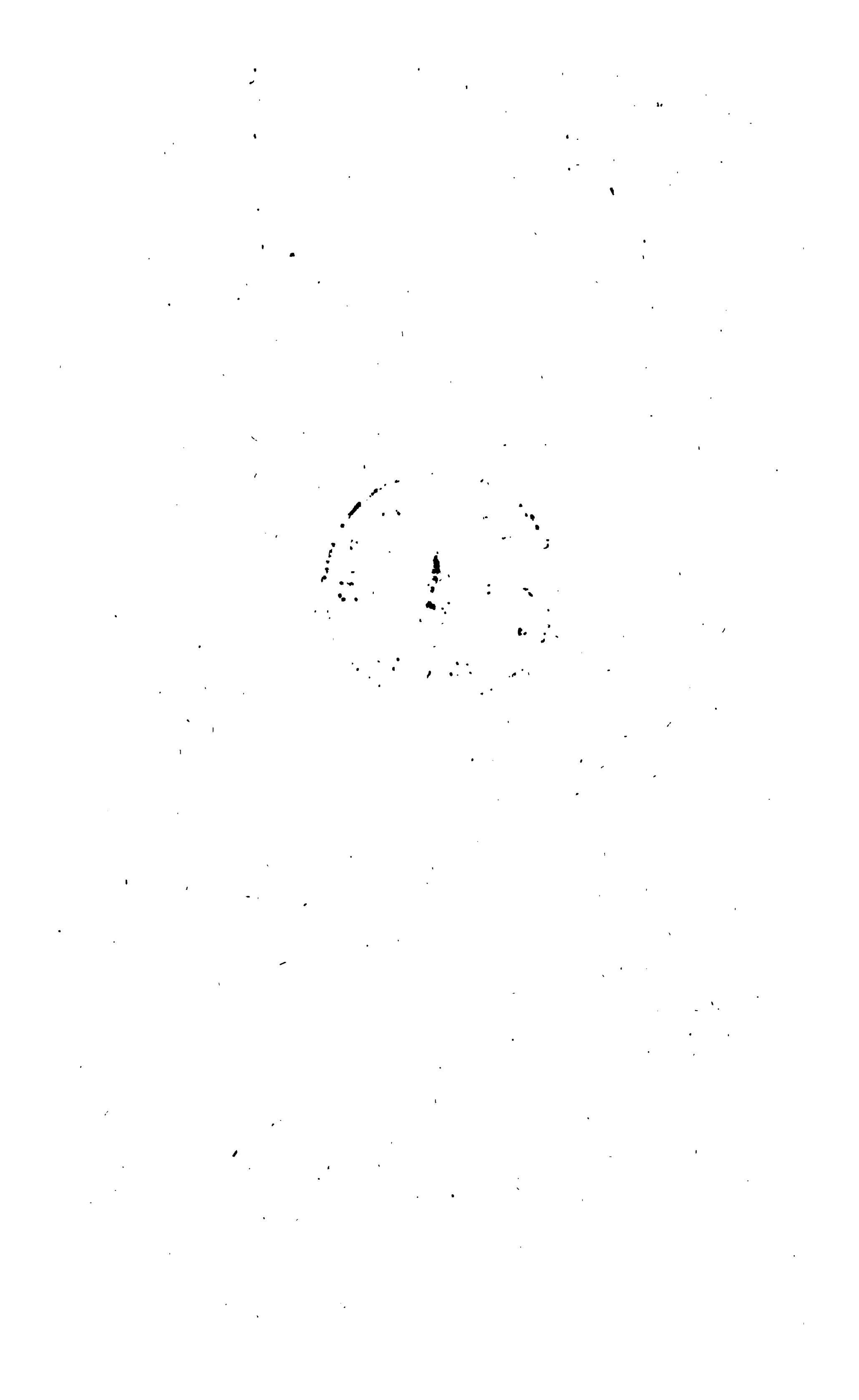





STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES



COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DE MADAME DE MOTTEVILLE, TOME V.

MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER, TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

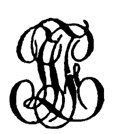
A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XL.



PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N°. 9.
1824.

MÉMOIRES

DE

MME. DE MOTTEVILLE.

CINQUIÈME PARTIE.

La Reine, depuis son retour, continua tout doucement de montrer son aversion au mariage de Savoie, et fit voir aussi qu'elle n'approuvoit pas la continuation de l'amour que le Roi paroissoit avoir pour mademoiselle de Mancini. Le même scrupule qui l'avoit obligée de s'opposer à l'inclination qu'il avoit eue pour mademoiselle de La Motte la faisoit désapprouver celle-ci, et la vénérable qualité de nièce ne l'empêchoit pas d'en dire ses sentimens avec assez de liberté; mais cette liberté n'avoit point eu d'effet, parce que la passion du Roi jusqu'alors avoit été comme protégée par le ministre. La Reine, par la raison du devoir et de la conscience, qui doit être toujours la règle de nos actions, avoit de l'aversion pour cette fille; mais elle avoit encore en son particulier un grand sujet de se plaindre d'elle, puisque, contre ce qu'elle avoit témoigné désapprouver de sa conduite, le Roi ne paroissoit plus à ses yeux sans mademoiselle de Mancini. Elle le suivoit en tous lieux, et lui parloit toujours à l'oreille en présence même de la Reine, sans que la

bienséance ni le respect qu'elle lui devoit l'en empêchât. Toutes ces raisons l'obligèrent d'en parler au Roi; mais il n'écouta pas ses conseils avec la même docilité qu'il avoit accoutumé d'avoir pour elle. D'abord il lui résista, et parut avoir même quelque aigreur. Il ne faut pas s'étonner si, dans l'âge où étoit le Roi, la volupté se voulut rendre maîtresse de son âme : elle n'a pas accoutumé de trouver des Catons qui ne veulent point de commerce avec elle ; et il étoit aisé de voir que, malgré la sagesse de ce prince, il commençoit alors d'avoir plus de penchant à suivre l'exemple de César que celui de son censeur. Le Roi et la Reine demeurèrent néanmoins également unis par le cœur ; la solidité de leur amitié et de leur union n'en fut point ébranlée ; mais ils n'avoient pas de pareilles inclinations, et mademoiselle de Mancini n'étoit pas également aimée de la mère et du fils. Le Roi ne pensoit qu'à chercher son divertissement, et la Reine ne pensoit qu'à faire qu'il vécût comme un véritable chrétien, et à éloigner de son cœur tout ce qui pouvoit empêcher que l'Infante sa nièce, à qui elle le destinoit, n'en fût pas aimée. L'aversion que la Reine avoit pour mademoiselle de Mancini s'étoit fort augmentée par un discours que lui avoit fait son oncle. Il étoit esclave de l'ambition, capable d'ingratitude, et du désir naturel de se préférer à tous autres. Sa nièce, enivrée de sa passion et persuadée de l'excès de ses charmes, eut assez de présomption pour s'imaginer que le Roi l'aimoit assez pour faire toutes choses pour elle : de sorte qu'elle fit connoître à son oncle qu'en l'état où elle étoit avec ce prince, il ne lui seroit pas impossible de devenir reine, pourvu qu'il y

voulût contribuer. Il ne voulut pas se refuser à lui-même le plaisir d'éprouver une si belle aventure, et en parla un jour à la Reine, en se moquant de la folie de sa nièce, mais d'une manière ambiguë et embarrassée, qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avoit dans l'ame pour l'animer subitement à lui répondre ces mêmes paroles : « Je ne crois pas, mon-« sieur le cardinal, que le Roi soit capable de cette lâ-« cheté; mais s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, « je vous avertis que toute la France se révolteroit « contre vous et contre lui; que moi-même je me met-« trois à la tête des révoltés, et que j'y engagerois mon « fils. » La suite de cette conversation a été amère à cette généreuse mère, par le ressentiment que ce ministre a caché à tout le monde, mais qu'il a conservé toute sa vie dans le cœur, et qui a produit en mille occasions des effets dont on n'a point su la cause. Le Roi même a pu ignorer jusqu'à quel point a été son ambition, qui étoit voilée sous les emportemens de cette fille, qui étoient plus pardonnables à elle qu'à lui, et ne pouvoient déplaire à celui qui s'en voyoit être éperdument aimé.

Pimentel vint à Paris incognito achever son traité avec le ministre. La Reine le vit en particulier, et les apparences de la paix inspirèrent de la joie dans le cœur de tous les Français. Dieu, qui la vouloit alors, permit que la reine d'Espagne accouchât d'un second fils : ce qui fit espérer plus fortement à la Reine qu'elle pourroit enfin bientôt voir l'Infante sa nièce devenir sa belle-fille.

Dans ce même temps don Juan d'Autriche, par le commandement du roi d'Espagne son père, quitta la

Flandre où il commandoit, pour retourner en Espagne. Le Roi lui avoit envoyé des passe-ports pour passer par la France, et le cardinal l'avoit envoyé visiter sur la frontière. Don Juan lui manda qu'il le supplioit qu'il pût voir la Reine. Le cardinal en parut fâché, et reprit publiquement Millet, qui étoit celui qu'il lui avoit envoyé, de n'avoir pas évité cet engagement. En effet, la Reine, qui avoit témoigné un grand désir de voir ce prince, tout d'un coup en parla plus froidement : ce que les gens de la cour remarquèrent convenir fort bien avec le chagrin du ministre, qui vouloit persuader les spéculatifs que l'alliance d'Espagne lui faisoit toujours peur, et qu'il n'y étoit entré que par la force des événemens qui l'y contraignoient, et par celle de la reconnoissance qu'il avoit pour la Reine. Et ce qui fit croire qu'il n'en avoit point d'envie fut que dans le même temps il faisoit donner sous main de grandes espérances à madame de Savoie, et qu'il paroissoit être le confident de la Reine sur l'opposition qu'elle faisoit à ce mariage. Il dit un jour à un de ses amis, parlant de cette affaire, que l'aversion qu'elle avoit pour la princesse Marguerite l'embarrassoit; que, selon ses intérêts, il ne devoit point souhaiter l'Infante; qu'elle ne lui sauroit point de gré de la marier au Roi, puisqu'elle s'estimoit assez pour croire que le Roi ne pourroit avoir dans l'Europe de princesse qui pût l'égaler; et ajouta qu'il appréhendoit que l'Infante étant en France, à l'exemple de la Reine sa tante qui avoit haï le cardinal de Richelieu, elle ne fît des intrigues contre lui.

Enfin la Reine voulut voir don Juan d'Autriche, qui passa à Paris incognito afin d'éviter les embarras des

avec elle, la Reine fit appeler le Roi, qui entra un moment pour se montrer; et comme plusieurs personnes de qualité en foule, selon la mode de France, entrèrent avec lui, don Juan se retourna vers la Reine, et lui dit : *Seniora, es esto el particular del Rey?* (Madame, est-ce là le particulier du Roi?) Il le loua beaucoup, et dit que s'il n'eût pas été roi par naissance, il mériteroit de l'être par élection. Enfin il partit deux jours après, n'ayant vu de Paris que la foire de Saint-Germain. La Reine en demeura fort satisfaite, et on connut par la joie qu'elle eut de voir ce prince combien elle aimoit tout ce qu'elle devoit aimer. Il étoit carême, et la Reine eut de la peine de ce qu'il mangea toujours de la viande, lui et toute sa suite; elle eût désiré qu'il eût été plus régulier et plus obéissant aux commandemens de l'Eglise; mais comme le poisson est plus rare à Madrid qu'à Paris, ils sont accoutumés à n'y point faire de jours maigres, et ils ne s'en corrigent pas ailleurs.

La semaine sainte ensuivant, une troupe de jeunes gens de la cour allèrent à Roissy pour les jours saints, dont étoient le comte de Vivonne (1), gendre de madame de Mesmes, à qui appartenoit la maison; Mancini, neveu du ministre; Manicamp et quelques autres. Ils furent accusés d'avoir choisi ce temps-là par déréglement d'esprit, pour faire quelques débauches, dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le vendredi saint; car on les accusa d'avoir commis de certaines impiétés indignes non-seulement de chrétiens, mais même d'hommes raisonnables. La Reine, qui en fut avertie, en témoigna un grand res-

(1) *Le comte de Vivonne*: Louis-Victor de Rochechouart.

sentiment. Elle exila l'abbé Le Camus (1) pour avoir eu commerce seulement avec des gens si déréglés, quoiqu'il ne fût pas avec eux les jours que ces choses se passèrent. Le cardinal Mazarin, pour montrer qu'il ne vouloit pas protéger le crime, voulut punir tous les complices en la personne de son neveu, qu'il chassa de la cour et de sa présence; et après avoir châtié celui-là, il pardonna à tous les autres, qui en furent quittes pour de sévères réprimandes que le Roi leur fit. Cette action obligea toute la cour à louer le cardinal non-seulement en sa présence, mais en tous lieux. Comme il avoit souvent préféré l'intérêt à la gloire, il fit voir par sa conduite qu'il vouloit lui sacrifier le reste de sa vie. Il se voyoit au comble de la grandeur, et d'une grandeur assurée : si bien qu'il vouloit non-seulement posséder cette haute fortune dont il jouissoit, mais sans doute qu'il souhaitoit aussi de faire des actions publiques qui pussent faire connoître qu'il en étoit digne. Les crimes de ces jeunes débauchés avoient donné une occasion au cardinal de se signaler; mais sa famille en souffrit un peu, car son neveu, comme je l'ai dit, fut exilé : et le peu de beauté de sa nièce fut célébré par un couplet qu'ils firent qui eut grande vogue, et qui n'étoit pas à sa gloire.

Le ministre, pour accomplir le dessein qu'il avoit de donner la paix à l'Europe, et pressé par la Reine qui souhaitoit de la confirmer, envoya des ordres du Roi sur la frontière pour faire cesser les actes d'hostilité : ce qui fut après d'un notable préjudice à la France; car le roi d'Espagne, qui n'avoit pas des in-

(1) *L'abbé Le Camus :* Etienne, aumônier du Roi, depuis cardinal, et évêque de Grenoble.

tentions aussi sincères que le Roi, la Reine et le ministre, profita trop avantageusement de cette suspension d'armes : elle priva le Roi des avantages qu'une armée victorieuse, qui étoit au milieu de la Flandre, lui auroit pu donner alors, et qui paroissoit en pouvoir faire l'entière conquête. La continuation de la guerre auroit du moins fait subsister le projet de la paix, qui avoit été fait à Paris par le cardinal Mazarin et Pimentel, ministres des deux Rois, dont tous les articles étoient très-avantageux pour le nôtre.

Le cardinal devoit aller bientôt sur la frontière travailler à la conclusion de ce grand ouvrage, où toute l'Europe étoit intéressée; et le premier ministre d'Espagne, don Louis de Haro, devoit y venir aussi. Celui du Roi se préparoit à ce voyage avec d'autant plus de satisfaction, qu'il étoit accompagné de toutes les bénédictions publiques; il parut même que, forcé d'être sage et timide par les grandes paroles que la Reine lui avoit dites, il avoit pris le parti de sacrifier tous ses autres désirs à l'honneur qu'il avoit de contribuer à un si grand bien. La Reine le voyoit partir avec joie, persuadée qu'il avoit chassé de son esprit tout ce qui lui pouvoit déplaire : elle n'étoit pas néanmoins entièrement contente. L'attachement du Roi pour la nièce de ce ministre lui faisoit toujours de la peine, par l'élévation de son ame; elle craignoit tout ce qui étoit indigne du Roi, et ne désiroit pas aussi que l'Infante, apportant au Roi un cœur tout pur et tout à lui, en trouvât un rempli d'une affection indigne de lui de toute manière, et capable de rendre leur mariage infortuné, par la hardiesse qu'elle connoissoit dans le tempérament de

cette fille. Elle n'étoit pas même exempte de craindre qu'une préférence d'inclination, peu convenable à la grandeur du Roi, ne l'emportât au-delà de ses propres intentions; elles paroissoient alors conformes à ce qu'il se devoit à lui-même: mais une passion, quoique foible, nourrie et soutenue d'une autre plus violente et plus forte, les pouvoit changer, et c'est ce que la Reine appréhendoit. Ces pensées ne lui étoient jamais venues sur la comtesse de Soissons; dans cette occasion elle se sentoit entièrement troublée de cet attachement. Enfin l'esprit de cette princesse ayant eu des soupçons de cette nature qui n'étoient que trop raisonnables, et qui alloient du moins à la ruine de la félicité de l'Infante, qu'elle vouloit faire reine et heureuse, elle témoigna au cardinal, qui se préparoit pour partir, ce qu'elle sentoit; elle lui fit voir le désir qu'elle avoit de séparer le Roi son fils de cet objet qui le tenoit attaché à des chaînes qu'elle trouvoit honteuses: elle voulut montrer au Roi le miroir qui fut présenté à Renaud non-seulement pour le tirer des enchantemens d'Armide, mais pour l'obliger aussi de fuir une laide prison. Elle se confia de ce dessein en la fidélité que le cardinal étoit obligé d'avoir pour elle; ce fut à lui-même à qui elle demanda le remède de ce mal, quoiqu'il lui eût paru avoir sur ce sujet des tentations criminelles, qu'il lui eût déjà manqué en beaucoup de grandes choses, qu'il eût usurpé toute sa puissance, et qu'il eût pris plaisir à l'anéantir. Mais enfin ce même cœur, qui n'étoit pas assez bon pour s'appliquer à servir la Reine comme il devoit, ne fut pas assez méchant pour lui manquer dans ce qu'il voyoit lui être plus

sensible ; et on peut dire qu'il mérite de grandes louanges pour avoir, malgré la grande passion qu'il avoit de dominer et d'enfermer en soi toute l'autorité de la mère et du fils, pu se résoudre à faire une chose qui s'opposoit à sa grandeur, par la seule raison qu'il étoit de son devoir de la faire ; car quoique les avantages qu'il pouvoit espérer de la faveur de sa nièce ne fussent pas certains, et lui dussent même paroître impossibles, on ne sait que trop qu'il est assez naturel à l'homme de vouloir plus qu'il ne doit vouloir, et qu'il lui est d'ordinaire plus agréable de se flatter de l'espérance de réussir dans l'entreprise d'une chose qui paroît au-dessus de ses forces, que de se retenir par une sage modération dans le milieu de la roue de la fortune, tant qu'il voit un degré plus haut où il peut monter.

Voilà un des plus beaux endroits de la vie du cardinal, et une des principales actions qu'il a faites pour payer les obligations infinies qu'il avoit à la Reine. Il entra de si bonne foi dans ses sentimens, que, malgré la force du sang et contre ses intérêts, il se résolut d'éloigner sa nièce de tous les lieux où le Roi pourroit être. Ce prince, qui avoit en effet beaucoup de tendresse pour elle, fut si touché de la douleur qu'elle avoit de se séparer de lui, qu'il y eut un moment dans lequel la passion l'emporta jusqu'à proposer au cardinal Mazarin, comme on a dit qu'il le fit, d'épouser sa nièce, plutôt que de la voir souffrir pour l'amour de lui. Ce ministre, qui voyoit la négociation de la paix et du mariage de l'Infante trop avancée pour la rompre, prit sans balancer le parti de se faire honneur, en refusant celui qu'il lui vouloit faire, par le

premier mouvement d'une passion violente dont il se repentiroit bientôt, et qu'il lui reprocheroit de n'avoir pas retenue, quand il verroit tout son royaume se soulever contre lui pour l'empêcher de se déshonorer par un mariage si indigne. Il lui répondit donc qu'ayant été choisi par le feu Roi son père, et depuis par la Reine sa mère, pour l'assister de ses conseils, et l'ayant servi jusques alors avec une fidélité inviolable, il n'avoit garde d'abuser de la confidence qu'il lui faisoit de sa foiblesse, et de l'autorité qu'il lui donnoit dans ses Etats, pour souffrir qu'il fît une chose si contraire à sa gloire; qu'il étoit le maître de sa nièce, et qu'il la poignarderoit plutôt que de l'élever par une si grande trahison. Il fallut enfin que le Roi consentît à une séparation si rude, et qu'il vît partir mademoiselle de Mancini pour aller à Brouage, qui fut le lieu choisi pour son exil. Ce ne fut pas sans répandre des larmes, aussi bien qu'elle; mais il ne se laissa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire, à ce qu'on prétend: « Vous pleu« rez, et vous êtes le maître. » Se contentant de ne lui donner en cette occasion que des marques d'une grande et sensible amitié, il eut la force de se vaincre lui-même. Il sembloit que le mérite et la qualité de la personne ne devoit pas causer une si grande passion; mais il faut répondre en faveur de ce jeune prince que ce n'est pas le premier qui s'est laissé surprendre à des charmes inconnus aux autres: car ce qui fait cette liaison des cœurs est souvent causé par des liens invisibles, dont il faut que les astres soient responsables; et ce n'est pas aussi le premier monarque qui a éprouvé que l'amour égale ceux qui s'aiment. Dans

cette occasion sa générosité a pu surpasser sa raison : et ce qu'il n'avoit pas dû penser suivant ses sentimens ordinaires pouvoit sans honte être souffert dans certains momens où la passion, la reconnoissance et la piété occupent une ame tout entière, et n'y laissent point de place à la raison. Le Roi fut infiniment louable en ce qu'il sentit le mal que la Reine lui faisoit, et qu'il connut, au travers de ses désirs, qu'il étoit de la nature de celui que les chirurgiens font à ceux qu'ils veulent guérir de leurs blessures, par des incisions et des caustiques. Il s'affligea avec elle, il se plaignit non pas d'elle, mais avec elle, et il se consola avec cette illustre mère du faux bien qu'elle lui arrachoit, qu'il connoissoit tel qu'il ne l'estimoit pas lui-même, et qu'il ne put perdre néanmoins sans en souffrir beaucoup, et sans se laisser emporter par son cœur à des sentimens que sa prudence et sa raison surent enfin étouffer. Le soir qui précéda le jour du départ de mademoiselle de Mancini, le Roi vint chez la Reine extrêmement abattu de tristesse ; elle le tira à part, et lui parla long-temps ; mais comme la sensibilité d'un cœur qui aime demande la solitude, la Reine prit elle-même un flambeau qui étoit sur sa table ; et passant de sa chambre dans son cabinet des bains, elle pria le Roi de la suivre. Après qu'ils eurent été environ une heure ensemble, le Roi sortit avec quelque enflure aux yeux ; et la Reine en sortit aussi si touchée de l'état où il étoit, et où elle étoit obligée de le mettre, qu'il fut aisé de voir que la souffrance du Roi lui en donnoit beaucoup. Dans ce moment elle me fit l'honneur de me dire tout bas : « Le Roi me « fait pitié, il est tendre et raisonnable tout ensemble ;

« mais je viens de lui dire que je suis assurée qu'il « me remerciera un jour du mal que je lui fais, et se-« lon ce que je vois en lui, je n'en doute pas. » Le Roi et la Reine furent tous deux dignes de louanges d'avoir pu dans cette occasion conserver leur union tout entière, lui souffrant généreusement les rudes effets d'une parfaite amitié, et elle sentant la part du mal qu'elle faisoit elle-même à ce fils qu'elle aimoit si chèrement. Enfin elle prit le soin de le guérir par ses manières aimables et par son procédé, autant exempt de flatterie qu'il étoit éloigné de dureté et de rudesse. Le lendemain, qui fut le 22 juin, mademoiselle de Mancini partit, accompagnée de mademoiselle Hortense et de la petite Marie-Anne, ses sœurs; les larmes furent grandes de part et d'autre, et particulièrement du côté de la fille. Le Roi l'accompagna jusqu'à son carrosse, montrant publiquement sa douleur; puis il vint prendre congé de la Reine, et partit à l'instant même pour Chantilly, où il alla passer quelques jours pour y reprendre des forces. Il les trouva dans sa raison, dans son bon naturel, et dans une ame telle que la sienne, à qui Dieu avoit donné toute l'élévation nécessaire à un grand roi.

Par toutes les choses que j'ai écrites, on peut voir que depuis quelques années l'extrême autorité que le ministre avoit usurpée dans ce royaume avoit tellement absorbé la légitime, que la Reine, malgré l'indifférence de son ame sur le désir de gouverner, avoit senti, mais trop tard, que ce qu'elle avoit fait pour lui n'avoit pas empêché qu'il ne voulût tenir le Roi pour lui-même; car en bien des occasions elle avoit connu qu'il tâchoit toujours de la détruire dans son

estime, soit en parlant sérieusement, ou soit enfin par des railleries qu'il faisoit devant elle-même. Quoique la bonté de la Reine et la noblesse de son cœur la rendît assez aveugle sur la conduite du cardinal pour ne le pouvoir soupçonner de malice, il est certain néanmoins qu'elle se sentit souvent incommodée de l'opposition qu'il avoit à ses sentimens. Cette opposition l'empêchoit d'agir pleinement et à son gré sur les choses qu'elle désiroit de faire, et sur tout ce qui regardoit sa satisfaction particulière. Pendant sa régence, elle ne se soucioit point de la puissance qu'elle donnoit à un autre, parce qu'elle la regardoit comme soumise, et dépendante de la sienne propre; mais malgré le mépris qu'elle en avoit fait, trop grand pour une personne de son rang et de sa naissance, elle ne pouvoit alors s'empêcher de connoître qu'elle n'avoit point de crédit, et d'en sentir de la peine. Quand elle recommandoit une affaire, soit au chancelier, soit au surintendant, ou à quelque autre ministre, elle voyoit visiblement qu'elle n'étoit point obéie; et si elle en pressoit l'exécution, ils lui répondoient souvent qu'il en falloit parler à M. le cardinal: si bien qu'elle étoit après forcée de laisser voir à ceux à qui elle parloit librement qu'elle n'étoit pas satisfaite de celui qui gouvernoit, et n'en faisoit pas moins bonne mine au ministre. Elle vouloit par raison souffrir ses foiblesses; mais elle le vouloit aussi, parce que sa sagesse l'empêchoit de se troubler des choses qui lui déplaisoient: et la coutume, qui avoit beaucoup de force sur elle, jointe à tant d'autres raisons, la rendoit incapable de penser à un changement qui auroit pu, ainsi que je l'ai déjà écrit, la rendre encore

moins heureuse. Mais comme elle avoit des lumières, elle connoissoit aussi clairement les défauts de son ministre qu'elle en avoit connu les bonnes qualités. Elle me fit l'honneur de me dire un jour, sur quelques plaintes que je lui faisois du cardinal, qu'il devenoit de si mauvaise humeur et si avare, qu'elle ne savoit pas comment à l'avenir on pourroit vivre avec lui. Elle me commanda de ne lui rien témoigner du chagrin que j'avois contre lui, me disant que peut-être dans l'humeur où j'étois je lui dirois quelque chose qui lui pourroit déplaire; que si M. le cardinal se fâchoit contre moi, cela l'embarrasseroit; et qu'enfin il valoit mieux que je me tusse; mais qu'elle se chargeroit de lui parler de mon affaire : ce qu'elle fit en effet avec bonté. Ma consolation fut d'avoir pu faire entrer la Reine en confidence avec moi, contre la conduite de celui dont je me plaignois. C'étoit une espèce de vengeance que je prenois contre lui, de faire avouer ses fautes à celle qui lui avoit donné toute cette faveur par laquelle il pouvoit presque tout ce qu'il vouloit; mais enfin les dernières actions du ministre avoient eu le pouvoir de réparer fortement dans le cœur de la Reine les blessures que ses infidélités passées et journalières y avoient faites.

Quand il eut chassé sa nièce, la Reine parut visiblement estimer sa conduite et ses sentimens; la satisfaction qu'elle en reçut flattoit son amour propre : elle honoroit le choix qu'elle avoit fait de lui autrefois, trouvant qu'il la récompensoit de la patience qu'elle vouloit avoir alors sur ce qui lui pouvoit déplaire dans sa conduite. Par ce service, elle se trouvoit payée de la constance qu'elle avoit eue à le maintenir contre les

peuples, le parlement, les princes et ses ennemis particuliers. Elle n'aimoit pas les louanges, et ne pouvoit souffrir celles qu'on lui donnoit de la paix, et de l'éloignement de mademoiselle de Mancini, quoiqu'elle seule eût fait et l'une et l'autre; et au lieu de les recevoir comme lui étant dues, elle les renvoyoit toutes au ministre. Elle avoit néanmoins eu besoin de trouver des forces pour combattre contre lui lorsqu'elle paroissoit entièrement soumise à la grandeur qu'il tenoit d'elle, et l'avoit obligé par sa prudence, et par une conduite mêlée de force et de douceur, à exécuter ses volontés. Malgré toutes les répugnances qui naturellement se pouvoient rencontrer en lui, il est à croire que le cardinal Mazarin, pour vaincre en ce combat, eut besoin de toute sa fidélité et de toute sa raison; et qu'à leur défaut il eut besoin encore de se dire souvent à lui-même que l'opposition que la Reine avoit témoignée contre sa nièce auroit dû apporter d'invincibles obstacles à son élévation, et que son refus, qui lui donnoit beaucoup de gloire, le sauvoit même de beaucoup de honte, et des malheurs qui suivent d'ordinaire une entreprise monstrueuse et trop hardie. Mais lorsqu'il se vit forcé de donner une femme au Roi, il lui étoit du moins comme nécessaire, selon les méchantes maximes du monde, de diviser leur mariage et leur union par une personne qui fût liée à lui par le sang et l'intérêt, afin de régner seul dans le cœur de ce prince; et il est à louer encore de ce que, malgré les considérations de sa fortune, il voulut en toutes ces circonstances satisfaire à son devoir. Quand donc on faisoit entendre à la Reine que sans elle le cardinal Mazarin ne se seroit pas avisé d'éloi-

gner sa nièce de la cour, et que c'étoit assez d'honneur pour lui d'avoir fait ce qu'elle avoit désiré qu'il fît, elle répondoit toujours qu'elle étoit persuadée que cette fille lui ayant déplu auprès du Roi, il l'avoit éloignée avec joie, et que la timidité n'avoit point de part à sa conduite; et sur ce qui se disoit discrètement et en secret qu'il n'avoit pas été fâché que le Roi eût désiré tout de bon ce qu'il n'avoit pu vouloir ni penser que par un mouvement passager, elle assuroit que par lui-même, et par ce qu'il devoit au Roi, à elle et au royaume, il n'auroit jamais consenti à cet excès d'honneur, dont elle disoit hautement que la pensée seulement l'auroit dû rendre criminel devant Dieu et les hommes. Voilà quelle étoit la bonté et la discrétion de la Reine : quand ceux qu'elle considéroit lui manquoient, elle les excusoit, en comprenant que nul homme n'est parfait; et par grandeur de courage elle ne s'en plaignoit pas. Quand ils la servoient, elle leur donnoit des louanges; et quand ils faisoient de belles actions par ses ordres, elle leur en laissoit toute la gloire.

Après ce grand exploit, le cardinal partit le 25 de juin : il s'en alla au bois de Vincennes, avec intention d'y passer quelques jours et ne plus revenir à Paris, pour de là s'en aller à son grand voyage. Le Roi y vint de Chantilly, et la Reine y alla le voir. Ils y résolurent de se rejoindre bientôt à Fontainebleau. Le Roi s'en retourna dans sa solitude, et le cardinal revint le même jour à Paris, pour quelques affaires qui lui étoient survenues. Il partit enfin le lendemain 26, pour aller travailler à la paix. La Reine s'en alla aussi le même jour à Pontoise faire une petite course de trois jours, tant par dévotion que par plaisir, c'est-à-dire

à dessein de visiter les carmélites de Pontoise, particulièrement la mère Jeanne, carmélite de grande réputation, sœur du chancelier. Elle visita aussi l'abbaye de Saint-Martin du milord Montaigu, qu'elle aimoit, et qu'elle considéroit particulièrement. Monsieur s'en alla à Saint-Cloud pour se divertir dans sa maison, attendant le retour de la Reine sa mère, qu'il ne quittoit quasi jamais.

La Reine étant revenue, elle reçut une lettre du Roi, dont elle témoigna d'être sensiblement touchée. Ce même jour ayant été visiter le logement de la Reine future, j'eus l'honneur de la suivre, et me trouvai seule auprès d'elle dans la salle des antiques, où, après avoir visité tous les appartemens du Louvre, elle étoit enfin venue se reposer et s'asseoir. Elle me fit l'honneur de me conter ce qu'il y avoit dans la lettre du Roi. J'étois à genoux auprès d'elle. Je lui dis que j'avois remarqué le matin qu'en achevant de la lire, les larmes lui étoient venues aux yeux. Elle en demeura d'accord, et dans ce même sentiment elle me fit l'honneur de me dire avec exagération : « Le Roi est bon. » Et, répétant ces mêmes mots, elle me dit encore une fois : « Je vous assure, le Roi est bon. » La Reine alors me fit l'honneur de me parler des choses que cette lettre contenoit. Par elle on voyoit qu'il estimoit la résistance qu'elle lui avoit faite, et qu'il en avoit connu le prix. Il lui mandoit avoir une grande impatience de la voir, et qu'il ne pouvoit vivre content sans ce bonheur; qu'il avoit reçu une grande lettre de M. le cardinal, où il l'exhortoit à lire, et à apprendre son grand métier de roi; et qu'il étoit résolu de le faire. En cela le cardinal avoit des sentimens bien dif-

férens de ceux du temps passé; mais le Roi étant en âge de juger du bien et du mal, il vouloit peut-être par politique lui paroître vertueux, afin de gagner son estime, parce qu'il s'imaginoit que la paresse du Roi, qu'il croyoit plus grande qu'elle n'étoit, l'emporteroit toujours sur la raison. Dans ce même moment j'entrai avec la Reine dans de grandes matières: elle me parla encore des inquiétudes que l'affection du Roi pour mademoiselle de Mancini lui avoit données, et combien cet attachement lui avoit causé de peine, et me conta aussi ce qui s'étoit passé sur ce chapitre entre le Roi et le cardinal; mais elle me parut persuadée que ce qui avoit été dit par ce grand prince avoit été une exagération de la douleur qu'il sentoit de cet exil dont il étoit cause, pour consoler celle qui souffroit pour lui, et qu'il ne pouvoit pas satisfaire par des protestations de lui conserver toujours la place qu'elle avoit dans son cœur, plutôt que par aucune espérance de lui en donner jamais une sur son trône. La Reine donna au cardinal les louanges qu'il méritoit pour avoir fait son devoir en cette occasion. De là je repassai sur la manière dont il avoit vécu avec elle depuis la fin de la guerre, qui n'avoit pas été accompagnée d'autant de zèle, de fidélité, de respect et de devoir que dans les temps que sa fortune dépendoit absolument de sa bonne volonté. Je touchai ses défauts, sa trop grande puissance, et l'abus qu'il en avoit fait à son égard; sur quoi la Reine entra en raison avec moi: et comme je pris la liberté de lui dire que je ne pouvois pardonner au cardinal d'avoir si peu laissé de puissance à celle qui lui avoit donné et conservé toute l'autorité dont il jouissoit, elle me dit:

« Il a une légitime excuse, car il sait que je ne me « soucie pas d'en avoir. » Je lui répondis que par cette même raison il devoit avoir eu plus de soin de la faire obéir et considérer. Elle rougit là-dessus, et me regardant fixement, elle me fit l'honneur de me dire : « Vous avez raison ; » et changeant de discours, elle me fit connoître que ces vérités, pour les trop sentir, lui faisoient de la peine à entendre. Mais connoissant aussi qu'elles ne lui pouvoient être dites que par le sentiment d'une affection et d'une fidélité bien véritable, et par une grande confiance que j'avois en sa discrétion, elle m'en sut gré, et me le témoigna avec beaucoup de bonté.

On m'avoit dit depuis quelques jours qu'il y avoit auprès du Roi des jeunes gens qui travailloient à la détruire, et à diminuer en lui les sentimens de tendresse qu'il avoit pour elle. Je lui appris ce que j'en savois. Elle me fit l'honneur de me répondre, pleine d'une confiance entière en l'amitié de ce prince, qu'elle n'en croyoit rien, et qu'elle étoit persuadée qu'ils n'auroient pas même osé lui nommer son nom. De cette manière elle avoit raison à son égard ; mais peu après il fallut néanmoins qu'elle s'inquiétât d'une chose qui la touchoit sensiblement. Madame de *** (1), belle-mère du comte de *** (2), la fit avertir que son gendre étoit entré dans la confidence du Roi, sur l'affection qu'il conservoit encore pour mademoiselle de Mancini. La Reine, comprenant que ce reste d'attachement pouvoit du moins s'opposer au repos de l'Infante, le fit savoir au cardinal Mazarin à Saint-Jean-de-Luz. Il en parut aussi touché que la Reine, et fit

(1) Mesmes. — (2) Vivonne.

son devoir avec beaucoup de zèle, de fidélité et de courage : il en écrivit au Roi fortement, et en des termes qui lui devoient insinuer un grand mépris pour celle dont il se souvenoit. Le jeune confident fut peu après exilé par les conseils de la Reine et du ministre ; et lorsque le cardinal Mazarin méritoit des louanges infinies des vérités qu'il avoit écrites à son maître, je l'entendis blâmer par ceux qui s'intéressoient à la petite disgrâce de ce seigneur. Comme on en ignora la cause dans le cabinet, ceux qui pestent toujours de tout firent de grandes histoires fabuleuses sur cette aventure ; et j'eus sujet de connoître en cette occasion, comme en plusieurs autres, que les princes et leurs ministres sont souvent blâmés injustement. Le Roi, se laissant conduire à la raison, comprit, malgré ce qu'il sentoit pour mademoiselle de Mancini, que ceux qui pour se mettre bien avec lui vouloient entretenir sa passion, ou plutôt son *amusement*, n'aimoient pas sa gloire ; et que la Reine et le ministre, qui lui disoient la vérité, étoient les seuls qu'il devoit croire. Ce fut ce qui l'obligea de suivre leurs conseils : il les trouva conformes à ses propres intérêts ; et sans écouter les foibles mouvemens de son cœur, qui le portoient quelquefois à vouloir payer par sa tendresse celle qu'il croyoit que cette fille avoit pour lui, il prit le parti qu'il devoit prendre, et la Reine, qui me fit l'honneur de m'en parler, me parut fort satisfaite de lui. Je connus aussi alors combien elle étoit pleinement contente du cardinal Mazarin. Par les choses qu'il mandoit au Roi, il faisoit voir clairement qu'il auroit eu horreur de pouvoir être soupçonné de manquer de fidélité et à lui et à elle : il

parloit fort positivement de la folie de sa nièce, qu'il paroissoit désavouer. Il le souhaitoit alors véritablement, parce que depuis son éloignement elle témoignoit le haïr encore davantage. La Reine, en pardonnant à son ministre la condescendance qu'il avoit eue à Lyon pour les emportemens de cette fille, se consoloit de penser, en se moquant de la jalousie qu'elle fit voir au Roi en lui reprochant l'agrément qu'il eut pour la princesse Marguerite, qu'au moins le subit changement de ce prince en faveur de l'Infante feroit voir à toute l'Europe qu'il n'avoit désiré pour femme que des personnes qui par leur naissance et leur grandeur pouvoient lui convenir en cette qualité; et qu'ayant même choisi si promptement ensuite celle qui méritoit d'être préférée à toute autre, il étoit impossible qu'on pût jamais le soupçonner d'avoir voulu penser tout de bon à récompenser si hautement les empressemens passionnés de mademoiselle de Mancini.

Le Roi et la Reine s'étant rejoints à Fontainebleau, ils parurent en bonne intelligence. La Reine étoit contente d'avoir fait son devoir, et le Roi étoit triste d'avoir perdu ce qu'il aimoit; mais son chagrin, combattu par sa raison et sa vertu, se dissipa peu à peu en se divertissant souvent malgré lui, et en s'occupant comme il fit au soin de faire faire de belles livrées pour son mariage.

Quelque temps après, Leurs Majestés partirent de Fontainebleau en intention de rejoindre le cardinal, pour aller achever ce grand ouvrage après lequel l'Europe soupiroit depuis long-temps, qui étoit la paix entre les deux couronnes, et le mariage du Roi avec l'Infante, dont les suites pouvoient produire de

grands événemens, vu le malheur du roi d'Espagne, qui n'avoit que deux princes qui n'étoient pas sains, et qui ne faisoient que de naître. Le cardinal avoit envoyé ses nièces disgraciées à La Rochelle et à Brouage; et quand la cour allant à Bordeaux s'approcha du lieu où elles étoient, le Roi souhaita de voir en passant mademoiselle de Mancini. La Reine n'y résista point : elle la laissa venir, je pense, à Cognac. J'ai ouï dire que cette entrevue fut encore sensible, et qu'il y eut quelques larmes répandues de part et d'autre. Le Roi néanmoins continua son chemin, et la nièce s'en retourna dans le lieu de son exil. Là finit le roman; car depuis cet honnête rendez-vous les choses changèrent, et le Roi trouva dans la grandeur, la beauté et la vertu de l'infante d'Espagne de quoi se consoler de la perte de Marie de Mancini. Mais dans le vrai il y eut un temps, comme en effet le cardinal Mazarin le dit à la Reine après la paix, que *le comte* de *** (1) avoit eu la confiance du Roi sur la passion qu'il avoit pour elle; et si cette intrigue qu'il ne savoit pas n'avoit été découverte, le commerce de lettres qu'il entretenoit auroit été capable de fortifier tellement le Roi dans la première résolution qu'il avoit prise, qu'ils n'auroient jamais pu le faire consentir au mariage qu'ils venoient de conclure; et je sentis un véritable plaisir quand la Reine me dit que j'avois été bien avertie.

L'entrevue des deux plus grands rois du monde, qui se devoit faire sur la frontière de leurs Etats, me donna envie de faire ce voyage; et quand la curiosité n'auroit pas été en moi pour cette fois plus forte que

(1) Vivonne.

la paresse, la bonté avec laquelle la Reine me témoigna désirer que je le fisse, et dit à la duchesse de Navailles, destinée à être dame d'honneur de la nouvelle Reine, qu'elle lui feroit plaisir de m'y engager, m'auroit fait accepter les offres qu'elle me fit alors de me mener avec elle. Je m'engageai à cette grande course, et nous partîmes pour cet effet quelque temps après la cour. Je suivis madame de Navailles à Niort, dont elle étoit gouvernante. Notre intention étoit d'aller bientôt après rejoindre la Reine qui étoit à Bordeaux; mais le mariage du Roi ayant été retardé jusqu'au printemps, la cour, pour s'occuper agréablement, alla passer l'hiver en Provence. Pour moi qui aime le repos, je ne voulus point m'exposer à la fatigue de ce grand voyage : je demeurai avec mon amie, et j'y passai près de sept mois.

Le maréchal de Gramont avoit été choisi pour ambassadeur extraordinaire vers le roi d'Espagne, pour aller en poste demander l'Infante de la part du Roi. Beaucoup de personnes le suivirent en cette célèbre course. Mon frère fut du nombre que la curiosité y mena comme les autres. Pendant mon séjour à Niort, je reçus de lui la relation de ce qui se passa en cette occasion, qui me parut propre à placer dans cet ouvrage. Elle étoit telle :

Lettre de mon frère, alors abbé du Mont-aux-Malades, et conseiller au parlement de Rouen.

(De Madrid, le 21 octobre 1659.)

« M. le maréchal arriva ici le jeudi 16 de ce mois, environ deux heures après midi, ayant couché au

bourg d'Alcobendas, qui en est à trois petites lieues. Encore qu'il fût bien aise de faire voir qu'il venoit en courrier sur une mule fort vite que don Louis de Haro lui avoit donnée, et que nous partissions toujours à la pointe du jour, la quantité de chevaux et de mulets qu'il avoit à sa suite l'obligeoit à faire de petites journées, le soleil étant si grand qu'il étoit même impossible de le souffrir, passé midi, entre les rochers et dans les plaines désertes de la Castille; car il n'y a que quelques oliviers par-ci par-là, qui ne donnent pas grand ombrage.

« Il y avoit toujours eu un alcade qui avoit accompagné M. le maréchal, et avoit eu soin des logemens. A Burgos on l'avoit reçu avec de grandes démonstrations de joie, aussi bien que dans les autres lieux où il avoit passé; mais je ne puis parler de cela, non plus que du jeu des taureaux que l'on lui donna en cette ville-là; car je n'y arrivai que la nuit du jour qu'il s'y *étoit arrêté*, ayant été obligé de prendre la route de Pampelune.

« A Alcobendas le Roi lui envoya un lieutenant de ses gardes, qui est introducteur des ambassadeurs; et l'un de ses majordomes, qui lui apporta un présent fort galant de peaux d'Espagne, de gants, de pastilles, de gobelets et autres curiosités. Barrières (1), votre ami, vêtu à l'espagnole, et deux ou trois Espagnols, l'y vinrent voir; et le matin du jeudi, étant partis devant le jour, nous vînmes dîner à une demi-lieue. Le Roi y envoya le lieutenant du maître des postes, avec quelques courriers et huit postillons couverts de clinquant, et quantité de chevaux de poste, dont il

(1) Barrières étoit en Espagne de la part de M. le prince.

en avoit huit avec des selles et des brides du Roi, où il y avoit de la dentelle d'argent. M. le maréchal les fit distribuer à environ autant de gens que nous étions, sur une liste qu'il avoit envoyée. Tout le monde étoit fort brodé, hormis les abbés de Feuquières, de Villiers, de Castellanne et moi, qui n'avions que du velours noir. Entre autres M. le maréchal, M. le comte de Quincé, de Thoulongeon, de Guiche, de Louvigny, le marquis de Noirmoutiers, le chevalier de Charny, fils (1) de M. le duc d'Orléans et de Louison, Manicamp, Fremanteau, le sieur de Beauvais, Flamanville, Vessai, fils du président Giroux de Dijon, qui veut effacer par son changement de profession et de nom la mémoire de la mort de son père (2); Courcelles et Magaloti, capitaines aux gardes; Gonteri, qui étoit venu nous joindre à Alcobendas, et même Maridat et Bazin, conseillers, l'un au parlement de Paris, l'autre au châtelet, qui avoient de l'argent sur leurs habits; outre tous les gentilshommes de M. le maréchal, qui étoient fort lestes : et toute cette broderie et toutes ces plumes faisoient un fort bel effet à cheval. Nous partîmes un peu plus tôt qu'il ne falloit, et nous attendîmes long-temps à l'entrée de la ville, qui n'est pas proprement une ville, car il n'y a que des murs de bauge. Tout le bagage étoit demeuré à Alcobendas, en sorte qu'il n'y avoit pas un valet. Enfin quand on nous vint avertir qu'il étoit temps d'entrer, nous entrâmes au petit galop, et nous trouvâmes toutes les rues pleines de peuple et de carrosses rangés le long du chemin, qui étoit fort long; car on nous fit entrer

(1) Bâtard. — (2) *La mémoire de la mort de son père*: Le président Giroux étoit mort sur l'échafaud, pour crime d'assassinat.

par un endroit par où il falloit traverser toute la ville. Je ne saurois mieux comparer cette entrée qu'à celle des Polonais, car il y avoit à proportion autant de foule qu'à Paris : et même ce qu'il y avoit de plus beau, c'étoit que comme il y avoit des balcons à toutes les fenêtres, et qu'elles étoient occupées par toutes les dames de la ville, cela faisoit un plus bel effet que les échafauds que l'on fait dans les rues de Paris. Nous fîmes tout le chemin qu'il y a jusqu'au palais, moitié au galop et moitié au trot, la plupart du temps le chapeau à la main, les huit postillons devant, M. le maréchal immédiatement après, et tout le reste en confusion, sans pourtant trouver aucun embarras; car la *calle major* (la grande rue) par où nous passions est fort large, et tous les carrosses étoient en haies. Nous arrivâmes en cet ordre avec les cris et les applaudissemens de tout le peuple au palais du Roi. Quand le Roi même y fût venu en personne querir l'Infante, il n'y eût pas eu plus de monde sur son passage, et je crois que le reste de Madrid étoit désert. Pour continuer donc cette relation, nous arrivâmes dans la place qui est devant le palais, qui nous parut fort belle et fort grande. Elle étoit pleine de carrosses, comme toutes les fenêtres de la face du palais l'étoient d'hommes et de femmes. C'est un fort grand corps de logis entre deux pavillons, dont la couverture est en forme de clocher. Il y a environ trente-et-une ou trente-deux fenêtres à chaque étage, et toutes avec des balcons; ils en embellissent la structure, qui n'est pas fort belle de soi. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'il n'y a point de cour où les carrosses puissent entrer; et

tous ceux qui y vont entrent dessous une voûte par deux entrées, et où il en peut tenir huit ou dix. Nous descendîmes de cheval en cet endroit, où l'amirante de Castille, qui se nomme don Henriques, de la maison des rois de Castille, et qui est le seigneur le plus galant de la cour, vint recevoir M. le maréchal. De cette voûte nous montâmes dans un grand portique, qui est un des côtés du palais. Il est composé de deux carrés de bâtimens en forme de cloître, au milieu desquels il y a un fort grand escalier tout ouvert, et qui occupe toute la largeur d'un des corps de logis qui est au milieu des deux cours. Il reçoit le jour des portiques des deux cloîtres: car il y en a tout autour, tant en bas qu'en haut, de tous les corps du logis. Tout cela étoit aussi plein que le reste de la ville, et partout on jetoit de grands cris sur nos plumes et sur nos rubans, jusque-là même que les femmes qui se trouvoient sur notre passage ne faisoient point de scrupule de les arracher. Nous montâmes ainsi au travers de quelques hallebardiers seulement, car il n'y a pas de régiment des Gardes à la porte, comme en France. Nous entrâmes dans quantité de pièces fort lambrissées, et pleines de tableaux; car on ôte ici en la plupart des endroits toutes les tapisseries des chambres dans l'été. Nous allâmes donc par des galeries et des salons pleins de quantité de statues. Nous arrivâmes enfin dans une grande salle où étoit le Roi. Le défaut que j'eus le loisir de remarquer devant que d'y entrer fut que toutes ces pièces-là sont fort obscures : il y en a même qui n'ont point du tout de fenêtres, ou qui n'en ont qu'une petite, et d'où le jour ne vient que d'en haut, le verre étant

fort rare en Espagne, et la plupart des fenêtres n'ayant point de vîtres.

« Il faut avouer que la manière dont le Roi donne audience en France est la chose du monde la plus pitoyable, au prix de celle dont on reçut M. le maréchal. A chaque pièce que nous passions, il y avoit des gens en haie; et dans la salle il y avoit au milieu deux rangs de bancs couverts de tapisserie, pour empêcher la foule et pour laisser le passage libre, et au bout il y en avoit encore un autre rang en croix; le long de cela étoient tous les gens de qualité, d'un côté et d'autre; mais comme ils sont tous habillés de même et fort simplement, les grands ne paroissoient plus que les autres qu'à cause qu'ils étoient couverts, et il y en avoit environ vingt. Le Roi étoit debout, avec un habit fort simple et fort semblable à ses portraits, sous un dais d'une riche broderie d'or et d'argent. En entrant, nous nous séparâmes la plupart des deux côtés. Lorsque M. le maréchal entra, le Roi mit la main au chapeau. Lorsqu'il approcha de plus près, il ne branla plus; et quand M. le maréchal ôta son chapeau, de temps en temps, et qu'il présenta sa lettre, il demeura toujours immobile, et ne remit la main au chapeau que quand M. le maréchal s'en alla. Un peu auparavant que de partir, il nous fit signe à ceux qu'il avoit mis sur sa liste, et nous allâmes tous saluer le Roi l'un après l'autre comme à l'offrande, M. le maréchal nous nommant tous dans le moment que nous nous baissions. . . . . . .

« A gauche de cette salle il y avoit une porte à jour, où étoient la Reine et les deux Infantes. Au sortir de là nous allâmes dans l'appartement de la Reine, où

nous trouvâmes aussi une foule fort grande; car comme les hommes ne les voient quasi point, beaucoup prirent cette occasion-là pour y entrer. La Reine et les deux Infantes étoient au bout de la salle aussi sous un dais, et sur une estrade couverte d'un grand tapis. La Reine n'a que vingt-quatre ans, et l'Infante environ vingt. Elle est coiffée de la manière dont on la dépeint, et le guard-infante est encore plus grand qu'on ne le figure. Sans hyperbole, la Reine et l'Infante, se touchant de leurs vertugadins, tenoient tout l'espace du dais : si bien que la petite princesse n'étoit que sur le bord de l'estrade. Tout ce que je puis dire de la nôtre, c'est qu'elle est beaucoup plus belle que tous les portraits que l'on en a vus en France : elle a les yeux bleus, pas trop grands, mais fort brillans et fort agréables, et ils paroissoient pleins de joie. Elle a le front grand; et comme sa coiffure le découvre fort, cela lui fait paroître le visage un peu plus long qu'il ne paroîtroit sans doute si elle avoit quelques cheveux abattus. Son nez est assez beau et point trop gros. Elle a la bouche belle et fort vermeille; elle a le teint parfaitement beau; elle est fort blanche; elle a les joues grosses par en bas, et met du rouge, mais pas tant que le reste des dames. Ses cheveux sont d'un blond admirablement beau; mais ceux qu'elle avoit ce jour-là étoient *postijos* (postiches), renoués avec quantité de rubans : elle n'est pas grande, mais elle paroît assez bien faite dans sa taille. M. le maréchal fut quelque temps couvert en parlant à la Reine; mais après qu'il eut satisfait à la dignité du Roi notre maître, il se découvrit; et quand il fut saluer l'Infante, il demeura

toujours découvert tout le temps qu'il lui parla. Le compliment qu'il lui fit a été trouvé fort galant : il lui dit que la lettre de la Reine, son silence et son respect lui témoigneroient mieux quel étoit le sujet de son voyage, que toutes les paroles qu'il lui pourroit dire. Tous ces messieurs m'ont dit ici qu'on avoit voulu voir comme on avoit traité M. du Maine quand il alla demander notre Reine, et qu'on avoit voulu en faire davantage. Nous saluâmes après cela la Reine et les deux Infantes, c'est-à-dire avec une grande révérence, en baisant ou faisant semblant de baiser la robe. Ce que je remarquai de plus extraordinaire fut qu'il y avoit auprès des dames du palais, qui sont toutes ou filles ou veuves (car il n'y a pas une femme mariée qui y loge), quantité d'hommes couverts, qui n'ôtèrent pas même leurs chapeaux quand M. le maréchal entra. Je croyois d'abord qu'ils fussent tous grands; mais on me dit que chaque dame pouvoit dans ces jours solennels donner place à deux galans, qui se pouvoient couvrir devant la Reine même; et la raison qu'ils m'en donnèrent fut qu'on les jugeoit être *tan embevecidos*, si attentifs à voir leurs dames, si enivrés et si étourdis de leurs charmes, qu'ils n'avoient point d'yeux que pour elles, et ne voyoient rien de ce qui se passoit devant eux.

« Au sortir de là, un grand d'Espagne auprès de qui je m'étois rencontré, et à qui j'avois parlé espagnol, m'emmena dans son carrosse au logis destiné pour M. le maréchal, où je suis logé avec la plupart de ceux qui sont venus avec lui. Il y a les plus belles tapisseries du monde, et nous sommes traités aux dépens du Roi. Tous les matins on nous vient

offrir du chocolat, qui est le régal de ce pays-ci.

« Tous les grands sont venus voir M. le maréchal, et nous avons été déjà chez l'amirante de Castille, chez le duc d'Alve, le marquis de Leganez, et le marquis de Liche, fils de don Louis de Haro, qui a la plus belle femme d'Espagne, que nous avons vue le samedi 18.

« Toutes les maisons de ces gens-là sont propres, et pleines de grande quantité de tableaux et de cabinets, et sont bien plus belles par dedans qu'elles ne paroissent par dehors. Le même jour nous fûmes quelques-uns de nous voir dîner la Reine, qui dînoit seule, l'Infante ne dînant jamais avec elle en public. Il y avoit seulement cinq dames, et quelques *duegnas* habillées en blanc. Les menines sont celles qui n'ont point de chapins, comme les menins sont les fils des grands ou des *titulados,* qui servent de pages, et qui ne portent ni manteau ni épée. Elle est servie avec un grand respect; peu de gens y entrent, et il nous fallut une grande faveur pour demeurer auprès de la porte. Quand on lui porte à boire, c'est un des menins qui porte le verre à une des dames, qui se met à genoux aussi bien que le menin; et de l'autre côté il y en a encore un à genoux qui lui donne la serviette. Vis-à-vis d'elle il y en a aussi une, comme la dame d'honneur en France. Le duc d'Aurante, grand d'Espagne, étoit debout, couvert, auprès d'une des *duegnas;* mais quand la Reine se leva, il se découvrit, et se retira auprès de nous.

« Le dimanche 19, nous fûmes avec M. le maréchal entendre la messe du Roi, qui tenoit chapelle. Ce jour-là M. le nonce, l'ambassadeur de l'Empereur et ce-

lui de Pologne y vinrent. Ils attendirent quelque temps dans une antichambre, où peu de temps après le Roi vint pour s'en aller dans sa chapelle. En passant il y eut trois femmes qui se mirent à genoux, et lui présentèrent des mémoriaux; il s'arrêta pour les écouter, et, sans branler non plus qu'une statue, il les prit. M. le nonce le suivoit au milieu de l'ambassadeur de l'Empereur et de M. le maréchal. Il se fut mettre sous une courtine de damas, du côté de l'Evangile; les ambassadeurs de Rome, Empire, France et Pologne étoient assis de l'autre côté, et un peu au-dessous du côté de l'épître; et du même côté du Roi, mais un peu plus bas que les ambassadeurs, s'assirent et se couvrirent aussi bien que les ambassadeurs huit ou dix grands qui s'y trouvèrent. Au jubé de bout étoit la musique, qui fut fort bonne; et au-dessous étoient trois petites niches où étoient la Reine, les deux Infantes, et le petit prince, qui n'a que vingt-trois mois. Le Roi sortit de là en même ordre, sans rien dire à M. le maréchal ni à personne, et nous nous en allâmes de là dîner chez M. l'amirante. Nous y trouvâmes une grande table où la plupart des grands d'Espagne et des titulados s'assirent d'un côté, et nous de l'autre. On compta quatre-vingt-six personnes; et pour les plats, il étoit impossible de les compter: les uns disent cinq, les autres sept et huit cents plats. Au sortir de la table, il y eut musique de voix et d'instrumens, c'est-à-dire de harpes et de guitares. Nous eûmes ensuite la comédie, avec des entremets de farces et de ballets, et de femmes avec des castagnettes. Enfin le régal fut complet, et nous n'en revînmes que le soir.

« Le lundi 20, le secrétaire d'Etat don Fernando Ruiz de Contreras apporta à M. le maréchal les lettres du roi et de la reine d'Espagne, et de l'Infante : si bien que depuis ce jour-là, qui fut hier, nous croyons avoir une reine. Un cordelier en grande réputation de sainteté, qui est toujours dans le palais, étant venu voir M. le maréchal, lui a dit qu'il l'avoit ce matin traitée de majesté, et qu'elle s'étoit mise à rire. Nous devons avoir aujourd'hui l'audience de congé, et on croit qu'il y aura comédie au palais.

« Depuis ma lettre écrite, nous avons été à l'audience de congé, qui n'étoit point dans le même lieu ni en public. Le Roi dit à M. le maréchal qu'il étoit bien aise de l'avoir vu en cette occasion, qu'il avoit toujours ouï parler de lui, et qu'il se pouvoit assurer de son amitié. Je pense même qu'il lui a dit qu'il avoit toujours bien traité les Espagnols. C'est en dire beaucoup pour une statue. Quand le comte de Guiche et le comte de Louvigni ses enfans l'ont salué, il a dit : *Buen moço* (beau garçon).

« Au sortir de là, nous avons été prendre congé de la Reine et de l'Infante. Elle n'étoit pas sous le dais comme l'autre fois, mais contre les fenêtres, afin que toutes les dames fussent de son côté. M. le maréchal a fort pressé l'Infante de parler ; mais à tout ce qu'il lui a pu dire, elle n'a jamais rien répondu, sinon : *Diga a la Reyna, mi segnora y mi tia, que yo estare siempre rendida à sus pies.* (Dites à la Reine, ma dame et ma tante, que je serai toujours soumise à ses pieds.) Il y avoit environ une douzaine de dames, dont il y en a quelques-unes d'assez belles. Le meilleur de tout, et que je vous garde pour la bonne bouche, c'est

la comédie qui se vient de faire au palais à la lueur de six gros flambeaux de cire blanche seulement, qui sont véritablement dans des chandeliers d'argent d'une grandeur prodigieuse. Aux deux côtés de la salle, il y avoit deux niches fermées de jalousies. Dans l'une étoient les petits princes et quelques gens du palais, et dans l'autre, qui étoit vis-à-vis, étoit M. le maréchal. Le long de ces deux côtés étoient seulement deux grands bancs couverts de tapis de Perse. Les dames, environ au nombre de dix ou douze, sont venues s'asseoir sur ces tapis d'un côté et d'autre, le dos appuyé contre le banc. Derrière elles du côté des petits princes, et fort loin au bas devers le lieu où étoient les comédiens, et quasi derrière eux, étoient quelques seigneurs debout, et il n'y avoit qu'un grand de l'autre côté où étoit M. le maréchal; nous autres Français étions aussi debout derrière le banc où étoient appuyées les dames. Le Roi, la Reine et l'Infante sont entrés après une de ces dames, qui portoit un flambeau. En entrant il ôta son chapeau à toutes ces dames, et puis il s'est assis contre un paravent, la Reine à sa main gauche, et l'Infante aussi à la gauche de la Reine. Pendant toute la comédie, hormis une parole qu'il a dite à la Reine, il n'a pas branlé, ni des pieds, ni des mains, ni de la tête; tournant seulement les yeux quelquefois d'un côté et d'autre, et n'ayant personne auprès de lui qu'un nain. Au sortir de la comédie, toutes ces dames se sont levées, et puis après sont parties une à une de chaque côté; et se joignant au milieu comme des chanoines qui quittent leurs chaises quand ils ont fait l'office, elles se sont prises par la main, et ont fait leurs révérences qui du-

rent un demi-quart d'heure, et les unes après les autres sont sorties, pendant que le Roi a été toujours découvert. A la fin il s'est levé, et a fait lui-même une révérence raisonnable à la Reine; la Reine en a fait une à l'Infante; et se prenant aussi, ce me semble, par la main, elles s'en sont allées. Voilà ce que j'ai pu ajouter à ma relation. Le roi d'Espagne vient d'envoyer ce soir à M. le maréchal un cordon de diamans qui est fort beau, que nous estimons vingt mille écus et plus. »

Je reçus encore à Niort une seconde lettre de mon frère, qui m'apprenoit la mort du second prince d'Espagne: ce qui fit craindre au maréchal de Gramont que son voyage n'eût une fin différente de son commencement; mais l'état où étoit ce Roi l'obligea de confirmer sa parole, et d'acheter la paix par l'Infante.

Pendant le séjour que le Roi fit en Provence lorsqu'il étoit à Marseille, le duc d'Orléans, étant à Blois, y mourut (1) en fort peu de jours. Ce prince méritoit d'être regretté, tant pour ses bonnes qualités que pour être fils du roi Henri-le-Grand, dont la mémoire doit être toujours chère aux Français. On peut croire que sa mort fut précieuse devant Dieu; car elle fut précédée par une vie pieuse et chrétienne, accompagnée d'une véritable contrition de ses péchés. Il accompagna ces vertus, à l'exemple du feu Roi son frère, d'une grande fermeté d'ame, et il envisagea la mort sans frayeur ni sans foiblesse. Le repos dont il jouissoit depuis sa retraite n'avoit pas contribué à sa santé; au contraire, il étoit vieilli et changé. Il avoit autrefois été le

(1) *Y mourut:* Le 2 février 1660.

chef de toutes les factions et cabales qui de son temps avoient été faites sous son nom contre le cardinal de Richelieu. Ce ministre avoit pensé périr souvent par ses entreprises; mais le bon naturel de ce prince l'avoit toujours empêché d'en venir à la conclusion, parce qu'il étoit bon, et qu'il ne voulut jamais consentir à répandre le sang de son ennemi, ni faire aucune action de violence. Sa cour autrefois étoit remplie de plusieurs seigneurs du royaume, qui tous vouloient avoir l'honneur d'être à lui, parce qu'il étoit présomptif héritier de la couronne, et que l'abaissement où étoit réduit le feu Roi son frère le relevoit infiniment; mais toute cette gloire étoit passée. Celle qu'il avoit eue pendant la régence, dont j'ai fait de grandes et amples descriptions, l'étoit aussi : il ne lui en restoit que le fâcheux souvenir de la vanité de ses pensées et de l'inutilité de ses actions. Depuis le mauvais succès de ses malheureuses entreprises, il étoit demeuré dans un certain état de disgrâce qui fait compter les hommes au rang des morts avant qu'ils le soient en effet; mais il est à présumer qu'il vit de la vie des justes, et que sa pénitence et les aumônes qu'il faisoit dans sa solitude de Blois lui donnent dans l'éternité une place qui vaut beaucoup plus que toute la grandeur mondaine dont il s'étoit vu environné.

Le Roi et la Reine mêlèrent au regret qu'ils eurent de sa mort le souvenir des choses passées, et il fut cause que leur deuil ne fut pas excessif. Mademoiselle en fut fâchée, car la perte d'un tel père doit toujours être sensible; mais les procès qu'elle avoit eus contre lui, et le peu d'application qu'il avoit eue à la bien marier, diminuèrent un peu sa douleur; et la cons-

tance qu'elle eut à souffrir ce malheur étoit moins un effet de sa vertu que de son indifférence. Madame vit sa perte, et il est à croire qu'elle la sentit beaucoup; mais cette princesse étoit si destinée à n'être comptée pour rien, que ses larmes ne le furent point. Mesdemoiselles d'Orléans, d'Alençon et de Valois, ses autres filles, étoient si lasses d'être à Blois, et leur jeunesse leur faisoit si passionnément désirer d'aller à Paris, qu'elles se consolèrent aisément sans doute de voir finir leur exil, quoique apparemment la mort de ce prince fût le plus grand malheur qui leur pût arriver. Il le crut ainsi lui-même; car dans ces derniers momens, jetant les yeux sur sa famille, il cita en latin, à un père de l'Oratoire qui l'assista à la mort, un passage de l'Ecriture qui en représentoit la désolation.

Environ ce même temps, le prince de Condé revint en France. Il alla trouver le Roi dans cette même province, où il attendoit qu'il fût temps d'aller recevoir l'Infante des mains du roi d'Espagne son père, qui la lui devoit amener. Je n'étois pas alors à la cour: c'est pourquoi je ne puis rien dire de particulier de cette entrevue. Les deux ministres, qui étoient sur la frontière, avoient été long-temps occupés à l'accommodement de ce prince. Celui du Roi vouloit le traiter comme un ennemi qui avoit fait la guerre au Roi, et ne désiroit point que la protection des étrangers lui donnât les avantages qu'il demandoit. Eux, au contraire, le voulurent soutenir jusqu'au bout: don Louis de Haro ne se voulut jamais rendre sur cet article, et enfin la protection du roi d'Espagne lui fut si favorable, qu'avec elle il fit son accommodement de la

manière qu'il le pouvoit souhaiter. Il revint donc glorieusement se jeter aux pieds du Roi, qui, à ce qu'on m'a dit depuis, le reçut avec beaucoup de douceur et de gravité. M. le prince le trouva si grand en toutes choses que, dès le premier moment qu'il put l'approcher, il comprit, à ce qu'il parut, qu'il étoit temps de s'humilier. L'éclat de la jeunesse du Roi, et ce génie de souverain et de maître que Dieu lui avoit donné, qui commençoit à se faire voir par tout ce qui paroissoit extérieurement de lui, persuada au prince de Condé que tout ce qui restoit du règne passé alloit être anéanti; et, devenant sage et modéré par ses propres expériences, il fit voir, par ses sentimens et sa conduite, qu'il avoit pris un autre esprit et de nouvelles résolutions.

Après avoir passé l'hiver à Niort, qui fut incommode par l'excès du froid que nous y souffrîmes, nous partîmes, madame de Navailles et moi avec elle, de cette petite ville aussitôt après Pâques [le 30 mars]. Nous allâmes à Benac, maison du duc de Navailles, qui est située dans l'entrée des Pyrénées. Nous attendîmes en ce lieu le retour de la cour, qui de Provence devoit prendre cette même route pour aller, selon le dessein des deux Rois, sur la frontière conclure la paix.

Benac est située sur une élévation à l'entrée des petites montagnes qui, plus avant, se forment en de très-grandes. Il n'est pas loin de la plaine de Bigorre, et il est à la vue des Pyrénées, dont on voit les cimes couvertes de neige par les fenêtres du château. Il n'est pas tout-à-fait privé des avantages du pays plat; car le Bénageois contigu à la Bigorre est une assez

agréable vallée. De ce lieu on entre dans le profond des montagnes, soit qu'on suive la piste des vallées qui se forment dans ces affreuses montagnes, soit qu'on aille par le grand chemin de Lourdes, qui est une place forte à une lieue de Benac. Elle semble être placée du côté de la France, pour en défendre l'entrée et la sortie aux Espagnols, s'ils avoient l'audace d'y vouloir entrer de leur côté. Le duc de Navailles a beaucoup de bien en cette province : il est seigneur du Lavedan, qui contient sept vallées qui se forment dans le fond, et sont remplies de plusieurs châteaux et de bourgs. Il me fut facile, en allant visiter leurs terres, de contenter la curiosité que j'avois eue de voir ces pays que la nature a formés en ce lieu différens des autres. Je m'étois toujours imaginé que les Pyrénées étoient des montagnes désertes et incultes, où nulle beauté ne se pouvoit rencontrer que celle qu'une affreuse solitude, jointe à leur prodigieuse hauteur, pouvoit leur donner; mais je fus étonnée de voir l'agréable et l'horrible y faire un mélange admirable de toutes les différentes beautés de la nature. Il se forme d'espace en espace, dans ces hautes et monstrueuses montagnes, de très-belles vallées. Si elles n'ont pas une assez vaste étendue pour donner aux yeux le plaisir d'une vue lointaine, elles ont du moins cet avantage que la vue en est bornée par mille objets différens qui sont agréables à voir. Outre la beauté des prés, on y voit des blés, des vignes, des lins, et de toutes les choses nécessaires à la vie. D'un côté on voit une montagne dont la hauteur est voisine du ciel, couverte de neige par en haut, ayant des nuées qui se forment à la moitié de la montagne; et

de l'autre on en voit de moins hautes, qui sont labourées et plantées de la même manière que le sont les collines d'autour de Paris; d'autres qui, portant sur leur front la même hauteur, sont jusqu'à la moitié aussi remplies de verdure et de pâturage, de bêtes et de bons blés, que les autres qui sont plus basses. Il y en a aussi parmi celles-là d'incultes, et qui pour tout ornement n'ont que des rochers affreux, qui donnent, par une certaine horreur qu'ils inspirent dans l'esprit, une admiration bien forte de la puissance de celui qui est le créateur de toutes choses. De ces montagnes, et particulièrement des plus désertes, sortent plusieurs torrents qui, tombant du haut de ces rochers, coulent le long de ces pierres noires dont les rochers sont formés, et font des cascades admirables: le bruit en est agréable et tout ensemble étonnant. Il y a dans toutes ces vallées de beaux villages et de grands bourgs fort peuplés. Les églises y sont bien servies: il y a plusieurs prêtres. Le peuple y est néanmoins méchant, car la rusticité du climat les rend cruels: mais ils ne laissent pas d'être dévots à leur mode, et sur tous les chemins l'on rencontre plusieurs chapelles et des images de Notre-Dame. Leur langage est un espagnol corrompu, qu'il est difficile de pouvoir entendre. Les paysans sont tous grands, de bonne mine, et bien habillés. Ils alloient autrefois armés de pistolets et de poignards; mais alors M. de Tarbe, leur évêque, leur avoit défendu d'en porter, à cause que souvent ils se tuoient les uns les autres, et se donnoient entre eux de petites batailles.

Dans ce voyage que nous fîmes pour visiter les beautés de ce pays, nous allâmes dîner à Joncala,

beau bourg qui dépend de la vicomté du Lavedan: nous y mangeâmes de bonne viande, mais particulièrement du beurre le plus excellent du monde. Leurs maisons sont belles. Ils ont de la pierre qui paroît tenir de la nature du marbre; ils disent que c'en est, mais qu'il est brute. Quoi qu'il en soit, elle est belle, et fait leurs maisons fort propres, qui sont en dedans accommodées de bois et couvertes d'ardoises; car ces montagnes désertes sont pleines de mines d'ardoise, et on la tire de ces rochers noirs qui les rendent si affreuses. De Joncala nous allâmes coucher à Bossein, qui est un vieux château appartenant au duc de Navailles, bâti sur le sommet d'une demi montagne. Je pense que c'étoit autrefois l'habitation secrète d'Urgande la déconnue. C'est un roc qui est des plus inaccessibles; il forme en haut une terrasse carrée et grande, qui sert de cour à ce château, dont on découvre une plaine des plus belles et des plus fertiles de cette contrée: elle a plus d'une demi-lieue de large et plus d'une lieue de long. Le Gave passe au milieu de la plaine, qui, sortant du profond des montagnes, court avec une grande rapidité au milieu de cette belle vallée. Elle est environnée des plus hautes montagnes qui sont en cet endroit. Il y en a une qui, pour être fort droite et fort haute depuis le bas jusqu'en haut, est un peu séparée des autres: elle s'appelle le Pic de Midi. Celle-là n'est pas plus loin des fenêtres du château que le Pont-Neuf l'est du Louvre. De cette même vue on découvre six grands bourgs qui sont au bas, ou sur les premières hauteurs de ces montagnes. Dans l'un de ces bourgs il y a une abbaye d'importance et d'un grand revenu, bien

bâtie, dont les religieux sont d'une vie exemplaire; elle s'appelle Saint-Seurin. Le Gave qui arrose les prés de cette plaine les rend beaux : il y a partout des vergers bien plantés, dont les fruits, à ce qu'on nous dit, sont excellens. L'entrée de cette vallée se pourroit fermer par une chaîne de fer, comme l'étoit autrefois la célèbre Vega de Grenade; car on y entre par des endroits de la montagne qui sont assez étroits. D'entre ces montagnes il y a aussi trois entrées ou trois chemins qui vont en Espagne, et qui se pourroient aisément fermer[1] : il n'y a pas plus de quatre lieues de pays pour aller de là dans l'Arragon.

Après avoir satisfait notre curiosité sur la beauté des Pyrénées, nous partîmes de Benac le 2 de mai pour aller à Bayonne, où la cour étoit déjà arrivée. Nous passâmes par Pau, que j'avois assez envie de voir; et le respect que j'ai pour la mémoire de Henri-le-Grand me fit visiter le château avec soin, et particulièrement la chambre où il est né.

Nous arrivâmes à Bayonne le 5 mai. La Reine eut la bonté de nous y voir avec quelque joie. Ce ne fut pas sans faire de grandes admirations de ce que j'étois enfin arrivée dans un pays si éloigné du mien, et sur le triomphe que j'avois remporté sur ma paresse. La cour n'y tarda guère : elle en partit aussitôt après pour aller à Saint-Jean-de-Luz. Nous y arrivâmes le 8 mai.

On ne parloit alors que de la beauté du lieu destiné pour l'entrevue des deux Rois, appelé le lieu de la conférence. Dès l'année précédente, le cardinal et don Louis de Haro y avoient conféré sur la paix, et les articles y avoient été disputés et arrêtés par eux. Dès ce temps-là on avoit fait dans cette petite île un

bâtiment fort beau et deux galeries égales, dont l'une avoit l'issue vers la France et l'autre vers l'Espagne; elles aboutissoient chacune de leur côté à un grand cabinet qui avoit servi aux deux ministres. Mais alors ce lieu étoit destiné pour recevoir les deux plus grands rois de l'Europe. On l'avoit augmenté et embelli, et il attiroit la curiosité des deux nations. Monsieur et Mademoiselle y furent pour le voir [17 mai]. J'eus l'honneur de les y suivre, et véritablement ce bâtiment étoit la plus agréable chose du monde.

Le roi d'Espagne étoit alors arrivé à Saint-Sébastien. Tous les Français alloient le voir dîner; ils disoient tous que la cour de ce Roi étoit solitaire, mais que l'Infante étoit belle. Le Roi questionnoit curieusement ceux qui en venoient, et les demandes de la Reine ne tarissoient point sur ce sujet.

Ceux qui de ce lieu venoient à Saint-Jean-de-Luz voir la cour étoient bien reçus, et de même les Français étoient bien traités chez eux; mais comme leur nombre étoit plus grand et leur impétuosité plus excessive, il y eut des jours que le roi d'Espagne, dont les grands n'osoient s'approcher pendant qu'il dînoit, se vit presque étouffé par eux, et sa table prête à être renversée. Cependant le mariage du Roi s'avançoit, et malgré les faux prophètes qui l'avoient menacé, et qui avoient prédit qu'il ne se feroit pas, il paroissoit se devoir accomplir dans peu de jours. Le Roi y envoyoit souvent savoir des nouvelles de l'Infante. Elle répondoit toujours peu de paroles aux complimens du Roi, et mandoit à la Reine sa tante des choses fort tendres.

Les Rois cependant s'occupoient à régler les confins

de leurs royaumes; sur quoi il y eut quelque différend, à cause de certains lieux qui jusque là ne l'avoient pas été.

L'évêque de Fréjus (1) m'a conté qu'allant trouver le roi d'Espagne à Saint-Sébastien, pour être, de la part du Roi, le témoin du mariage, il porta une lettre du Roi à l'Infante, écrite comme si elle eût été déjà accordée. Il ne trouva pas les choses en cet état, et le roi d'Espagne différa de le faire jusqu'à ce que certains différends fussent terminés, qui n'avoient pas été assez décidés dans le traité de paix. Cela fut cause que l'évêque de Fréjus n'osa présenter sa lettre à celle à qui elle étoit écrite. Il dit au roi d'Espagne qu'il l'avoit, et qu'il souhaitoit passionnément de la donner à l'Infante. Ce prince lui répondit qu'il la gardât, et qu'il n'étoit pas encore temps; mais l'évêque voulant au moins la faire voir à l'Infante afin de lui faire apercevoir l'impatience du Roi, il la porta cachée dans sa main le jour qu'il eut audience d'elle; et lui faisant des complimens de la part du Roi et de la Reine sa tante, il lui dit: *Pero, senora, tengo de dezirle un secretó* (Mais, madame, j'ai à vous dire un secret). A ce mot de *secreto*, elle jeta les yeux finement autour d'elle, pour voir si sa *camarera mayor* et ses *duenas* (2) l'écoutoient, et laissa parler l'évêque de Fréjus. Il continua son discours, et lui dit, en lui laissant voir la lettre: *Qu'el Rey su senor, imaginando ser mas dichoso de lo que era, le avia escrito esta carta; pero qu'el Rey su padre le avia mandado de ne presentarsela* (Que le Roi son maître,

(1) Italien, créature du cardinal Mazarin. Il savoit la langue espagnole. — (2) Sa dame d'honneur et ses femmes.

croyant être plus heureux qu'il n'étoit, lui avoit écrit cette lettre; mais que le Roi son père lui avoit commandé de ne la lui pas présenter). Elle lui répondit à demi bas : *Yo na puedo recivirla sin licentia del Rey mi padre; pero à me dicho que presto se acabara todo* (Je ne puis la recevoir sans la permission du Roi mon père; mais il m'a dit que toutes choses s'acheveront promptement). Quand on la pressoit de répondre quelque chose pour le Roi, elle disoit: *Lo que digo por la Reina mi tia, se puede entender por el Rey* (Ce que je dis pour la Reine ma tante se peut entendre pour le Roi). Le comte de Saint-Aignan, deux jours avant qu'elle partît pour se venir marier à Fontarabie, l'ayant été visiter de la part du Roi et de la Reine, elle lui dit de son mouvement, après avoir fait son compliment à la Reine sa tante : *Y al Rey tambien* (Et au Roi aussi).

Ce même évêque de Fréjus avoit été déjà envoyé d'Avignon vers le roi d'Espagne, et avoit porté à l'Infante la lettre par laquelle la Reine eut la joie de donner la première fois le nom de fille à l'Infante sa nièce. J'ai trouvé depuis cette même lettre dans les papiers de la jeune Reine; et m'étant tombée dans les mains, j'ai voulu l'écrire et la mettre ici, me semblant qu'elle doit être précieuse à ceux qui révéreront la mémoire de cette grande princesse qui l'a écrite, et qui prendront quelque part à la joie qu'elle eut alors. Je l'ai copiée sur l'original. Elle étoit telle :

« Senora, Hija y Sobrina mia,

« Bien creera facilmente Vuestra Magestad con quanto gusto y satisfaction la escribo, llamandola

con el nombre que deseado darle toda mi vida, lo que Dios por su infinita bondad me a concedido : y a no me queda mas que dessear sino de ver llegar el dichoso dia que yo tan he desseado, y desseo, y de poder desir à Vuestra Magestad de otra manera que pór escrito el amor mui tierno con que la quiero y quere, toda mi vida. No dire mas por esta carta : remitome a lo que el obispo de Frejus dira à Vuestra Magestad de mi parte, y de la de otra persona que no quiero nombrar. Suplico à Nuestro Senor que me la guarde hija mia como desseo, que no sera poço.

« Buena madre y tia de Vuestra Magestad,

« ANNA.

« En Avignon, a 24 de marso 1660. »

En voici la traduction :

« MADAME, MA FILLE ET MA NIÈCE,

« Votre Majesté croira facilement quelle est la satisfaction et la joie avec laquelle je lui écris, en lui donnant ce nom que j'ai désiré de lui donner toute ma vie. Dieu, par sa bonté infinie, m'a accordé cette grâce : il ne me reste plus rien à souhaiter, si ce n'est de voir arriver cet heureux jour que j'ai tant souhaité et que je souhaite, où je pourrai dire à Votre Majesté, d'une autre manière que par écrit, combien j'ai d'amour et de tendresse pour elle. Je ne lui en dirai pas davantage : je me remets à ce que l'évêque de Fréjus dira à Votre Majesté de ma part, et de celle d'une autre personne que je ne veux pas nommer. Je prie Notre Seigneur, ma chère nièce,

qu'il vous garde pour moi comme je le désire : ce ne sera pas peu.

« ANNE,

« Bonne mère et tante de Votre Majesté. »

« A Avignon, le 24 mars 1660. »

On reçut alors [le 19 mai] à Saint-Jean-de-Luz une nouvelle agréable au Roi et à la Reine, qui fut le rétablissement du roi d'Angleterre dans son royaume. Monck l'avoit bien servi, et avoit fait revenir à lui le parlement et l'armée. Il y avoit long-temps que ces peuples, détestant la tyrannie, soupiroient après la légitime domination de leur Roi : si bien que le parlement députa vers ce prince, qui étoit alors en Flandre, pour lui mander de passer en son pays, et lui dire qu'ils vouloient à l'avenir, par leur repentir et leur fidélité, réparer leur révolte criminelle.

Ce même jour le Roi alla visiter le lieu de la conférence qui continuoit toujours, entre le cardinal et don Louis de Haro, pour achever de régler les confins des deux royaumes. Il voulut aller voir lui-même où il faudroit placer ses troupes le jour de l'entrevue de la Reine et de l'Infante quand elle seroit reine, et où il prétendoit aussi la voir. Plusieurs grands d'Espagne, et particulièrement le marquis de Liche, fils de don Louis de Haro, se trouvèrent en ce lieu, qui admirèrent le Roi, et qui témoignèrent leur satisfaction par les excessives louanges qu'ils lui donnèrent.

Il y eut de grands retardemens du côté des Espagnols, sur certains villages qu'ils demandoient sur la France. Ces chicaneries donnèrent du dégoût aux

deux Rois, et les deux cours se chagrinoient : on murmuroit déjà de part et d'autre, et on se disoit à l'oreille, à Saint-Jean-de-Luz, que le mariage pourroit se rompre. Mais il paroissoit néanmoins, par ce qui étoit arrivé à Lyon, que Dieu l'avoit ordonné; et il étoit en effet arrêté par les ordres divins que nous aurions pour reine cette grande princesse. Enfin les négociations des ministres eurent une fin honorable pour le Roi; car le cardinal Mazarin ayant tenu bon, le roi d'Espagne lui manda qu'il le prenoit pour son arbitre, et qu'il le prioit d'ordonner de cette dispute selon qu'il le jugeroit juste. Le Tellier vint apporter cette nouvelle au Roi et à la Reine le jour de la fête du Saint-Sacrement, que Leurs Majestés étoient à la grand'messe à la paroisse de Saint-Jean-de-Luz. Elle donna de la joie à toute la cour, car chacun souhaitoit de retourner à Paris; et comme ce qui étoit en dispute n'étoit pas de grande conséquence, on estima *le ministre* d'avoir trouvé le moyen de relâcher avec honneur quelque petite portion de ce que le roi d'Espagne prétendoit. Il se fit sur ce sujet une conférence entre les ministres et quelques voyages de négociateurs subalternes, et toutes choses s'accommodèrent. Les partages étant faits assez à l'avantage du Roi, une autre entrevue des deux premiers ministres régla tout le reste; le jour fut pris pour les noces, et les entrevues du roi d'Espagne, de la Reine et de l'Infante, avec celle des deux Rois, furent toutes arrêtées.

Le mercredi 2 juin, le roi d'Espagne quitta Saint-Sébastien, et vint à Fontarabie pour pouvoir faire le mariage, qui devoit se célébrer le lendemain 3 juin. Don Louis de Haro, ministre d'Espagne, devoit épou-

ser l'Infante au nom du Roi, et l'évêque de Fréjus fut nommé pour en être témoin de la part du Roi. Je voulus aller voir cette cérémonie et la cour d'Espagne. Je ne fus pas seule qui eus cette curiosité : beaucoup d'autres personnes, tant hommes que femmes, y furent aussi. Mademoiselle y voulut aller *incognito*, ou ce qu'on appelle en espagnol *deenboço* (cachée). Elle m'avoit fait l'honneur de me vouloir mener avec elle ; mais, pour m'être engagée avec d'autres personnes, je n'y pus aller, et je la rejoignis à Fontarabie. Comme nous arrivâmes sur le bord d'Andaye, nous trouvâmes des barques que le roi d'Espagne, qui savoit que les dames y devoient aller, y avoit envoyées. Ces barques étoient par dehors couvertes d'étoffes éclatantes, et par dedans tapissées de damas cramoisi, avec des molets d'or et d'argent, et des rideaux de même étoffe. Il y avoit dans ces barques des bancs et des siéges richement accommodés. Des carrosses du roi d'Espagne nous attendoient sur l'autre bord de la rivière, au pied des murailles de Fontarabie, où nous étant mises, nous fûmes conduites chez Pimentel, qui étoit de la connoissance des personnes avec qui j'étois (1). On nous apporta aussitôt du chocolat et des biscuits, le grand régal d'Espagne. Cette maison étoit dans la place, et pendant ce petit repas je m'occupai à regarder tout ce qui se put présenter à mes yeux : je suis curieuse, et j'aime à remarquer ce que je ne connois point encore. Je vis premièrement une grande quantité de livrées du Roi ; et celles des grands étoient aussi assez raisonnables, mais sans or : ce qui ne les embellissoit pas. Nous vî-

(1) J'étois avec mesdames Colbert et de Lyonne.

mes passer quelques grands qui, outre leurs estaffiers de leurs livrées, avoient aussi des pages du Roi qui les suivoient. On nous dit que plusieurs en avoient, que le Roi leur entretenoit, les uns plus, les autres moins, selon leurs grades ou dignités. De là nous fûmes conduits à l'église, où nous trouvâmes des gardes rangés en haie, sans occupation : car il n'y avoit pas assez de courtisans à cette cour pour former la presse, et ceux qui y devoient être étoient en petit nombre; mais il faut remarquer aussi qu'ils sont défrayés par le Roi, et qu'aucun ne suit sa personne dans les voyages que par ses ordres. Cette coutume prive sa cour d'éclat et de bruit, mais en soi elle a de la grandeur. Jamais en France je n'ai été à la moindre cérémonie avec tant de facilité. A dire le vrai, je fus étonnée de voir en ce lieu, et dans une si célèbre journée, une si grande solitude. Nous nous mîmes dans le chœur, à côté des degrés du grand autel, d'où nous voyions la courtine du Roi, c'est-à-dire le lieu où il se met pour entendre la messe, qui est comme un lit où il y a des rideaux tout autour; celui de devant ses yeux est tiré, afin qu'il puisse entendre la messe, et d'ordinaire on ne le voit point. Cette courtine étoit à main droite dans le chœur, qui étoit couvert par terre de grands tapis de Turquie. A côté de la courtine il y avoit un grand banc couvert aussi de tapis, qui étoit placé depuis le coin de la courtine jusque plus bas, et de là formoit un carré pour les grands d'Espagne. Mademoiselle arriva un peu après nous, qui se mit parmi les autres; mais comme on savoit qu'elle y devoit venir, quelques-uns, et même des prêtres qui étoient là attendant à faire l'office, me demandèrent

où elle étoit. Ces prêtres s'occupèrent à m'entretenir. Je leur parlai espagnol : ils y répondirent, et même j'ose dire qu'ils me parlèrent en des termes un peu trop galans pour des prêtres ; mais l'air corrompu du pays le veut ainsi. Au bout d'une demi-heure ou trois quarts-d'heure, le roi d'Espagne arriva avec l'Infante, qu'il menoit à sa main gauche. Ils n'étoient pas suivis d'un grand nombre de personnes ni avec appareil ; car le roi d'Espagne a peu de gardes, et le bruit des tambours et des trompettes ne l'accompagne pas comme le nôtre. Ils se placèrent tous deux dans cette courtine, et l'Infante se mit à la gauche du Roi son père. Dès le premier moment que je vis cette princesse, elle me parut belle, et le roi d'Espagne me parut avoir la physionomie d'un homme plein de bonté. Le rideau de cette courtine, du côté où nous étions, demeura ouvert, et on crut que ce fut pour favoriser Mademoiselle, que ce Roi regarda souvent. Les grands se mirent sur ce banc, qui étoit préparé pour eux. Don Louis le premier touchoit le rideau de la courtine, puis le duc de Medina de las Torres, le marquis de Mondejar, le marquis de Liche, et les autres. La messe se commença aussitôt, qui fut dite basse, sans nulle cérémonie, par l'évêque de Pampelune. Nous remarquâmes même que les ornemens en étoient vilains. Sans compter un grand nombre de Français qui remplissoient toute l'église, nos grands seigneurs qui avoient passé dans le haut du chœur occupoient des degrés qui montoient au grand autel, à côté duquel étoient assis l'évêque de Fréjus et celui de Comminges, de la maison de Choiseul. Nous autres dames étions à l'autre côté de la courtine, vis-à-vis

du Roi et de l'Infante, à genoux sur les tapis qui étoient à terre. La messe étant dite, l'évêque de Pampelune, revêtu de ses habits pontificaux, s'approcha du lieu où étoit le Roi et l'Infante. Don Louis et l'évêque de Fréjus s'en approchèrent aussi; et l'Infante s'étant un peu avancée, alors on lut la procuration du Roi notre maître, et ensuite l'évêque les maria. Quand il fallut qu'elle dît ce *oüi* si considérable pour tous, et si notable pour des personnes de cette naissance, elle fit une grande révérence au Roi son père, puis le prononça modestement. La seconde fois elle le dit un peu plus haut; et la cérémonie étant tout-à-fait achevée, elle se mit à genoux devant le Roi son père, qui, en l'embrassant tendrement, la releva ayant les larmes aux yeux: et cela nous les y fit venir aussi.

L'Infante Reine étoit petite, mais bien faite; elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puisse avoir, et toute sa personne de même. Ses yeux bleus nous parurent beaux: ils nous charmèrent par leur douceur et leur brillant. Nous célébrâmes la beauté de sa bouche et de ses lèvres, un peu grosses et vermeilles. Le tour de son visage étoit long; mais étant rond par en bas, il nous plut; et ses joues un peu grosses, mais belles, eurent leur part de nos louanges. Ses cheveux étoient d'un blond argenté qui convenoit entièrement aux belles couleurs de son visage. A dire le vrai, avec une taille plus grande et de plus belles dents, elle méritoit d'être mise au rang des plus belles personnes de l'Europe, et je trouvai qu'elle ressembloit beaucoup au portrait que mon frère nous en avoit déjà fait. Sa gorge nous parut bien faite et assez grasse, mais son habit étoit

horrible. La coutume ni la mode ne nous fascinoit point les yeux; et pour moi, soit en France, soit ailleurs, il me semble que je discerne aisément ce qui est mal ou bien. Comme je trouvois alors les habits des Français ridicules avec les larges canons qu'ils portoient aux jambes, et que je trouvois à redire à leurs petits pourpoints qui ne leur couvroient ni le corps ni l'estomac; de même l'habit et la coiffure des femmes d'Espagne me fit de la peine à voir. Leur corps n'étoit point vêtu de rien qui fût ferme, et leur gorgette étoit ouverte par derrière. Hormis l'Infante, je ne vis de toutes celles qui la suivirent aucune femme qui ne fût noire et maigre. Leurs épaules, par conséquent, me firent mal au cœur à les voir ainsi découvertes. Leurs petites manches étoient tailladées et de mauvais air. Elles avoient peu de linge, et leurs dentelles nous parurent laides; leurs manches pendantes étoient sans grâce, et leur guard-Infante étoit une machine à demi ronde et monstrueuse, car il sembloit que c'étoient plusieurs cercles de tonneau cousus en dedans de leurs jupes, hormis que les cercles sont ronds, et que leur guard-Infante étoit aplati un peu par devant et par derrière, et s'élargissoit par les côtés. Quand elles marchoient, cette machine se haussoit et se baissoit, et faisoit enfin une fort laide figure.

Leur plus belle coiffure étoit large, avec de faux cheveux; et leur front, trop découvert et sans *frisure*, n'avoit point d'agrément. Quelques autres avoient leurs cheveux noués par derrière, et leurs tresses attachées par-ci par-là avec des rubans, qui sont laids en Espagne. Encore cette manière de se coiffer, comme elle étoit plus simple et plus naturelle, étoit

aussi plus agréable. L'Infante Reine étoit coiffée en large le jour de son mariage. Son habit étoit blanc, et d'une assez laide étoffe en broderie de talc : car l'argent étoit défendu en Espagne. Elle avoit des pierreries enchâssées dans beaucoup d'or. Ses beaux cheveux étoient cachés sous une manière de bonnet blanc autour de sa tête, qui étoit plus propre à la défigurer qu'à lui donner de l'ornement; mais malgré son habit nous aperçûmes sa beauté : c'étoit une marque infaillible de sa grandeur.

De là nous allâmes la voir dîner, avec un désir fort empressé de la voir de près. Quand elle sortit de sa chambre pour venir dans celle où son couvert étoit mis, on nous convia de nous approcher d'elle et de lui aller baiser la main. La duchesse d'Uzès, qui étoit de notre troupe, y fut la première; puis madame de Lyonne, puis moi, selon que le hasard m'avoit fait rencontrer auprès d'elle; les autres ensuite y furent de même. Elle se mit ensuite à table, et fut servie par ses dames et par ses menins. Comme en la saluant je lui avois parlé espagnol, elle s'arrêta à moi, et me fit l'honneur de me répondre à toutes les questions que je lui fis. Ses propres cheveux ne se voyoient point : elle en avoit de faux qu'ils appellent *monos*, c'est-à-dire *faux cheveux*. Je lui demandai à voir les siens; elle me les montra, et j'eus sujet d'être satisfaite de leur beauté. Quand elle fut à table, elle me commanda de m'approcher et de l'entretenir. Je passai derrière sa chaise; et comme toutes ses dames, par respect, n'approchoient point d'elle, je lui dis que puisqu'elle étoit notre Reine, elle devoit s'accoutumer à souffrir nos importunités. Mademoiselle,

dans ce temps-là, étoit allée voir dîner le roi d'Espagne ; elle revint alors : et s'étant appuyée sur moi, je fus leur truchement. Notre nouvelle Reine sachant que c'étoit elle, qui ne vouloit pas être connue, lui fit quelques souris, et répondit toujours agréablement à tout ce qui se disoit de notre côté. Cette princesse étant sortie de table, elle s'approcha de Mademoiselle, et lui dit, en faisant mine de l'embrasser : *Un abraçito le quiero dar a escondida* (Je vous veux embrasser en secret). Elle la fit entrer dans sa chambre, où il y avoit deux carreaux ; elle lui en fit donner un, et la traita de *vos*, comme étant reine, faisant néanmoins toujours semblant qu'elle ne la connoissoit pas. Elle suivit en cela l'ordre du Roi son père, qui lui manda d'en user ainsi ; car étant rentré dans sa chambre entre ce moment et celui auquel elle fit entrer cette princesse, elle avoit envoyé savoir de lui comment elle la traiteroit. Si Mademoiselle eût pu alors se souvenir des désirs ardens qu'elle avoit eus pour la couronne de France, elle auroit dû sentir quelque amertume ; mais son esprit n'étant pas habitué aux réflexions, et le temps, qui efface toutes choses, ayant eu le pouvoir de changer ses sentimens, elle revint contente de Fontarabie. Pour nous, nous crûmes, ayant vu l'Infante Reine, que nous devions rendre grâces à Dieu de nous l'avoir donnée. Elle ressembloit à la Reine sa tante, mais ses couleurs étoient différentes. La cour d'Espagne paroît déserte, au prix de cette nombreuse quantité de gens de qualité qui offusquent celle du Roi et qui la remplissent. Ce que j'en vis néanmoins, qui fut peu, me parut avoir de la magnificence. Les grands n'avoient pas

des habits si brodés que les Français; mais sur leurs étoffes simples et unies ils avoient tous de belles pierreries qui les distinguoient du commun, et les faisoient paroître de bonne mine. Leurs habits avoient de la grâce, hormis que leurs chausses étoient trop étroites, comme celles des Français étoient alors difformes par leur largeur.

Après que nous eûmes vu marier la nouvelle Reine, et après que nous lui eûmes fait notre cour, Pimentel nous donna un bon dîné. D'autres furent traités par don Louis; et après que nos troupes françaises eurent été fort bien nourries, nous nous en revînmes tous à Saint-Jean-de-Luz dire à la Reine que nous avions trouvé la Reine sa nièce digne de ses désirs. Nous lui en fîmes le portrait, et notre narration augmenta l'impatience qu'elle avoit de la voir.

Le lendemain la Reine devoit aller satisfaire son désir, suivie seulement de sa dame d'honneur, selon qu'il avoit été résolu entre le Roi et elle, et le Roi son frère et la Reine sa nièce, afin de pouvoir jouir plus en repos du plaisir de se revoir encore une fois en leur vie. Monsieur seulement devoit aller avec elle, dont le rang ne les pouvoit embarrasser, et dont la personne leur étoit chère. Le Roi devoit se montrer à cheval à l'Infante Reine, par les fenêtres de la salle où elle seroit avec la Reine; mais son impatience changea ce premier dessein.

Le 4 juin, la Reine alla donc voir le Roi son frère et la Reine sa nièce pour la première fois; elle ne fut accompagnée que de mesdames les comtesses de Flex et de Noailles (1): encore cette dernière eut de la peine

(1) Dame d'honneur et dame d'atour.

pour en être. Les deux Rois ne se devoient voir qu'une fois en cérémonie, qui devoit être le jour qu'ils jureroient solennellement la paix; mais, ainsi que je viens de le dire, ce projet ne fut point suivi, parce que, selon la raison, le Roi voulut voir l'Infante Reine de plus près; et voici comment la chose se fit.

La Reine arriva à la conférence avant le roi d'Espagne son frère, à cause qu'il avoit été retenu à Fontarabie par la visite du duc de Créqui, qui fut de la part du Roi porter à notre jeune Reine, non les pierreries de la couronne, mais celles que le Roi lui donnoit pour son présent de noces, qui fut fort beau. Le roi d'Espagne étant arrivé, la Reine et lui s'embrassèrent, le Roi son frère plus gravement que la Reine: car elle voulut le baiser; mais il retira sa tête de si loin que jamais elle ne put l'attraper. La Reine sa nièce se jeta à genoux devant elle, et fut longtemps à lui demander la main: ce qu'elle n'obtint pas; mais au lieu de la main, la Reine l'embrassa aussi tendrement qu'on le peut juger par les ardens désirs de son cœur pour la jouissance de ce bien qu'elle possédoit alors. Ensuite Monsieur s'approcha du roi d'Espagne, et lui fit son compliment. Ce Roi lui dit qu'il étoit ravi de voir Son Altesse; et ils se firent aussi des complimens, la jeune Reine et lui. Le cardinal fut reçu du roi d'Espagne avec beaucoup de louanges sur sa personne, sur l'estime qu'il en avoit toujours faite, et sur ses belles qualités; puis il conclut par lui dire que l'Europe enfin lui devoit la paix.

Don Louis apporta une chaise au Roi son maître; et madame la comtesse de Flex, dame d'honneur de

la Reine, en même temps en apporta une à cette princesse. Tous deux s'assirent environ sur la ligne qui, dans la salle de la conférence, séparoit les deux royaumes. La *camarera major* (la dame d'honneur), du côté d'Espagne, apporta un carreau à la jeune Reine sa maîtresse. La Reine lui en fit apporter deux, et elle s'assit auprès du Roi son père. Monsieur se mit sur un siége pliant auprès de la Reine sa mère. Leur conversation fut bonne, tendre et empressée du côté de la Reine, mais trop grave du côté du Roi son frère, et à son retour elle nous parut plus contente de ses bonnes intentions sur l'amitié que de son extérieur. Etant ensemble, ils parlèrent de la guerre; et la Reine faisant des lamentations sur sa durée, il lui dit, avec un grand hélas : *Ay, senora, es el diablo que lo a hecho* (Hélas! madame, c'est le diable qui l'a faite). Il lui dit en une autre occasion : *Agora, presto tendremos niettos* (A cette heure nous aurons bientôt des petits enfans); et la Reine lui répondit : *Que assi lo esperava; pero que le pedia licentia, para dessear un hijo por el Rey, primero que una nouia por el principe su sobrino* (Je l'espère ainsi; mais je vous demande la permission de souhaiter un fils pour le Roi, plutôt qu'une femme pour le prince mon neveu). Ils parlèrent enfin de toutes les choses qui peuvent venir dans l'esprit d'un frère et d'une sœur, qu'il y avoit quarante-cinq ans qui ne s'étoient vus. La Reine lui dit encore, sur le chapitre de la guerre : *Yo creo que me perdonara Vuestra Magèstad de aver sido tan buena Francesa: yo lo devia al Rey mi hijo, y a la Francia* (Je crois que Votre Majesté me pardonnera d'avoir été si bonne Française : je le

devois au Roi mon fils et à la France). *Bien lo estimo en Vuestra Magestad*, lui répondit le roi d'Espagne; *tambien lo a hecho la Reina mi muger, que siendo Francesa, notenia en el alma sino los interesses des mi reinos, y el desseo de contentarme* (Je vous en estime. La Reine ma femme en a fait autant; car étant Française, elle n'avoit dans l'ame que l'intérêt de mes royaumes, et le désir de me contenter). Ce grand Roi conta à la Reine sa sœur l'amour qu'il avoit pour la Reine sa femme; il lui dit qu'elle avoit de la beauté, qu'elle étoit bonne, et qu'il avoit un grand désir de la revoir. Il n'oublia pas aussi de célébrer les belles qualités de la défunte Reine sa première femme, fille de France (1), dont la mémoire étoit en vénération dans tous ses Etats. Le cardinal Mazarin, qui s'étoit amusé à parler à don Louis, interrompant leur conversation, s'approcha de Leurs Majestés, et leur dit qu'il y avoit un inconnu qui étoit à la porte, qui demandoit qu'on lui ouvrît. La Reine, avec le consentement du Roi son frère, lui ordonna de laisser voir cet étranger. Lui et don Louis laissant la porte demi ouverte donnèrent moyen au Roi de voir l'Infante Reine; mais parce qu'il falloit aussi qu'elle le vît, ils prirent soin de ne le guère cacher. Ils n'eurent pas grand' peine de trouver les moyens de le montrer à celle qui le regardoit avec des yeux tout-à-fait intéressés à sa bonne mine, parce que sa belle taille le faisoit surpasser les deux ministres de toute la tête. La Reine rougit en voyant paroître le Roi son fils, et la jeune Reine encore plus en le considérant attenti-

(1) Madame Elisabeth de France.

vement. Le roi d'Espagne le regarda aussi, et sourit, en disant à la Reine sa sœur qu'il avoit un *lindo hierno* (un beau gendre). La Reine aussitôt lui dit en espagnol qu'elle souhaiteroit de demander à la Reine ce qu'il lui sembloit de cet inconnu; sur quoi le Roi son frère lui répondit *que no era tiempo de desir lo* (il n'est pas temps de le dire). Et quand le pourra-t-elle dire? lui dit la Reine en espagnol. *Quando aura passado a quella puerta* (Quand elle aura passé cette porte), lui répondit le Roi son frère. Monsieur dit tout bas à la jeune Reine: *Quel le parece à Vuestra Magestad de la puerta?* (Que semble-t-il à Votre Majesté de cette porte?) Elle lui répondit aussitôt d'un air spirituel et en riant: *Muy linda, y muy buena, me parece la puerta* (La porte me paroît fort belle et fort bonne). Après que le Roi eut regardé la Reine Infante, il se retira, et alla se poster au bord de la rivière pour la voir embarquer. Il dit à M. le prince de Conti et à M. de Turenne, en sortant, que d'abord la laideur de la coiffure et de l'habit de l'Infante l'avoit surpris; mais que l'ayant regardée avec attention, il avoit connu qu'elle avoit beaucoup de beauté, et qu'il comprenoit bien qu'il lui seroit facile de l'aimer. La foule que les grands d'Espagne firent autour du Roi pour le voir, et leur admiration sur sa personne, fut une chose extraordinaire. Ils le portoient, tant ils le pressoient; et les gardes du roi d'Espagne se venant mêler avec ceux du Roi, se mirent en la même posture qu'eux, et ne faisoient autre chose que lui donner mille bénédictions. Enfin jamais entrevue de rois n'a été pareille à celle-là. Il faut souhaiter qu'elle ait de meilleures suites que

celles qui se sont faites jadis entre nos rois, et les rois d'Espagne et d'Angleterre.

La jeune Reine voulut remercier la Reine sa tante des présens que le duc de Créqui lui avoit apportés ce même jour de la part du Roi; mais la Reine lui répondit : *No, no, hija; en esto de presentes, no es menester hablarme a mi, que todo viene y a del Rey* (Non, non, ma fille; en ce qui est des présens, il ne m'en faut pas parler, car tout vient du Roi).

Quand la Reine et le roi d'Espagne se voulurent séparer, chacune de ces personnes royales se trouvèrent abandonnées de leur cour : tous les Français étoient passés du côté du roi d'Espagne et de la jeune Reine, pour les voir entrer dans leur bateau, qui étoit parfaitement beau; et tous les Espagnols étoient du côté du Roi pour le voir et pour saluer la Reine, notre digne maîtresse, dont les mains pensèrent être usées à force d'être baisées. Les grands et les petits l'embrassoient quasi avec des transports de joie inconcevables. Il y eut un comte de Pugnoenrostro, qui avoit autrefois été son menin, qui lui pensa dévorer la main. Enfin la Reine nous fit l'honneur de nous dire, à son retour, qu'elle ne croyoit pas la pouvoir tirer jamais des siennes, tant il la tenoit fortement. Le Roi, pendant que la Reine sa mère recevoit les saluts de ceux de sa nation, ayant vu embarquer l'infante Reine, galopa le long de la rivière, suivant le bateau où elle étoit, le chapeau à la main, d'un air fort galant. Il auroit peut-être couru jusqu'à Fontarabie, sans des marais qui l'empêchèrent de passer. Le roi d'Espagne en sortant, soit qu'en effet il ne le vît pas ou ne fît pas semblant de le voir, n'ôta point

son chapeau, qu'il n'avoit point mis sur sa tête tout le temps qu'il avoit été avec la Reine; mais quand il vit le Roi galoper sur le bord de la rivière en posture d'amant, et suivi en roi de France, le roi d'Espagne alors se mit à la fenêtre de la chambre de son bateau, et le salua fort bas, tant qu'il put le voir. J'ai su depuis par l'*assaffata*(1), que la Reine amena en France, qu'elle avoit demandé à son retour à l'Infante Reine si elle avoit trouvé le Roi bien fait, et que cette jeune Reine lui avoit répondu : *Y como, que me agrada : por cierto qu'es muy lindo moço, y que ha hecho una cavalçada muy brava, y muy de galan* (Comment s'il m'agrée! certainement c'est un fort beau garçon, et qui a fait une cavalcade d'un homme fort galant). Aussi avoit-il fait cette course sans prendre garde qu'il se tenoit découvert devant un grand Roi à qui il n'avoit pas accoutumé de faire des civilités sans en recevoir de plus grandes, ou du moins de pareilles; mais en cet instant sa grandeur se cacha sous la galanterie, et l'éclat de la pourpre pour cette fois le céda aux premières étincelles de son amour.

Nous avons su depuis, par la Reine même et par dona Maria Molina, que le roi d'Espagne, un peu avant les noces, ayant fait lire devant lui et devant les grands de sa cour le contrat de mariage du Roi notre maître et de l'Infante, il avoit dit tout haut sur l'article de la renonciation : *Esto es una pataratta; y, si faltasse el principe, de derecho mi hija a d'heredar* (Ceci est une fadaise; et si le prince mon fils manquoit de droit, ma fille doit hériter). Dieu

(1) Première femme de chambre : la senora Molina.

conserve le prince d'Espagne présentement vivant! Mais si l'Espagne le perdoit, il est à croire qu'après cette déclaration, le droit légitime, le mérite du Roi, sa puissance, ses belles qualités si célébrées par les Espagnols dans cette entrevue, et l'amour que toute cette nation porte à leur Infante, donneroit peut-être aux Français l'avantage de commander à toute l'Europe; du moins, par l'aveu du même Roi son père, il seroit juste que cela fût ainsi.

Le dimanche 6 juin, la paix fut jurée avec toute la solennité possible: les deux Rois se trouvèrent à la conférence, ayant chacun de leur côté les grands de leurs royaumes. De celui du Roi, les princesses et duchesses y étoient aussi, qui seules y entrèrent avec les domestiques. Les rois la jurèrent sur une table, chacun d'eux mettant la main sur l'Evangile et se tenant à genoux. Après cette importante action, ils s'embrassèrent, en disant qu'ils vouloient aussi jurer une amitié éternelle. Chaque côté de cette salle étoit meublé par les deux Rois de belles tapisseries et de brocarts. Celles d'Espagne étoient admirablement belles, et certaines choses aussi du côté du Roi étoient plus riches. Il y avoit au dehors des troupes de chaque côté des Rois, pour les saluer. Celles du roi d'Espagne étoient rangées à l'autre bord de la rivière, vis-à-vis du chemin par où venoit le Roi; et les siennes étoient le long de la rivière, par où abordoit le roi d'Espagne. Elles surpassoient en toutes choses les Espagnols, qui me parurent porter la livrée jaune et rouge: ce qui leur donnoit un peu d'éclat; mais il étoit petit en comparaison de l'or qui étoit sur le bleu des Français.

Le lendemain, le Roi et la Reine, suivis de beaucoup d'hommes et de nulles femmes, que de la dame d'honneur et d'atour, s'en allèrent querir l'Infante Reine. Après que les deux Rois, les deux Reines et Monsieur eurent été long-temps ensemble, ils se séparèrent avec beaucoup de larmes. Le roi d'Espagne et la Reine sa fille se quittèrent avec une sensible douleur, et la Reine sa sœur montra par sa tendresse qu'elle sentoit la force du sang. Le Roi et Monsieur, en embrassant le roi d'Espagne comme leur oncle, pleurèrent et s'attendrirent de voir la jeune Reine dans une extrême affliction. Elle se mit trois fois à genoux devant le Roi son père pour lui demander sa bénédiction, et ce prince pleura en la quittant. Les grands d'Espagne aussi témoignèrent de grandes tendresses à leur Infante notre jeune Reine, et souvent revinrent à elle lui baiser la main et la robe : ce qu'elle reçut gravement. Enfin on la mit dans un carrosse tout en broderie d'or et d'argent, et on la mena à Saint-Jean-de-Luz avec toute la suite du jour précédent : c'est-à-dire les gardes, les chevau-légers, les gendarmes, les mousquetaires, et trois compagnies du régiment des Gardes. Toute la belle cour étoit à cheval, et tous étoient magnifiquement habillés. La jeune Reine vint descendre chez la Reine sa tante, où les princesses l'attendoient en bonne compagnie. Elle avoit une robe de satin incarnat en broderie d'or et d'argent, et quelques pierreries à la mode de son pays, c'est-à-dire enchâssées dans beaucoup d'or. Etant arrivée, elle entra dans le cabinet de la Reine sa tante; elle y fit prêter le serment à ses principaux officiers, et particulièrement à madame la princesse

palatine sa surintendante. Madame de Navailles, dame d'atour, étoit alors destinée à être dame d'honneur : car la maréchale de Guébriant, nommée à cette belle charge, étoit morte depuis peu. Elle ne le prêta point alors, parce que son affaire étoit encore indécise. On vouloit renvoyer la comtesse de Priego, camerera major (1) de l'Infante Reine; mais on ne put pas s'en défaire sitôt, et il étoit incertain si elle demeureroit pour quelque temps auprès de sa maîtresse.

La Reine, qui de ce jour-là prit le nom de Reine mère, envoya la Reine sa nièce et sa fille tout ensemble dans sa chambre pour la laisser délacer, et voulut aussi se retirer dans la sienne pour en faire autant. Comme tout le monde fut banni de cette petite maison qui contenoit en elle tant de royales personnes, et que les hommes, à la prière de la Reine, en furent chassés, jusqu'au capitaine des gardes et aux huissiers, les Reines étant toutes deux déshabillées, le Roi alla visiter la Reine pour la prier de se coucher. Il lui dit qu'on lui serviroit son soupé dans son lit; mais elle voulut venir souper avec lui et avec la Reine sa mère. Il la lui amena donc lui seul par la main pour la voir. Elle la trouva quasi en chemise; et quand elle fut entrée, elle se jeta entre ses bras et l'embrassa tendrement, l'appelant tantôt sa tante et tantôt sa mère. Cette digne mère, ravie de jouir de ce bonheur, après avoir baisé avec grand plaisir cette jeune princesse, lui fit donner un siége pliant, le seul qui fût alors dans sa chambre. Elle la regarda avec des yeux pleins de joie, et louant sa beauté, la fit

(1) Dame d'honneur.

remarquer au Roi, qui par lui-même en étoit sans doute infiniment satisfait. La jeune Reine, voyant le Roi debout auprès d'elle, lui voulut faire place sur son même siége, d'une manière tendre et pourtant un peu embarrassée; mais lui, par un sentiment qui pouvoit passer pour une galanterie, ne le prit pas, et demeura debout auprès d'elle. L'Infante Reine étoit aimable ainsi à demi déshabillée : car le guard-Infante étoit une chose si monstrueuse, que quand les femmes espagnoles ne l'avoient point, elles étoient beaucoup mieux. Les deux Reines demeurèrent seules avec le Roi. Monsieur y étoit aussi, et nuls autres témoins que quelques femmes de chambre et moi. Ils soupèrent ensuite dans la même familiarité que s'ils eussent été toute leur vie ensemble. La Reine mère étoit bien tendre pour la Reine : et cette princesse, qui la regardoit comme sa mère, lui baisa les mains plusieurs fois. Après le soupé, le Roi ramena la Reine dans sa chambre. Elle fut suivie seulement de la comtesse de Priego, camerera major, qui veut dire en France dame d'honneur.

Le roi d'Espagne, de son côté, étoit demeuré abattu de tristesse de la séparation de la Reine sa fille. Etant retourné à Fontarabie, il se jeta sur son lit, et dit à ceux qui étoient auprès de lui : *Yo vengo muerto, porque de ver llorar a mi hija, esso alla lo devia : mi hermana tambien : pero quando ho visto estos dos muchachos, pendientes de mi cuello, llorar como ninos, me he de tal suerte entenecido, que no puedo mas* (Je reviens à demi mort; car de voir pleurer ma fille, elle le devoit, et ma sœur aussi; mais d'avoir vu ces deux garçons pendans à mon col pleurer comme

des enfans, je me suis de telle manière attendri que je n'en puis plus).

Ainsi finit cette journée si célèbre, dont la satisfaction fut égale de part et d'autre, et confirmée par l'aveu que la Reine fit à la Reine sa tante, en lui disant qu'elle n'avoit jamais eu d'inclination pour l'Empereur, et conclut par demander au Roi un courrier pour écrire au Roi son père. Elle ne ferma point sa lettre après l'avoir écrite qu'elle ne l'eût envoyée au Roi, le priant de la lire. Elle lui fit connoître par cette première action combien elle étoit disposée à bien vivre avec lui, et à lui rendre au-delà même de ce qu'il auroit pu souhaiter. Mais comme tous les biens ici-bas sont mêlés de quelques maux, après que la Reine fut couchée, j'ai su depuis qu'elle ne dormit point toute la nuit, et que par plusieurs fois, en soupirant, elle dit à sa première femme de chambre qui couchoit auprès d'elle : *Ay, Molina, mi padre!* (Hélas! Molina, mon père!) Elle pleura ce père qui l'aimoit si tendrement, et que, selon toutes les apparences, elle ne devoit jamais revoir; mais enfin la présence du Roi fut pour elle un charme assez grand pour lui adoucir cette amertume.

Le lendemain elle se reposa. Le Roi l'alla voir le matin, et fut quelque temps avec elle; puis ils allèrent à la messe aux Récollets. On fit voir à la Reine ses habits, son linge, ses toilettes et les choses nécessaires à la noce, qui avoient été mises en réserve en ce lieu; puis Leurs Majestés vinrent dîner ensemble. Après le repas, la Reine mère alla voir le cardinal qui étoit malade, et la Reine alla à la Comédie. Le soir on lui essaya ses habits à la française, et on lui mit

pour la première fois un corps de jupe que la duchesse de Navailles, nommée ce même jour pour dame d'honneur, lui alla vêtir. Elle en fut d'abord incommodée, mais elle le souffrit avec douceur et patience. Le Roi ce soir fut avec elle dans sa chambre assez long-temps; et quoiqu'il eût fait semblant jusque là d'ignorer la langue espagnole, il se trouva que ce jour-là il la savoit parfaitement bien. La Reine se coucha de bonne heure pour se préparer à la journée du lendemain, en laquelle se devoit faire la dernière cérémonie de leur mariage.

La Reine s'éveilla du matin [le 9 juin], et la duchesse de Navailles, qui eut l'honneur de l'habiller, fit en ce jour et quelque temps de suite les charges de dame d'honneur et dame d'atour tout ensemble. Elle fut assez embarrassée à lui faire tenir sa couronne fermée sur la tête, parce qu'elle étoit coiffée en cheveux. Ils étoient sans nul agencement que d'être renoués à la mode d'Espagne avec des rubans par le bout, et rattachés ainsi à ceux qui joignent la tête. C'étoit une manière de coiffure qui étoit, comme je l'ai déjà dit, différente de celle qu'elle avoit le jour de ses noces à Fontarabie, mais qui étoit assez galante. Elle s'habilla de son habit royal, parsemé de petites fleurs de lis d'or: c'est un bel habit. Outre l'honneur qui se trouve à le porter, il sied assurément mieux que nul autre. C'étoit un corps de jupe et des manches, avec une jupe de même, semés de petites fleurs de lis d'or; puis il y avoit le manteau royal, que l'on attacha au haut du corps de jupe comme une mante. Il traîne jusqu'à terre, avec une queue fort longue dont le bout est taillé en rond.

Le Roi avoit un habit noir, et nulles pierreries. Ils furent ensemble à l'église par une galerie découverte, un peu plus haute que la rue qu'on avoit faite pour y aller depuis la maison de la Reine mère, où la Reine logea les deux premiers jours qu'elle fut en France. La Reine se mit auprès du Roi sous un haut dais de velours violet parsemé de fleurs de lis d'or, et l'estrade étoit de même, c'est-à-dire le tapis, les chaises et les carreaux : le tout couvert de fleurs de lis d'or. D'abord l'évêque, avant que de commencer la messe, apporta au Roi l'anneau que le Roi donna à la Reine, et la monnoie accoutumée, sur un bassin de vermeil doré. Je ne sais s'il lui dit quelques mots. Quand le Roi alla à l'offrande, il fut accompagné du grand-maître des cérémonies de Rhodes, de ses capitaines des gardes, de Vardes qui commandoit sa garde suisse, et de d'Humières qui commandoit les gardes appelés becs de corbin; et Monsieur, frère du Roi, porta son offrande. Quand la Reine y alla, Monsieur, qui étoit assis auprès du Roi sur un siége pliant, passa du côté de la Reine et lui donna la main. Mademoiselle, fille aînée du feu duc d'Orléans et fille unique de sa première femme, portoit l'offrande de la Reine; et mesdemoiselles d'Alençon et de Valois, ses sœurs, portoient la queue de la Reine avec mademoiselle de Carignan, princesse du sang. Mancini, neveu du cardinal, et destiné à de grandes dignités, porta la queue de Mademoiselle ; et celles de mesdemoiselles ses sœurs et de madame de Carignan le furent par des personnes de qualité, mais qui n'avoient point de titres. Quand le Roi et la Reine furent mis sous le drap ou poêle, ce fut la même chose; et

quand il fallut leur faire baiser la paix, ce fut le cardinal Mazarin qui le fit, et qui alla aussi la porter à la Reine mère, sa véritable maîtresse et bienfaitrice. Elle étoit à main droite du Roi, sur une haute estrade séparée de celle du Roi, couverte de velours noir, et sous un dais de même étoffe, environnée de ses premiers officiers et grands de sa maison. Madame la comtesse de Flex sa dame d'honneur, qui prétendoit être princesse, lui portoit la queue. Dans le visage de cette grande Reine on pouvoit facilement connoître la joie intérieure de son ame; ce qui la rendoit si belle qu'à cinquante-neuf ans elle auroit quasi pu disputer de beauté avec la Reine sa nièce, qui dans le vrai n'avoit pas une beauté si parfaite que celle que la Reine sa tante avoit eue à son âge. La Reine mère avoit les traits du visage plus beaux, elle étoit plus grande, elle avoit une plus grande mine, beaucoup plus de majesté, et le visage d'une plus belle forme : elle la surpassoit encore en la beauté admirable de ses mains et de ses bras; mais la Reine avoit le teint plus beau et de belles couleurs qui l'embellissoient : elle ressembloit à la Reine mère, comme je l'ai déjà dit, de la rencontre de l'air, et un peu du tour du visage. Cette heureuse mère, au retour de la cérémonie, nous fit l'honneur de nous dire, à la comtesse de Flex et à moi, qu'il lui étoit venu en pensée, voyant aller la Reine à l'offrande avec son habit royal et sa couronne, que cette seule tête au monde étoit digne de cette couronne.

Le Roi, les deux Reines et Monsieur dînèrent ensemble. La Reine, au sortir de la messe, s'étoit couchée pour se reposer; puis elle se releva, et s'habilla

d'un habit de toile d'argent blanche à la française ; et sa beauté avec cet habit parut avoir un nouvel éclat. Elle monta chez la Reine sa tante : elles furent quelque temps en particulier dans sa petite chambre, n'y ayant que la comtesse de Flex, la duchesse de Navailles, madame de Noailles, la comtesse de Priego, espagnole, et moi. Les Reines ensuite sortirent de ce lieu, et se montrèrent un peu au public. Elles s'amusèrent à regarder le Roi, qui prit plaisir à jeter lui-même au peuple la monnoie que l'on avoit faite pour le gratifier selon la coutume. Quelque temps après ils se retirèrent dans la petite chambre de la Reine mère, le Roi, les deux Reines, Monsieur et le cardinal Mazarin. Ils s'assirent dans la ruelle du lit, et y demeurèrent à causer de choses indifférentes. Quand il fut nuit, l'Infante Reine quitta la maison de la Reine mère et alla chez le Roi, conduite par lui, par la Reine leur mère, et par Monsieur. Ces royales personnes ne furent suivies que de la comtesse de Flex, de la duchesse de Navailles, de la comtesse de Noailles et de la comtesse de Priego. Je ne sais qui se trouva chez le Roi, car je n'y étois pas. Leurs Majestés et Monsieur soupèrent en public, sans plus de cérémonie qu'à l'ordinaire, et le Roi aussitôt demanda à se coucher. La Reine dit à la Reine sa tante, avec les larmes aux yeux : *Es muy temprano* (Il est trop tôt), qui fut depuis qu'elle étoit arrivée le seul moment de chagrin qu'on lui vit, et que sa modestie la força de sentir ; mais enfin, comme on lui eut dit que le Roi étoit déshabillé, elle s'assit à la ruelle de son lit sur deux carreaux pour en faire autant, sans se mettre à sa toilette. Elle voulut complaire au Roi en ce qui même

pouvoit choquer en quelque façon cette pudeur qui l'avoit d'abord obligée de chasser de sa chambre tous les hommes jusqu'au moindre de ses officiers. Elle se déshabilla sans faire nulle façon; et comme on lui eut dit que le Roi l'attendoit, elle prononça ces mêmes paroles : *Presto, presto, quel Rey m'espera* (Vite, vite, le Roi m'attend). Après une obéissance si ponctuelle, qu'on pouvoit déjà soupçonner être mêlée de passion, tous deux se couchèrent, avec la bénédiction de la Reine leur mère commune.

Cette princesse devint en ce jour-là belle-mère de la Reine; mais une aussi bonne tante pouvoit bien être appelée mère en tout temps, et la Reine en effet ne lui donna plus d'autre nom. Il sembla que Dieu avoit répandu ses grâces sur ce mariage : car le Roi témoigna depuis une grande tendresse pour la Reine, et elle pour lui. Il la pria de consentir qu'il pût renvoyer la comtesse de Priego, et lui représenta que ce seroit contre la coutume de retenir dans cette première place une étrangère. Elle lui répondit qu'elle n'avoit point de volonté que la sienne, et lui dit qu'elle avoit quitté le Roi son père qu'elle aimoit tendrement, son pays, et tout ce qui lui avoit été offert, pour se donner entièrement à lui; qu'elle l'avoit fait de bon cœur, mais qu'aussi elle le supplioit de lui accorder en récompense cette grâce qu'elle pût être toujours avec lui, et que jamais il ne lui proposât de le quitter, puisque ce seroit pour elle le plus grand déplaisir qu'elle pourroit recevoir. Le Roi accorda si volontiers à la Reine sa demande, qu'il commanda aussitôt au grand maréchal des logis de ne les séparer jamais, la Reine et lui, ni

elle en recevoit encore davantage. Le Roi seul, par son mérite, par sa grandeur et sa personne, devoit contenter ses désirs. Aussi cette princesse, estimant son bonheur, nous dit souvent qu'elle avoit toujours souhaité d'être notre Reine, et que non-seulement elle avoit aimé le Roi, mais qu'elle avoit même aimé jusqu'à ses portraits; que la Reine sa mère, fille de France, lui avoit souvent dit que pour être heureuse il falloit être reine de France, et qu'elle vouloit la voir porter cette couronne ou porter un voile; car, du vivant de la reine d'Espagne sa mère, elle avoit un frère qui étoit grand, et par conséquent elle n'aspiroit pas, comme elle a pu faire depuis, d'être héritière du royaume. Dans l'amitié qu'elle eut pour le Roi, on la vit bien vite

Los terminos (1) *passar todos de un golpe*
Y en partiendo llegar al postrer punto.

Il ne faut pas s'en étonner; la cause de sa passion étoit belle: et l'innocence donnant à cette princesse le pouvoir de la laisser voir telle qu'elle la sentoit, elle prenoit autant de plaisir à la publier qu'il lui étoit agréable d'avoir, par l'amour réciproque que le Roi avoit alors pour elle, un juste sujet de se glorifier de son excès. Quelques jours après son mariage, elle nous fit l'honneur de nous dire aussi, à madame de Navailles et à moi, qu'elle avoit été sensiblement affligée quand on lui avoit appris en Espagne la maladie que le Roi eut à Calais; mais qu'elle croyoit toujours que l'animosité qui étoit entre les deux nations augmentoit le

(1) *Los terminos, etc.*: Passer les bornes tout d'un coup, et en partant arriver au dernier but.

bruit de son mal; qu'elle avoit espéré que cette maladie et le bruit même de sa mort, qui parvint jusqu'à elle, ne seroit pas vrai; et qu'elle fut ravie quand on l'assura de sa guérison.

En ce même temps, le roi d'Angleterre arriva dans ses Etats. En descendant à terre, ce jeune Roi, qui avoit du mérite et que l'expérience de ses longues souffrances avoit rendu honnête homme, reçut Monck, qui l'avoit dignement servi, avec de grandes marques de son ressentiment. Il le fit chevalier dans le même instant. Il l'embrassa: le duc d'Yorck son second frère lui mit la jarretière, et le duc de Glocester l'épée. Peu de jours après, ce prince fit son entrée à Londres, où il fut reçu avec les transports de joie que la tyrannie passée et un véritable repentir devoit inspirer à ses peuples, qui retrouvoient en lui un roi légitime, aimable, et qui leur parut rempli de bonnes qualités.

La cour marchoit jour et nuit pour aller à Bordeaux, et de là gagner Paris. Il n'y eut rien de considérable dans cette marche, sinon qu'à Rochefort nous eûmes un grand tremblement de terre, dont les aventures ne servirent seulement qu'à divertir le public. On arriva dans cette grande ville le 23 juin, veille de Saint-Jean; et cette journée est remarquable. Le Roi, les Reines et M. le cardinal Mazarin, les princesses et duchesses, et toutes les personnes de qualité et d'un mérite connu, se mirent à Langon dans une barque, et toute la cour dans d'autres bateaux couverts. Après avoir marché deux lieues, les jurats de Bordeaux amenèrent au Roi un beau et grand bateau où le Roi, les Reines, M. le cardinal, les princesses et toutes les personnes de qualité se mirent. Il étoit magnifique-

ment doublé par dedans de velours cramoisi avec des passemens d'or : il y avoit une table couverte d'un tapis de même couleur, et aussi une chaise de velours noir avec des passemens d'argent, pour la Reine mère. Le haut bout du bateau étoit fermé d'une balustrade comme un cabinet élevé d'un petit degré, où se mirent Leurs Majestés. Il étoit tout doré, enrichi d'emblêmes, chiffres, peintures et devises. Ce bateau étoit couvert par le bout d'en bas de tapis, et bordé tout autour de bancs couverts de velours cramoisi, avec des crépines d'argent, qui servirent de siéges à toutes les dames qui s'y trouvèrent. Il y avoit une balustrade dorée qui régnoit tout autour, et qui formoit une galerie au dehors tapissée par en bas, et enrichie de semblables devises latines. La chambre qui contenoit tout le bateau étoit grande : il y avoit plusieurs grandes croisées, et le haut étoit un dôme fort élevé et doublé de damas cramoisi, avec des passemens d'or et d'argent. Il étoit tiré par quatre grands bateaux plats en forme de galères, qui étoient azurés et semés de couronnes d'or avec des chiffres ; et les bateliers qui les menoient étoient habillés de taffetas bleu, avec du passement d'or et d'argent. Plusieurs autres suivoient celui-là ; et plusieurs personnes de Bordeaux vinrent dans d'autres pour voir passer le Roi. Il fut salué à son arrivée de plusieurs coups de canon et des cris publics du peuple, dont le quai étoit entièrement rempli. Il sembloit que c'étoit un amphithéâtre fait à plaisir, à cause que le quai est un peu en descendant vers la rivière. Les violons suivoient le bateau du Roi ; le son des trompettes et le bruit des canons se mêlèrent à la musique. Le Roi et les Reines

y prirent plaisir ; et le bel effet que faisoient tant de choses ensemble auroit, à mon gré, rendu cette entrée belle et agréable, si le chaud, qui fut excessif ce jour-là, eût permis d'en jouir plus commodément.

Le Roi joua pendant le chemin, et l'abbé de Gorde perdit en une heure cinquante mille écus. On fut trois jours dans cette ville ; puis, le dimanche 27, on vint dans le même bateau coucher à Blaye. La cour marcha ensuite jusqu'à Poitiers, qui est une laide et grande ville ; et de Poitiers on alla à Richelieu, dont le nom célèbre répond à la beauté du lieu. De là on vint à Amboise, puis à Blois et à Chambord, où l'on séjourna un jour. De Chambord on vint coucher à Orléans. L'entrée en fut belle ; toutes les rues étoient tapissées, et le peuple témoigna une grande joie de revoir le Roi. Leur révolte passée les devoit faire trembler à la vue de leur véritable maître ; mais leur repentir et leurs supplications attirèrent sur eux les effets de sa royale bonté, par l'oubli de leur faute ; et comme il venoit de donner la paix à toute l'Europe, il ne voulut pas laisser à cette belle ville aucune marque de son indignation. Enfin on arriva à Fontainebleau le 13 de juillet.

La cour ayant été sept ou huit jours à Fontainebleau, la Reine mère vint à Paris, et le cardinal aussi. Le Roi et la Reine demeurèrent à Vincennes pendant qu'on préparoit leur entrée. Le cardinal, dont la santé étoit alors mauvaise, eut les gouttes : elles rentrèrent par des bains qu'on lui fit, à cause qu'il avoit aussi la gravelle. Ses gouttes rentrées lui causèrent de grandes douleurs dans les entrailles, qui lui donnèrent la fièvre et des convulsions qui firent douter

de sa vie. Un jour le Roi, qui venoit souvent à Paris, lui demandant conseil sur quelque affaire, il lui dit : « Sire, vous demandez conseil à un homme qui n'a « plus de raison, et qui extravague. » Le Roi, connoissant en effet qu'il avoit des momens de rêverie, touché d'une vive douleur, s'en alla dans une petite galerie qui étoit de l'appartement du cardinal, et là il pleura cet homme qui lui avoit servi de tuteur, de gouverneur et de ministre tout ensemble. Il n'avoit pas connu tous ses défauts, et ses derniers services lui avoient fait voir sa capacité et ses bonnes intentions.

Toutes les compagnies souveraines allèrent saluer ce ministre, avec des sentimens contraires à ceux qu'ils avoient eus par le passé. Le parlement députa un président, deux conseillers de la grand'chambre, et un de chaque chambre des enquêtes, pour le remercier de la paix qu'il venoit de faire : honneur qui jusqu'alors n'avoit été fait à aucun ministre ni favori, et n'avoit point encore d'exemple. Cette compagnie avoit mis sa tête à prix ; mais en cette occasion leurs harangues furent toutes remplies de ses louanges ; et sans avoir honte de leur injustice passée, ou de leur légèreté présente, ils témoignèrent avoir pour lui une vénération extrême. Le cardinal dut être sans doute sensible à cette gloire, et véritablement elle fut grande ; mais, pour la mitiger, Dieu le mettoit en état, par les approches de la mort, d'éprouver en lui-même que les biens de la vie ne sont jamais purs. Il leur répondit à tous selon ce qu'il devoit sentir, et leur parla éloquemment. Peu de jours après il se porta mieux, et son amendement fit espérer que son mal ne seroit rien.

Au commencement de septembre se fit à Paris l'entrée du Roi et de la Reine, qui, en attendant cette célèbre journée, étoient toujours demeurés à Vincennes. J'en parlerai peu, renvoyant ce détail à ceux qui voudront en instruire le public. Ce fut en effet une belle chose, et agréable à voir. La Reine étoit dans un char triomphant, plus beau que celui que l'on donne faussement au soleil; et ses chevaux auroient emporté le prix de la beauté sur ceux de ce dieu de la Fable. Cette princesse étoit habillée d'une robe noire, en broderie d'or et d'argent, avec quantité de pierreries d'une valeur inestimable. La couleur de ses cheveux argentés, et le blanc et l'incarnat de son teint, qui convenoit au bleu de ses yeux, lui donna un éclat infini, et sa beauté parut extraordinairement. Les peuples furent ravis de la voir, et, transportés de leur joie et de leur amour, lui donnèrent mille et mille bénédictions. Le Roi étoit tel que les poètes nous représentent ces hommes qu'ils ont divinisés. Son habit étoit en broderie d'or et d'argent, aussi beau qu'il le devoit être, vu la dignité de celui qui le portoit. Il étoit monté sur un cheval propre à le montrer à ses sujets, et suivi d'un grand nombre de princes, et des plus grands seigneurs de son royaume. La grandeur qu'il faisoit voir en sa personne le fit admirer de tous, et la paix qu'il venoit de donner à la France, avec cette belle princesse qu'il leur donnoit pour reine, renouvela dans les cœurs de ses peuples leur zèle et leur fidélité; et tous ceux qui en ce jour purent le regarder s'estimèrent heureux de l'avoir pour leur Roi et leur maître. La Reine mère vit passer le Roi et la Reine par un balcon de la rue Saint-Antoine, et sa

joie se peut aisément deviner par toutes les choses que j'ai écrites. La reine d'Angleterre et la princesse sa fille étoient avec elle.

La Reine mère, après avoir marié le Roi à celle que son cœur avoit toujours désirée, voulut penser à Monsieur, et comme une bonne mère lui choisir ce qui lui paroissoit alors de meilleur et de plus précieux dans l'Europe. Ce fut la princesse d'Angleterre, qu'elle avoit tendrement aimée, et qu'elle auroit voulu faire Reine, au défaut de l'Infante sa nièce. Elle fit donc résoudre le Roi à ce mariage; et pour l'engager à sa conclusion, elle alla demander cette jeune princesse à la reine d'Angleterre sa mère. Elle l'obtint facilement, car Monsieur étoit digne d'être reçu avec joie des plus grandes princesses de la terre. Celle qu'il alloit épouser lui avoit même cette obligation d'avoir été en tout temps également souhaitée de lui: si bien que ses désirs étoient plutôt fondés sur sa propre dignité, que sur le rétablissement du roi d'Angleterre son frère. Le duc d'Yorck (1), second frère de cette princesse, ne prit pas un si bon parti pour lui: car vers ce même temps il se maria à une simple demoiselle, fille du chancelier d'Angleterre, qui servoit la princesse royale son autre sœur, veuve du prince d'Orange. La reine d'Angleterre leur mère venoit de perdre il y avoit peu le duc de Glocester son troisième fils, qui, par la réputation qu'il avoit déjà acquise, paroissoit devoir être un grand prince:

(1) *Le duc d'Yorck:* Depuis Jacques II. Il épousa, le 4 novembre 1659, Anne Hyde, fille aînée d'Edouard Hyde, comte de Clarendon. Ce mariage ne fut déclaré que l'année suivante, après le rétablissement de Charles II.

et l'affliction de cette princesse fut sensiblement redoublée par la faute que fit le duc d'Yorck en prenant une alliance si basse, qui ne lui convenoit pas.

La reine de la Grande-Bretagne, après avoir accordé la princesse sa fille à Monsieur, peu de jours avant la fête de tous les saints, partit pour aller en Angleterre faire une visite au Roi son fils, et prendre ses mesures avec lui pour leurs affaires communes. Son dessein étoit de lui proposer le mariage d'Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, sans qu'il y eût d'autre fondement à cette pensée que la complaisance que voulurent avoir pour le cardinal Mazarin milord Germain et milord Montaigu. Ils alléguoient pour raison que, dans ce nouveau rétablissement du roi d'Angleterre, ses peuples étoient mal affermis; que le parlement d'Angleterre paroissoit avoir encore des factions, et qu'il y avoit une armée sur pied qui n'étoit pas entièrement soumise à ses volontés. Il leur sembla qu'une somme d'argent considérable lui devoit être nécessaire pour payer ses troupes, les congédier, et acheter ce qui restoit de factieux dans son royaume. La reine d'Angleterre arrivant à Londres trouva toutes choses si bien disposées, les armées si obéissantes, et le parlement si soumis, que la proposition du mariage d'Hortense ne put alors trouver d'agrément dans le cœur du Roi son fils. La nécessité de cinq millions promis par le cardinal à l'heure qu'on les voudroit ne le pressoit plus de les recevoir ni de les demander. C'est pourquoi le parti qu'on lui offroit ne lui plut pas : son armée se sépara d'elle-même par la seule puissance de sa volonté, et le parlement fit aussi ce qu'il désira. Le

cardinal fut sans doute affligé de ce changement; mais on peut dire à sa gloire qu'il avoit apparemment si peu recherché cet honneur, et avoit fait tant d'ostentation de son indifférence sur cet article, et sur la violence que ces seigneurs anglais lui faisoient, que l'envie, la haine, ni l'esprit de raillerie, ne purent trouver là-dessus de matière suffisante pour lui faire un reproche. Sa sagesse et sa modération parurent encore en une autre occasion presque aussi avantageuse pour lui; car le duc de Savoie lui ayant fait offrir d'épouser une de ses nièces pourvu qu'il voulût lui faire rendre Pignerol, ce ministre le refusa, et dit au duc de Navailles, à ce que la duchesse sa femme m'a conté, qu'il ne vouloit établir ses nièces que pour augmenter sa gloire; et que faisant cette trahison au Roi par la seule considération de ses intérêts, il n'en mériteroit que de la honte. Le chancelier d'Angleterre, qui ne ressembloit pas au cardinal Mazarin, fit demander à la reine d'Angleterre la permission de se présenter devant elle pour lui faire la révérence. Cette Reine lui manda qu'elle le vouloit bien, pourvu qu'il ne lui parlât point de sa fille; mais le Roi son fils, qui étoit engagé à soutenir ce mariage par l'affection qu'il avoit pour le chancelier, sut si fortement presser la Reine sa mère, qu'enfin vaincue par la force qu'il lui fit et par le conseil de divers seigneurs, du comte de Saint-Alban (1) et de l'abbé de Montaigu, qu'elle consentit au mariage. Elle pardonna à son fils, et reçut pour sa belle-fille la duchesse d'Yorck. Les lords trouvèrent qu'elle le devoit faire, tant pour faire ses affaires et s'établir

(1) Milord Germain, devenu comte de Saint-Alban.

un revenu considérable que le Roi son fils lui donnoit en son pays, que pour s'établir eux-mêmes, particulièrement le comte de Saint-Alban, ministre de cette princesse. Il se fit ami du chancelier, après avoir tenu bon quelque temps, et fait en apparence le personnage d'honnête homme, qui étoit de ne se rendre que difficilement. Milord Montaigu n'avoit pas de désirs pour la fortune, qu'il pouvoit faire en Angleterre : ses attachemens étoient en France, par l'amitié que la Reine mère avoit pour lui; et de plus on peut dire de lui qu'en toutes choses, en tous pays, la véritable piété faisoit qu'il étoit désintéressé.

Alors le cardinal retomba malade d'un mal languissant; il parut que l'humeur des gouttes étoit remontée des jambes à l'estomac, et renfermée au dedans : ce qui lui causa des étouffemens qui passèrent long-temps pour vapeurs. Les médecins le purgèrent souvent; et comme il amendoit toujours par la purgation, on connut par là, malgré leur dissimulation, que c'étoit humeur, et que cette humeur venoit d'une mauvaise source. L'état où il étoit alors ne l'empêchoit pas de penser à ses trésors; et dans ces mêmes temps, comme il avoit des momens de relâche, on remarqua qu'il s'occupoit souvent à peser les pistoles qu'il gagnoit, pour remettre les légères le lendemain au jeu.

L'avarice du cardinal étoit telle, que la Reine n'avoit point d'argent. Toute la dépense de sa maison se faisoit par l'ordre de Colbert, créature du cardinal qui épargnoit sur toutes choses. Cette jeune princesse n'avoit pas de quoi jouer : car on ne lui donnoit alors que les mille écus par mois, destinés de tout temps

pour les menus plaisirs des reines, et pour leurs aumônes. Mais comme le jeu étoit à la mode, et que la Reine aimoit quelquefois à jouer, cette somme n'étoit pas suffisante; car pouvant beaucoup perdre chaque jour, il arrivoit souvent que l'argent étoit bientôt fini : de sorte qu'elle n'avoit pas de quoi faire des aumônes, ni de quoi satisfaire à ses plaisirs. Le jour des étrennes, on avoit accoutumé de donner à la Reine mère, du temps du Roi son mari, douze mille écus; mais la Reine n'eut que dix mille livres : dont elle fut fâchée, à cause que la Reine sa mère lui avoit dit qu'elle avoit accoutumé d'avoir douze mille écus. Cette différence lui déplut; elle s'en plaignit à la duchesse de Navailles. Cette dame croyant faire un service au cardinal l'en alla avertir, le conseillant de mieux traiter sa maîtresse : elle lui dit aussi qu'elle étoit sensible, et qu'elle connoissoit le bien et le mal qu'on lui faisoit. Il lui répondit que la Reine auroit de l'argent quand il lui plairoit d'en demander, sans promettre de lui en donner. Il parut en colère contre la Reine mère de ce qu'elle vouloit qu'on donnât à la Reine sa fille les douze mille écus dont je viens de parler, et dit avec exagération : « Hélas! si elle « savoit d'où vient cet argent, et que c'est le sang du « peuple, elle n'en seroit pas si libérale. » Lui qui jouoit tous les jours trois ou quatre mille pistoles, qui avoit tout l'argent de France dans ses coffres, qui laissoit jouer à sa nièce la comtesse de Soissons chaque jour des sommes immenses, qui pilloit tout, et qui laissoit faire sur les peuples les plus énormes voleries qui se soient jamais faites; lui, dis-je, que l'on trouva peu après sa mort avoir rempli de trésors in-

nombrables toutes les places de sa domination et celles de ses amis, il eut la hardiesse de reprocher à sa bienfaitrice, à la mère de son Roi, à la mère de la France et des pauvres, douze mille écus qu'elle souhaita qu'il fît donner à la Reine selon que le feu Roi son mari avoit accoutumé de les lui donner à elle : en quoi on peut voir quelle étoit sa tyrannie, sa dureté et son ingratitude dans les choses où il agissoit naturellement.

La reine d'Angleterre vint alors à Portsmouth pour s'embarquer, et revenir en France par le Havre; mais son vaisseau pensa périr, et fut jeté sur le sable. La princesse d'Angleterre, accordée à Monsieur, dans ce même vaisseau fut prise de la rougeole, dont elle fut extrêmement malade. La Reine mère, qui souhaitoit ce mariage, s'inquiéta de ce qu'on ne savoit point de ses nouvelles, et Monsieur montra par son chagrin que du moins son intention étoit d'être affligé. Cette princesse, après avoir été deux jours en péril par l'excès de sa maladie, retourna à Portsmouth pour être purgée; mais la rougeole lui sortit tout de nouveau, et les médecins doutèrent de sa vie. La santé lui étant revenue, elle se remit sur mer avec la Reine sa mère, laquelle peu après arriva au Havre heureusement [le 5 février 1661], ayant eu en ce voyage la crainte de perdre la princesse sa fille, et la douleur d'avoir vu mourir pendant le séjour qu'elle avoit fait à Londres la princesse royale sa fille aînée, veuve du prince d'Orange.

Le dimanche 6 du mois de février, le feu prit dans la galerie du Louvre, appelée la galerie des Rois. Elle fut presque entièrement brûlée, avec un salon

voisin qui ne faisoit que d'être achevé de bâtir. Le Roi fut contraint par cet accident d'aller à Saint-Germain passer quelques jours, pour laisser nettoyer le Louvre.

Le vendredi 11 février, le cardinal étant alors à Vincennes se sentit en mauvais état. Il envoya le duc de Navailles au Roi lui mander qu'il étoit fort malade, et qu'il souhaitoit de le voir. Le Roi pleura avec ce duc, disant qu'il perdoit beaucoup; que si le cardinal avoit vécu encore quatre ou cinq ans, il l'auroit laissé capable de gouverner son royaume; qu'alors il demeuroit embarrassé, ne sachant à qui se confier, et que son plus grand désir étoit de faire lui-même ses affaires. Cette nouvelle fit que toute la cour revint de Saint-Germain à Paris, d'où le Roi alla aussitôt à Vincennes. La Reine mère alla l'y joindre, et fut servie par les officiers de la Reine sa fille, parce qu'elle n'y mena point les siens. Ce même jour 11, on avoit donné de l'émétique au cardinal sur le soir, qui l'avoit fort soulagé : c'est pourquoi on lui en redonna le 13, dont il se porta mieux un jour ou deux, à cause de la grande évacuation; mais aussitôt après il retomba dans ses mêmes maux.

La reine d'Angleterre arriva à Paris le 20 février; elle fut bien reçue du Roi et des Reines, qui allèrent au devant d'elle jusqu'auprès de Saint-Denis, avec toute la grandeur et la suite qui accompagne toujours un roi de France.

Le 22 février, le Roi et la Reine mère, qui étoient à Vincennes, allèrent un matin voir le cardinal. Ils le trouvèrent plus mal ce jour-là, et plus oppressé. Il leur parla de sa mort, et leur dit des choses tou-

chantes. Le Roi et la Reine mère y furent deux heures, et en sortirent pleurans et attendris. Sur la fin de février, le cardinal empira tout-à-fait; et ne sachant à qui jeter ses innombrables trésors, il fiança sa nièce Mancini, qui étoit revenue à la cour, au connétable Colonne, avec une dot de cent mille livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome qu'il lui laissa. Le Roi à son retour avoit vécu avec elle avec beaucoup plus de marques d'indifférence que de passion. Quelques-uns ont dit qu'il eut encore quelques momens de tendresse qui pensèrent rallumer ses premières flammes; mais je l'ignore, et n'en puis rien dire.

Le ministre fit épouser Hortense Mancini au grand-maître, en le faisant héritier de tous ses biens, et lui fit quitter son nom de La Porte, qui de soi étoit médiocrement honorable; et l'obligea de prendre celui de Mazarin, avec des biens et des établissemens prodigieux. Depuis long-temps le grand-maître, fils du maréchal de La Meilleraye, étoit amoureux de mademoiselle Hortense, et avoit refusé la comtesse de Soissons, espérant d'avoir sa cadette; mais le cardinal gardoit cette cadette, qui étoit belle, pour des rois, ou du moins pour des souverains. Jusque là il avoit montré de l'aversion à la lui donner, et ne paroissoit pas estimer sa personne; mais la mort, qui le prenoit à la gorge, ne lui donnant pas le temps d'accomplir en ses nièces qui lui restoient à marier la grandeur de ses désirs, il fallut qu'il prît le grand-maître comme son pis aller. Il étoit déjà fort riche; car son père, par la faveur qu'il avoit eue auprès du cardinal de Richelieu comme son parent, avoit de

grands biens et de grandes dignités. Il parut heureux d'être porté par la fortune à la jouissance de cette grande dépouille : mais ce n'est pas être heureux que d'être trop riche. Le cardinal Mazarin avoit toujours conservé une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit au feu cardinal de Richelieu, son bienfaiteur. Ses premiers désirs, après avoir fait venir ses nièces d'Italie, avoient été pour le duc de Richelieu, neveu du défunt ministre ; mais la duchesse d'Aiguillon sa tante l'avoit méprisé, et on crut alors qu'en mourant il se consoleroit de la nécessité qui le forçoit de prendre le grand-maître pour son héritier, à cause que le maréchal de La Meilleraye étoit parent du cardinal de Richelieu, et qu'il avoit toujours été son ami dans le temps de sa faveur passée.

Le 3 de mars, deuxième jour de carême, j'allai à Vincennes. Le cardinal Mazarin, qui s'étoit mieux porté depuis un jour ou deux, s'étoit trouvé si mal ce même matin, qu'il avoit fallu lui faire recevoir le saint viatique. La Reine mère fut réveillée avec cette nouvelle : elle l'entendoit hurler les nuits, parce qu'il étoit logé de l'autre côté de sa chambre, et son mal étoit de cette nature qu'il étouffoit continuellement. Le Roi tint conseil le matin, avant que la Reine sa mère fût éveillée : et aussitôt il lui vint rendre compte de ce qui s'y étoit passé. La Reine mère, ce même jour là, me fit l'honneur de me dire que Le Tellier, le procureur général Fouquet, et de Lyonne, étoient destinés, non pas pour gouverner, mais pour servir le Roi. Elle me parla du maréchal de Villeroy comme d'un homme qui aimoit l'Etat et avoit de la capacité, mais qui étoit foible. Elle croyoit néanmoins qu'il se-

roit du conseil : ce qui ne fut pas. Elle me parut persuadée que Le Tellier étoit un homme habile en sa charge, homme de bien, assez à elle, mais pas capable de la première place. Elle me fit l'honneur de me dire aussi qu'elle croyoit que le procureur général, comme capable, quoique grand voleur, demeureroit le maître des autres. Pour de Lyonne, elle me témoigna avoir dessein, si elle le pouvoit, de l'éloigner des conseils après la mort du ministre.

Le cardinal, qui étoit surintendant de la maison de la Reine mère, la supplia de lui permettre de donner cette charge à la princesse de Conti sa nièce. Madame la comtesse de Flex, sa dame d'honneur, en fut fâchée : mais la Reine mère y remédia; car pour lui adoucir cette mortification de voir une personne au-dessus d'elle, elle fit donner peu après un brevet de duchesse à madame de Seneçay, qui pouvoit revenir à la comtesse de Flex sa fille et à ses enfans mâles : faveur assez extraordinaire, et que la Reine mère demanda instamment au Roi, comme une chose qu'elle désiroit avec ardeur.

Le 5 mars on ordonna les prières publiques des quarante heures par toutes les églises de Paris, pour le cardinal : ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les rois. Madame la princesse palatine lui envoya, à son extrême regret, la démission de sa charge de surintendante de la maison de la Reine, qu'il donna à la comtesse de Soissons. Il voulut, avant que de mourir, laisser ses deux nièces dans ces deux postes, qui sont beaux. La Reine alors se douta d'être grosse. Ce fut une consolation au Roi qui pouvoit aisément guérir le chagrin qu'il avoit de l'état où il voyoit le cardi-

nal, qu'il aimoit beaucoup. C'étoit son premier attachement, et l'enfance avoit été le sceau de cette liaison.

Le cardinal laissa au grand-maître, en ses gouvernemens, en sa maison de Paris toute meublée, et en argent, des sommes innombrables (1); et outre ces grands biens, il avoit marié la princesse de Conti, madame de Modène et la comtesse de Soissons, et leur avoit donné à chacune une grande dot. Il laissa deux cent mille écus à la petite Marianne, la dernière de ses nièces; et le gouvernement d'Auvergne pour celui qui l'épouseroit. Pour son neveu Mancini, quoiqu'il le déshéritât, ne le croyant pas digne de porter son nom, ce neveu déshérité ne laissa pas d'avoir la principauté ou duché de Ferreti en Italie, le duché de Nevers en France, avec une partie de sa maison, et beaucoup d'autres biens. Il donna à chacun de ses petits-neveux de Mercœur de grands revenus en bénéfices, et fit donner à tous ses amis des gouvernemens, des évêchés et de l'argent. Il rétablit le duc de Lorraine dans ses Etats, en partie pour le récompenser de ce qu'il avoit voulu être son neveu, honneur qu'il avoit refusé; et chacune de ses recommandations ou de ses louanges fit alors la destinée des plus grands seigneurs du royaume. Il fit son testament, et le signa le 6 de mars; et comme il avoit déjà reçu le saint viatique, il parut vouloir donner le reste de son temps à son salut. Il envoya chercher M. Joli, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, homme de grande réputation, et le pria de ne le plus quitter. Il fit pa-

(1) L'ancien original porte quinze cent mille livres de rente, tant en duchés, gouvernemens, maisons, etc.

roître des sentimens de piété, et demanda miséricorde; mais tous ceux qui disent : *Seigneur, Seigneur*, n'entreront point au royaume des cieux. Il faut néanmoins que nous espérions tous en cette divine miséricorde, et pour nous et pour les autres: c'est la richesse des pécheurs.

Le jeudi 3 de mars, qui fut le jour qu'il communia, la Reine mère me fit l'honneur de me dire, en présence du Roi, que le cardinal étoit alors bien petit devant Dieu; qu'il avoit de grands sentimens d'humilité, et qu'elle espéroit que Dieu auroit pitié de lui. Ce sont deux choses difficiles à pouvoir accommoder ensemble, que l'humilité chrétienne avec l'amour des biens de la terre, et de cette grandeur qui lui faisoit disposer de tout un royaume comme bon lui sembloit. Il donna tout ce qui étoit vacant et tout ce qui n'étoit point à lui. Véritablement ce fut du consentement du Roi, et ce fut ce qui le persuada qu'il pouvoit impunément prendre et tout donner aux siens. L'excuse n'étoit pas peut-être tout-à-fait légitime : c'étoit abuser en quelque manière des sentimens que l'habitude avoit formés dans le cœur du Roi à son égard, que de lui ôter sa puissance, ses finances, et le droit de disposer des charges, gouvernemens, abbayes, évêchés, et presque généralement de tout ce qui se trouva pour lors dans sa disposition.

Le cardinal Mazarin avoit été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de religion. Sa jeunesse étoit déshonorée par une mauvaise réputation qu'il avoit eue en Italie; et, comme je l'ai dit en parlant de lui, il n'avoit jamais témoigné assez de vénération pour les mystères

les plus sacrés. Sa vie, moralement bien réglée, ne paroissoit pas avoir, pour règle de sa sagesse, les maximes évangéliques; et il seroit à souhaiter pour lui que les dernières années de sa vie, où il avoit fait des actions de vertu, eussent été entièrement réglées sur le désir de son salut. Mais Dieu seul connoît ce qui est en l'homme, et les apparences louables nous doivent presque toujours obliger à croire comme une vérité le bien que nous voyons en autrui, puisque nous ne pouvons faire le discernement des pensées ni des sentimens dont nous voulons injustement être les juges. Ce ministre montra beaucoup de fermeté et de tranquillité d'esprit dans ses derniers jours. Il travailla avec Le Tellier sur les affaires de l'Etat. Le 4 et le 6, il fit même des dépêches pour Rome, qu'il signa. Sa fin fut accompagnée d'honneur par les larmes du Roi, d'opulence par les biens qu'il laissa à sa famille et à ceux qu'il voulut enrichir, et de fermeté par la bonne mine qu'il fit à la mort. Il peut aspirer à la gloire de l'avoir regardée avec une intrépidité pareille à celle des plus grands hommes.

Le 7 mars, jour qu'il reçut l'extrême-onction, après avoir pris congé du Roi, de la Reine mère et de Monsieur, qu'il supplia de ne prendre plus la peine de le venir voir, il donna au Roi dix-huit gros diamans, un fort beau diamant à la Reine mère, un bouquet de diamans à la jeune Reine, et plusieurs émeraudes d'une prodigieuse grosseur à Monsieur. Il donna un diamant au prince de Condé, avec beaucoup de louanges et de grandes marques de son amitié, et un au maréchal de Turenne, et laissa pour successeurs au ministère ceux que j'ai déjà nommés.

Ensuite de toutes ces choses, il pria M. Joli, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, de ne le plus quitter. Il ne s'étoit point confessé à lui; mais il parut ne penser plus qu'à sa conscience. Son confesseur ordinaire étoit théatin, homme simple et d'une singulière piété, mais qui peut-être ignoroit les périls où peuvent tomber ceux qui ont trop adoré la fortune, la faveur et les richesses. Il voulut dans cet état envoyer à l'assemblée du clergé l'évêque de Poitiers, pour les prier de croire qu'il mouroit leur serviteur. Elle en fut si reconnoissante qu'ils voulurent tous l'en aller remercier; mais ils ne le purent voir. Il en fit autant au parlement, les envoyant assurer qu'il mouroit leur serviteur. Il reçut l'extrême-onction dans sa chaise, y répondit lui-même, et remercia ceux qui la lui avoient administrée. Il fit venir tous ses domestiques; il se fit voir à tous ayant la barbe faite, étant propre et de bonne mine, avec une simarre de couleur de feu, sa calotte à sa tête, comme un homme qui vouloit braver la mort. Il leur parla fort chrétiennement, leur demanda pardon avec de grandes marques d'humilité, et confessa qu'un de ses crimes devant Dieu avoit été la colère, et la rudesse qu'il avoit eue pour eux. Il leur dit à tous ce qu'il leur laissoit, et fit toutes ces choses d'une manière douce et obligeante. Il embrassa ses amis, et leur fit des complimens. Au milieu de cette occupation, une foiblesse le prit; il dit: « Je m'affoiblis, qu'on me « donne un peu d'eau de grenade. » Après en avoir pris, il dit : « Je reviens, » et continua de parler à ceux qui étoient présens. Il s'occupa le reste du jour à faire des actes de foi et de contrition : ce qu'il fit

d'une manière dévote, ferme et tranquille. Il parapha son testament, et signa encore sur le soir des dépêches pour le service du Roi; et quoiqu'il parût ne vouloir plus penser qu'à Dieu, tant qu'il put parler et entendre il ordonna tout ce qui lui parut utile à l'Etat.

Le Roi et la Reine mère lui envoyèrent encore demander ce qu'il désiroit qui fût fait après sa mort, et il sembloit que ses paroles étoient des oracles qui ordonnoient de l'avenir. Il y a sans doute beaucoup de grandeur et de beauté à sa mort; mais sa réputation doit être noircie par l'ingratitude qu'il a eue pour la Reine mère sa bienfaitrice, d'avoir voulu mettre de la sécheresse, du dégoût et de la défiance pour elle dans l'esprit et dans le cœur du Roi, afin de le posséder tout entier, jusqu'à la blâmer de ce qu'elle faisoit trop d'aumônes, et faisoit trop de cas des dévots. Elle s'en étoit aperçue en plusieurs occasions, comme je l'ai déjà dit. Il eut même en mourant la dureté de lui demander la survivance du gouvernement de Bretagne, pour la donner au grand-maître : ce qui ne se fait jamais, car c'est un crime de compter sur la mort de nos rois. Voilà les effets de cette avarice sordide qui l'accompagna jusqu'à la fin, et qui, dans les derniers instans de sa vie, lui fit encore prendre plaisir à faire repasser par ses mains quasi tout le royaume, pour le donner à son neveu, à ses nièces et à ses amis Voilà aussi la cause de cette ambition dévorante, et de cet ardent désir de la faveur qui l'avoit toujours possédé.

Le septième jour de mars, la Reine mère, après avoir tenu le cercle chez la Reine, vint un moment dans sa

chambre pour savoir comment il se portoit. Elle fit appeler Colbert, qui lui dit qu'il étoit fort mal, et qu'il ne croyoit pas qu'il passât la nuit. La Reine mère s'attendrit à ces paroles, et les larmes lui vinrent aux yeux; puis me tirant à part, elle me fit l'honneur de me dire, en parlant de lui, qu'elle l'avoit toujours mieux connu que personne, et qu'elle n'avoit pas mésestimé ceux qui avoient été d'avis qu'elle l'éloignât de la cour; mais qu'ayant trouvé en lui une fidèle application au service du Roi et au bien de l'Etat, elle avoit cru qu'il étoit juste qu'elle excusât ses défauts en faveur de ses bonnes intentions. Elle ajouta ensuite quelques particularités du regret que le cardinal avoit de lui avoir déplu en sa conduite, dont il lui avoit demandé pardon avec des marques d'un grand repentir. Elle me dit aussi qu'elle avoit été fâchée de ce que le Roi, poussé par le ministre à haïr la princesse palatine, l'avoit obligée à se défaire de sa charge de surintendante de la maison de la Reine, pour la donner, comme je l'ai déjà dit, à la comtesse de Soissons. Cette princesse ne lui plaisoit pas, et n'avoit jamais bien vécu avec elle. Un reste d'attachement que le Roi avoit pour elle lui faisoit craindre qu'elle ne reprît sa même place, qu'il sembloit que sa sœur n'eût perdue que pour lui rendre. Elle me fit l'honneur de me dire aussi que le Roi sans doute prendroit plaisir à gouverner son royaume; qu'elle en étoit bien aise, et avoit dessein de lui montrer, par la modération de sa conduite, qu'elle ne lui vouloit rien dérober de son autorité. Ce fut par ces sentimens qu'elle perdit l'avantage d'entrer au conseil, dont beaucoup de personnes l'ont blâmée, s'imaginant peut-être avec raison qu'elle y

avoit été portée par des conseils intéressés, dont elle ne connut pas la cause ; mais, dans le vrai, sa pente naturelle étoit le désir du repos et de la retraite. Le soir du 7, le Roi, qui ne voyoit plus le cardinal, fit appeler ses ministres, et je vis alors le vivant prendre la place du mourant, avec un commencement de grandeur, de suite et de bruit qui me fit admirer les changemens du monde. Le Roi s'enferma avec eux ; et la Reine mère, au retour des ministres, vint peu de temps après le trouver. Comme elle étoit logée à l'ancien et petit logement, à cause qu'on faisoit peindre les grands appartemens du nouveau bâtiment, elle quitta sa chambre, parce qu'elle étoit trop proche de celle du mourant, et vint coucher dans celle du Roi. Le cardinal vécut encore cette nuit. Il dormit trois heures; le lendemain il entendit la messe, et eut quelque amendement. Ce meilleur état forma un petit bruit de résurrection; mais aussitôt après s'affoiblissant entièrement, on jugea qu'il ne dureroit pas encore long-temps. Il mourut persuadé que les médecins n'avoient pas connu son mal, et l'avoient mal traité. Un des siens lui entendit dire, parlant avec lui-même : « Ils m'ont tué. » Ce jour-là, Valot, premier médecin du Roi, lui ayant voulu persuader de prendre un bouillon, il le refusa, et regarda cet homme d'une manière fixe et perçante, qui fit juger aux assistans qu'il le regardoit comme un homme qui l'avoit mal servi. Quoique ce fût avec d'innocentes intentions, il n'en parut pas content, et la dernière absolution qu'il demanda fut pour avoir murmuré contre les médecins. Il fut tout ce jour dans de grandes souffrances, et son agonie fut le soir terrible. M. Joli lui ayant dit que

c'étoit alors que la nature payoit son tribut, il lui répondit : « Je souffre beaucoup, mais je sens que la « grâce est encore plus forte que le mal. »

Le Roi lui manda le matin qu'il avoit beaucoup de peine de ne le point voir. Il lui fit dire qu'il le remercioit, qu'il n'étoit plus temps qu'il pensât à lui, mais qu'il le supplioit de se souvenir des dernières paroles qu'il lui avoit dites. Il envoya recommander M. Joli au Roi. La Reine mère prit la parole, et répondit que le Roi auroit toujours soin des gens de bien. Un peu avant que de mourir, il appela Colbert son domestique, et lui parla de quelque chose touchant ses affaires, de la même manière que s'il eût été en santé. Il envisagea la mort avec une telle fermeté, qu'il dit à M. Joli qu'il avoit du scrupule de ne la pas assez craindre. Son agonie augmentant, il dit à un de ses valets de chambre nommé Bernoin, en tâtant son pouls lui-même : « Je souffrirai encore beaucoup. » A deux heures après minuit il se remua un peu dans son lit, et dit : « Quelle heure est-il? il doit bien être « deux heures? » M. Joli et Bernoin dirent alors entre eux tout bas qu'il iroit bien encore jusqu'à dix heures du matin. Le malade ensuite demeura environ une demi-heure à prier Dieu, et souffrant. Alors il passa, en disant : « Ah! sainte Vierge, ayez pitié de « moi, et recevez mon ame. » Il expira entre deux et trois, le 9 mars.

Le Roi s'éveillant appela sa nourrice qui couchoit dans sa chambre, et, sortant de son lit, lui fit signe de l'œil pour savoir si le cardinal étoit mort : ce qu'il fit de peur d'éveiller la Reine, ou de la troubler par cette funeste vue de la mort, qui de soi-même est

toujours affreuse. Ayant su que oui, il s'habilla, et fit venir les ministres, le chancelier, Le Tellier, le surintendant Fouquet et de Lionne, et leur commanda de ne rien expédier sans lui en parler, leur déclarant qu'il ne vouloit point que ceux qui demanderoient des grâces s'adressassent à d'autres qu'à lui. Il alla ensuite trouver la Reine mère. Ils dînèrent, et partirent le plus tôt qu'ils purent de Vincennes, pour venir à Paris. La Reine fut apportée en chaise. Le marquis d'Hautefort son premier écuyer, et Nogent, vieux, mais sain, l'accompagnèrent toujours à pied.

Le Roi étoit affligé de la mort de son ministre, et avoit beaucoup pleuré. La Reine sa mère, plus forte que lui, et plus dégoûtée des créatures par la connoissance qu'elle avoit de leurs imperfections, sentit moins de douleurs. Elle avoit regretté le cardinal, et avoit eu des momens où la longue habitude et les bonnes qualités qu'elle avoit aimées en ce ministre, avec ce qu'il avoit fait pour elle en chassant sa nièce, l'avoient rendue sensible à sa mort, mais d'une manière plus tranquille; et le souvenir de ses ingratitudes, petites ou grandes, effaçoit aisément ce chagrin. Leurs Majestés étant arrivées se débarrassèrent de la presse qu'ils trouvèrent dans le Louvre et dans leurs antichambres, et le Roi et la Reine mère allèrent se renfermer dans le cabinet de la Reine. Elle se portoit bien de son voyage; et par l'état où elle étoit, elle faisoit espérer au Roi, à la Reine sa mère et à toute la France la joie de la voir bientôt mère d'un Dauphin. Cette jeune princesse n'étoit nullement affligée de la mort du cardinal; et l'amusement que le Roi avoit repris avec la comtesse de Soissons, quoique foible en ap-

parence, lui déplaisoit si fort, que si elle étoit chagrine, c'étoit seulement parce que, selon que le disent les philosophes, l'amant se transforme en la chose aimée, et que voyant le Roi triste il étoit impossible qu'elle fût gaie. Enfin ces trois royales personnes se voyant ensemble, éloignées de l'objet de la mort, commencèrent à respirer en repos. Le plaisir de la liberté, qu'ils envisagèrent avec ses charmes ordinaires, et cette agréable pensée dans ces premiers mouvemens, les consola de leur affliction. La Reine mère fut la première qui dit à ceux qui sans cesse faisoient revivre le discours de la mort du cardinal, qu'il n'en falloit plus parler: qu'elle craignoit que le Roi n'en fût malade, et qu'il falloit qu'il s'occupât à quelque chose de mieux qu'à des paroles inutiles.

Le Roi, depuis qu'il voyoit son ministre pencher vers sa fin, avoit montré qu'il vouloit à l'avenir gouverner son royaume. Il disoit qu'il n'approuvoit point la vie des rois fainéans, et qui se laissent mener par le nez. Il ajoutoit lui-même à cela qu'il voyoit bien qu'on pouvoit lui reprocher qu'il avoit fait ce qu'il blâmoit; mais il attribuoit sa conduite passée à l'estime qu'il avoit eue pour le cardinal à cause de son habileté, et à cette soumission et dépendance à laquelle son enfance l'avoit accoutumé. La Reine sa mère, qui avoit senti l'incommodité du joug qu'elle s'étoit imposé, ne vouloit plus se soumettre à d'autre puissance qu'à celle du Roi son fils : si bien qu'elle souhaitoit qu'il voulût travailler lui-même pour lui-même. Elle n'étoit point ambitieuse, mais elle étoit assez bonne mère pour vouloir lui aider en tout ce qu'elle pourroit. Tous les gens de bien étoient dans

ce même sentiment; et le ministre en mourant, soit par le désir de faire son devoir en donnant de bons conseils au Roi, soit pour ne vouloir point de successeur dans la gloire de sa faveur, lui laissa pour principale maxime de faire lui-même ses affaires, et de ne plus élever de premier ministre à ce suprême degré où il étoit monté; lui avouant que, par les choses qu'il auroit pu faire contre son service, il connoissoit combien il étoit dangerenx à un roi de mettre un homme dans cet état. Il lui laissa des conseils et des préceptes estimables que le Roi lui-même écrivit, afin de s'en souvenir pour sa conduite.

Ce même jour au matin, le Roi, après avoir appris la mort du cardinal, avoit été enfermé deux heures, pour [travailler lui seul au réglement de sa vie et de ses affaires. Il voulut ensuite faire part de ses résolutions aux grands du royaume; et quand il fut arrivé à Paris, il ordonna que tous le lendemain se trouvassent au Louvre chez la Reine sa mère à quatre heures. Ce jour-là cette princesse alla faire ses dévotions au Val-de-Grâce; puis étant revenue sur le soir, les officiers de la couronne et les ministres étant assemblés, le Roi leur dit que Dieu lui avoit ôté un ministre qui avoit pris le soin de ses affaires dans le temps de sa jeunesse; qu'il s'en étoit si bien trouvé qu'il auroit souhaité qu'il lui eût plu de le lui conserver plus long-temps; mais puisque sa volonté avoit été de l'en priver, qu'il vouloit à l'avenir gouverner lui-même son royaume; qu'il espéroit que Dieu lui feroit la grâce de s'en bien acquitter, et de bénir les bonnes intentions qu'il avoit d'agir selon la justice et la raison; que pour cet effet il ne vouloit point de premier ministre; qu'il se serviroit

de ceux qui avoient des charges pour agir sous lui selon leurs fonctions, et que s'il arrivoit qu'il eût besoin de leur conseil, il le leur demanderoit; puis il les congédia. Cette résolution fut prise pour resserrer le secret des affaires, et pour en bannir M. le prince et les grands du royaume, qui tous, s'ils y avoient eu la moindre part, en auroient voulu prendre une plus grande, et auroient affoibli l'autorité royale autant qu'ils auroient pu. Le Roi disposa de ses heures, et ordonna que tous ceux qui auroient des grâces à lui demander lui présentassent des placets, et que les samedis il y répondroit. Après cette cérémonie, le Roi et la Reine sa mère étant montés chez la Reine, on crut déjà voir sur leur visage des marques de leur satisfaction, et il fut aisé de juger que bientôt les défauts du mort leur paroîtroient plus grands qu'ils ne les avoient encore vus; car il ne se contentoit pas d'exercer une puissance souveraine sur tout le royaume: il l'exerçoit sur les souverains mêmes qui la lui avoient donnée, n'ayant en plusieurs occasions aucune complaisance pour le Roi non plus que pour la Reine, et ne lui laissant la liberté de disposer de rien de considérable. Il étoit si jaloux de cette autorité qui ne lui appartenoit pas, qu'il vouloit faire les charges de tout le monde: si avare qu'il vouloit gagner sur tout, si défiant qu'il étoit fort aisé à choquer, si rêveur et si chagrin la plupart du temps qu'à peine osoit-on lui rien dire, et faisoit semblant d'être de mauvaise humeur pour empêcher ceux qui l'attendoient en foule en son passage de prendre ce temps-là pour lui parler. C'est pourquoi il étoit impossible que depuis le Roi jusqu'au moindre de ses sujets, hormis

peu de personnes qui lui avoient de grandes obligations, on ne fût bien aise d'en être délivré.

Le Roi ce soir-là, ayant fait entrer M. le prince dans le petit cabinet de la Reine, lut devant lui et devant nous quelques articles des conseils que ce ministre, qui avoit beaucoup d'esprit et une longue expérience des affaires, lui avoit laissés par écrit, et qui en effet étoient très-bons; et comme on vit que le maréchal de Villeroy étoit exclu du conseil pour n'avoir jamais été bien remis dans les bonnes grâces du cardinal depuis qu'il avoit été accusé d'avoir manqué de reconnoissance à son endroit, on s'imagina que c'étoit une des choses qu'il lui avoit inspirées.

Le 10, qui fut ce même jour auquel le Roi fit sa déclaration aux grands du royaume, le corps du cardinal, qui avoit été exposé au peuple le jour précédent, le fut encore tout ce jour-là. Il y eut grand monde qui le fut voir. On lui trouva, quand il fut ouvert, une petite pierre dans le cœur : ce que quelques gens dirent convenir fort à la dureté qui lui étoit naturelle.

Le 11, il fut porté à l'église de Vincennes, où son service fut fait sans beaucoup de cérémonies.

Voici quelques-uns des vers qu'on fit sur lui après sa mort :

> Enfin le cardinal a terminé son sort.
> Français, que dirons-nous de ce grand personnage?
> Il a fait la paix, il est mort :
> Il ne pouvoit pour nous rien faire davantage.

Autres :

> Ci gît l'Eminence deuxième :
> Dieu nous garde de la troisième!

Autres :

Mazarin sortit de Mazare
Aussi pauvre que le Lazarre
Réduit à la nécessité :
Mais, par les soins d'Anne d'Autriche,
Ce Lazarre ressuscité
Est mort comme le mauvais riche.

Autres :

Je n'ai jamais pu voir Jules sain ni malade :
J'ai reçu mainte rebuffade
Dans sa salle et sur le degré ;
Mais enfin je l'ai vu dans son lit de parade,
Et je l'ai vu fort à mon gré.

Le 12 mars, le Roi, pour contenter cette grande quantité de grands qui autrefois formoient le conseil, et que les brouilleries passées avoient élevés à cette dignité, tint conseil sur quelque matière de guerre étrangère, où assistèrent Monsieur, M. le prince, et tous les princes et grands qui avoient accoutumé d'en être, tant qu'il plut au cardinal d'en tenir ; mais depuis quelques années il les avoit entièrement abolis. Le Roi, les Reines et toute la cour prirent le deuil du cardinal : ce qui ne s'étoit jamais fait ; car les rois ne le portent que des souverains ou des princes qui ont l'honneur de leur être parens, et il n'étoit ni l'un ni l'autre.

Ces premiers jours ne furent occupés qu'à parler des immenses richesses que laissoit le cardinal. Le Tellier, comme son ami, nous dit alors, à la duchesse de Navailles et à moi, qu'il avoit eu trois millions cinq cent mille livres des charges de la maison de

la Reine, que le Roi lui avoit données et que le ministre avoit vendues, jusqu'à celles de lavandière; qu'ainsi cette somme, qui composoit une portion de ses trésors, ne venoit point de l'épargne. Il nous dit aussi, pour excuser ses grandes richesses, et nous montrer qu'elles n'étoient point prises sur le peuple, qu'il faisoit de grands ménages et trafics dans ses gouvernemens, et particulièrement dans Brouage; qu'il jouissoit de plusieurs fonds destinés au paiement des ambassadeurs, de l'artillerie, de l'amirauté, et ainsi du reste; qu'il se chargeoit d'y satisfaire, et ne le faisoit pas: en quoi il est à croire qu'il prenoit beaucoup, sans qu'on pût le convaincre de rien prendre à l'épargne. J'ai ouï dire en ce même temps au même Le Tellier, parlant du cardinal, que ce ministre avoit eu deux supérieures passions, le désir de la gloire et celui du bien; qu'en mourant, sa grande fortune, dont il parut trop occupé, avoit beaucoup diminué le mérite de ses belles actions, et qu'ainsi il avoit manqué de remplir l'un de ses désirs pour avoir trop donné à l'autre. Je lui ai ouï dire aussi que, deux jours avant que le cardinal mourût, il avoit voulu écrire son testament, et le mettre au net en de beaux termes; que comme il y travailloit, il le pressa de le quitter, de peur que cette application ne l'affoiblît trop, et que le cardinal se dépita contre lui, et lui dit demi en colère, et pourtant en riant: « Laissez-moi faire, « la contrainte que vous me faites est pire que la « mort; » et qu'il parut en cet instant parler de la mort comme s'il en eût raillé; mais que, dans quelque autre moment, il lui avoit dit d'un ton fort sérieux: « Voici un étrange passage, monsieur: car je suis

« homme et pécheur, et je dois craindre les juge-« mens de Dieu; mais enfin il faut espérer en sa « miséricorde. »

Ses nièces, à qui il laissoit de grands trésors, ne le regrettèrent guère. Un certain Italien, leur domestique, leur reprochant leur ingratitude, leur dit : « Mesdemoiselles, vous vengez tous les Français de « la dureté que M. le cardinal votre oncle a eue « pour eux, par celle que vous avez pour lui. » Il disoit vrai : car le cardinal Mazarin, généralement parlant, avoit un grand mépris pour la nation.

Le Roi succéda au royaume de France le jour de la mort de Louis XIII son père, n'ayant alors que quatre ans; mais on peut dire que le jour de la mort du cardinal fut véritablement celui de son avénement à la couronne, celui où il commença d'être roi, et de faire voir qu'il étoit digne de l'être; car ce fut alors qu'il voulut prendre lui-même le soin de toutes ses affaires, et que toutes les grâces qu'il pouvoit répandre sur les grands et sur les petits ne dépendissent que de lui. Pour cela, il commença de régler sa vie de cette manière.

Il prit la résolution de se lever à huit ou neuf heures, quoiqu'il se couchât fort tard. En quittant le lit de la Reine, il alloit se mettre dans le sien; puis il s'occupoit à prier Dieu et à s'habiller. Ses affaires alors l'obligèrent le matin de faire fermer la porte de sa chambre, tant pour vaquer à ce grand travail que pour éviter la presse. Le maréchal de Villeroy, comme ayant été son gouverneur, et estimé mériter d'être son premier ministre, avoit seul la permission de le voir; et dans cette préférence il trouvoit la conso-

lation de ses autres privations. Environ à dix heures, le Roi entroit au conseil, et y demeuroit jusqu'à midi. Ensuite il alloit à la messe; et le reste du temps jusqu'à son dîner, il le donnoit au public, et aux Reines en particulier. Après le repas, il demeuroit souvent et assez long-temps avec la famille royale; puis il retournoit travailler avec quelques-uns de ses ministres. Il donnoit des audiences à qui lui en demandoit, écoutant patiemment ceux qui se présentoient pour lui parler. Il prenoit des placets de tous ceux qui lui en vouloient donner, et y faisoit réponse à certains jours qui étoient marqués pour cela; comme il y en avoit aussi un pour un conseil de conscience qui avoit été établi dans le commencement de la régence, qu'il rétablit en ce temps-là. Comme le seul désir de la gloire, et de remplir tous les devoirs d'un grand roi, occupoit alors son cœur tout entier, en s'appliquant au travail il commença de le goûter; et l'envie qu'il avoit d'apprendre toutes les choses qui lui étoient nécessaires fit qu'il y devint bientôt savant. Son grand sens et ses bonnes intentions firent connoître les semences d'une science universelle, qui avoient été cachées à ceux qui ne le voyoient pas dans le particulier: car il parut tout d'un coup politique dans les affaires d'Etat, théologien dans celles de l'Eglise, exact en celles de finance; parlant juste, prenant toujours le bon parti dans les conseils; sensible aux intérêts des particuliers, mais ennemi de l'intrigue et de la flatterie, et sévère envers les grands de son royaume, qu'il soupçonnoit avoir envie de le gouverner. Il étoit aimable de sa personne, honnête et de facile accès à tout le monde, mais avec un air grand

et sérieux qui imprimoit le respect et la crainte dans le public, et empêchoit ceux qu'il considéroit le plus de s'émanciper même dans le particulier, quoiqu'il fût familier et enjoué avec les dames. Une des choses qui put un peu contribuer à faire prendre au Roi cette conduite fut la réputation qu'avoit acquise le roi d'Angleterre depuis qu'il étoit remonté sur le trône. Les grandes louanges qu'il entendoit lui donner sur la manière dont il gouvernoit son royaume, bien moins soumis à ses rois que le nôtre, lui donnèrent de l'émulation, et augmentèrent encore, s'il se pouvoit, la passion qu'il avoit de se rendre plus grand et plus glorieux que tous les princes qui avoient jusqu'ici porté des couronnes.

Peu de temps après la mort du ministre se fit le mariage de Monsieur avec la princesse d'Angleterre. Le Roi n'avoit pas beaucoup d'inclination pour cette alliance. Il dit lui-même qu'il sentoit naturellement pour les Anglais l'antipathie que l'on dit avoir été toujours entre les deux nations; mais elle fut aisément effacée en lui par le sang qui les engageoit à s'aimer, et par l'agréable société qui, dans leur première jeunesse, les avoit accoutumés du moins à pouvoir être amis personnellement. La Reine mère aimoit la princesse d'Angleterre: elle la désiroit en qualité de belle-fille; et quand le cardinal mourut, le Roi se trouva si engagé à ce mariage, qu'il n'eut pas même la pensée de le rompre. Il donna à Monsieur l'apanage d'Orléans, tel que le feu duc d'Orléans l'avoit possédé, excepté Blois et Chambord.

La princesse d'Angleterre étoit assez grande: elle avoit bonne grâce, et sa taille, qui n'étoit pas sans

défaut, ne paroissoit pas alors aussi gâtée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites; mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins, par ses manières et par ses agrémens, tout-à-fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat et fort blanc : il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillans; son nez n'étoit pas laid; sa bouche étoit vermeille, et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvoit souhaiter; mais son visage trop long et sa maigreur sembloit menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne; et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être reine; et pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans le cœur des honnêtes gens, et trouver de la gloire dans le monde par des charmes, et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumière et de raison; et au travers de sa jeunesse, qui jusqu'alors l'avoit comme cachée au public, il étoit aisé de juger que lorsqu'elle se verroit sur le grand théâtre de la cour de France, elle y feroit un des principaux rôles.

Ces deux agréables et illustres personnes se marièrent au Palais-Royal le dernier jour de mars, en présence du Roi, de la Reine mère, de la Reine, et de la reine d'Angleterre. Cette cérémonie se fit en particulier : il n'y eut que mesdemoiselles d'Orléans et le prince de Condé seuls qui furent conviés d'y assister, comme les plus proches parens de tous les deux.

Sur la fin d'avril, la cour s'en alla à Fontainebleau pour y passer tout le temps de la grossesse de la Reine; et comme il devoit être long, le Roi fit dessein de rendre ce séjour agréable par l'accompagnement des honnêtes plaisirs qui s'y pouvoient désirer. Il est assez naturel aux hommes de ne compter jamais la beauté de leur siècle que par celle de leur plus belle saison. C'est une matière où peu de gens s'empêchent de tomber dans le ridicule. Je puis dire néanmoins que, sans l'âge ni les sentimens des jeunes personnes de quinze ans, je n'avois jamais vu la cour plus belle qu'elle me le parut alors; le beau siècle de la jeunesse de la Reine mère m'a été presque entièrement caché par mon enfance, et par les années que je demeurai en Normandie jusqu'à la mort du feu Roi; et je n'ai bien vu que celui qui lui a succédé, c'est-à-dire celui de la régence, dont à la vérité les cinq premières années furent accompagnées d'une grande prospérité, avec tous les divertissemens permis et possibles. Je les goûtai à mon égard dans cet âge florissant où presque tout paroît devoir être admiré; mais je préfère celui dont je parle présentement. Premièrement la France étoit gouvernée par son véritable maître, qui avoit non-seulement toutes les qualités d'un grand roi, mais toutes celles d'un honnête homme. La Reine mère, par sa vertueuse conduite, avoit acquis tout nouvellement une grande réputation: elle étoit aimée et révérée de tous par sa douceur et ses honnêtes manières, et elle faisoit le bonheur des grands et des petits par sa bonté. Elle étoit la consolation des misérables par sa charité, et par la constance de sa vertu et de sa piété; étant devenue la protectrice

des gens de bien, on pouvoit dire qu'elle étoit cause des bonnes œuvres qui se faisoient en toute la France. Quoiqu'elle approchât alors de soixante ans, elle étoit encore aimable, et, sans flatterie, on pouvoit dire qu'elle avoit de grandes beautés. Outre qu'elle avoit de la fraîcheur sur le visage, ses belles mains et ses beaux bras n'avoient rien perdu de leur perfection, et les belles tresses de ses cheveux étoient de même grosseur et de même couleur qu'elles avoient été à vingt-cinq ans. Sa santé, jointe à la douceur de son naturel, la rendoit commode et propre à tous les plaisirs où elle pouvoit prendre part. Personne ne s'apercevoit si c'étoit la complaisance plutôt que son inclination qui la convioit d'y assister; et ceux qui ne lui convenoient pas, elle les voyoit goûter aux autres avec plaisir. La jeune Reine, en même temps sa nièce et sa fille, étoit belle, vertueuse et remplie de piété: elle aimoit la retraite un peu plus qu'une reine de France, qui se doit au public, ne la devoit aimer; mais ce défaut étant fondé sur sa dévotion méritoit plus de louange que de blâme, et devoit être du moins facilement pardonné.

Monsieur, comme je l'ai dit souvent, étoit un prince aimable, spirituel, plein de douceur, familier avec tous; Madame avoit le don de plaire: elle étoit l'ornement de la cour, et comme le monde l'aimoit, elle de son côté ne le haïssoit pas. Elle s'abandonnoit à tout ce que l'âge de seize ans et la bienséance lui pouvoient alors permettre. Elle le faisoit avec gaieté et emportement. Le Roi continuoit à aimer la Reine sa mère, et cette illustre mère l'aimoit encore plus qu'elle n'avoit fait par le passé, si cela pouvoit être.

Ni l'ambition ni la jalousie ne troubloient leur repos.

Le Roi ne cherchoit que la gloire; et la Reine sa mère n'en désirant que pour lui, et sachant toutes choses, elle étoit contente pourvu qu'elles se fissent bien, aimant autant ou plus qu'elles fussent faites par lui que par elle-même. Elle aimoit la Reine fort tendrement, et cette princesse alors ne pouvoit être contente si elle n'étoit auprès d'elle. Monsieur avoit toujours vécu cordialement avec la Reine sa mère : et cette illustre mère, pour l'en récompenser, lui avoit donné pour femme la sœur d'un grand roi, avec laquelle il pouvoit trouver beaucoup de douceur. Cette jeune princesse qui jusque là n'avoit eu pour protectrice que la Reine mère, étant femme de Monsieur et entièrement unie à la maison royale, sut bientôt effacer par son mérite le dégoût que le Roi avoit paru avoir pour elle pendant son enfance. Elle lui étoit devenue agréable non-seulement par sa personne, mais par l'inclination qu'elle avoit aux mêmes plaisirs. La Reine mère les ordonnoit d'abord elle-même, et tâchoit d'y établir l'innocence, et d'en retrancher le péril qui d'ordinaire se rencontre dans les emportemens de tous les jeunes gens, et particulièrement des grands. Enfin toute la famille royale vivoit dans une union et une concorde peu commune. Cette paix en produisoit une tout entière dans la cour, où il eût été honteux de ne pas suivre l'exemple de leur auguste maître. La vertu et la piété y régnoient, par celle dont les Reines faisoient profession. Elles s'occupoient en prières plus que le Roi, pour satisfaire pleinement au titre glorieux que l'on a donné à notre sexe, en l'appelant dévot.

Le Roi, qui jusqu'alors avoit été ou avoit paru sage, sembloit en toutes choses vouloir toujours porter à juste titre celui de très-chrétien. Il ne souffroit aucun vice; les débauchés ne lui plaisoient pas, et il avoit de l'horreur pour les blasphémateurs et pour les impies. De si bons sentimens, par les soins vigilans et pieux de la Reine sa mère, avoient aboli les duels; de sorte que les braves gens n'étoient point déshonorés pour refuser de se battre. En cela tous les règnes passés le devoient, ce me semble, céder à cet heureux commencement du sien, puisque la vertu, l'innocence et la paix paroissoient régner sur le trône, non-seulement à l'égard de ceux qui l'occupoient, mais en quelque manière à l'égard de ceux qui vouloient en approcher : c'est-à-dire autant que la malice naturelle de l'homme, ses foiblesses et ses passions le pouvoient permettre. Car il n'y a point de temps ni même de bons exemples qui les en puissent entièrement exempter.

Cet état de prospérité, qui rendoit la cour fort grosse, y faisoit régner les plaisirs abondamment. Le prince de Condé, après Monsieur, y tenoit le premier rang, et le Roi avoit une grande considération pour lui; et ce prince, que les différentes expériences qu'il avoit faites avoient tout-à-fait changé, faisoit voir qu'il étoit aussi grand par son humilité et sa douceur, qu'il l'avoit été par ses victoires. Le duc d'Enghien son fils, quoique bien jeune, donnoit en toutes occasions des marques de son esprit et de sa sagesse. Plusieurs fois le Roi, les Reines, Monsieur et Madame, étant sur le canal dans un bateau doré en forme de galère, où, prenant le frais, Leurs Majestés

faisoient la collation, M. le prince les servit en qualité de grand-maître avec tant de respect et d'un air si libre, qu'il étoit impossible de le voir agir de cette manière et se souvenir des choses passées, sans louer Dieu de la paix présente. Aussi la goûtoit-il avec plaisir, disant lui-même que quand le royaume renverseroit, il seroit toujours inséparable de son devoir.

Nous voyions le duc de Beaufort, ce chef des importans et des frondeurs, le roi de la halle du temps jadis, s'empresser de suivre partout le Roi son maître, et chercher à lui plaire; tantôt recevant les plats de la main de M. le prince, à cause que la barque étant trop petite pour y faire entrer les officiers, ces personnes seules y pouvoient être; tantôt à la chasse, où le plaisir du Roi s'accommodant au sien particulier, il faisoit paroître, par l'ardeur qu'il avoit à combattre les bêtes devant lui, qu'il auroit plus volontiers encore combattu ses ennemis : pour lui montrer que s'il s'étoit autrefois écarté des bonnes voies, son malheur l'y avoit entraîné plutôt que son inclination. Outre les princesses et les dames qui étoient à la cour, les filles des deux Reines et de Madame y tenoient une grande place, et parmi elles il y en avoit de très-belles. Le bal, les comédies, les promenades en calèche et les chasses étoient fréquentes. Enfin rien de tout ce qui peut divertir ne sembloit manquer dans cet agréable séjour. Les différentes cours et les différens jardins de Fontainebleau paroissoient des palais et des jardins enchantés, et ses déserts des Champs-Elysées. Mais ce n'est pas dans ces choses que consiste le bonheur : il se trouve bien plutôt dans l'exer-

cice de la vertu, et dans la paix avec soi-même et avec ceux que nous aimons; et la puissance des plus grands rois, l'abondance de toutes choses dont ils jouissent, et la facilité qu'ils ont de prendre toutes sortes de plaisir, ne fait pas plus leur félicité que celle de leurs sujets. En voici des preuves.

Deux mois ou environ s'étoient passés dans cet état, où de tous côtés les choses sembloient plutôt représenter la manière dont on vivoit dans le siècle d'or, que celle dont on vit ordinairement dans celui où nous sommes, lorsque l'innocence des plaisirs de notre florissante cour fut empoisonnée par l'amertume qui pour l'ordinaire en est inséparable. La vertu et la piété y avoient paru quelque temps en faveur, mais l'ambition et toutes les autres passions ne furent pas long-temps sans leur faire la guerre; et quelque soin que la Reine mère prît pour les y maintenir, elles firent voir bientôt que comme la vie de l'homme est une vapeur qui s'élève de la terre et se dissipe en un moment, la raison et la vertu sont aisées à se troubler et à se corrompre, et qu'ainsi son bonheur n'est pas de durée. Quoique la Reine mère eût du chagrin de ces fréquentes promenades du Roi avec Monsieur et Madame, l'union intime et l'amitié solide du Roi et d'elle ne fut point altérée. Comme elle étoit jusqu'alors la confidente de ses plaisirs, et que d'autre côté elle lui avouoit que la Reine sa fille, ne pouvant se résoudre de le perdre de vue, s'affligeoit bien souvent de choses qui en effet n'étoient rien, elle lui disoit aussi qu'il lui devoit pardonner des mauvaises humeurs qui venoient d'un excès de tendresse qu'elle avoit pour lui, et tâcher de lui donner le moins d'in-

quiétude qu'il lui seroit possible. En même temps elle témoignoit à Madame que ses veilles et ses parties de chasse pouvoient incommoder sa santé; mais la jeunesse ne se rend pas aisément à la raison, et prend pour des réprimandes les meilleurs conseils qu'on lui donne. Cela fit que les divertissemens continuèrent de la même force, et il arriva une chose qui fit plus d'éclat que ces galanteries qu'on cachoit avec grand soin.

La duchesse de Navailles, dame d'honneur de la Reine, avoit eu d'abord la princesse palatine pour surintendante. La dernière qui avoit eu autrefois cette charge dans la maison de la Reine mère étoit madame de Chevreuse, veuve du connétable de Luynes son premier mari; elle l'avoit exercée alors avec tous les avantages tant des honneurs que du service. La duchesse de Navailles ne laissa pas de s'opposer à la première possession qu'elle en voulut prendre. Elle soutint que madame de Chevreuse étoit favorite quand elle exerça cette charge, et que les grandes prérogatives dont elle avoit joui étoient plutôt une usurpation qu'une possession légitime. La princesse palatine, soutenue par la Reine mère, l'emporta néanmoins sur les principales fonctions de cette charge, que la dame d'honneur lui disputoit; et il fut dit, avant que le cardinal mourût, que madame la princesse palatine recevroit les sermens de tous les officiers, commanderoit dans la chambre, et auroit les honneurs; mais, par la puissance du ministre, ce fut à condition qu'elle se déferoit de sa charge au bout de deux mois. Depuis cette sentence, soit par maladie, par politique ou par engagement, elle fut toujours éloignée de la

cour; et quand le cardinal vint à mourir, elle parut s'en défaire volontairement, ainsi que je l'ai dit, entre les mains de la comtesse de Soissons. Le cardinal crut y pouvoir laisser sa nièce avec l'agrément et la soumission de la dame d'honneur, parce que le duc de Navailles lui devoit toute sa grandeur, et mourut content de la laisser dans ce poste. La duchesse de Navailles ne fut pas néanmoins satisfaite de ce changement. Elle avoit cru peut-être, en parlant au cardinal, qu'elle souffriroit plus facilement la comtesse de Soissons qu'une autre; ou plutôt elle s'étoit flattée de cette douce illusion que l'éloignement de la princesse palatine pourroit avoir des suites favorables pour elle; mais, après la mort du cardinal, l'espoir qu'elle avoit eu de se voir sans surintendante à l'avenir fit qu'elle se trouva encore incommodée de celle-là. Elle savoit que cette princesse étoit pleine de l'orgueil que donne la faveur où elle s'étoit toujours vue depuis son enfance, et par cette raison elle en pouvoit craindre les mauvais effets. Quand le Roi et les Reines partirent pour Fontainebleau, la comtesse de Soissons, qui avoit de même senti qu'elle ne jouiroit pas de sa charge sans quelque chagrin, avoit querellé la duchesse de Navailles brusquement, et sur des choses assez injustes. Cette dame, d'abord retenue par la considération de ce qu'elle devoit à la mémoire du cardinal Mazarin, lui répondit d'une manière qui fit voir qu'elle se souvenoit des bienfaits qu'elle en avoit reçus. Le Roi en fut content, et blâma la comtesse de Soissons de son emportement. Elles eurent ensuite une grande conversation, et il sembla que de bonne foi elles avoient résolu de faire juger leurs fonctions;

et le Roi leur permit d'en chercher les preuves, soit dans la chambre des comptes, soit par leurs lettres. Celles de la dame d'honneur, dont la charge a été de toute ancienneté la plus belle qu'une femme de qualité puisse avoir à la cour, lui étoient favorables. Elles lui donnoient les honneurs, avec la fonction de commander dans la chambre, et de recevoir les sermens des officiers, sans qu'il fût marqué dans les lettres des surintendantes, qui étoient des charges érigées nouvellement, que les rois eussent eu aucune intention d'ôter ces avantages aux dames d'honneur; et néanmoins la pratique avoit été différente de ce qui étoit écrit en la personne de la dernière surintendante, madame de Luynes. Ces dames furent quelque espace de temps en paix; mais sur les preuves elles se défendirent le mieux qu'elles purent. La duchesse de Navailles batailla en femme de cœur et d'esprit, et je tâchai de la servir le mieux qu'il me fut possible. Ses raisons étoient assez bonnes pour le pouvoir faire sans blesser l'équité; mais à dire le vrai, malgré l'amitié que j'avois pour elle, et le peu que je devois à la comtesse de Soissons, j'aurois souhaité qu'elle eût pu vaincre en cette occasion ses sentimens naturels, qui furent alors un peu trop forts sur tout ce qu'elle désira, et qu'elle crut devoir faire. Si, en faveur de la gratitude qu'elle étoit obligée d'avoir pour le feu cardinal Mazarin, elle avoit examiné ses intérêts avec moins d'exactitude, elle y auroit rencontré deux grands biens ensemble, et la gloire et le repos.

Le Roi paroissoit avoir encore de l'amitié pour la comtesse de Soissons : ce reste d'attachement avoit

toujours inquiété la Reine; et le peu de soin que cette princesse avoit de lui plaire lui donnoit quelquefois un juste prétexte de se plaindre d'elle. La Reine mère suivoit doucement les inclinations de la Reine sa fille; car, autant à son égard qu'à celui de la Reine, cette nièce du cardinal, comme je l'ai déjà dit, n'avoit jamais bien satisfait à ses devoirs. Ces dégoûts obligèrent la Reine à protéger la duchesse de Navailles; et la princesse palatine, qu'elle considéroit, étant éloignée de la cour, elle ne se soucioit plus de soutenir les intérêts de la surintendante.

Le Roi, dont les intentions étoient droites, ayant écouté les raisons de part et d'autre, régla les fonctions de la surintendante et de la dame d'honneur. Il donna à la première les honneurs de présenter la serviette, de tenir la pelote et de donner la chemise, avec le commandement dans la chambre et les sermens; et tout le reste à la dame d'honneur, c'est-à-dire servir à table, la préférence dans le carrosse et dans le logement : bien entendu qu'en l'absence de la surintendante la dame d'honneur feroit toutes les fonctions ensemble. D'abord on crut que ce jugement étoit très-favorable à la surintendante : et madame de Navailles crut tellement être maltraitée, qu'elle eut la pensée de se retirer. La Reine m'ayant commandé de lui dire qu'elle la prioit de ne la point quitter, elle demanda en grâce au Roi qu'il lui permît qu'elle pût demeurer auprès de la Reine sa maîtresse sans faire aucune fonction. Elle disoit qu'elle ne pouvoit pas avoir l'honneur de servir la Reine à table sans lui donner la serviette. Le Roi s'expliqua, et lui dit qu'il vouloit qu'elle la donnât quand elle serviroit à table, et qu'il

ne prétendoit pas que quand elle auroit la chemise entre les mains, elle l'offrît à madame la comtesse de Soissons ; mais qu'il entendoit qu'elle acheveroit le service qu'elle auroit commencé. Il lui fit voir aussi l'avantage qu'il lui laissoit, en lui donnant la place dans le carrosse, préférablement à la surintendante. Enfin, sans qu'il y eut rien de changé dans l'écrit, les explications du Roi lui furent si favorables qu'alors madame la comtesse de Soissons trouva qu'elle avoit perdu sa cause. Elle ne put souffrir de se voir privée du principal honneur, qui étoit celui de présenter la serviette, parce qu'elle ne lui restoit qu'en l'absence de la dame d'honneur, et par conséquent quasi jamais, madame de Navailles n'étant pas même tenue de la lui offrir quand elle auroit commencé le service. La douleur qu'elle ressentit fut si grande, que le comte de Soissons son mari fit appeler en duel le duc de Navailles par le chevalier de Maupeou. Ce duc, comme chrétien, refusa de se battre ; il le fit aussi par le respect qu'il portoit à la mémoire du feu cardinal, en se souvenant des grâces qu'il avoit reçues de lui : ce qu'il sentoit en son particulier avec beaucoup de reconnoissance. Il fit même ce qu'il put pour anéantir dans l'ame de la duchesse sa femme l'animosité de la dispute et le désir de la victoire ; mais il n'y réussit pas. Elle crut qu'elle étoit obligée de défendre les droits de sa charge : ce qu'elle fit avec une fermeté inflexible ; et son ennemie trouva les moyens de s'en venger fortement. Grâces à Dieu, par les soins du Roi et de la Reine sa mère, les plus vaillans, comme je l'ai déjà dit, ne tenoient plus à honte de refuser le duel ; et celui-là qui le fit dans une occasion si célèbre,

et dont la valeur ne pouvoit être mise en doute, en donna une grande preuve.

Ce fut alors que toute la cour se partagea. M. le prince, M. le duc, et quasi le prince de Conti, mari d'une nièce du cardinal Mazarin, toute la maison de Guise et celle de Vendôme, hormis le duc de Mercœur, furent tous pour le duc de Navailles. Le comte de Soissons, qui l'avoit emporté à la cérémonie de l'entrée de la Reine, par la faveur du cardinal, sur les autres princes, se trouva alors, malgré le sang de Bourbon et d'Autriche qu'il portoit dans ses veines, presque abandonné de tout le monde : et comme il avoit du cœur, il le sentit beaucoup sans doute, et ne manqua pas de se venger, en publiant que le mari et la femme étoient des ingrats à l'égard du cardinal, à qui ils devoient toute leur fortune. Ils se défendoient de ce reproche, en disant qu'ils avoient, comme il étoit vrai, bien servi le cardinal Mazarin ; et que s'il eût vécu il n'auroit pas souffert que sa nièce les eût voulu perdre, puisqu'il les avoit toujours assez bien traités pour pouvoir espérer cette grâce de lui. Un jour que la comtesse de Soissons faisoit ces mêmes reproches à la duchesse de Navailles, cette dame lui répondit ces mêmes paroles : « Madame, je suis assu-
« rée que si M. le cardinal pouvoit revenir au monde,
« il seroit plus content de mon cœur que du vôtre. »
Cette réponse fut applaudie, et l'insensibilité des nièces blâmée autant qu'elle méritoit de l'être. La suite de cet appel fut fâcheuse au comte de Soissons. Le Roi ne l'ayant pu ignorer, pour donner un exemple mémorable de sa justice, l'exila de la cour, et le traita selon toute la rigueur des édits. De là

naquirent de grandes animosités de part et d'autre.

Les deux Reines prirent le parti de la dame d'honneur, non-seulement par la raison du droit, mais par celle de l'inclination et de la bonne volonté, qui est la plus forte de toutes. L'application et les soins de la comtesse de Soissons étoient d'avoir le Roi chez elle, de lui plaire, et d'avoir part à ses promenades et à ses divertissemens. Le Roi aimoit chèrement la Reine, et ne lui donnoit aucun sujet de le soupçonner d'en aimer d'autres plus qu'elle; mais la force des soupçons de cette princesse étoit si grande que, quasi sans y penser, elle se trouvoit ennemie de ceux même qu'elle ne haïssoit pas, parce qu'elle avoit naturellement de l'aversion pour tout ce qui la séparoit du Roi. Madame alors, qui commençoit de faire une grande figure à la cour, se déclara pour la comtesse de Soissons, non-seulement parce que Monsieur la tenoit pour son amie, mais parce que sa jeunesse la convioit à se divertir, qu'elle vouloit une compagnie en sa personne qui pût être agréable au Roi, et que la Reine, vivant d'une vie pieuse et assez retirée, ne lui étoit pas si propre : de plus, la Reine lui auroit été supérieure; et la comtesse de Soissons de toute manière, et pour avoir besoin de protection, lui devoit être fort soumise. Madame se souvenoit, avec quelque noble dépit, que le Roi l'avoit autrefois méprisée quand elle avoit pu prétendre de l'épouser; et le plaisir que donne la vengeance lui faisoit voir avec joie de contraires sentimens, qui paroissoient s'établir pour elle dans l'ame du Roi. Monsieur désiroit aussi de plaire au Roi, et il voyoit que la considération qu'il pouvoit avoir pour Madame lui étoit avantageuse. Ces trois

personnes, chacune pour leur intérêt, se voulant plaire les unes aux autres, et le sang et la nature les obligeant à cette union, elle commença de paroître aussi grande qu'elle l'étoit en effet. La comtesse de Soissons, du consentement de tous les trois, y avoit été associée comme agréable au Roi et nécessaire à Madame ; mais Madame lui étoit plus nécessaire encore : car étant abandonnée des Reines, et pas autant soutenue du Roi qu'elle l'auroit souhaité, elle eut besoin d'appeler les plaisirs à son secours, et de fortifier son droit par la complaisance qu'elle avoit pour les moindres choses qui venoient à l'esprit du Roi. De là, suivant leur inclination qui portoit un prince de vingt-deux ans à se divertir, et une princesse de seize ou dix-sept à suivre son exemple, les plaisirs le jour, les repas et les promenades jusqu'à deux ou trois heures après minuit dans les bois, commencèrent de s'introduire et de se pratiquer d'une manière qui avoit un air plus que galant, et où la volupté paroissoit devoir bientôt corrompre une vertu qui avoit été avec sujet autant admirée qu'il étoit rare de la posséder à son âge. A cette vue, la Reine s'alarme et s'afflige de savoir le Roi trop occupé d'autres objets. La Reine mère d'abord condamne ses frayeurs, et lui dit qu'il n'est pas juste qu'elle veuille contraindre le Roi, et que les honnêtes plaisirs qu'il prend ne lui devoient pas faire de la peine. Leur continuation alla néanmoins jusqu'à une telle extrémité, qu'enfin la Reine mère me commanda de conseiller à Madame d'apporter quelque modération dans ses divertissemens.

Cette jeune princesse devoit avoir de la confiance en moi, tant par l'honneur que la reine d'Angleterre

me faisoit de me souffrir avec bonté et de me croire attachée à ses intérêts, que par les services assidus que je lui rendois en toutes occasions auprès de la Reine sa belle-mère. Je lui en parlai; et comme elle étoit douce et complaisante, elle me parut vouloir suivre mes avis, et les reçut de bonne grâce. Aussi puis-je dire avec vérité qu'ils étoient tels que sans choquer le Roi, et sans manquer à la juste complaisance qu'elle lui devoit, si elle m'avoit fait l'honneur de me croire, elle auroit conservé les bonnes grâces du Roi, se seroit établie fortement dans son estime et dans celle de toute la cour, et auroit satisfait à ce qu'elle devoit à la Reine sa belle-mère, qui étoit en elle une obligation indispensable. Mais elle méprisa tous ces biens qui ne lui auroient coûté qu'un peu de retenue, dont elle auroit tiré un avantage admirable; car, se privant seulement des promenades qui choquoient la bienséance et qui devoient incommoder sa santé, et montrant au Roi d'y renoncer par son propre sentiment, le Roi l'en auroit louée, puisque ce qui est raisonnable inspire toujours l'estime en ceux qui ont de la raison. Elle auroit aussi par le même moyen acquis un grand mérite à l'égard de la Reine mère, lui faisant doucement connoître qu'elle prenoit cette conduite pour lui plaire; mais, par ses sentimens, elle se trouva naturellement opposée à la prudence. Madame écouta de ses oreilles les conseils que je lui donnai, et me rebuta par les mouvemens de son cœur; ils la portoient à suivre âprement tout ce qui ne lui paroissoit pas criminel, ni entièrement contraire à son devoir, et qui d'ailleurs la pouvoit divertir. Par une lettre que je reçus alors de la reine d'Angleterre,

on peut voir qu'elle étoit inquiète de ce qui se passoit à Fontainebleau, et de ce que la Reine mère étoit mal satisfaite de la conduite de Madame. Elle me commanda de la servir comme une autre elle-même. Je l'avois fait avec toute la fidélité que j'étois obligée d'avoir pour elle, et je continuai de le faire; mais cette jeune princesse ne voulut pas profiter de mes bonnes intentions. La copie que je crois devoir mettre ici a été prise sur l'original. J'en ai beaucoup gardé de celles que cette grande princesse m'a fait l'honneur de m'écrire, qui marquent la bonté et la beauté de son esprit. La longue habitude qu'elle avoit de la langue anglaise avoit un peu corrompu son français; mais le bon sens et la raison s'y trouvent parfaitement.

Copie d'une lettre de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre.

« Je crois que dans votre ame vous dites : *Cette reine d'Angleterre ne se souvient guère de moi.* Cela n'est pas vrai. M. de Montaigu vous dira que je m'en suis souvenue dans l'effectif. Par ces lettres j'avoue un peu de paresse, et que j'ai eu tort de ne vous avoir pas mandé la satisfaction que j'ai eue d'avoir reçu deux de vos lettres. Je vous en demande la continuation, pourvu que vous en ayez le loisir; ayant vu hier des dames qui reviennent de Fontainebleau, qui disent que vous êtes toujours auprès des Reines, et que l'on ne sauroit avoir accès avec vous. Je crains même que par lettres l'on n'en aura point, de la manière qu'elles parlent. Si vous avez bien du bruit où vous êtes, j'ai ici beaucoup de silence, qui

est plus propre à se souvenir de ses amies, dont je crois que vous êtes assez persuadée d'être du nombre, et pouvez être assurée de la continuation. Vous avez avec vous un autre petit moi-même, qui est fort de vos amies, je vous assure. Continuez d'être des siennes : c'est assez vous dire. »

Peu de temps après, la Reine mère me commanda aussi de conseiller à la Reine, qui me faisoit l'honneur d'avoir quelque confiance en moi, de souffrir avec plus de patience les divertissemens du Roi, et de lui représenter qu'il devoit être le maître de ses actions : qu'elle n'avoit pas de véritable sujet de s'alarmer, et que la vertu de ce prince paroissoit attaquée, mais non pas vaincue. Elle trouva bon que je travaillasse à les unir d'amitié, la Reine et Madame. Quoiqu'elle aimât beaucoup plus la Reine, elle considéroit assez Madame, et auroit été ravie de les voir bien ensemble. Je travaillai à cette union, et dona Maria Molina, assaffata (1) de la Reine et favorite, qui étoit une fort bonne personne et pleine de bonne volonté. Nous trouvâmes les moyens par nos raisons de calmer l'ame de la Reine, autant qu'il étoit possible de le faire. Elle demeura satisfaite de nos conseils, et les regarda comme des marques de notre affection à son service. Madame, à qui j'en parlai selon nos projets, me parut de même assez contente de nous ; mais ce que je lui dis sur ces deux matières ne fut pas ignoré du Roi, et il lui fut dit sans doute d'une manière désavantageuse pour moi. Je ne veux pas savoir d'où procéda mon malheur, car ce qui regarde

(1) C'est ce qu'on dit en France première femme de chambre.

les personnes royales doit être pour nous des mystères de respect. Madame pouvoit même en avoir parlé sans aucun dessein de me nuire, et par un motif de confiance qui, dans l'intention de cette jeune princesse, n'avoit peut-être rien de contraire à la probité. Quoi qu'il en soit, madame la comtesse de Soissons le sachant, elle qui me regardoit comme amie de madame de Navailles son ennemie, trouva le moyen d'empoisonner tout ce qui venoit de moi, et de faire haïr au Roi mes applications à obéir aux commandemens de la Reine sa mère. Le Roi lui en parla, et lui dit, montrant d'avoir du chagrin contre moi, qu'il trouvoit mauvais de ce que j'étois si souvent tête à tête avec la Reine, et de ce que j'avois donné des conseils à Madame qui paroissoient en quelque façon s'opposer à ses divertissemens. La Reine sa mère me défendit généreusement; et comme le bien, qui en de certaines occasions déplaît, ne laisse pas d'imprimer en l'ame de ceux qui le connoissent quelque trait d'estime, le Roi, ne pouvant m'accuser de rien qui pût être contre son service, et sachant de la Reine sa mère que je n'avois agi que par son ordre, témoigna qu'il avoit quelque bonté pour moi, avouant à la Reine sa mère, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'il étoit vrai qu'il avoit trouvé la Reine de meilleure humeur depuis que j'avois eu l'honneur de lui parler; mais voulant me sacrifier à madame la comtesse de Soissons qui me haïssoit mortellement, il continua de me traiter comme si en effet j'avois mérité sa haine: si bien qu'il défendit à la Reine de me souffrir chez elle aux heures particulières. Par une si forte marque de son aversion, il me fit aisément comprendre que

ma fortune étoit en mauvais état; mais ne trouvant rien en moi qui fût capable de me donner de la honte, je sentis en cette occasion que l'innocence est un grand préservatif pour de tels maux. Je crus même devoir espérer que le Roi, ayant beaucoup de lumières et d'équité, connoîtroit tôt ou tard que mes intentions et mes paroles avoient été conformes à mon devoir.

Un jour, parlant à la Reine mère de toutes ces choses, enfermée avec elle dans son oratoire, je conclus avec cette princesse que nous étions tous fort malheureux de ne nous pas appliquer à aimer et servir Dieu plutôt que les rois, puisque ceux-là ne connoissent point le cœur, quelque fidélité que nous ayons pour eux. Ils se peuvent tromper, en maltraitant les plus innocens de la même manière que s'ils étoient coupables. C'est un grand mal de ne pouvoir toujours espérer des souverains une juste rétribution de notre affection et de notre fidélité à leur service; mais c'est du moins un grand adoucissement à nos misères que d'en pouvoir trouver d'assez raisonnables pour se pouvoir consoler avec eux-mêmes des maux qu'ils sont capables de nous faire souffrir. Mes fautes enfin ne me firent point rougir; elles augmentèrent la bienveillance que la Reine mère et la Reine avoient pour moi. Beaucoup de personnes des premiers de la cour voyant que la Reine mère avoit quelque confiance en moi, et ne sachant pas quelle seroit la fin de ces petits commencemens de brouillerie, me firent de grands complimens, et me témoignèrent vouloir prendre quelque part au déplaisir que j'avois d'avoir déplu au Roi, à qui, par mon devoir et par tant d'autres raisons, je devois souhaiter de plaire. Le

bruit courut que je serois disgraciée; mais il est à croire que le Roi n'y pensa pas, et ce bruit se dissipa par les marques publiques que je reçus de la bonne volonté des deux Reines. La Reine mère, le lendemain, me commanda d'aller chez la Reine de sa part pour lui dire quelque chose : elle le fit étant à sa toilette, et parlant tout haut, afin que si par hasard et par malheur ma désobéissance déplaisoit au Roi, elle eût droit de me défendre. Deux jours après, cette princesse étant chez la Reine, Leurs Majestés m'envoyèrent chercher par un valet de chambre. Il me trouva dans la grande allée qui va au chenil. J'y fus avec quelque crainte, car l'état où j'étois me tenoit dans une continuelle inquiétude. En entrant dans le cabinet de la Reine, où étoient ces deux grandes princesses, environnées du cercle et de beaucoup de monde, mes frayeurs se dissipèrent : car en me voyant arriver elles se mirent à rire; et m'étant approchée de la Reine mère, elle me fit l'honneur de me dire qu'elle me vouloit voir seulement pour me faire bonne mine devant la comtesse de Soissons, et ajouta : « Sans avoir rien à vous dire; je veux vous « parler beaucoup et tout bas, afin de lui faire dépit. » Le soir allant à la Comédie, et passant par l'appartement de la Reine, où j'étois dans un coin, elle se détourna de son chemin, et venant me trouver dans ce même endroit du cabinet, me dit encore en riant : « Je continue la comédie; car la comtesse de Sois- « sons, qui me suit, se retiendra de vous nuire auprès « du Roi, voyant que je vous considère. »

Cette petite aventure, comme il paroît par les choses que je viens de dire, contribua beaucoup à irriter la

Reine contre la comtesse de Soissons, et commença de faire naître dans le cœur de la Reine mère de véritables chagrins contre Madame, qui s'augmentèrent extrêmement par le peu de soin qu'elle prit alors de la satisfaire. Ces dégoûts firent imaginer aux courtisans que la volupté pourroit peut-être détacher le Roi de la Reine sa mère; mais ce grand prince paroissoit si lié à son devoir et si naturellement vertueux, que cette division n'arriva point. L'heure des plaisirs passée, il revenoit toujours à la Reine sa mère; il lui rendoit ce qu'il lui devoit en qualité de fils bien aimé, et témoignoit avoir beaucoup de considération pour elle. Non-seulement il l'aimoit, mais il lui disoit des choses qui faisoient voir aussi qu'il l'estimoit. Dans le vrai, elle lui en donnoit sujet par son désintéressement, et par l'affection tendre et respectueuse qu'elle avoit pour lui.

Les derniers jours du mois de mai, le prince de Condé dit au Roi qu'on avoit trouvé à Auxerre un portrait de Henri IV attaché à un poteau, avec un poignard qui lui traversoit le sein, et une inscription latine fort criminelle qui regardoit sa personne. Le Roi lui répondit : « Je m'en console, on n'en a pas « fait autant contre les rois fainéans. » Un jour disant en confidence, à quelque personne qu'il estimoit, que s'il avoit jamais la guerre, il vouloit y aller en personne, et celui-là ayant répondu que ce seroit une grande imprudence, et quasi un défaut à un roi de hasarder ainsi sa vie, et que la France avoit autrefois beaucoup souffert de la valeur imprudente de François Ier, le Roi prit la parole, et lui dit : « Imprudent « tant qu'il vous plaira; mais avec tout cela cette im-

pour les choses mêmes qu'il avoit d'abord approuvées.

La Reine mère, voulant remédier à toutes ces mauvaises dispositions, se plaignit de Madame au petit milord Montaigu son ancienne créature, puis en parla au comte de Saint-Alban, ministre de la reine d'Angleterre, leur disant que cette princesse ne prenoit nulle mesure avec elle sur sa conduite, et ne la considéroit en rien. Elle voulut qu'ils fissent part de ses plaintes à la reine d'Angleterre, qui menoit une vie douce à Colombes, dans une maison qu'elle y avoit achetée. Elle y cherchoit la paix; et ne connoissant que de bonnes inclinations dans l'ame de Madame, ne s'inquiétoit point encore tout de bon de ses actions, parce qu'elle les croyoit exemptes de blâme.

Dans ces mêmes temps, le Roi se déclara avoir de l'inclination pour mademoiselle de La Vallière, une des filles de Madame. Elle étoit aimable, et sa beauté avoit de grands agrémens par l'éclat de la blancheur et de l'incarnat de son teint, par le bleu de ses yeux qui avoient beaucoup de douceur, et par la beauté de ses cheveux argentés, qui augmentoit celle de son visage. Madame et la comtesse de Soissons d'abord en parurent contentes; elles y contribuèrent de leur complaisance, et il sembla qu'elles tenoient à bonheur d'être déchargées par cette voie des petits chagrins de la Reine. La Reine mère s'affligea de cette nouvelle passion : elle craignoit le danger de quelque côté qu'il pût venir; mais elle fut conseillée de ne s'y point opposer avec violence, et sa prudence lui fit approuver et suivre ce conseil, d'autant plus que quelques jours auparavant elle avoit été soupçonnée de m'avoir commandé de faire ramener de Fontainebleau à Paris ma-

demoiselle de Pons, par madame Du Plessis mon amie, afin de la soustraire aux yeux du Roi, qui paroissoit ne la pas haïr. Cependant, persuadé que j'étois cause de ce voyage, il en fit des plaintes à la Reine sa mère, assez fortes pour lui faire connoître qu'il étoit nécessaire qu'elle modérât son zèle. La vérité étoit que la Reine mère craignoit cette fille, dont les manières un peu trop libres lui déplaisoient : elle auroit souhaité que les personnes qui avoient du pouvoir sur elle l'eussent conviée à demeurer à la cour avec plus de régularité. Voilà la seule chose qu'elle me commanda de dire à mon amie, et qu'elle lui feroit plaisir d'en parler à la maréchale Du Plessis, afin qu'elle la prît avec elle; mais elle ne me témoigna nullement vouloir qu'elle partît de Fontainebleau, comme le Roi le crut. Je n'en parlai point non plus à madame Du Plessis. Elle l'amena à Paris par un empressement inutile de vouloir plaire à la Reine mère, en faisant plus qu'elle ne lui avoit demandé. Ce désir avoit pour fondement un certain intérêt qui la regardoit elle seule, et qui pour mon malheur causa beaucoup de bruit contre moi. Le prétexte qu'elle prit pour enlever mademoiselle de Pons fut de lui dire que le maréchal d'Albret étoit malade; et il l'avoit été si peu qu'en arrivant à sa porte on nous dit qu'il étoit sorti. Cette finesse, qui étoit en effet fort ridicule, déplut au Roi avec raison; et quoique je n'eusse reçu ni donné cet ordre, il ne laissa pas de me donner beaucoup de chagrin.

Le tempérament que la Reine mère apporta à modérer cette nouvelle inclination du Roi pour mademoiselle de La Vallière fut de l'en avertir cordiale-

ment, en lui représentant ce qu'il dévoit à Dieu et à son Etat, et qu'il dévoit craindre que beaucoup de gens ne se servissent de cet attachement pour former des intrigues qui pourroient un jour lui nuire. Elle le pria aussi de lui aider à cacher sa passion à la Reine, de peur que sa douleur ne causât de trop mauvais effets contre la vie de l'enfant qu'elle portoit. Le Roi estima son second conseil : et ce secret fut observé de toute la cour avec tant de soin, que la Reine, qui alors étoit grosse de quatre ou cinq mois de monseigneur le dauphin, acheva de passer le temps de sa grossesse sans le savoir.

Ce qu'on appelle ordinairement la belle galanterie produisit alors beaucoup d'intrigues. Le comte de Guiche (1) quelque temps après fut éloigné, pour avoir eu l'audace de regarder Madame un peu trop tendrement. Comme il est à croire qu'elle étoit sage en effet, elle voulut que le public fût persuadé qu'elle avoit été de concert avec le Roi et Monsieur pour l'éloigner; mais son exil fut court, et on peut s'imaginer que ce crime n'avoit pas beaucoup offensé celle qui en étoit la cause : car cette passion, paroissant alors désapprouvée par elle, ne pouvoit, selon les fausses maximes que l'amour propre inspire, lui apporter que de la gloire.

La duchesse de Valentinois, sœur du comte de Guiche et fille du maréchal de Gramont, qui avoit épousé le prince de Monaco, demeura à la cour après lui; mais elle n'y demeura guère, à cause que l'enjouement ou plutôt l'emportement de cette dame lui fit faire mille intrigues pour le retour de son frère, et

(1) *Le comte de Guiche* : Armand de Gramont, lieutenant général.

même lui fit faire quelques railleries contre le respect qu'elle devoit à la Reine mère. Elle étoit tendrement aimée de Madame; et la sœur de ce coupable étoit traitée de favorite; il étoit juste de récompenser en elle les sentimens du frère, qui en sa personne pouvoient être innocemment payés. Madame ne pouvoit vivre sans elle, elle étoit de toutes ses promenades: si bien qu'elle faisoit éclore chaque jour non pas des fleurs sous ses pas, comme feignent les poètes qu'il arrive aux nymphes de la chaste Diane, mais des querelles, des brouilleries, et beaucoup de ces riens qui sont capables de produire de grands événemens. La Reine mère, en appréhendant les suites, la fit éloigner aussi bien que son frère, et il parut quelque temps après que ce fût avec une grande raison qu'elle avoit appréhendé sa conduite, parce qu'étant aimable, spirituelle et jeune, elle étoit aussi fort emportée dans ses passions.

Les seigneurs anglais firent ce qu'ils purent pour raccommoder Madame avec la Reine sa belle-mère. Le comte de Saint-Alban lui offrit que si elle vouloit laisser aller les choses selon les désirs de la jeunesse, et selon les plaisirs qu'ils estimoient innocens, Madame la serviroit auprès du Roi, et travailleroit à les tenir toujours unis. La Reine mère, qui ne regardoit que son devoir, et qui de plus étoit contente du fond du cœur du Roi son fils, leur répondit, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire le même jour, qu'elle ne vouloit auprès du Roi les bons offices de qui que ce soit; qu'elle ne désiroit que sa gloire, et ne lui donnoit que des conseils entièrement désintéressés; que tant que le Roi les recevroit comme il avoit fait jus-

qu'alors, elle seroit satisfaite de lui; mais qu'aussitôt qu'elle se verroit dans la nécessité d'un tiers, et avoir besoin de bons offices auprès de lui, elle le quitteroit, et s'en iroit au Val-de-Grâce passer le reste de ses jours en repos. Elle en dit autant plusieurs fois au surintendant Fouquet, et à tous les autres qui, aspirant à la faveur, vouloient l'engager à protéger leur fortune, en lui promettant leurs services auprès du Roi. Elle ne vouloit prendre aucune mesure pour se conserver de l'autorité: son dessein étoit seulement de faire ce qu'elle croyoit juste et raisonnable. Elle a réussi à ce qu'elle a désiré de faire : par sa vertu et sa douceur elle a remédié à beaucoup de maux, et d'ailleurs elle n'a jamais eu beaucoup de puissance, parce qu'elle a toujours négligé d'en avoir.

La Reine mère avoit raison de se tenir liée seulement au Roi par les chaînes de la tendresse, qui la faisoit entrer dans tout ce qui paroissoit lui pouvoir être avantageux; car il n'avoit rien de secret pour elle. Outre les avis qui lui furent donnés à Dampierre, par la duchesse de Chevreuse, contre Fouquet, le Roi lui confia le désir qu'il avoit de le perdre.

Il envoya traiter cette affaire avec elle par Le Tellier; et quand il partit pour aller à Nantes sur la fin du mois d'août, ce fut à elle seule à qui il dit le dessein qu'il avoit de le faire arrêter en ce lieu. La Reine mère en fut fâchée; elle considéroit ce ministre, parce qu'il étoit fort attaché au soin de la servir, et même du consentement du Roi il lui envoyoit de l'argent : ce qu'elle avoit besoin pour le secours des pauvres. Mais ne pouvant manquer au secret du Roi, ni justifier Fouquet sur les criminelles accusations qui furent

faites contre lui, qui toutes n'étoient pas injustes, il fallut qu'elle entrât dans le projet qui fut fait pour sa ruine, et qu'elle écoutât ceux qui étoient dans la confiance du Roi, qui lui vinrent rendre compte de ses résolutions sur ce sujet.

Les conducteurs de la disgrâce de Fouquet avoient averti le Roi non-seulement de ses désordres dans les finances, mais encore des attentats qu'il sembloit préméditer contre l'Etat. Selon les jugemens que le Roi en fit, et selon les explications qu'on leur donna, ils se trouvèrent énormes; et le Roi, qui avoit résolu d'y remédier allant en Bretagne, prit toutes les mesures nécessaires pour ce dessein, estimé pour lors une des plus importantes affaires de l'Etat.

Le Roi partit pour ce voyage le 29 août. Il étoit encore tendrement attaché à la Reine, et sa nouvelle passion n'avoit pas effacé les légitimes sentimens qu'il avoit pour elle. Il parut que cette séparation lui donna un sensible déplaisir : il jeta des larmes qu'il voulut cacher au public, mais qui, étant vues de celle qui en étoit la cause, la consolèrent de tous ses maux. Cette douleur lui donna de la joie, et cette joie augmenta de beaucoup le chagrin qu'elle eut de se séparer de celui qu'elle aimoit si chèrement.

Aussitôt que le Roi fut à Nantes, il voulut exécuter son dessein contre le surintendant, lequel s'étoit engagé à ce voyage malade d'une fièvre double tierce; mais sa raison, qui l'étoit beaucoup plus, le fit suivre le Roi, parce qu'il avoit de grands desseins pour l'établissement de sa fortune et de sa faveur, qu'il vouloit conduire à leur fin. Ses hautes pensées le firent tomber dans le précipice, et l'excès de son ambition

fut la source de ses malheurs. Le Roi, qui savoit qu'il avoit acheté quasi tous les hommes de la cour, n'osa se confier à son capitaine des gardes pour l'arrêter : il se servit de d'Artagnan (1), créature du feu cardinal, qui commandoit ses mousquetaires. Comme le surintendant sortit de chez le Roi, et qu'il vouloit retourner chez lui, il fut averti par La Feuillade (2) qu'il y avoit quelque ordre contre lui. Le surintendant recevant cet avis, au lieu de se mettre dans sa chaise, voulut entrer dans celle d'un autre pour se sauver; mais d'Artagnan qui le suivoit, et qui avoit l'œil sur celle où il devoit se mettre, voyant qu'il ne venoit pas, le poursuivit comme il alloit déjà prendre un chemin détourné. Il l'arrêta de la part du Roi, et le fit mettre aussitôt dans le carrosse qui étoit préparé pour cet effet. On le fit ensuite entrer dans une maison pour lui faire prendre un bouillon, et on lui prit les papiers qu'il avoit sur lui. Il fut mené à Angers, et sa femme à Limoges. Deux maîtres des requêtes eurent ordre en même temps d'aller chez lui sceller tous ses papiers : ce qui se fit avec diligence. Ils furent portés au Roi, qui les vit, et fit sur tous des remarques considérables et judicieuses : ce qui m'a été dit par un (3) de ceux qui furent employés à cette commission. Bruan, principal commis de Fouquet, prit la fuite. Gourville, celui dont j'ai parlé dans le récit des guerres civiles, qui s'étoit fait financier, eut ordre de suivre la cour. Le Roi envoya sceller dans toutes les maisons de ce surintendant, à Vaux, à Paris et à Saint-Mandé. Comme on l'arrêta, il se tourna

(1) *Artagnan* : Charles de Baats. — (2) *La Feuillade* : François d'Aubusson. — (3) M. de Boucherat.

vers un de ses gens, et dit seulement : *Ah! Saint-Mandé!* Il avoit raison de craindre qu'en ce lieu on ne trouvât de quoi lui faire son procès : car il y avoit des choses qui parurent devoir déshonorer sa raison et ternir sa mémoire, en le rendant méprisable aux gens de bon sens, et à ceux qui font profession de sagesse. Madame Du Plessis-Bellière (1) son amie, et ses frères, furent avertis par cet homme à qui il avoit dit ces mots ; et s'ils avoient voulu, ils auroient eu le temps d'aller brûler tous ses papiers. Mais madame Du Plessis, à ce qu'on a su depuis, ne voulut pas le faire, croyant qu'il avoit tout brûlé avant que de partir.

La Reine mère ayant reçu un courrier du Roi, envoya chercher le chancelier et son capitaine des gardes. Elle fit sceller à Fontainebleau la maison du disgracié, et envoya, comme je l'ai déjà dit, sceller les autres lieux qui lui appartenoient. On mit garnison dans toutes ses maisons, et même chez Bruan son premier commis, comme ayant plus de part à ses secrets que nul autre. Ses enfans, par la permission de la Reine mère, furent menés à Paris par madame de Brancas (2), dont le mari depuis peu avoit acheté la charge de chevalier d'honneur de la Reine mère, et qui, se trouvant ami de cet homme, ne les voulut pas abandonner. Ils furent mis entre les mains de leur grand'-mère, qui étoit une sainte. Quand elle sut le malheur de son fils, elle remercia Dieu de ses disgrâces, espérant qu'elles romproient les chaînes qui le tenoient attaché au péché, et contribueroient à son salut.

(1) *Madame Du Plessis-Bellière* : Suzanne de Bruc, femme de Jacques de Rougé. Elle mourut en 1705, âgée de cent ans. — (2) *Madame de Brancas* : Suzanne Garnier, comtesse de Brancas.

Le Roi étant de retour à Fontainebleau le 8 septembre, on fut long-temps à ne parler à la cour que de la disgrâce de Fouquet, de cette grande chute, de ses desseins chimériques et ambitieux, et de toutes les intrigues qu'il ramassoit en sa personne, à dessein de se faire premier ministre.

Belle-Ile fut d'abord le premier objet qui offensa les yeux du Roi; il y avoit fait travailler, l'avoit munie de canons, et l'avoit rendue une place forte. Sa situation la rend telle par nature, et les soins de cet homme avoient commencé de la rendre capable d'être un jour un instrument de quelque grande guerre à l'Etat, par le voisinage d'Angleterre; mais comme toutes choses ont diverses faces, elle pouvoit être aussi une forte barricade contre les attaques de ceux de cette nation. Les amis de Fouquet ont dit (et il est à croire qu'ils ont dit la vérité) que ce surintendant, qui en effet étoit capable par son génie et par son esprit de beaucoup de grands desseins, avoit eu celui d'y faire bâtir une ville, dont le port étant bon devoit attirer tout le trafic du nord, et, privant Amsterdam de ces avantages, rendre par là un grand service au Roi et à l'Etat. On l'accusa d'avoir eu des intelligences avec les Anglais: mais cette accusation se trouva mal fondée. Les malheureux ne manquent pas de crimes: et celui-là paroissant coupable, il n'y eut point de modération dans les jugemens qui se firent d'abord contre lui. Il avoit acheté la duché de Penthièvre en Bretagne, sortie depuis peu de la maison de Vendôme, pour payer leurs dettes; et on disoit que l'ayant, il se vouloit faire souverain de ces pays-là. Ce dernier article étoit un dire qui n'a pas été

vérifié; mais il est certain que faisant fortifier Belle-Ile, et ayant à ses gages presque tous les gens de la cour, il avoit la mine d'un homme fort ambitieux: et comme il avoit l'ame élevée, on croyoit qu'il étoit capable de tout.

On lut ses papiers et ses lettres; on en trouva de plusieurs personnes de la cour, les unes pleines de beaucoup d'intrigues politiques, et les autres de beaucoup de galanteries. Par elles, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages et honnêtes qui ne l'étoient pas; et on connut manifestement que s'il avoit une grande ambition, il n'avoit pas moins d'emportement pour la volupté. Il y en eut même, de celles-là qui souffrirent pour lui, qui firent voir que ce ne sont pas toujours les plus aimables, les plus jeunes ni les plus galants qui ont les meilleures fortunes, et que c'est avec raison que les poètes ont feint la fable de Danaé et de la pluie d'or.

Le Roi envoya commander à madame Du Plessis-Bellière d'aller à Montbrison en Forez. Celle-là étoit amie de Fouquet, et, à ce qu'on a dit, avoit beaucoup aidé à lui gâter l'esprit par toutes ses intrigues. Elle le servoit particulièrement à entretenir les liaisons qu'il avoit avec les principaux de la cour. Elle avoit beaucoup d'esprit et d'ambition. Les honnêtes gens s'en trouvoient bien: ils entroient dans ses intérêts, et pour les en payer elle trouvoit toujours le moyen de les obliger. Elle avoit marié sa fille au marquis de Créqui, frère du duc, honnête homme, brave, et qui avoit beaucoup de réputation. L'habileté de madame Du Plessis sa belle-mère fut si grande, qu'elle le fit général des galères peu de temps avant le voyage de

Nantes. On vit alors quasi finir la maison du cardinal de Richelieu. Le duc de Richelieu son neveu avoit eu cette charge, et le gouvernement du Havre; mais par l'ordre de la cour, et par la nécessité où le mettoient ses dépenses déréglées, il se défit de l'une et de l'autre. Le Roi voulut mettre le Havre entre les mains du duc de Navailles, qui en fut quitte pour cent mille écus qu'il donna. Le marquis de Créqui avoit obtenu avec beaucoup de peine la permission de récompenser sa charge de général des galères, en payant des sommes immenses, qui apparemment étoient sorties de la bourse du surintendant, aux dépens du Roi: ce qui fit voir l'extrême ambition de ce ministre et celle de madame Du Plessis son amie. Elle crut avoir fait un grand coup pour son gendre; mais elle se vit deux mois après, en partie par cette même cause, tomber dans la disgrâce et dans le malheur, et eut le déplaisir de voir renverser pour lors la grandeur et la fortune du marquis de Créqui, à qui son alliance avoit été nuisible, parce qu'elle se fit dans un temps où déjà le Roi étoit dégoûté du surintendant. Le Roi, quinze jours après son retour de Nantes, ayant exilé cette dame, envoya Carnavalet, lieutenant des gardes du corps, à Béthune, dont le marquis de Créqui étoit gouverneur, pour y commander au lieu de lui, et ordre aux galères de ne le point reconnoître pour général.

Peu de personnes de la cour se trouvèrent exemptes d'avoir été sacrifier au veau d'or; et comme, par un malheur fort extraordinaire pour eux, le surintendant gardoit toutes les lettres qu'on lui écrivoit, le Roi et la Reine sa mère les ayant toutes lues, y virent des

choses qui firent tort à beaucoup de personnes. Il y avoit à Saint-Mandé un cabinet où l'on alloit par un chemin souterrain, qui avoit une sortie de l'autre côté du chemin chez un de ses secrétaires, et assez loin de sa maison. On trouva dans ce cabinet une instruction qu'il gardoit dans ses papiers, où il ordonnoit de tout ce que ses amis devoient faire en cas qu'il fût arrêté. Ce qu'il vouloit qui servît à le sauver servit à le convaincre de son crime; et comme ce qu'il demandoit d'eux étoit des crimes de lèse-majesté, il les mit tous en état d'avoir besoin de la clémence du Roi, qui pouvoit croire qu'il n'avoit pas fait cet écrit sans leur en avoir fait part. Il sembloit néanmoins que beaucoup de gens y étoient nommés, qui en effet étoient gens de bien et bons serviteurs du Roi. C'étoit une rêverie qu'il avoit autorisée de quelque apparence de vérité, par le soin qu'il avoit eu de la conserver. Madame Du Plessis-Bellière y étoit nommée comme surintendante de tout le dessein : on lui envoya des gardes, et elle fut traitée plus sévèrement que les autres.

On a dit qu'on avoit trouvé des poisons chez lui, et on eut quelque soupçon qu'il avoit empoisonné le feu cardinal : ce qui peu de jours après fut mis au rang des contes ridicules. Sa mère fut voir la Reine mère à Fontainebleau; elle se jeta à ses pieds, et en fut reçue avec bonté : car, outre qu'elle étoit le secours des misérables, elle le vouloit être de celui-là en particulier. Elle avoit eu, peu auparavant la disgrâce de ce ministre, quelque petit chagrin contre lui, en ce que voulant se défaire de sa charge de procureur général, et la Reine mère ayant souhaité qu'il

s'en démît entre les mains de Fieubet son chancelier, qu'elle considéroit, il ne le voulut pas faire, quoiqu'elle ait cru qu'il en avoit donné sa parole (1); mais ce manquement n'avoit pas fait une grande impression sur son esprit, et ne l'empêchoit pas de travailler auprès du Roi pour adoucir sa misère et son malheur.

Dans ce mois de septembre mourut Nogent, ce grand parleur qui par ses bouffonneries avoit acquis plus de cent mille livres de rente. Ce mauvais plaisant, qui avoit tant parlé pendant sa vie, ne fit parler personne après sa mort. Elle arriva lorsqu'on ne pensoit qu'à célébrer la disgrâce de Fouquet : si bien que le silence fut la seule récompense des paroles superflues qu'il avoit dites dans le cabinet, où, n'étant ni estimé ni haï, il fut aisément enseveli dans l'oubli.

Sur la fin du même mois mourut aussi mademoiselle de Beaumont. Son esprit, son mérite et ses amis l'avoient tirée de toutes ses disgrâces. Elle étoit revenue à la cour; mais comme elle avoit souvent trop librement publié les fautes de son prochain, elle en reçut après sa mort la juste punition, en ce qu'elle ne fut pas beaucoup regrettée. Elle mourut à Fontainebleau en peu de jours, avec peu de liberté de son esprit. Il parut néanmoins qu'elle eut quelques bons momens pour se confesser; mais ce peu de temps fut court pour travailler à une si grande et si importante affaire.

Le duc de Damville, le Brion de jadis (1), mourut

(1) *Qu'il en avoit donné sa parole :* On trouvera des explications sur cette affaire dans les Mémoires de Gourville. — (2) De la maison de Ventadour. Il avoit été beau, bien fait, et fort galant dans la jeunesse de

aussi dans ce même temps. Par sa mort, il échappa des chaînes qu'il s'étoit imposées lui-même, en s'attachant d'une liaison trop grande à mademoiselle de Meneville, fort belle personne, fille d'honneur de la Reine mère. Il lui avoit fait une promesse de mariage, et ne la vouloit point épouser. Le Roi et la Reine mère le pressant de le faire, il reculoit toujours; et quand il mourut sa passion étoit tellement amortie, qu'il avoit fait supplier la Reine mère de leur défendre à tous deux de se voir. Il offroit de satisfaire à ses obligations par de l'argent; mais elle, qui espéroit d'en avoir par une autre voie, vouloit qu'il l'épousât pour devenir duchesse. La fortune et la mort s'opposèrent à ses désirs, et la détrompèrent de ses chimères. Son prétendu mari s'étoit aperçu qu'elle avoit eu quelque commerce avec le surintendant Fouquet, et qu'elle avoit cinquante mille écus de lui en promesses. Elle ne les reçut pas, et perdit honteusement en huit jours tous ses biens, tant ceux qu'elle estimoit solides que ceux où elle aspiroit par sa beauté, par ses soins et par ses engagemens. Ils paroissoient honnêtes à l'égard du duc de Damville, et n'étoient pas non plus tout-à-fait criminels à l'égard du surintendant. On le connut clairement; car il arriva pour son bonheur que l'on trouva de ses lettres dans les cassettes du prisonnier qui justifièrent sa vertu. Pour l'ordinaire, les dames trompent les hommes par de beaux semblans, et, ne les considérant point en effet, leur font le moins de libéralités qu'elles peuvent;

la Reine mère. Il a donné son nom à l'appartement qui est au bout d'une des allées du Palais-Royal, où l'on jouoit au mail, et où il donnoit souvent des collations au Roi.

mais toutes ces choses sont toujours mauvaises devant Dieu, et honteuses devant les hommes.

Fouquet fut fort déshonoré par ses folies, et surtout, comme je l'ai déjà dit, pour avoir eu celle de garder toutes les lettres qu'on lui avoit écrites, et d'avoir laissé le projet qu'il avoit fait pour l'avenir abandonné à la curiosité de ses ennemis: par où il perdoit tous ses amis, puisque de telles gens doivent toujours craindre leur disgrâce. On disoit de lui qu'à son égard, par cette folie, le jour du jugement étoit arrivé; qu'on avoit vu à nu le détail de toute sa vie, ses crimes, ses pensées, et celles de toutes les personnes qui étoient dans son commerce. On peut juger par là que si on connoissoit les autres hommes de cette manière, on verroit quasi en tous d'étranges foiblesses.

Dans le vrai, il se trouva que Fouquet étoit coupable d'une grande profusion, mais qu'il n'étoit pas riche, et qu'il devoit beaucoup plus qu'il n'avoit vaillant. Ses crimes d'Etat pouvoient être imaginaires: il les avoit commis lui seul, en écrivant des fables dont il paroissoit assez difficile de le pouvoir convaincre sur l'intention; et même le projet, qui fut ce qui le noircissoit le plus, avoit été trouvé derrière un grand miroir, comme un brouillon de nulle conséquence: ce qui pouvoit faire juger qu'il ne l'avoit pas estimé de telle valeur qu'il le paroissoit. Mais c'est un grand malheur de manquer de sagesse, et de tomber dans la disgrâce de son roi.

Le comte d'Estrades, ambassadeur du Roi auprès du roi d'Angleterre, au commencement de l'été de cette même année manqua d'aller au devant de l'am-

bassadeur de Venise, parce que n'en étant pas convié, et sachant que l'ambassadeur d'Espagne vouloit y aller, il crut qu'il pouvoit déférer au désir du roi d'Angleterre qui l'en envoya prier, attendu qu'on le vint avertir qu'il se préparoit un grand combat entre les deux ambassadeurs de France et d'Espagne. Le Roi manda au sien qu'il vouloit en toutes occasions qu'il allât au devant des ambassadeurs étrangers, et qu'à quelque prix que ce fût il précédât celui d'Espagne. Le roi d'Angleterre, inquiété de voir qu'à la première occasion qui se devoit présenter il y auroit de grands désordres à Londres, dont en son particulier il pourroit sentir du dommage, fit ce qu'il put pour trouver des tempéramens pour éviter que cette affaire n'eût des suites fâcheuses. Il proposa de faire venir les ambassadeurs par la Tamise jusque dans Whitehall. Il pressa celui d'Espagne de ne s'y point trouver; mais tous ses expédiens ne furent point agréés. Batteville, ambassadeur d'Espagne, lui montra un ordre qu'il avoit de son maître, par où on lui commandoit de faire tous ses efforts pour précéder celui de France. Le Roi, de son côté, refusa tous les tempéramens qu'on proposa, et ordonna à d'Estrades de l'emporter sur Batteville, et d'aller, ainsi que je l'ai dit, au devant des premiers ambassadeurs qui viendroient à Londres. Le comte d'Estrades se mit en état d'obéir au Roi. Il eut long-temps quelques hommes de main qu'il paya, et fit ses préparatifs du mieux qu'il lui fut possible; mais, à ce qu'il m'a dit, il n'eut pas assez d'argent à jeter parmi le peuple, et peut-être qu'il n'eut pas le courage de hasarder le sien; car, en me contant ce détail, il m'assura qu'il

n'avoit reçu en partant que ses appointemens ordinaires, dont la moitié s'étoit perdue par le change. Il fut donc aisé à Batteville, en répandant de grands deniers, de gagner la populace, et, la tenant bien payée, d'en recevoir de grands services. Ensuite de ces préparatifs, la première fois qu'il arriva des ambassadeurs à Londres, le roi d'Angleterre, bien intentionné pour la France, conseilla au comte d'Estrades de faire marcher son carrosse immédiatement après le sien. D'Estrades voulut prendre le rang, afin de précéder, selon l'ancienne coutume, l'ambassadeur d'Espagne; mais Batteville s'y opposa, et fut secondé par les bateliers de la Tamise et par un nombre infini de canaille : si bien que le carrosse de l'ambassadeur de France fut brisé, ses chevaux furent tués, beaucoup de ses gens et son fils blessés; et Batteville enfin l'emporta, et eut l'avantage de faire en faveur de son maître ce qui n'avoit jamais été fait, et qui selon la justice ne se devoit pas. Le Roi apprenant cette nouvelle en fut fort ému; le sang illustre de saint Louis, qui bouillonnoit dans ses veines, lui fit sentir cette action comme un grand outrage. D'abord il envoya commander à Fuensaldague, ambassadeur extraordinaire du roi Catholique en France, de sortir du royaume : il envoya au marquis de Las-Fuentes, qui venoit ici pour y être ambassadeur ordinaire, un ordre pour l'empêcher d'entrer dans son royaume; il défendit à Caracene, gouverneur des Pays-Bas, qui lui avoit envoyé demander des passeports, de passer par la France pour s'en retourner en Espagne; et son voyage fut différé. Le Roi manda de plus à son ambassadeur en Espagne d'Aubusson, archevêque d'Embrun, de quit-

ter Madrid, et de s'en revenir aussitôt. Sa colère, qui éclata de tant de manières, fit craindre que cette paix si solennellement jurée, et qui avoit été reçue des deux Rois avec tant de marques d'amitié, ne fût pas d'une aussi longue durée qu'on le souhaitoit. Le Roi ne parut pas content du roi d'Angleterre; il se plaignit de ce que ses sujets avoient favorisé Batteville, et crut quelque temps qu'il n'avoit pas pris assez de soin de les empêcher de faire cette insulte au comte d'Estrades. Ayant eu ordre de revenir, et étant arrivé à Fontainebleau sur la fin d'octobre, il dit au Roi que ce prince avoit fait son possible en cette occasion; mais que n'étant pas le maître de la populace de Londres, il avoit fallu qu'il le souffrît, parce qu'il lui auroit été difficile ou plutôt impossible de faire pendre cinq ou six mille hommes qui avoient pris les armes en faveur du roi d'Espagne. Le roi d'Angleterre étoit puissant, parce qu'il avoit alors une belle et grande armée navale tout équipée; qu'il étoit le maître de Dunkerque, qu'il faisoit fortifier; qu'il étoit lié avec le Portugal, dont il alloit épouser l'Infante; et qu'il avoit dans l'Afrique une place considérable que les Portugais, par leur accommodement, lui avoient donnée: mais il n'étoit pas aussi obéi à Londres qu'il auroit pu le souhaiter, et ses revenus n'étoient pas encore entièrement rétablis. Il attendoit à tenir son parlement afin d'en ordonner: et ce qu'il avoit d'argent il l'employoit à se rendre puissant au dehors, et vivoit en son particulier de ce qu'il pouvoit.

Le Roi, entretenant d'Estrades à son retour d'Angleterre, lui témoigna un grand désir de se venger de l'outrage qu'il croyoit y avoir reçu; mais d'Estrades

lui dit que le roi d'Angleterre en devoit avoir un plus grand ressentiment que Sa Majesté, puisque l'intérêt du roi d'Espagne, qui voyoit ce prince lui devenir redoutable par l'alliance qu'il venoit de faire avec le Portugal, étoit de lui faire naître des affaires; et que cette action, fomentée et préparée par les Espagnols avec tant de soin et d'argent, avoit plutôt pour but de faire faire une sédition dans Londres qui pût produire des embarras à ce prince, que le désir de la préséance. Et sur ce que le Roi lui dit qu'il avoit demandé au roi d'Angleterre de chasser Batteville de ses Etats, il lui répondit, à ce qu'il me conta lui-même, qu'il croyoit que Sa Majesté feroit mieux de surseoir l'effet de cette demande, à cause que si le roi d'Espagne, pressé par la nécessité d'observer la paix, se résolvoit de lui donner satisfaction, il ne pouvoit pas lui en faire une plus forte que de rappeler Batteville, et qu'il valoit mieux le laisser chasser par le roi d'Espagne que par celui d'Angleterre : ce qu'il trouva de bon sens, et se résolut de suivre son conseil.

D'Estrades me dit encore qu'il avoit conseillé au Roi de ne se pas hâter de faire voir au roi d'Angleterre qu'il étoit déterminé à la guerre, au cas qu'il ne fût pas satisfait, parce que ce prince avoit un grand intérêt à l'y engager, et qu'il pourroit lui faire acheter cette résolution par des choses très-considérables; au lieu que s'il montroit vouloir de lui-même se brouiller avec l'Espagne, l'Anglais voudroit se faire prier : ce que le Roi approuva aussi; mais peu de temps après les affaires s'accommodèrent à son contentement. Le roi d'Espagne, voulant maintenir la paix par toutes les voies de l'honnêteté et de la douceur, d'abord

écrivit à la Reine sa fille de grandes douceurs pour le Roi, disant qu'il étoit père, et le plus vieux; qu'il aimoit le Roi comme son fils, et que c'étoit à lui à être le plus sage. Mais le Roi ne se pouvant contenter que par une satisfaction aussi éclatante que l'injure l'avoit paru, il fallut enfin que le roi d'Espagne, après avoir retiré Batteville d'Angleterre, envoyât par son ambassadeur, le marquis de Las-Fuentes, faire au Roi de publiques excuses, qui furent accompagnées de paroles efficaces, et telles que le Roi non-seulement en fut content, mais toute l'Europe en fut étonnée. Cette glorieuse réparation ne manqua pas de produire de grands effets de tous les deux côtés. Comme le roi d'Espagne parut en cela déchoir de son ancienne fierté, la réputation du nôtre augmenta infiniment, et le rendit redoutable à tous, parce que l'on vit clairement par ses premières actions que son génie le portoit à ne rien souffrir qui pût diminuer sa gloire, et à se faire craindre de tous ses voisins.

Le Tellier, qui s'étoit appliqué à étudier l'esprit du Roi avec beaucoup de soin, me confirma en ce temps-là ce que mon frère m'avoit dit du fonds de sévérité et de sérieux dont il savoit assaisonner sa bonté naturelle, pour imprimer le respect à tous ceux qui le voyoient, et la crainte à ceux qui, l'approchant plus souvent, auroient été capables d'abuser de la liberté qu'il leur donnoit de lui parler. Mais il étoit surpris de voir qu'il se fût en si peu de temps rendu assez habile pour remplir tous ses devoirs, après s'être abandonné entièrement à la conduite du cardinal jusqu'à sa mort. Il s'en excusa un jour devant nous sur un peu de paresse qui accompagne ordinairement la

jeunesse, et sur la grande reconnoissance qu'il avoit des services qu'il lui avoit rendus, et du soin qu'il avoit eu de lui apprendre à gouverner.

La bénédiction de Dieu parut alors non-seulement sur lui et sur la maison royale, mais sur tout le royaume, dans la naissance d'un Dauphin. Quand il vint au monde, qui fut le premier jour de novembre, fête de tous les saints, à cinq minutes avant midi, il étoit héritier présomptif (1) des deux grands royaumes de France et d'Espagne; car depuis peu le prince d'Espagne étoit mort, qui étoit le seul qui restoit au Roi son père. Il est difficile que tous les siècles ensemble nous puissent montrer un prince dont la naissance ait été accompagnée de tant de gloire, vu l'ancienne grandeur des rois ses aïeux paternels, et la nouvelle splendeur des empereurs et des rois ses aïeuls maternels.

La Reine dans son accouchement fut fort malade, et en péril de sa vie. Tant qu'elle fut dans ses grands maux, le Roi parut si affligé et si sensiblement pénétré de douleur, qu'il ne laissa nul lieu de douter que l'amour qu'il avoit pour elle ne fût plus avant dans son cœur que tous les autres. Il alla à cinq heures du matin se confesser et communier; et après avoir imploré la protection divine, il se donna entièrement au soin d'assister celle qui, en souffrant son mal, lui donnoit à tous momens des marques de sa tendresse: si bien que ce précieux enfant, venant au

(1) *Il étoit héritier:* Le Dauphin ne fut pas long-temps héritier du royaume d'Espagne; car Charles II, successeur de Philippe IV, naquit cinq jours après, le 6 novembre 1661. Ce prince étant mort sans enfans en 1700, la couronne d'Espagne passa à la maison de Bourbon.

monde, fut par lui-même non-seulement un double lien qui devoit réunir davantage ces deux royales personnes dont il tenoit la vie, mais en naissant il devoit être encore alors, par la douleur et la joie qu'il leur causa, une marque infaillible de leur amitié. Madame de Montausier avoit été destinée par le Roi pour être gouvernante de l'enfant qui lui devoit naître. Ce choix, qu'il avoit fait de son propre mouvement, reçut d'abord une approbation universelle, parce que cette dame étoit estimée généralement de tout le monde. Elle avoit été dans sa jeunesse favorite de feu madame la princesse, et la plus chère des amies de la duchesse d'Aiguillon, quand, par la faveur du cardinal de Richelieu son oncle, elle étoit idolâtrée des gens de la cour. Elle n'eut pas véritablement de part aux bienfaits de ce grand ministre; mais elle se contenta d'avoir part à l'éclatante gloire de sa nièce, qui, ne pouvant goûter de plaisir sans elle, lui donna par cette voie une grande part à son triomphe, et le moyen de faire plaisir à ses amis: ce qu'elle estima plus que les richesses. Elle avoit eu de la beauté, accompagnée d'une belle taille et d'une mine majestueuse et douce, que les années ne lui avoient point ôtées. La marquise de Rambouillet sa mère, qui a été si illustre dans son temps, l'avoit élevée dans le grand monde qui étoit tous les jours chez elle, où étoit le réduit non-seulement de tous les beaux esprits, mais de tous les gens de la cour. Elle traitoit ses amis et ses amies d'une manière si honnête, qu'il étoit impossible de ne pas désirer de lui plaire; et ceux qui ne cherchoient qu'un divertissement passager se plaisoient chez elle, plutôt à cause qu'on y trouvoit toujours d'honnêtes gens

que par le plaisir d'une confiance particulière, parce que la foule qui l'environnoit en ôtoit les moyens à ceux qui se disoient de ses amis. Les obligeantes démonstrations qu'elle donnoit de son amitié flattoient toutes les personnes qui la voyoient; et par elles chacun croyoit y trouver son compte. On disoit néanmoins qu'elle avoit un défaut; mais elle étoit quelquefois la confidente du murmure qui se faisoit contre elle. On lui reprochoit qu'elle vouloit toujours contenter par sa civilité ceux même qui n'avoient pas de part à son estime; et ceux qui croyoient la mériter se plaignoient de ce qu'il sembloit qu'elle la donnoit à tous également, et disoient qu'elle entroit dans les intérêts de plusieurs; et que pour vouloir trop d'amis elle n'en avoit pas un. Ceux qui en jugeoient plus favorablement, lui faisant quelque justice, étoient contens de trouver en elle, par le discernement intérieur qu'ils s'imaginoient qu'elle faisoit d'eux aux autres, tout ce qu'ils en pouvoient prétendre; car, vu son humeur et sa manière de vie, toujours dissipée dans les choses extérieures, elle paroissoit plus dévouée à l'estime publique qu'à l'amitié particulière. Cette dame ne haïssoit pas la cour; elle désiroit l'approbation générale, et plus ardemment encore de ceux qui avoient du crédit : car naturellement elle avoit de l'âpreté pour tout ce qui s'appelle la faveur. Elle s'étoit mariée, n'étant plus jeune, au marquis de Montausier, qui l'avoit aimée quatorze ans; et en se donnant à lui, il sembla qu'elle étoit plus touchée des obligations qu'elle lui avoit, et de son mérite, que du désir de se marier. On vit donc cette dame, dans la place que le Roi lui avoit donnée, avec espoir qu'elle contri-

bueroit, par ses soins et sa raison, à rendre monseigneur le Dauphin aussi grand en vertus qu'il l'étoit par sa naissance. La Reine mère seule, sans désapprouver ce choix, n'en fut pas tout-à-fait contente : elle craignoit que madame de Montausier ne fût pas capable de s'assujettir autant qu'il le falloit à cette seule occupation de suivre un enfant, et de ne penser qu'à sa conservation. Elle lui paroissoit plus propre à bien ordonner d'une assemblée de plaisir qu'à l'exacte garde d'un berceau ; mais elle prit le parti de se taire sur ce qu'elle en pensoit, de peur de lui faire tort : et son silence fut quasi égal, tant sur les louanges que sur les choses à quoi elle ne croyoit pas qu'elle fût propre. Quand madame de Montausier la vint remercier de l'honneur que le Roi lui avoit fait, la Reine mère, voulant être aussi sincère qu'elle étoit prudente, lui dit librement, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'elle n'avoit nulle part à cette élection, et qu'elle ne méritoit point ces complimens.

La Reine mère vit alors ses désirs accomplis; et, connoissant son bonheur, elle dit tout haut, le soir du jour que la Reine étoit accouchée, que Dieu lui avoit fait toutes les grâces qu'elle lui avoit demandées, et qu'elle n'avoit plus rien à désirer que son salut. Je veux la laisser dans un état où elle se croyoit si heureuse, voyant le Roi son fils comblé de gloire, la paix entre lui et le Roi son frère, la Reine avec un fils, et madame sa belle-fille grosse; car quoique de ce côté-là elle manquât alors d'en recevoir toute la satisfaction qu'elle en avoit dû espérer, ce qu'elle souffroit en qualité de belle-mère et d'amie mal reconnue étoit effacé par celle de mère de Monsieur, et par les senti-

mens de son ame, dont la bonté étoit assez grande pour excuser à son égard les fautes de la jeunesse en faveur de la jeunesse même, et des fautes que l'on peut presque dire innocentes, puisqu'elles avoient pour excuse la cause universelle de tous les manquemens que cet âge fait faire aux plus sages : ce qui, par conséquent, paroissoit dans ce temps-là pouvoir se corriger facilement.

Le philosophe dont parle Quinte-Curce dans la vie d'Alexandre, qui voulut mourir parce que, devenant malsain, il crut que c'étoit une marque que les dieux ordonnoient la fin de sa vie, m'apprend, ce me semble, que je me devois retirer de la cour, puisque la fortune jusque là ne m'avoit pas été favorable, et que j'avois eu le malheur de déplaire au Roi; mais apparemment j'étois encore destinée au martyre de l'ambition, par l'espérance d'un plus grand attachement où il sembloit que l'on me destinoit. L'ayant vue presque assurée pour moi, Dieu permit que j'en fusse privée, pour me faire la grâce d'éprouver en ma propre personne ce que ces biens imaginaires nous coûtent à conduire à leur fin, et combien pour l'ordinaire cette fin se trouve amère au cœur humain. La Reine mère, et particulièrement la reine d'Angleterre, voulurent me faire l'honneur de me choisir pour gouvernante des enfans de Monsieur et de Madame. Quand il plut à ces deux grandes princesses d'en parler au Roi, qui fut quelques jours après l'accouchement de la Reine, elles trouvèrent qu'il y résista. Il voulut, pour complaire à Madame, qui ne pouvoit haïr le nom d'un homme qui avoit souffert pour elle, que madame de Saint-Chaumont, sœur du maréchal

de Gramont (1), fût choisie pour occuper cette place. La cabale favorite du Roi, composée de la comtesse de Soissons et de Fouilloux, fille d'honneur de la Reine mère, confidente et amie de cette princesse, animèrent aussi Madame à fuir en ma personne une servante de la Reine mère, que cette jeune princesse craignoit alors, et qu'elle n'aimoit plus. Par toutes ces raisons, je ne pouvois pas lui être agréable, et moins encore à la comtesse de Soissons, qui m'a depuis avoué qu'elle me fit dans cette occasion tout le mal qu'elle croyoit devoir faire à une ennemie, qui s'étoit déclarée contre ses intérêts. Il est vrai que, sans être son ennemie, j'aurois souhaité de pouvoir servir la duchesse de Navailles; et je le devois à l'amitié qu'elle avoit pour moi. Je n'avois néanmoins pas aimé l'excès de sa résistance contre cette princesse, qui lui causa tant de peines inutiles. En souhaitant ses avantages, je n'entrai point dans sa passion. Je lui dis mes pensées avec sincérité: elle seule les sut; et quoiqu'elle eût assez de raison, et l'esprit assez droit pour ne les pas rejeter, ma fidélité à son égard ne fut pas d'un grand mérite, et me fut nuisible à l'égard de la comtesse de Soissons, à qui je fis un secret de mes sentimens. C'est ce qui arrive souvent aux personnes qui agissent selon les lois de la probité.

Monsieur étoit comme engagé à madame de Saint-Chaumont par les suffrages d'une de ses favorites(2), qui lui plaisoit par l'agrément de la raillerie et de la vivacité de son esprit, qui sont toujours les voies les

(1) *Sœur du maréchal de Gramont:* Le maréchal étoit père du comte de Guiche, qui, ayant eu la hardiesse de se déclarer amant de Madame, s'étoit fait exiler. — (2) Madame de La Bazinière.

plus ordinaires pour acquérir les bonnes grâces des grands; mais ayant été fortement pressé par la reine d'Angleterre, il y consentit. Le Roi, malgré les dégoûts qu'on lui avoit donnés de moi, par un reste de justice qu'il me conservoit, n'y auroit peut-être pas été contraire; et il s'en déclara, en présence de trois personnes (1), d'une manière assez obligeante pour moi pour me pouvoir consoler de tous mes maux. Mais Madame enfin m'ayant fait donner l'exclusion par lui, me remit dans un état de tranquillité dont je lui reste redevable; car, à la vue de cette charge et de cet engagement, la perte de ma liberté, que je regardois accompagnée des charmes qu'elle avoit eus pour moi jusqu'alors, me causa de grandes peines. Dans cet état, je me vis exposée au malheur de perdre le repos de ma vie, ou de me voir privée d'un honneur que j'avois souhaité. Le dernier m'arriva; mais ce ne fut pas, je l'avoue, sans souffrir les douloureuses pointes des coups de mes ennemis; et, par une étonnante contrariété de nos passions et de nos désirs, je me trouvai blessée par la privation d'un bien qui auroit pu flatter mon amour propre, dans le même temps que je me sentois consolée par l'espérance de jouir à l'avenir d'une grande paix. Alors je souhaitai de me pouvoir guérir entièrement de l'ambition, et je me résolus de ne plus aspirer aux élévations que l'on désire naturellement d'obtenir à la cour, mais d'y demeurer seulement pour satisfaire à l'attachement indispensable que je devois à la Reine mère. Je suivois en cela les sentimens de mon cœur,

(1) De la Reine, de la duchesse de Navailles et de madame de Béthune. Ce fut la duchesse de Navailles qui me le conta.

qui depuis long-temps étoit dégoûté des créatures, et de ce fatras de bagatelles ou de mauvaises choses qui m'avoient occupée. La Reine mère paroissoit alors vouloir prendre le parti du repos ; et comme, dans les pensées qui lui étoient venues de temps en temps de se retirer au Val-de-Grâce, elle m'avoit promis de m'y mener avec elle, un si bel exemple me devoit convier à faire de même : et Dieu me fit en effet la grâce de le vouloir suivre, et en même temps celle de considérer que de la même manière que cette grande Reine, malgré l'envie qu'elle avoit de se retirer de la cour, se croyoit obligée d'y demeurer, non pas tant pour en soutenir la grandeur et la majesté que pour y maintenir la vertu et la piété, empêchant que la volupté ne se rendît la maîtresse sous un jeune Roi qui avoit une grande tendresse pour elle, et entretenir l'union de la famille royale, je ne la devois pas abandonner avant elle. La maison des rois est comme un grand marché où il faut aller nécessairement trafiquer pour le soutien de la vie, et pour les intérêts de ceux à qui nous sommes attachés par devoir ou par amitié. Les sages y doivent aller quand la raison les y convie ; et je ne crois pas qu'il soit impossible d'y faire un cabinet en soi-même, propre à examiner et à chercher les moyens de vaincre et de fuir ses propres foiblesses : quoiqu'à dire le vrai, quand le détrompement du monde se trouve en nous à un certain degré, c'est pour l'ordinaire une grande fatigue que d'y demeurer; et l'ame qui connoît le bien et qui ne le suit pas en souffre beaucoup ; car, pour vivre à la cour continuellement, il faut que le désir et l'espérance en soient le soutien : autrement c'est y être sans plaisir, et avec

beaucoup de peine. Tout ce que peut la force de l'esprit humain en ceux qui ont réussi à contenter leur ambition, par les grâces qu'ils y ont reçues, est d'y souffrir courageusement le martyre que leur raison, quand ils en ont, leur fait rencontrer dans l'assujettissement des charges, l'embarras des rangs, le soutien de la dignité, et l'opposition des envieux et des ennemis qu'on y trouve.

L'année finit par la terreur que répandit dans la cour, aussi bien que dans la ville de Paris, la chambre de justice établie pour faire le procès au surintendant, et à tous ceux qui se trouveroient convaincus de malversation dans le maniement des deniers du Roi : à cause que la recherche exacte qu'on en faisoit regardoit les plus grandes familles d'épée et de robe qui leur étoient alliées, et avoient profité de leurs grands biens. Ce qui me surprit en ce temps-là fut que j'avois entendu crier toute ma vie contre les partisans, et contre la tolérance que le cardinal de Richelieu et le cardinal Mazarin avoient eue pour les gens d'affaires qu'on appeloit les sangsues publiques : et cependant j'entendois murmurer de ce qu'on changeoit de conduite. On avoit cru que Le Tellier, qui étoit sage, modeste, et ennemi de tout luxe et de toute vanité, avoit conseillé le cardinal Mazarin de mettre Colbert, qui étoit un de ses commis, auprès de Fouquet, qui étoit d'une humeur opposée à la sienne, pour veiller à sa conduite et arrêter la profusion de ses libéralités. Mais ce ministre étant mort, et Fouquet mettant tous ses amis en œuvre pour se maintenir dans son poste, et même pour remplir la place qui venoit de vaquer, le Roi, qui étoit prévenu contre lui, étant averti de

toutes les intrigues qui se faisoient pour cela, n'eut pas de peine à exécuter la résolution qu'il avoit peut-être prise, il y avoit plus de six mois, de n'avoir plus de surintendant, non plus que de premier ministre; et Le Tellier, persuadé que Colbert, étant dans les finances, le reconnoîtroit toujours comme son maître et son bienfaiteur, ayant fait souvenir le Roi de la manière dont le défunt cardinal, auquel il l'avoit donné pour ménager ses grands biens, lui avoit parlé de son économie et de sa fidélité, il déclara hautement, après la prise de Fouquet, qu'il vouloit lui-même prendre le soin de ses finances, et pour cela établir Colbert son premier commis; et nous le vîmes, prenant le contre-pied de Fouquet, venir tout seul chez le Roi avec un sac de velours noir sous son bras, comme le moindre petit commis de l'épargne. Les gens de l'ancienne cour auroient souhaité que le maréchal de Villeroy eût été surintendant; mais sa destinée étoit d'être toute sa vie proposé pour les premières places sans les avoir, et d'avoir les titres les plus honorables qu'un homme puisse porter dans le royaume sans en faire les fonctions, quoiqu'il fût très-habile et très-capable de les faire. Comme il avoit été gouverneur du Roi pendant que le cardinal Mazarin étoit surintendant de son éducation, et maréchal de France sans y commander des armées, il fut aussi déclaré chef du conseil des finances sans aucun crédit.

La Reine mère étoit à la fin de cette année dans une santé si bonne, et je puis ajouter si belle, que j'avois lieu d'espérer qu'elle feroit encore long-temps l'ornement de la cour; mais, d'un autre côté, je lui voyois une si grande indifférence pour toutes les choses du

monde, dont elle commençoit à ne vouloir plus se mêler, que je craignois qu'elle n'eût résolu de s'en retirer bientôt tout-à-fait, comme je crois avoir écrit quelque part qu'elle en avoit déjà eu la pensée ; car encore qu'elle fût de toutes les parties de plaisir que son âge lui permettoit de prendre, ce n'étoit que par la complaisance qu'elle avoit pour le Roi et la Reine qu'elle se contraignoit bien souvent, pour ne les pas contraindre. Une conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec elle au commencement de l'année 1662 ne me permit pas d'en douter.

Un jour donc, étant seule à ses pieds, elle me parut désirer ardemment de se retirer au Val-de-Grâce, pour ne s'occuper plus qu'au soin de son salut : elle m'assura qu'elle n'en étoit retenue que par la considération de la Reine, à qui elle se jugeoit nécessaire, et à Monsieur aussi, qu'elle aimoit tendrement. Elle ajouta à ces paroles que le Roi, qui lui avoit toujours été si cher, étoit si capable, si heureux, si content et si grand, qu'elle se croyoit tout-à-fait inutile à son égard ; et que, n'ayant là-dessus que sa sensibilité et son amitié à vaincre, elle les vouloit sacrifier à Dieu, et se priver du plaisir qu'elle avoit d'être auprès de lui, pour donner le reste de sa vie à ses véritables devoirs. Ce discours me toucha vivement, et de plusieurs manières. Je pris la liberté de lui dire qu'elle étoit également nécessaire au Roi, à la Reine et à Monsieur, et qu'elle ne devoit pas, pour un bien qui n'étoit qu'en idée, et lequel, quand il seroit certain, ne regardoit que son repos particulier, abandonner tout celui qu'elle pouvoit faire par sa présence, non-seulement à la famille royale, en l'entre-

tenant dans l'union où elle étoit, mais à toute la France, en avertissant le Roi de certaines choses et le faisant souvenir de certaines vérités que ses ministres, ou n'oseroient jamais lui dire, ou auroient intérêt de lui cacher, et qu'elle-même ne pourroit jamais connoître, si elle étoit une fois séparée de lui; lesquelles néanmoins, soit alors ou dans d'autres temps, pouvoient toujours produire de bons effets dans l'ame du Roi, qui naturellement aimoit la justice, connoissoit le prix de la vertu, et avoit de grands principes de piété.

Il me parut alors que mes raisons avoient fait impression sur son esprit, et qu'elles lui avoient du moins fait différer l'exécution de ce dessein, qui fut toujours empêché, comme il se verra dans la dernière partie de ces Mémoires, que j'ai cru être obligée de continuer pour la perfection de l'ouvrage que j'avois commencé, c'est-à-dire pendant tout le temps que je suis demeurée auprès d'elle, qui a été jusqu'au funeste moment que je l'ai perdue. Ceux qui les liront un jour n'y trouveront pas de si grands événemens que dans les autres, où la France étoit troublée par une guerre civile, et occupée à une contre les étrangers; mais en récompense ils y trouveront la vie particulière de la Reine mère, à quoi je me suis principalement attachée, aussi bien qu'à la manière dont le Roi vivoit avec elle et avec toutes les personnes sacrées qui composoient la famille royale, pendant les quatre années de la maladie de cette grande princesse, qui n'étoit pas en état d'être vue. C'est ce particulier que ceux qui écriront l'histoire générale ne sauront point, ou ne trouveront pas mériter d'y

être mis. Cependant c'est ce particulier, dans lequel on ne s'étudie point, qui trahit le secret de nos inclinations, et, marquant notre caractère, fait connoître si nous sommes dignes d'estime ou de blâme. C'est pourquoi on a plus de curiosité de le savoir que ce qui se passe devant tout le monde, où nous voulons la plupart du temps paroître ce que nous ne sommes pas, et où nous nous tenons toujours sur nos gardes. Ces mouvemens sont plutôt des passions que des actions qu'on désavoue bien souvent, ou dont on ne veut pas s'honorer par modestie quand elles sont passées, suivant le bien ou le mal qui se trouve dans notre intérieur quand on vient à le découvrir : car c'est le cœur qui est ce qu'il y a de pire et de meilleur. Quand il est bon, rien n'est si bon ; mais il n'y en a guère de cette espèce : le plus grand nombre est de ceux que l'intérêt et l'orgueil ont tellement corrompus qu'il leur fait commettre des crimes ; mais celui qui paroît le meilleur est pétri d'amour propre, qui est la source de toutes les foiblesses dont il est capable, et de toutes les folies qui divertissent le public. Le Roi est trop sage pour ne le pas connoître, et pour prétendre qu'on l'en croie tout-à-fait exempt : il ne peut pas même ignorer que les rois ont plus de peine à s'empêcher d'y tomber que des particuliers, et que le seul moyen d'en éviter la honte est de s'humilier devant Dieu encore plus que les autres hommes. Cette année commença par la promotion que le Roi fit de soixante chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, dont la cérémonie se fit à l'ordinaire dans l'église des Augustins.

Les préparatifs du carrousel dont il voulut régaler

les deux Reines, à l'exemple de celui qui s'étoit fait au mariage du feu Roi, occupèrent long-temps les princes et les seigneurs qui furent nommés pour en être. La Reine mère, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle, nous en faisoit de belles descriptions sur ce qu'elle en avoit ouï dire aux vieux courtisans. Je n'en vis point alors qui me pussent dire si celui-là qui se fit à la place Royale étoit plus beau que celui-ci qui se fit à la place des Tuileries. Il étoit composé de cinq quadrilles qui représentoient cinq nations: la romaine, la persane, la turque, l'indienne et l'américaine. Le Roi étoit le chef de la première, Monsieur de la deuxième, M. le prince de la troisième, M. le duc d'Enghien de la quatrième, et M. le duc de Guise de la cinquième. Je ne m'arrêterai point à décrire l'ordre de leur marche, la richesse de leurs habits, la grandeur de leur suite, la galanterie de leurs devises, et la différence de leurs couleurs. Je ne dirai rien de meilleur pour en marquer la beauté, sinon que je ne m'y ennuyai point, et que le comte de Sault (1), fils du duc de Lesdiguières, eut l'honneur d'emporter le prix de la course de bague, qui fut suivi de l'applaudissement des spectateurs, et du plaisir qu'il eut de recevoir un diamant d'un prix considérable de la main de la Reine mère, qui étoit sur un échafaud qui avoit été élevé près de ce palais.

Après ce spectacle, qui avoit quelque chose des tournois autrefois si fréquens en France, en Angleterre et en Allemagne, et qui étoit si convenable à la fleurissante jeunesse d'un prince qui venoit de donner la paix à l'Europe et mettre fin à une guerre qui

(1) *Le comte de Sault*: François de Bonne de Créqui.

lui avoit été si glorieuse, les divertissemens particuliers recommencèrent à la cour.

Dans ce même temps, le Roi parut s'attacher d'inclination à mademoiselle de La Motte-Houdancourt (1), fille de la Reine. Je ne sais si elle étoit dans son cœur subalterne à mademoiselle de La Vallière; mais je sais qu'elle causa beaucoup de changement dans la cour, plutôt par la force de l'intrigue que par la grandeur de sa beauté, quoiqu'en effet elle en eût assez pour pouvoir faire naître de grandes passions.

La duchesse de Navailles crut être obligée par le devoir de sa charge, à qui le soin des filles d'honneur est commis, de s'opposer aux sentimens du Roi. Elle lui en parla souvent comme une chrétienne et comme une honnête femme. Le Roi d'abord ne montra pas d'avoir ces petites harangues désagréables; en d'autres occasions aussi il lui en parut mal satisfait: mais ce fut d'une manière si honnête, qu'elle ne crut pas devoir craindre sa colère. Quelque temps se passa de cette sorte; mais enfin le désir de la victoire et le dépit que l'opposition fait naître dans l'ame des hommes, et particulièrement dans celle des souverains, se firent fortement sentir dans le cœur du Roi. Il fit savoir à la duchesse de Navailles qu'elle s'exposoit au péril de lui déplaire. Il lui fit commander par Le Tellier de ne se plus mêler de la conduite des filles de la Reine, et lui fit même proposer plusieurs manières de s'accommoder à ses volontés avec quelques honnêtes apparences. Elle répondit toujours à ce ministre que ce ne seroit

(1) *Mademoiselle de La Motte-Houdancourt*: Anne-Lucie. Elle fut depuis duchesse de La Vieuville. Elle étoit nièce du maréchal de La Motte, qui avoit figuré dans la Fronde.

pas satisfaire à ses obligations que de cesser de faire son devoir, et que tant qu'il plairoit au Roi de lui laisser sa charge, elle en feroit les fonctions le mieux qu'il lui seroit possible. Le Roi alors se fâcha tout de bon, et lui dit qu'elle devoit craindre ce qu'il pouvoit faire contre elle, et se retenir de lui désobéir par la considération de son propre intérêt. Elle lui répondit qu'elle y avoit déjà songé; qu'elle voyoit tous les malheurs que la perte de ses bonnes grâces lui pouvoit causer; et lui faisant elle-même le dénombrement de leurs charges, tant de son mari que d'elle, elle lui dit que la privation de tant de biens ne pouvoit changer en elle la résolution qu'elle avoit faite de satisfaire au devoir de sa conscience. Elle le conjura de plus de chercher ailleurs que dans la maison de la Reine, qui étoit la sienne, les objets de ses plaisirs et de ses inclinations, puisqu'il paroissoit déjà en avoir choisi en la personne de mademoiselle de La Vallière. Le Roi gronda, et il parut chagrin et de mauvaise humeur; mais le soir même ou le lendemain, cette dame étant dans la chambre de la Reine mère appuyée sur son balustre d'argent, le Roi s'approcha de cette honnête dame d'honneur: il lui tendit la main, et, d'un air doux et favorable pour elle, lui demanda la paix. Il fit cette action non-seulement comme un grand prince qui avoit voulu se vaincre lui-même en triomphant de ses propres foiblesses, mais aussi comme un fort honnête homme qui avoit trop de raison pour refuser de donner son estime à qui la méritoit. Cette marque visible de l'équité du Roi et de sa bonté me donna, je l'avoue, une grande joie. Je la regardois non-seulement comme un présage quasi

assuré du bonheur de mon amie, mais plus encore parce qu'elle nous faisoit voir à tous que le Roi paroissoit avoir surmonté sa passion par un sentiment de vertu fort estimable : ce qui n'étoit pas d'une légère conséquence pour tous les Français, puisqu'ils avoient en lui un Roi qui, sur d'autres sujets plus importans encore, pourroit combattre contre lui-même en leur faveur.

La duchesse de Navailles fut en effet assez longtemps qu'elle agissoit sans contrainte, selon toutes les maximes que l'honneur lui prescrivoit; et le Roi montroit d'en être content. Il continuoit néanmoins de voir mademoiselle de La Motte-Houdancourt chez madame la comtesse de Soissons, qui fomentoit cette passion dans le cœur du Roi autant qu'il lui étoit possible. Cette princesse, qui haïssoit la duchesse de Navailles, ne pouvant plus plaire au Roi par elle-même, vouloit conserver sa faveur par toutes les voies que l'ambition lui pouvoit inspirer. Elle tournoit en ridicule la vertu de celle qu'elle vouloit perdre, et en faisoit devant le Roi de continuelles railleries contre elle, se moquant de la foiblesse qu'il avoit de la souffrir. Par de si mauvais offices elle augmenta l'amour du Roi en diminuant sa vertu, par les applications dangereuses d'une personne qu'il croyoit son amie. C'est ce qui arrive d'ordinaire aux grands; car outre qu'ils ont, comme les autres hommes, à combattre les passions qui se fortifient dans leur propre cœur, ils ont encore à résister aux passions de ceux qui les approchent.

Le cœur du Roi étoit rempli de ces misères humaines qui font dans la jeunesse le faux bonheur de

tous les honnêtes gens. Il se laissoit conduire doucement à ses passions, et vouloit les satisfaire. Il étoit alors à Saint-Germain, et avoit pris la coutume d'aller à l'appartement des filles de la Reine. Comme l'entrée de leur chambre lui étoit défendue par la sévérité de la dame d'honneur, il entretenoit souvent mademoiselle de La Motte-Houdancourt par un trou qui étoit à une cloison d'ais de sapin, qui pouvoit lui en donner le moyen. Jusque là néanmoins ce grand prince, agissant comme s'il eût été un particulier, avoit souffert tous ces obstacles sans faire des coups de maître; mais sa passion devenant plus forte, elle avoit aussi augmenté les inquiétudes de la duchesse de Navailles, qui, avec les seules forces des lois de l'honneur et de la vertu, avoit osé lui résister. Elle suivit un jour la Reine mère, qui de Saint-Germain vint au Val-de-Grâce faire ses dévotions, et fit ce voyage à dessein de consulter un des plus célèbres docteurs qui fût alors dans Paris, sur ce qui se passoit à l'appartement des filles de la Reine. Elle comprenoit qu'il falloit déplaire au Roi, et sacrifier entièrement sa fortune à sa conscience, ou la trahir pour conserver les biens et les dignités qu'elle et son mari possédoient: et comme elle n'étoit pas insensible aux avantages qu'ils possédoient à la cour, elle sentoit sur cela tout ce que la nature lui pouvoit faire sentir. J'étois alors à Paris, et j'allai au Val-de-Grâce rendre mes devoirs à la Reine. J'y vis mon amie, et j'y vis son inquiétude. Elle me dit l'état où la mettoit le Roi par les empressemens qu'il avoit pour cette fille, et m'apprit qu'elle venoit de consulter sur ce sujet un homme pieux et savant (1),

(1) M. Joli.

dont la réponse avoit été décisive. Il lui avoit dit qu'elle étoit obligée de perdre tous ses établissemens, plutôt que de manquer à son devoir par aucune complaisance criminelle. Elle me parut résolue de suivre ce conseil : mais ce ne fut pas sans jeter une grande abondance de larmes, et sans ressentir la douleur où la mettoient ces deux grandes extrémités, où nécessairement il falloit prendre son parti sur les deux volontés de l'homme, toujours si contraires l'une à l'autre ; c'est-à-dire ce qui le porte, selon la qualité de chrétien, à désirer les richesses éternelles, ou, selon la nature, à vouloir celles dont on jouit dans le temps.

Quand j'ai parlé de la dispute de la duchesse de Navailles contre la comtesse de Soissons, quoique j'aie eu sujet de me plaindre de cette princesse, j'ai néanmoins blâmé mon amie à son égard exactement en toutes choses, suivant cette loi que je me suis prescrite de n'écouter ni l'amitié ni la haine, et de parler toujours selon ce que j'ai cru être la vérité ; mais en cette occasion je ne puis que je n'estime les motifs qui firent agir la duchesse de Navailles, qui la forcèrent de croire qu'elle devoit suivre les sentimens de M. Joli, qu'elle avoit été consulter.

A son retour à Saint-Germain, elle sut par ses espions que des hommes de bonne mine avoient été vus la nuit sur les gouttières, et dans des cheminées qui, du toit, pouvoient conduire les aventuriers dans la chambre des filles de la Reine. Le zèle de la duchesse de Navailles fut alors si grand que, sans se retenir ni chercher les moyens d'empêcher avec moins de bruit ce qu'elle craignoit, elle fit aussitôt fermer ces pas-

sages par de petites grilles de fer qu'elle y fit mettre : et par cette action elle préféra son devoir à sa fortune, et la crainte d'offenser Dieu l'emporta sur le plaisir d'être agréable au Roi, qui sans doute, à l'égard des gens du grand monde, se doit mettre au rang des plaisirs les plus sensibles que l'on puisse goûter à la cour, quand on le peut faire innocemment.

La comtesse de Soissons n'aimoit point mademoiselle de La Vallière : il lui sembloit qu'elle lui avoit dérobé le reste des bonnes grâces du Roi. L'ambition, l'amour, la jalousie, ces trois puissantes passions de l'ame, firent beaucoup de fracas dans la sienne. Peu instruite sans doute et peu touchée des maximes chrétiennes, elle n'étoit pas satisfaite de ce qu'elle n'étoit plus leur confidente; et pour remédier à ce chagrin, elle avoit voulu exposer mademoiselle de La Motte-Houdancourt aux yeux du Roi, avec dessein de reprendre par cette voie quelque part à ses secrets. Comme elle vouloit embarquer ce prince à cette galanterie, elle ne manqua pas de l'animer contre les grilles, qui avoient été faites, à ce qu'elle disoit, plutôt pour le contredire et l'offenser, que par aucun scrupule de conscience. Son dessein étoit de rentrer en faveur, et se venger de mademoiselle de La Vallière et de la duchesse de Navailles, deux personnes que le changement du Roi pour elle et l'intérêt de sa charge l'obligeoient de haïr. Il ne faut pas s'étonner si, par des flatteries artificieuses, ce prince fut en effet véritablement irrité contre la duchesse de Navailles, disant qu'il ne s'empressoit à cette aventure que pour lui faire dépit, et qu'elle étoit trop fanfaronne sur la vertu pour la pouvoir souffrir. Comme il avoit en

toutes choses un pouvoir merveilleux sur lui-même, il ne témoigna pas alors tout ce qu'il sentit sur les petites grilles, et la peine qu'il en eut se cacha sous la raillerie et le mépris qu'il en fit; mais il ne les oublia pas, et sa mémoire eut ensuite de fâcheux effets contre ceux qui avoient osé lui résister. Je suis néanmoins persuadée que, sans les intrigues de la comtesse de Soissons, la raison et la bonté du Roi auroient aisément effacé tout ce que sa mémoire auroit pu lui représenter contre des gens de bien qu'il estimoit, et que son estime auroit sans doute combattu contre sa haine. Le Roi se plaignit au duc de Navailles de ce qu'il ne retenoit pas sa femme dans ce qui pouvoit lui être désagréable, et le blâma de ce qu'il paroissoit approuver sa conduite. La Reine mère estima les sentimens du mari et de la femme, et disoit souvent à la duchesse de Navailles qu'elle continuât d'agir vertueusement, et qu'elle s'assuroit qu'un jour le Roi lui en donneroit des louanges.

Mademoiselle de La Vallière, à qui sans doute ces histoires ne plaisoient pas, parce qu'elles lui faisoient voir une rivale en la personne de mademoiselle de La Motte-Houdancourt, profita, selon ses vains désirs, de la vertu de la duchesse de Navailles, et se servit de ses charmes avec tant de succès que, malgré les applications de la comtesse de Soissons et les empressemens du marquis d'Alluye et de Fouilloux son amie, les seconds de cette princesse dans cette entreprise, le Roi se lassa de batailler contre la dame d'honneur, et parut enfin s'attacher uniquement à celle qui étoit destinée à posséder long-temps ses bonnes grâces. On a même dit que ce qui contribua beaucoup à fixer la

destinée de mademoiselle de La Vallière fut que mademoiselle de La Motte balança quelque temps en faveur de la vertu, et qu'elle au contraire ayant alors cessé de se défendre, ce fut par sa foiblesse qu'elle vainquit, et qu'elle triompha de celle qui lui disputoit le cœur de ce grand prince. Mais comme je n'étois la confidente ni de l'une ni de l'autre, je ne puis en parler que fort incertainement.

Pendant que le Roi se laissoit aller où ses désirs le menoient, la Reine souffroit beaucoup. Elle ne savoit rien de ce qui se passoit; on lui cachoit, par ordre de la Reine mère, toutes les galanteries du Roi. Sa dame d'honneur, qui étoit fidèle au Roi et à elle, se contentoit de faire son devoir de tous côtés, et ne lui disoit rien qui la pût affliger; mais le cœur, qui ne se trompe point et que la vérité instruit, lui faisoit tellement connoître, sans le savoir précisément, que mademoiselle de La Vallière, que le Roi aimoit alors uniquement, étoit la cause de sa souffrance, qu'il étoit impossible de lui cacher son malheur. A mon retour d'un petit voyage que je fis en ce temps-là en Normandie, je trouvai la Reine en couche de madame Anne-Elisabeth de France. Un soir, comme j'avois l'honneur d'être auprès d'elle à la ruelle de son lit, elle me fit signe de l'œil; et m'ayant montré mademoiselle de La Vallière qui passoit par sa chambre pour aller souper chez la comtesse de Soissons, avec qui elle avoit repris quelque liaison, feinte ou véritable, elle me dit en espagnol : *Esta donzella con las aracades de diamante, es esta que el Rei quiere* (Cette fille qui a des pendans d'oreilles de diamans est celle que le Roi aime). Je fus fort surprise de ce

discours, car ce secret étoit alors la grande affaire de la cour. Je répondis à la Reine quelque chose qui confusément ne vouloit dire ni oui ni non; et afin de lui donner de la force pour l'avenir, je tâchai de lui persuader que tous les maris, sans cesser d'aimer leurs femmes, sont pour l'ordinaire tous infidèles de cette manière, ou font semblant de l'être pour satisfaire à la mode qui le veut ainsi. La Reine, qui comprit sans doute que nous ne devions pas lui rien avouer, ne répondit pas à ce que je lui dis, mais elle n'en fut pas moins triste. Je fus dire aussitôt à la Reine mère ce petit secret, et l'assurai que la Reine étoit plus discrète et moins ignorante que l'on ne pensoit. Il fut aisé de juger par là que toutes les larmes qu'elle répandoit alors, et à ce qui sembloit sur des bagatelles qui ne le méritoient pas, venoient sans doute de ce qu'elle sentoit un mal dont elle n'osoit se plaindre. La tendresse qu'elle avoit pour le Roi faisoit naître sa jalousie, et de cette dernière naissoit son chagrin.

La première année du mariage de la Reine, le Roi avoit été tendre pour elle, et fort sensible à la légitime passion qu'elle avoit pour lui. Aussitôt que l'amitié du Roi vint à diminuer, celle qui en étoit l'objet s'en aperçut bien vite; elle n'eut point besoin de confident pour l'avertir de ce secret : avant que d'en connoître la cause elle en sentit les effets, et disoit souvent à la Reine sa mère, en pleurant excessivement, que le Roi ne l'aimoit plus. Quand ensuite elle fut quasi certaine de ce changement, par la connoissance qu'elle eut de l'amour qu'il avoit pour mademoiselle de La Vallière, elle fut long-temps dans un état pi-

toyable; il sembloit quelquefois que son cœur voulût sortir de sa place, tant il étoit agité, montrant par cette émotion qu'il ne pouvoit être content sans être réuni à celui même dont elle se plaignoit. Le Roi voyoit à peu près toutes ses peines; il en étoit quelquefois fâché; mais ne pouvant se changer lui-même et ne le voulant pas non plus, il s'en consoloit par son indépendance qu'il mettoit à tout usage, et dont il savoit se faire un remède facile à tous ces petits maux.

Le mois d'octobre de cette année, le Roi acheta du roi d'Angleterre la ville de Dunkerque avec celle de Mardick, et tout le canon et toutes les munitions de guerre qui y étoient, moyennant cinq millions payables en plusieurs paiemens; mais après le premier paiement, comme ce prince avoit besoin d'argent, il lui fit de grandes remises pour le payer du reste, et par ce moyen cette importante place ne coûta guère d'argent au Roi, et fit voir son opulence et son habileté, et en même temps la foiblesse du roi d'Angleterre d'avoir abandonné pour peu de chose une place qui le mettoit en état d'entrer en Flandre et en France, et d'aider la France ou l'Espagne selon qu'il le trouveroit à propos. Aussi d'Estrades, qui avoit été employé à cette négociation, me dit que ses peuples en avoient fort murmuré.

Sur la fin de cette année mourut madame Anne-Elisabeth de France. Cette petite princesse promettoit d'être fort belle si elle eût vécu; mais une fluxion l'enleva de ce monde les premiers mois de sa vie. Le Roi et les Reines la firent baptiser, et lui donnèrent les noms de deux grandes princesses, de la Reine

mère du Roi, et de la feue reine d'Espagne mère de la Reine, que je lui ai déjà donnés en parlant d'elle. Le Roi la pleura tendrement; la Reine en fut sensiblement affligée; et la Reine mère, regardant cette mort avec les sages réflexions que sa piété l'obligeoit de faire, demanda au Roi, les larmes aux yeux, le cœur de cette princesse, pour le mettre au Val-de-Grâce, où elle désiroit de laisser le sien après sa mort. Toute la famille royale étant descendue de la chambre de Madame, qui venoit d'expirer, la Reine mère leur dit qu'elle avoit regret de voir partir sa petite-fille dans le commencement de sa vie; qu'il auroit été à désirer que Dieu l'eût prise, elle qui ne pouvoit plus avoir guère d'années à vivre, et dont la vie étoit inutile au bien de sa famille et à tous. Ces paroles tirèrent de nouvelles larmes des yeux du Roi et de la Reine, et Monsieur en fut extrêmement touché. Je n'y étois pas dans ce moment; j'y arrivai un peu après. Monsieur me fit l'honneur de me les redire en pleurant amèrement, et le peu de personnes qui s'étoient trouvées auprès de Leurs Majestés, et qui les avoient ouïes, m'en parlèrent, et en avoient encore le cœur blessé: car il sembloit que cette généreuse princesse, se condamnant elle-même à la mort, voyoit le peu de temps qu'elle avoit à demeurer sur la terre, où son âge lui pouvoit faire espérer, vu sa santé, la durée d'une longue vieillesse. Le lendemain elle porta elle-même ce cœur au Val-de-Grâce, et le donnant de sa propre main à l'abbesse, lui dit: « Ma mère, voilà un « cœur que je vous apporte pour le joindre bientôt « au mien. »

Peu après la mort de cette petite princesse, on ap-

porta à la senora Molina, espagnole, et première femme de chambre de la Reine, une lettre qui parut de la reine d'Espagne, dont le dessus étoit écrit de sa propre main, et qui s'adressoit à la Reine. La Molina, qui avoit servi dans le palais d'Espagne, connut aussitôt ce caractère; et voyant le paquet mal plié, elle s'étonna de ce qu'il étoit en quelque façon différent des autres. On le lui apporta de la part du comte de Brienne, secrétaire d'Etat; mais pour l'ordinaire toutes les lettres de Madrid venoient par les courriers de l'ambassadeur d'Espagne: et celui-ci par cette raison, et pour n'être pas fait comme les autres, lui parut étranger. Elle avoit ouï dire que le roi d'Espagne étoit malade; et craignant de donner mal à propos quelque inquiétude à la Reine, quoique ce ne fût pas sa coutume d'ouvrir ces lettres, Dieu, qui eut soin de son innocence, lui inspira le désir de voir ce qu'il y avoit dans celle-là. L'ayant donc ouverte, elle la trouva d'un caractère français, fort différent de celui qui paroissoit sur le dessus, écrite en mauvais espagnol, et mêlée de phrases françaises; mais elle contenoit des histoires fort connues, dont le Roi et mademoiselle de La Vallière étoient les principaux acteurs. Après l'avoir lue, elle admira la Providence divine qui l'avoit sauvée de ce péril, et alla aussitôt la montrer à la Reine mère. Cette princesse lui ayant conseillé de l'aller porter au Roi, elle lui obéit, et de ce même moment elle alla heurter à la porte de son cabinet, où il étoit au conseil. Elle lui dit qu'elle venoit de recevoir ce paquet, et que par inspiration divine elle l'avoit ouvert sans le montrer à la Reine. La Molina m'a conté presque dans le même moment qu'après que le Roi

eut lu la lettre il devint rouge, et parut surpris de cette aventure; car il ne croyoit pas qu'il pût y avoir personne dans son royaume assez hardi pour se mêler de ses affaires malgré lui. Dans le trouble où il fut, il demanda brusquement à la Molina si la Reine avoit vu cette lettre. Et lui ayant dit plus d'une fois que non, le Roi la mit dans sa poche et la conserva soigneusement. L'étroite liaison que j'avois avec la duchesse de Navailles, qui passoit dans l'esprit du Roi pour une extravagante réformatrice du genre humain, fit qu'il me soupçonna d'avoir écrit cette lettre; mais comme j'étois aussi fort amie de la Molina, et que si elle avoit eu le malheur de lui déplaire il l'auroit sans doute renvoyée en Espagne, il suspendit son jugement là-dessus, et dans cette incertitude sa colère n'éclata contre personne. Nous lui verrons punir justement les auteurs de cette pauvre invention, qui se trouvèrent être ceux qu'il honoroit le plus de sa confiance et de ses faveurs. Ils lui furent aussi infidèles que les personnes qu'il soupçonnoit de lui manquer de respect étoient zélées pour son service.

Le temps, qui coule toujours insensiblement, nous avoit fait entrer dans l'année 1663, dont les divertissemens furent fréquens: et les passions qui produisent les intrigues en furent les compagnes. Il ne faut pas s'en étonner. Un Roi puissant par la paix et par d'immenses richesses, honnête homme, bien fait, jeune et magnifique, en composoit tous les plaisirs. Il en composoit de même les maux et les chagrins. Sa grandeur et son opulence inspiroient l'ambition dans l'ame des hommes, et ses belles qualités causoient toutes les inquiétudes des dames. Les différentes agi-

tations dont ils étoient possédés faisoient naître les insatiables désirs qui les tourmentoient. Les uns et les autres aspiroient au bonheur de lui plaire, et tous par différens motifs vouloient avoir part à son cœur et à ses bienfaits; mais comme un prince, quelque puissant qu'il soit, ne peut faire que des grâces bornées, et ne peut aimer qu'imparfaitement, ces désirs et ces biens qui portent leur poison avec eux les remplissoient souvent d'amertume, lorsque, par la vanité de leurs pensées et de leurs amusemens, ils cherchoient à se satisfaire. Le Roi seul étoit heureux, si dans le monde quelqu'un le pouvoit être. Ses affaires étoient en bon état, ses armées étoient prêtes à combattre ceux qui en rompant la paix auroient osé devenir ses ennemis, et les plaisirs, qui venoient en foule se présenter à lui, paroissoient le satisfaire alors pleinement. Mais il étoit chrétien, et en ce seul mot seulement se renfermoit tout ce qui dans l'avenir étoit à craindre pour lui; et comme il est à croire qu'il y pensoit quelquefois, il faut conclure que s'il avoit moins de sujets de chagrin que les autres, sa félicité n'en étoit pas plus véritable.

La Reine, qui aimoit le Roi autant qu'il en étoit digne, continuoit de souffrir par la crainte qu'elle avoit de n'être pas assez aimée de lui; mais la Reine mère la consoloit par le soin qu'elle prenoit de la divertir: ce qu'il lui arriva de faire un des derniers jours du carnaval, en une occasion où l'exacte bienséance qu'elle avoit accoutumé d'observer en toutes choses le céda au dépit et à l'amitié; au dépit, à l'égard du Roi qui avoit refusé publiquement à la Reine de la mener en masque avec lui, préférant mademoiselle

de La Vallière à elle; et à l'amitié, en ce que pour guérir le cœur de la Reine, qui en fut touchée d'une douleur très-sensible, elle s'engagea de l'y mener elle-même : si bien qu'au sortir des grandes Carmélites, où elle avoit passé saintement toute la journée, elle vint trouver la Reine, qui étoit venue dans ma chambre au Palais-Royal avec une belle troupe de masques habillés à l'antique, pour attendre l'heure d'entrer au bal chez Monsieur et Madame, à cause que dans cette assemblée il n'y devoit entrer que des personnes déguisées. La Reine mère en fut la conductrice, couverte d'une mante de taffetas noir à l'espagnole, qu'elle mit par dessus l'habit qu'elle avoit eu dès le matin, affectant exprès cette gaieté pour satisfaire la Reine, qui étoit si sage et si honnête qu'elle ne vouloit prendre aucun divertissement qu'elle ne fût accompagnée du Roi ou de la Reine, sa mère et sa tante. Les dévots, qui ne virent de cette action que ce qui en parut extérieurement, murmurèrent contre la Reine mère; mais les motifs en furent innocens, et la tendresse dont une mère peut être capable en doit effacer le défaut. Elle sut qu'elle en avoit été blâmée. Cette vertueuse princesse en souffrit doucement la confusion, et me fit l'honneur de me dire en confidence qu'elle étoit persuadée qu'on avoit raison, avouant que l'amitié qu'elle avoit pour la Reine avoit eu trop de pouvoir sur elle en cette occasion.

Le carême, qui suivit ces jours de folie, fut religieusement observé par la Reine mère : elle le jeûna même avec plus d'austérité que les autres, quoique déjà son âge la dispensât de cette obligation. Elle en fut incommodée, et à Pâques elle fut contrainte

d'avouer qu'elle n'en pouvoit plus. Aussitôt après les fêtes elle reprit son bon visage, et parut dans le meilleur état du monde. Cette apparence de santé ne lui dura guère. Le 10 d'avril, elle commença de se trouver mal; elle eut de grandes lassitudes aux bras, mal aux jambes, mal au cœur, et la fièvre. Le lendemain, se moquant de son mal, elle nous assura qu'elle se portoit mieux, et se contenta seulement de garder la chambre; mais elle eut tout le jour mauvais visage.

Le lendemain, la Reine mère eut la fièvre tout le jour, et fut saignée sur le soir. Le second jour d'après, la fièvre se réglant en tierce, elle eut un grand accès accompagné de rêverie, d'oppression et de mal de tête. La famille royale fut aussitôt troublée de cet accident. Le Roi en parut inquiété, Monsieur eut le cœur touché de crainte, la Reine eut recours aux larmes, Madame parut moins gaie, et toute la cour fut abattue de tristesse. Au neuvième jour de la maladie de cette princesse, elle fut saignée pour la cinquième fois; et cette quantité de sang tiré de ses veines, qui avoit diminué ses forces, fit que ce même jour ayant voulu se lever pour faire faire son lit, elle se trouva mal. Monsieur alors la tenoit d'une main, et la comtesse de Flex (1) de l'autre. Comme cet aimable prince sentit que la Reine sa mère alloit tomber en foiblesse, et qu'il ne pouvoit pas la retenir, il se laissa adroitement glisser sous elle, de peur qu'elle ne se blessât. La Reine, qui ne la quittoit guère, tout effrayée de l'état où elle vit alors la Reine sa mère, courut vers le cabinet des bains où étoit le Roi, en s'écriant qu'elle étoit perdue, et que la Reine sa mère

(1) Dame d'honneur de la Reine mère.

étoit morte. Le Roi, qui dans toutes les maladies de la Reine sa mère, et particulièrement en celle-là, eut pour elle des sentimens d'un fils plein de bonté, vint aussitôt où elle étoit. Il servit à la relever: et voyant que ses esprits lui revenoient, il fut ravi de joie; et courant le dire à la Reine, qui pleuroit encore, il la ramena auprès de cette illustre mère, où ils demeurèrent fort inquiets de l'état où elle étoit.

La Reine mère sentant son mal augmenter désira d'entretenir le Roi en particulier. Après cette conversation qui fut longue, Monsieur s'approcha d'elle, et lui dit qu'il avoit peur que ce grand entretien ne lui eût causé quelque mal de tête. Elle lui répondit que non; qu'elle ne s'en repentoit pas, qu'elle en étoit fort satisfaite, et qu'elle ne voudroit pas ne l'avoir point fait. Le lendemain, elle se confessa et communia, et dit à son confesseur de venir tous les jours à quatre heures prier Dieu auprès d'elle et l'entretenir. La comtesse de Flex et moi lui dîmes dans ce temps-là que nous avions une grande impatience de la voir entièrement guérie, et que les médecins, comme il étoit vrai, nous assuroient que ce seroit bientôt. Elle nous répondit qu'il ne falloit souhaiter que la volonté de Dieu; et jamais, soit dans cette maladie ou dans la dernière, qui a été beaucoup pire, nous ne lui avons vu faire aucune plainte de ses maux. Les accès de sa fièvre continuèrent, et devinrent enfin si violens que les médecins crurent qu'elle deviendroit continue; mais elle se fit double tierce, et dura long-temps. Son mal demeura dans cette force jusqu'aux fêtes de la Pentecôte, sans empirer ni diminuer. Alors le 13 mai on proposa de lui donner de l'émétique; mais elle y

résista fortement. Le Roi la veilla plusieurs nuits de celles où l'on craignoit que ces accès ne fussent les plus violens. Il se faisoit apporter un matelas qu'il faisoit mettre à terre sur le tapis de pied du lit de cette princesse, et tout habillé se couchoit quelquefois dessus. J'en ai passé une de celles-là auprès de lui et de la Reine sa mère; et l'ayant long-temps regardé dormir, j'admirai la tendresse de son cœur, avec tant de grandes qualités qui ne se rencontrent guère souvent avec tant de bonté; et, malgré ma tristesse et l'inquiétude que j'avois, il me souvint en le voyant de ces héros que les romans représentent couchés dans un bois ou sur le bord de la mer; et passant de ces folles pensées à de plus solides et plus convenables à l'état des choses, je ne pus m'empêcher de lui souhaiter toutes les bénédictions du ciel pour le temps et pour l'éternité. J'espère que Dieu les lui donnera toutes, et qu'il n'oubliera pas, selon ses promesses, de récompenser d'une longue vie un fils qui en plusieurs occasions a si fidèlement satisfait à ses commandemens, en la personne d'une mère à qui il a donné de si véritables marques de son respect et de son amitié. Il l'assistoit toujours avec une application incroyable; il aidoit à la changer de lit, et la servoit mieux et plus adroitement que toutes ses femmes. Aussi la Reine sa mère, remarquant alors ces soins, son assiduité et ses inquiétudes, avec les tendresses infinies de Monsieur qui ne la quittoit quasi jamais, dit un jour, en faisant une grande exclamation, qu'elle avoit de bons enfans, et nous parut fort touchée des preuves qu'en cette maladie elle reçut de leur affection. Quand ensuite les médecins, pour la seconde

fois, voulurent presser la Reine mère de prendre de l'émétique, elle leur répondit que puisque son mal duroit, et que les prières publiques qu'on avoit faites pour elle et pour sa santé ne l'avoient point obtenue, il falloit croire que Dieu la vouloit malade; qu'elle consentoit qu'on lui fît les remèdes ordinaires, mais qu'elle n'en vouloit point d'autres; et qu'elle souhaitoit de souffrir son mal autant qu'il plairoit à Dieu de le lui laisser.

Le quarantième jour de la maladie de la Reine mère, les médecins, pressés par ses serviteurs, qui ne cessoient de leur représenter que d'autres personnes avoient été guéries d'un même mal par de la poudre de vipère, parurent lui en vouloir donner; mais comme ils sont gens qui pour l'ordinaire désapprouvent ce qu'ils ne pratiquent pas, ils lui donnèrent enfin du quinquina. Ce remède lui ôta la fièvre, c'est-à-dire la fit cesser pour quelque temps en arrêtant l'humeur, mais lui laissa l'esprit rempli de vapeurs, avec une manière d'assoupissement qui paroissoit fâcheux. Elle demeura par leur ordre seize jours en cet état, sans être purgée, parce qu'ils craignoient de faire revenir la fièvre par l'émotion de la médecine.

Dans ce même temps la Reine eut la rougeole; elle n'eut nul mauvais accident, et en peu de jours elle en fut quitte. Quand le Roi vit qu'elle se portoit mieux, il souhaita de la mener à Versailles pour y prendre l'air; mais comme les premiers jours de sa maladie il n'avoit point quitté son lit, qu'au contraire il étoit toujours demeuré auprès d'elle, il ne fut pas plutôt arrivé à Versailles qu'il fut attaqué du même mal, mais beau-

coup plus dangereusement; car, au jugement de Vallot son premier médecin, il fut menacé d'une prompte mort. Ce prince connut aussitôt le péril où il étoit; il appela Le Tellier, et lui dit qu'il se sentoit en mauvais état, et qu'il falloit en avertir la Reine sa mère. Le Tellier lui ayant répondu qu'elle étoit trop malade elle-même pour lui pouvoir donner cette inquiétude, le Roi lui répliqua : « N'importe, il faut qu'elle le « sache. » Ce mal passa si vite qu'il ne fut point nécessaire de lui obéir; car quelques heures après il se porta mieux, et Dieu redonna la santé à ce prince dont la France avoit grand besoin. Le jour d'après, dans une conversation que nous fîmes à Versailles, Le Tellier, la duchesse de Navailles et moi, j'appris de ce ministre ce que je viens d'écrire, et que le soir précédent, lorsque le Roi se crut en danger, parlant de son mal, de son royaume et de ses affaires, il plaignit son fils de le perdre si jeune, et dit, après avoir fait l'examen des personnes à qui il pouvoit laisser la régence, que la Reine sa mère sembloit à l'avenir devoir être malsaine; que la Reine étoit trop jeune; que Monsieur ne paroissoit pas encore d'humeur à s'appliquer aux affaires; qu'il craignoit M. le prince; et qu'il jetoit les yeux sur le prince de Conti, parce qu'il étoit vertueux et homme de bien. Le Roi fit voir par là combien il étoit touché de l'estime de la vraie dévotion; et cela doit faire espérer à ceux qui en ont que Dieu lui fera la grâce d'en être un jour touché par lui-même.

Les médecins ayant purgé la Reine mère, sa fièvre revint avec plus de violence que jamais; et cette rechute les fit résoudre de lui donner de l'émétique. Le

Roi, qui déjà s'étoit rendu auprès d'elle, bien guéri de sa maladie qui avoit été violente et courte, la pria instamment de prendre ce remède, pour lequel elle paroissoit avoir grande aversion. Son confesseur lui dit aussi qu'il le falloit faire; que non-seulement elle ne s'opposeroit point en cela à la Providence divine sur elle, mais que le faisant pour l'amour de Dieu, son action seroit louable: si bien qu'elle s'y résolut aussitôt. Elle en prit deux fois, et guérit entièrement par ce dernier remède.

La joie fût grande dans la cour, par le retour de cette précieuse santé. La crainte de perdre la Reine mère avoit glacé les cœurs de tous les gens de bien. Les pauvres la regardoient comme leur mère, et les affligés comme leur protectrice. Dans les jours qu'elle avoit été en péril, les églises furent toujours remplies de toutes sortes de personnes qui demandoient à Dieu la vie de cette vertueuse Reine. Les fêtes et les dimanches, la salle de ses gardes et son antichambre étoient pleines d'artisans qui, au lieu d'aller se promener selon leur coutume, venoient en foule savoir comment elle se portoit; et dans les rues, ils demandoient tout haut de ses nouvelles avec empressement et tendresse: Dieu le permettant ainsi, sans doute pour lui faire recevoir de ce même peuple, dont elle avoit été autrefois injustement outragée, une réparation publique de leur faute passée, que leur affection présente et leur véritable repentir effaçoit d'une manière bien glorieuse pour elle.

Comme la Reine mère commençoit à se mieux porter, un soir que toute sa famille étoit dans la ruelle de son lit, on parla de la jalousie des femmes; sur

quoi la Reine demanda à Madame si elle seroit d'humeur jalouse, au cas que Monsieur lui en donnât un juste sujet. Puis elle répondit à cette jeune princesse, qui lui avoit dit que non, qu'en effet cela étoit inutile; qu'elle éprouvoit tous les jours que la sensibilité des femmes endurcit le cœur des maris, et que ce qui leur devoit être agréable comme une marque d'amitié leur déplaît et les importune. Le Roi, pour détourner ce discours, demanda à madame de Béthune, dame d'atour de la Reine, femme honnête et sage, mais assez naturellement dépourvue de mérite, si elle avoit été jalouse de son mari. Elle répondit que non; et qu'il lui avoit toujours été fidèle. La Reine alors en riant, et d'un ton sensible et pourtant assez doux, dit en espagnol, en se levant pour aller souper: *Que en esto parecea bien la mas tonta de la compagnia, y que por ella no diria lo mismo* (Qu'en cela elle paroissoit bien la plus sotte de la compagnie, et qu'elle n'en diroit pas autant).

Cette réponse de la Reine fit voir clairement au Roi qu'elle étoit plus savante qu'il ne croyoit, et que son silence étoit plutôt un effet de sa discrétion et de la crainte qu'elle avoit de lui déplaire, que de son ignorance. Je ne sais s'il en fut fâché; car, étant résolu d'aimer mademoiselle de La Vallière, il désiroit peut-être quelquefois que les premiers sentimens de la Reine fussent passés, afin de l'accoutumer à la souffrance, et laisser adoucir ses peines par le temps, qui sait effacer toutes choses. Le point de cette guérison n'étoit point encore arrivé: cette princesse pleuroit souvent; mais la Reine sa mère l'assuroit toujours de l'estime du Roi, et lui conseilloit de ne se pas soucier du reste. La duchesse

de Navailles, sa dame d'honneur, lui en disoit autant; et d'ailleurs, s'intéressant généreusement aux chagrins de la Reine sa maîtresse, représentoit souvent au Roi la justice de ses inquiétudes. Le Roi, accoutumé à être le maître dans son royaume, le vouloit être aussi des esprits, des volontés et des cœurs, non-seulement en se faisant aimer, mais aussi en se faisant craindre. Il répondoit quelquefois à cette dame comme un mari absolu, à qui les obstacles ne plaisoient pas; et ces paroles sévères étoient dites sans doute plus pour elle que pour la Reine.

Cet attachement de la duchesse de Navailles à la Reine déplut encore au Roi, et cet amas de désagrémens grossissoit toujours son malheur à venir. Elle étoit néanmoins assez fidèle au Roi pour le défendre en son absence avec la Reine; mais comme il ne connoissoit point ses sentimens, et qu'il la voyoit persuadée que cette princesse avoit raison de se plaindre, il s'imagina qu'elle étoit cause d'une partie de sa mauvaise humeur. Ces pensées, se joignant aux anciens dégoûts qu'il avoit eus contre elle, firent leur effet ordinaire, et causèrent enfin son entière disgrâce.

La comtesse de Soissons, n'ayant point réussi dans le dessein qu'elle avoit eu d'attacher le cœur du Roi à une de ses amies, eut de l'inquiétude de ce qu'elle avoit fait. Elle crut que la duchesse de Navailles pourroit l'avoir décréditée auprès de la Reine, et lui auroit peut-être fait connoître les désirs qu'elle avoit formés en faveur de mademoiselle de La Motte-Houdancourt. Pour remédier à ce mal imaginaire, elle eut envie de faire quelque confidence à la Reine de ce qui s'étoit passé sur ce sujet. On a dit, mais je ne le

sais pas certainement, qu'elle supplia le Roi de trouver bon que, pour réparer les mauvais offices de la duchesse de Navailles, elle se précautionnât avec la Reine, en lui disant quelque chose de ce qui ne pouvoit plus lui apporter de chagrin puisqu'il n'y prenoit plus d'intérêt; et que le Roi y consentit, parce qu'il crut qu'elle ne manqueroit jamais à ce qu'elle lui devoit.

La Reine mère étant alors convalescente, la Reine alloit se promener; et souvent ses plus grands voyages se terminoient aux petites Carmélites de la rue du Bouloy. Elle aimoit la mère de Reuville, supérieure de ce monastère, qui avec beaucoup de piété avoit aussi beaucoup d'esprit et de mérite. Ce fut alors que la comtesse de Soissons lui ayant demandé une audience secrète, elle lui fut accordée en ce lieu. La liaison de Madame et de la comtesse de Soissons duroit encore, et la Reine continuoit aussi de haïr Madame, l'accusant continuellement d'être celle qui lui enlevoit le Roi, à cause qu'aimant mademoiselle de La Vallière il étoit toujours chez cette princesse. Madame, d'un autre côté, qui n'aimoit pas à être haïe pour une autre, désiroit que la Reine fût amplement instruite des attachemens du Roi, dont elle soupçonnoit quelque chose, mais dont on continuoit de lui envelopper toutes les apparences avec tant de soin qu'il étoit difficile que ses lumières ne fussent quelquefois obscurcies. C'est pourquoi Madame avoit contribué au dessein qu'avoit pris la comtesse de Soissons de déclarer à la Reine tout ce qui se passoit, et d'achever par cette voie ce que la lettre donnée à la Molina n'avoit pu faire, et dont les auteurs ne se connurent que long-temps après.

Cet entretien de la comtesse de Soissons avec la Reine fut de conséquence, tant par ses suites que par les sentimens qu'il produisit alors dans le cœur de la Reine. Elle apprit enfin par cette voie l'amour que le Roi avoit eu pour mademoiselle de La Motte-Houdancourt, et ce qu'elle n'ignoroit pas tout-à-fait de mademoiselle de La Vallière, mais dont la certitude lui fit jeter beaucoup de larmes. Son cœur connoissoit par ses propres sentimens qu'il étoit trahi, mais il auroit peut-être été content de se pouvoir dire encore à lui-même qu'il se trompoit. Jusque là sa connoissance avoit été bornée, car la Reine sa mère ne lui avoit jamais rien voulu avouer. Sa favorite, la senora Molina, étoit sage et discrète, et n'avoit point voulu mêler à ses tristes soupçons la douleur de la certitude. La duchesse de Navailles, servant fidèlement Dieu, le Roi et sa maîtresse, avoit de même gardé un secret inviolable sur tout ce qui paroissoit se devoir cacher, et n'avoit pas même rien dit à la Reine contre la comtesse de Soissons. Cette princesse voulant donc prévenir un mauvais office qui ne lui avoit point été rendu, en fit un bon à celle qu'elle croyoit son ennemie, et se fit à elle-même le mal qu'elle vouloit éviter de la part des autres. La Reine apprit par là quel avoit été le zèle et la fidélité de sa dame d'honneur; et toute remplie de ces choses si petites en elles-mêmes, mais si grandes par leurs effets, revint au Louvre; et s'enfermant dans son cabinet, elle les apprit toutes à la Molina. Elle voyoit bien qu'elle ne les ignoroit pas : mais elle ne put condamner sa retenue, connoissant que son affection en étoit la cause; car souvent cette fidèle servante, pleurant à ses pieds,

lui avoit protesté qu'elle ne lui diroit jamais rien qui pût l'affliger et les désunir le Roi et elle. Aussitôt que ce secret fut confié à mon amie, je le sus par elle dès le même soir : mais ce fut avec serment qu'elle exigea de moi que je ne le dirois à personne. Je lui fus si fidèle que je n'en parlai ni à la Reine mère ni à la duchesse de Navailles, qui étoit celle qui, à juste titre, y pouvoit prendre le plus de part. Mais la Reine avec raison, ne put s'empêcher de lui apprendre qu'elle savoit ce qu'elle avoit fait pour elle, et lui témoigna qu'elle lui en savoit gré. La Reine mère l'ayant su aussi, et voyant qu'elle pouvoit par cette voie prouver au Roi la fidélité de la duchesse de Navailles, dont, comme je l'ai déjà dit, elle approuvoit la conduite, ne manqua pas de l'en avertir. La duchesse de Navailles, par le conseil de Le Tellier, lui en parla aussi; mais le Roi parut étonné de ce qu'elle lui dit, et lui fit plusieurs questions sur ces matières. Vardes (1), ami intime de la comtesse de Soissons, étant entré au même instant dans le cabinet de l'appartement de la Reine mère, et ayant vu le Roi appuyé sur une fenêtre, occupé à parler et à écouter la duchesse de Navailles, en donna aussitôt avis à son amie. Ils prirent leurs mesures pour se défendre, et la comtesse de Soissons, chez qui le Roi alla au sortir de chez la Reine mère, lui dit qu'elle croyoit devoir l'avertir que, dans la conversation qu'elle avoit eue avec la Reine aux Carmélites, elle l'avoit trouvée informée de tout ce qui se passoit, et sut enfin lui persuader que c'étoit la duchesse de Navailles qui l'avoit instruite. Le Roi, ne pouvant discerner clairement la vérité d'avec le

(1) *Vardes* : François-René Du Bec, marquis de Vardes.

mensonge, douta et demeura indécis; et, venant ce même soir se coucher, il dit à la dame d'honneur que la comtesse de Soissons l'avoit instruit de toutes choses. Le duc de Navailles, dans la peur qu'il avoit que la duchesse sa femme n'eût mal fait de parler au Roi contre la comtesse de Soissons, l'avoit instamment priée d'y remédier si elle le pouvoit. Elle étoit entrée dans son sentiment : et dans ce moment où le Roi lui parut douter de ce qu'elle lui avoit dit, par un sentiment de chrétienne, et pour complaire à son mari, elle s'arrêta par bonté; et, ne voulant plus soutenir la vérité, elle donna lieu à ses ennemis de la perdre entièrement. Le Roi, favorablement disposé pour la comtesse de Soissons, s'imagina que c'étoit un conte fait exprès pour ruiner cette princesse auprès de lui, et pour cacher les trahisons qu'il croyoit que la dame d'honneur lui faisoit incessamment avec la Reine. Il fut persuadé enfin que si elle avoit parlé, elle n'avoit rien dit que ce qu'il lui avoit permis de dire, et crut que le reste venoit des intrigues qui se fomentoient par les créatures des Reines. Le Roi demeura donc toujours satisfait de la comtesse de Soissons, et mal content de la duchesse de Navailles; et ce fut alors que les innocens payèrent pour les coupables, et qu'étant amie de la duchesse de Navailles, j'eus beaucoup de part à son malheur. La Reine mère apercevoit quelquefois ces dégoûts qui se formoient aisément dans l'esprit du Roi contre les personnes qu'elle protégeoit, mais elle ne s'en affligeoit point. Elle disoit sans s'inquiéter qu'il falloit toujours bien faire, et que le Roi, dans le fond de son cœur, avoit des sentimens trop raisonnables pour craindre son ressen-

timent, en ne faisant que son devoir. Malgré sa tranquillité ordinaire, elle s'étonna néanmoins de le voir si indifférent sur ce qu'elle lui avoit dit de la comtesse de Soissons; et nous conclûmes à ses pieds, un jour qu'elle nous faisoit l'honneur de nous en parler, à la duchesse de Navailles et à moi, qu'il falloit que cette princesse eût agi par ses ordres. Le faux raisonnement que nous fîmes alors nous persuada que le Roi vouloit faire savoir à la Reine ce qui se passoit, et nous nous confirmâmes dans cette pensée, quand nous vîmes qu'il ne paroissoit point embarrassé de ces petites histoires, et que les plaintes de la Reine, pour être redoublées, ne diminuoient en rien ni ses soins ni son assiduité auprès de mademoiselle de La Vallière. Le seul changement qu'il fit paroître dans sa conduite fut qu'au lieu qu'il disoit tous les jours à la Reine qu'il venoit de chez Madame, il lui avouoit librement qu'il avoit été ailleurs. Cette sincérité lui donnoit le plaisir d'y être plus long-temps, et celui de revenir le soir plus tard qu'à l'ordinaire, sans que la Reine pût quasi s'en plaindre : car le malheur de notre sexe est tel que les hommes qui ont fait les lois en ont ôté la rigueur à leur égard, et ce n'est que dans le ciel où l'égalité du commandement fera que chacun recevra selon ses œuvres.

La cour demeura en cet état jusqu'en décembre, que le Roi fit passer au parlement plusieurs ducs qui n'avoient que des brevets, et en fit d'autres qui n'en avoient point. De ces derniers furent le marquis de Montausier, le comte de Noailles et le comte de Saint-Aignan. Le duc de Navailles, qui avoit un brevet plus ancien, fut exclus de cette promotion, dont il fut sen-

siblement affligé. La Reine mère le sentit comme sa généreuse bonté l'y obligeoit; elle fit ce qu'elle put pour lui éviter ce terrible coup: elle pria, elle parla, mais le Roi ne voulut jamais rien accorder à ses désirs. Il lui montra ses tablettes, où il avoit écrit de sa main les raisons qu'il croyoit avoir eues de choisir les uns pour cette dignité, et d'en priver les autres. Il avouoit, à l'égard de celui qu'elle protégeoit, qu'il l'estimoit homme de bien, qu'il l'avoit bien servi; mais qu'il lui avoit déplu, et qu'il vouloit s'en venger. La Reine mère me fit l'honneur de me dire, pour le faire savoir au duc et à la duchesse de Navailles, qui m'avoient priée de lui en parler, qu'elle avoit fait tous ses efforts pour vaincre ce ressentiment dans l'ame du Roi son fils, mais qu'elle n'avoit pu y réussir. En le blâmant d'avoir voulu soutenir cette foiblesse avec tant de force, elle me dit que sur tous les autres, soit en parlant des heureux ou des malheureux, il lui avoit expliqué ses pensées fort spirituellement, et que les jugemens qu'il avoit faits sur chacun d'eux étoient des marques de son esprit et de son discernement: car de ceux même qu'il gratifioit, il en disoit les défauts assez au juste; mais ils en trouvèrent le remède en sa volonté, qu'il préféroit à toutes choses. Les malheureux trouvèrent dans cette même source la cause de leur infortune, et tâchèrent de s'en consoler par l'espoir d'un plus favorable traitement pour l'avenir: ce qui se pouvoit facilement croire d'un prince plein de lumières, et qui connoissoit si nettement le bien et le mal qu'il faisoit. Le duc de Roquelaure fut de ceux qui furent privés de cet honneur, et pour de légères fautes dont je ne sais point le détail.

Le duc de Navailles, cet homme fidèle, et connu pour tel par son propre maître, en fut maltraité, et la douleur qu'il en ressentit ne se peut exprimer; mais tous les hommes qui sont susceptibles d'ambition en sauront aisément connoître la grandeur. Au bout de quelque temps ce seigneur voulant faire son possible pour se remettre aux bonnes grâces du Roi, lui demanda une audience. Il l'obtint, et dans cette conversation il n'oublia rien pour tâcher de lui plaire et de le toucher: il embrassa ses genoux, il lui représenta son innocence reconnue par lui-même, lui fit voir combien il lui seroit glorieux de pardonner ce qui lui avoit déplu en lui, puisque ses intentions avoient été innocentes; et lui dit que s'il avoit manqué à son égard, ce n'étoit tout au plus que par imprudence, et par des sentimens dont lui-même le devoit estimer. Il fit enfin tout ce qu'un honnête homme et un homme de bien peut et doit justement faire pour plaire à son roi. Ce prince parut en être touché, et vouloir sincèrement oublier les vertueuses fautes du mari et de la femme. Quelque temps se passa que le Roi les traita mieux, et qu'ils se trouvoient raccommodés avec lui; mais ces bons intervalles leur paroissoient toujours accompagnés de beaucoup d'incertitude: car malgré les favorables sentimens du Roi, qui par raison le faisoient souvent revenir, ils sentoient que leurs ennemis travailloient incessamment à les perdre, et qu'ils faisoient contre eux ce que les mineurs font sous les bastions qu'ils veulent faire sauter; et leur travail enfin ne fut pas inutile.

Dans ce même temps, c'est-à-dire l'hiver qui suivit la guérison de la Reine mère, le Roi reçut la nouvelle

de la mort de la duchesse de Savoie sa tante. Huit jours après mourut aussi la duchesse de Savoie, fille du feu duc d'Orléans, dont la destinée fut pareille à la fleur qui le matin fleurit, et qui le soir se sèche; et la princesse Marguerite, qui avoit été proposée pour être notre Reine, que sa cruelle destinée, au lieu de ce bonheur, avoit fait duchesse de Parme, les suivit de près. Considérons par là quelle est la fragilité de la grandeur des grands de la terre, et tâchons de profiter par cette réflexion de la mort de ces trois grandes princesses, dont les deux dernières étoient fort jeunes.

Le printemps de cette année [1664], la cour alla à Versailles, où se firent les plus belles fêtes du monde, le Roi voulant effacer par cette réjouissance le souvenir des maladies passées. Mais comme dans l'arrière-saison pour l'ordinaire les maux se multiplient, ce fut dans ce voyage de plaisir que la Reine mère sentit les premières douleurs de son cancer. Il parut d'abord par une petite glande au sein, dont elle ne s'inquiéta point. Ce fut la cause de sa perte; car si dans ce commencement elle en eût cherché le remède, il auroit été peut-être plus facile d'en éviter les fâcheuses suites. La Reine, qui se sentit grosse alors, causa à la Reine mère une joie beaucoup plus grande que son mal ne lui pouvoit donner de peine; ce qui étoit augmenté par celle qu'elle avoit déjà de voir Madame en ce même état : elle l'étoit de cinq ou six mois.

Ce voyage, qui avoit eu des apparences si agréables, fut suivi de beaucoup de chagrins. Certaines promenades qui se firent déplurent à la Reine mère;

elle trouva mauvais que madame de Brancas, femme de son chevalier d'honneur, eût été avec mademoiselle de La Vallière; car jusque là le respect que l'on portoit aux Reines avoit empêché les dames de qualité de la suivre. Cette dame brusque et libre, et peu observatrice des préceptes de l'Evangile à l'égard de la charité que l'on doit au prochain, en faisant ses plaintes au Roi de la réprimande que la Reine sa mère lui avoit faite, lui dit que la comtesse de Flex et la duchesse de Navailles étoient celles qui avoient mis la Reine sa mère en mauvaise humeur contre elle, et pesta fortement contre leur vertu, qu'elle maintenoit être fort ridicule. Le Roi fut fâché du chagrin que la comtesse de Brancas avoit reçu pour lui avoir voulu complaire; et cette bagatelle fut cause que lui et la Reine sa mère furent quelque temps en froideur. Comme le duc et la duchesse de Navailles étoient déjà à demi réprouvés de la faveur, cette seule plainte de madame de Brancas pénétra le cœur du Roi, déjà mal disposé pour eux, et y fit une plaie qui devint incurable. Il est à croire que la comtesse de Soissons, leur ancienne ennemie, y mit aussi un appareil qui ne leur fut pas salutaire.

Peu après, le Roi, suivi des Reines et de toute la cour, alla s'établir à Fontainebleau pour y passer une partie de l'été. Ce fut là que le Roi, sur une parole que lui répondit le duc de Navailles en parlant d'une chose de peu de conséquence qui regardoit les chevau-légers (1), parut publiquement se fâcher contre lui; et leur perte fut résolue de lui et de sa femme. Ils reçurent commandement [en juin] de donner leur

(1) Le duc de Navailles les commandoit.

démission du gouvernement du Havre-de-Grâce, de la lieutenance des chevau-légers, et de la charge de dame d'honneur. Le Roi, qui en les éloignant de la cour ne les voulut pas priver des biens qu'ils y avoient reçus et achetés, par justice et par bonté leur fit donner pour récompense de leurs charges neuf cent mille livres.

La Reine mère, qui ne jetoit pas souvent des larmes, quand le duc et la duchesse de Navailles partirent, pleura leur disgrâce, qui arriva malgré elle et malgré les prières qu'elle fit au Roi en leur faveur. Elle sentit leur infortune de toute manière; car, outre leur malheur, elle eut de la peine d'avoir vu trop clairement en cette occasion qu'elle n'avoit pas alors un grand crédit auprès du Roi. La Reine en parut fâchée autant qu'en effet elle le devoit être : elle pleura; et malgré sa timidité ordinaire elle en parla au Roi, à ce qu'elle nous fit l'honneur de nous dire, avec des sentimens dignes de l'affection et de la fidélité de ceux qu'elle perdoit. Elle embrassa la duchesse de Navailles, et l'assura en la quittant qu'elle ne l'oublieroit jamais.

La duchesse de Montausier, jusqu'alors gouvernante des enfans de France, fut mise aussitôt à la place de la duchesse de Navailles. Selon ce que j'ai écrit de cette dame, il est aisé de juger qu'elle devoit être agréable au Roi, non-seulement parce qu'elle avoit de belles qualités, mais à cause que le mérite qui étoit en elle étoit entièrement tourné à la mode du monde, et que son esprit étoit plus occupé du désir de plaire et de jouir ici-bas de la faveur, que des austères douceurs qui, par des maximes chrétiennes, nous promettent les félicités éternelles.

La maréchale de La Motte, honnête femme et de bonne maison, fut mise gouvernante de monseigneur le Dauphin. Ce ne fut nullement pour ses éminentes qualités; car, à dire le vrai, elles étoient médiocres en toutes choses. Elle étoit petite-fille de madame de Lansac, qui l'avoit été du Roi. C'étoit un grand titre; mais il n'auroit pas été suffisant pour l'appeler à cette dignité si elle n'avoit été dans l'alliance de M. Le Tellier, comme parente proche de l'héritière de Souvré, qu'il avoit depuis peu fait épouser à son fils le marquis de Louvois. Par cette protection, le souvenir des fautes du maréchal de La Motte, qui avoit été contre le service du Roi pendant les guerres de la régence, fut entièrement effacé; et ce qui manquoit à sa veuve pour être propre à ce grand emploi ne fut pas remarqué.

La Reine mère étoit demeurée mal satisfaite de la hardiesse que madame de Brancas avoit eue de parler au Roi contre elle; et sa tendresse pour le Roi lui faisoit sentir douloureusement la froideur qu'il avoit eue pour elle depuis l'indiscrétion de cette dame, qu'elle soupçonnoit encore d'avoir continué de manquer au respect qu'elle lui devoit. Le Roi et la Reine sa mère en furent enfin brouillés, et parurent alors visiblement mal ensemble. Le chagrin de la Reine mère éclata tout-à-fait après la disgrâce du duc de Navailles et de sa femme, et la peine qu'elle en reçut la rendit plus sensible sur les autres choses. Le Roi, par cette même raison et parce qu'il n'aimoit pas ceux qu'elle regrettoit, se laissa toucher d'un pareil sentiment, et montra que les personnes en qui la Reine sa mère avoit quelque confiance lui déplaisoient.

En ce même temps, cette princesse trouva mauvais que le Roi eût fait juger une affaire qu'avoit au conseil l'abbé de Prière, contre ce qu'elle prétendoit que ce prince lui avoit promis. Ce religieux vouloit réformer son ordre; et comme la Reine mère étoit la protectrice de tous les bons desseins, elle le voulut être de celui-là en particulier, car elle estimoit sa piété. Il étoit malade, et elle avoit prié le Roi d'attendre qu'il fût en santé pour décider de ses affaires; mais le Roi, à ce que vit la Reine sa mère, par mauvaise humeur contre elle fit juger son procès en son absence, et dit sur ce sujet chez la comtesse de Soissons que l'abbé de Prière se portoit bien, et que la Reine sa mère n'avoit pas dit vrai, ou quelque chose de semblable, qui ne parut pas obligeant pour elle. Ce coup la blessa sensiblement, et cela joint avec le reste augmenta sa tristesse et sa douleur. Elle la témoigna au Roi par son silence, et par une résolution qu'elle fit intérieurement de quitter la cour, et de se retirer au Val-de-Grâce. Le Tellier, sachant l'état où étoient le Roi et la Reine sa mère, fit ce qu'il put pour les raccommoder, et l'abbé de Montaigu aussi; mais ils n'y réussirent pas. Ces deux royales personnes étoient fâchées, et ne pouvoient ni l'un ni l'autre se résoudre de parler ensemble. Un de ces jours que leur chagrin étoit dans sa plus grande force, le Roi étant avec la Reine sa mère dans le cabinet de son appartement, Monsieur et Mademoiselle sortirent, avec intention, en les laissant seuls, de les forcer de se raccommoder; mais le Roi, après y être demeuré assez long-temps tourné contre une fenêtre, fit une grande révérence à la Reine sa mère, et sortit sans

lui rien dire. Je n'étois pas alors à Fontainebleau ; je sais néanmoins, comme si j'y avois été présente, qu'elle en fut sensiblement touchée, et qu'elle dit ensuite à Monsieur avec le cœur plein de douleur, et parlant du Roi : « Vous voyez comme il me traite. » Elle passa dans sa petite chambre, appuyée sur lui, allant par dessus la terrasse, afin d'éviter les yeux de ceux qui remplissoient son grand cabinet. Là elle pleura beaucoup avec ce prince, et dit à une autre personne (1) qui se trouva auprès d'elle, de qui je le sus quelque temps après : « Pensez-vous que nous « ayons parlé ensemble le Roi et moi dans le cabinet ? « Je vous assure que non, et que nous en sommes « sortis de la même manière que nous y étions entrés. » Ce soir même elle refusa d'aller souper avec sa famille, parce qu'en effet elle se trouvoit mal. Le Roi venant chez elle à l'heure du repas (car ils parloient ensemble en public), rencontra la Reine qui s'en alloit à son appartement. Il lui demanda tout surpris pourquoi elle s'en retournoit avant que d'avoir soupé. Elle lui répondit que la Reine sa mère lui avoit dit de le faire, parce qu'elle ne vouloit point manger. Le Roi pâlit à ce discours, et demeura tout interdit. Il suivit la Reine, qui alla souper chez elle ; et il y demeura sans vouloir s'asseoir à table, appuyé sur le derrière de la chaise de la Reine. Il fit bonne mine en présence des spectateurs ; mais son cœur, fort estimable en cela, souffroit de la peine, et lui faisoit sentir qu'il étoit coupable envers cette digne mère qui l'avoit toujours tant aimé, et qu'il avoit jusque là toujours tant honorée.

(1) Cette personne étoit la Molina, espagnole.

Le lendemain matin, la senora Molina étant entrée dans l'oratoire de la Reine mère, elle fut surprise de la trouver toute en larmes. La Molina voulut sortir, craignant de l'avoir importunée par la liberté qu'elle avoit prise en ouvrant sa porte : ce que guère de gens n'auroient osé faire dans les heures de ses prières; mais cette princesse la rappela, et, sans lui vouloir rien cacher de l'état où elle étoit, lui fit signe de se mettre à terre auprès d'elle. Elle le fit; et après lui avoir demandé en espagnol ce qu'elle avoit, la Reine mère, la regardant fixement avec des yeux remplis de douleur et de larmes, lui répondit seulement ces paroles : *Ah! Molina, estos hijos* (Ah! Molina, ces enfans!) et après avoir un peu déchargé son cœur avec elle, la renvoya. Cette vertueuse princesse, cherchant les plus solides consolations qu'une ame chrétienne puisse trouver, avoit fait ce même jour ses dévotions; et son confesseur lui avoit ordonné de parler au Roi la première, et de ne plus écouter ni son dépit ni sa douleur. Elle s'étoit résolue aussitôt de le faire, trouvant juste de sacrifier tous ses sentimens à Dieu. Elle ne pensa donc plus qu'à parler au Roi; mais elle me fit l'honneur de me dire peu de temps après que ce ne fut pas sans peine, et que les humiliations qu'elle eut peur d'y rencontrer la firent souffrir quelques angoisses.

Le Roi de son côté, par son bon naturel, mal satisfait de lui-même, alla la trouver, avec une intention sincère de se raccommoder avec elle; mais l'envie que la Reine sa mère avoit d'obéir à Dieu fit que, voyant entrer ce prince dans sa chambre, elle se hâta vitement de parler à lui la première. Elle m'a fait

l'honneur de me dire aussi, en me faisant part de toutes ces choses, qu'elle avoit été très-satisfaite du Roi, et que Dieu avoit pleinement récompensé le sacrifice qu'elle avoit eu intention de lui faire. Ce prince lui parla d'une manière obligeante et soumise : il lui demanda pardon à genoux, il pleura de douleur avec elle d'avoir manqué contre elle, et lui fit paroître des sentimens si tendres et si respectueux, qu'elle eut alors sujet de bénir Dieu de lui avoir donné *estos hijos* (ces enfans) qui la faisoient quelquefois souffrir, parce que nul n'est parfait, mais qui lui donnoient plus souvent encore beaucoup de sujets de joie et de consolation. Le Roi lui avoua qu'il n'avoit point dormi toute la nuit, par l'inquiétude qu'il avoit eue de voir qu'il lui avoit déplu ; et comme elle avoit fait connoître à Le Tellier les souhaits qu'elle avoit souvent de se retirer au Val-de-Grâce, et qu'il en avoit averti le Roi, cet illustre fils la pria instamment de n'y plus penser, et la pressa de lui donner sa parole qu'elle ne le quitteroit point. Ces deux royales personnes, se communiquant ainsi l'un à l'autre leur ressentiment et leur repentir, demeurèrent plus contens et satisfaits de leur mutuelle amitié que s'ils n'avoient point eu peur de la blesser ; et dans ce raccommodement ils en connurent mieux la grandeur. Le Roi fit part de sa joie à Le Tellier, et lui dit, à ce que ce ministre me conta lui-même quand je le vis, que si la Reine sa mère n'eût point commencé à lui parler la première, il étoit allé la trouver avec intention d'en faire toutes les avances ; lui avouant qu'il avoit senti qu'il n'auroit pas pu vivre content sans elle, et que l'amitié qu'il avoit pour la Reine sa mère l'auroit obligé de

faire toutes choses pour se remettre bien avec elle.

Après cette heureuse paix, la Reine mère, non-seulement mère par tendresse, mais mère véritablement chrétienne, reprenant aussitôt ses sentimens de vertu et de sagesse, ne manqua pas de parler au Roi de l'état où il étoit. Elle lui dit qu'il étoit trop enivré de sa propre grandeur; qu'il ne donnoit point de bornes ni à ses désirs ni à sa vengeance. Elle lui représenta le péril où il étoit du côté de son salut, et lui dit enfin tout ce qu'elle put pour le faire rentrer en lui-même, et pour l'obliger du moins à désirer de pouvoir rompre les chaînes qui le tenoient attaché au péché. Il lui répondit cordialement, avec des larmes de douleur qui partoient du fond de son cœur, où il y avoit encore quelque reste de sa piété passée, qu'il connoissoit son mal; qu'il en ressentoit quelquefois de la peine et de la honte; qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour se retenir d'offenser Dieu, et pour ne se pas abandonner à ses passions; mais qu'il étoit contraint de lui avouer qu'elles étoient devenues plus fortes que sa raison, qu'il ne pouvoit plus résister à leur violence, et qu'il ne se sentoit pas même le désir de le faire. Il lui avoua qu'il avoit long-temps disputé contre lui-même pour ne pas demander aux femmes de qualité de suivre mademoiselle de La Vallière; mais qu'enfin il avoit résolu que cela seroit, parce qu'elle le désiroit, et qu'il la prioit de ne s'y pas opposer. Cette auguste mère lui dit que c'étoit quelque chose de connoître qu'il avoit tort; que par là il pouvoit voir que Dieu ne l'avoit pas tout-à-fait abandonné; mais qu'il prît garde à ne le pas irriter entièrement, et qu'elle le prioit du moins de lui demander la grâce des

bons désirs, et celle de mieux faire. Comme le Roi venoit de chasser le duc et la duchesse de Navailles, cette princesse lui dit qu'elle avoit résolu de ne lui plus parler de leur disgrâce, voyant combien toutes ses prières leur avoient été inutiles; mais que, pour le seul intérêt de sa gloire, elle vouloit encore lui dire qu'il falloit qu'il considérât qu'il les chassoit parce qu'ils avoient de la vertu. Il lui répondit qu'il ne pouvoit non plus se vaincre sur cela que sur le reste, et qu'il vouloit se venger du mari et de la femme; que la comtesse de Flex et moi étions encore de ces personnes qu'il avoit eu assez envie de chasser, et qu'il l'avoit pensé faire vingt fois pendant sa maladie. La Reine mère fut étonnée de ce que le Roi lui dit sur la comtesse de Flex et sur moi. Elle fit ce qu'elle put pour lui justifier l'innocence de sa dame d'honneur et ses bonnes intentions. Elle le devoit à l'estime qu'elle avoit pour elle, et au rang qu'elle tenoit auprès d'elle. Le péril étoit alors passé: il ne revint plus, et je doute même que cette dame l'ait su. Le Roi lui avoua aussi que madame de Brancas lui avoit dit de certaines choses contre elle qui auroient pu les brouiller davantage ensemble; mais il lui fit connoître en même temps que, selon les sentimens de son cœur, cela auroit été difficile. Après ces éclaircissemens, la Reine mère demeura aussi affligée de l'état où étoit l'esprit du Roi, qu'elle étoit contente de son cœur et de sa sincérité: ce qui l'obligea de redoubler ses prières, et de faire beaucoup prier pour lui.

Les choses que je viens de dire peuvent faire voir que le Roi avoit en lui de grandes contrariétés; que ses vertus étoient mêlées de ce qui leur étoit opposé,

et que, portant en lui le caractère commun de la fragilité humaine, il n'étoit pas toujours sage ni toujours juste : mais je ne puis m'empêcher de dire aussi qu'à mon sens il y avoit beaucoup de raisons à connoître qu'il n'en avoit point; qu'il y avoit de la force dans l'aveu qu'il faisoit de ses foiblesses, et beaucoup d'humilité chrétienne à s'accuser de ses propres injustices. Il ne faut pas prétendre que les hommes, pour être dignes d'une haute estime, et pour être mis au rang des héros, soient exempts de défauts. Il ne s'en trouve point de tels, et Dieu seul est parfait. Les César, les Auguste, les Constantin et les Théodose ont tous commis des crimes, et leurs passions ont triomphé de leur raison et de leur équité. La différence qu'il y a d'eux à ceux dont la mémoire est déshonorée, c'est que leurs vertus ont surpassé leurs vices; qu'ils les ont connus, et qu'ils en ont eu du moins de la honte; que, par leur sentiment, ils ont démêlé le bien et le mal, et qu'ils ont estimé l'un et condamné l'autre. Ceux d'entre ces grands hommes qui ont été chrétiens ont plus fait: ils ont fait pénitence du mal qu'ils ont vu en eux. Il faut souhaiter que le Roi suive leur exemple en cela, comme il leur ressemble dans les grandes choses qui les ont fait admirer.

La Reine mère, voyant les mauvaises dispositions où étoit le Roi à mon égard, eut la bonté de s'en inquiéter; et jugeant que dans le temps que mes amis étoient chassés il ne faisoit pas bon pour moi à la cour, elle me fit la grâce de me mander de n'y pas aller : si bien que je demeurai à Paris attendant ses ordres, et que les choses fussent adoucies. Quand ensuite j'eus l'honneur de la voir à Vincennes, où la

cour vint passer quelque temps, elle me conta toutes ces particularités que je viens d'écrire, que peu de personnes ont sues; et la Molina m'apprit les larmes qu'elle lui avoit vu répandre dans son oratoire.

La conversation du Roi et de la Reine mère, et leur raccommodement, n'avoit pas été avantageux à la comtesse de Brancas. Son mari étoit un homme qui naturellement avoit beaucoup d'esprit. Après avoir été libertin et désordonné, il paroissoit converti et dévot. Je crois du moins qu'il le vouloit être, mais qu'il ne l'étoit pas toujours, et qu'avec de bonnes intentions il n'avoit pas une conduite égale. Il étoit d'un tempérament emporté: ses passions avoient trop de pouvoir sur lui, et il y résistoit rarement. Je sais qu'il s'en repentoit, et que les sévères châtimens qu'il se donnoit à lui-même égaloient par leurs excès celui de ses foiblesses. Il est à croire que devant Dieu elles étoient moindres que sa pénitence. Il voit nos misères, et les pardonne; mais devant les hommes il étoit trop âpre après la faveur, et souvent injuste dans ses jugemens, parce qu'il les faisoit sans examiner la vérité des choses qu'il vouloit croire. Ce que le Roi avoit dit à la Reine sa mère de la comtesse de Brancas n'avoit pas plu à cette princesse: elle s'en souvenoit. Il arriva donc qu'un matin allant à la messe, appuyée sur Brancas son chevalier d'honneur, elle le quitta pour aller dire à sa femme, qu'elle vit à genoux dans un coin de la chapelle, qu'elle lui ordonnoit de ne jamais parler d'elle avec le Roi, et de ne la mêler jamais dans ses discours. D'abord le comte de Brancas crut que la Reine mère avoit été parler à sa femme pour lui faire une faveur, et dans

cette pensée il voulut lui en rendre grâces; mais la Reine mère lui dit froidement : « Ne m'en remerciez « pas, Brancas; c'est que je défendois à votre femme « de nommer mon nom au Roi. » Il fut surpris de cette déclaration. Le mari et la femme parurent affligés; ils crièrent contre les mauvais offices qu'ils disoient qu'on leur avoit rendus, et se plaignirent de la comtesse de Flex, disant qu'elle avoit blâmé madame de Brancas devant la Reine mère des complaisances qu'elle avoit eues pour le Roi. Dans le vrai, je crois qu'ils ne pouvoient avec justice se plaindre de personne, et que leur manière d'agir les avoit décrédités; car voulant acquérir les bonnes grâces du Roi par des voies que lui-même n'estimoit pas, et conserver celles de la Reine mère avec son estime, il leur avoit fallu faire et dire des choses si opposées les unes aux autres, que cela seul les avoit fait tomber dans des fâcheux embarras, dont les sources et les effets ne pouvoient tarir facilement. Pendant qu'ils pestoient contre leurs ennemis imaginaires, ils faisoient valoir au Roi ce qu'ils souffroient pour lui, et travailloient à le rendre leur défenseur. J'estimerois leur habileté, s'ils avoient eu autant d'application à ne point détruire les autres qu'ils en avoient à rétablir leurs affaires. Elles se trouvoient en mauvais état par la disgrâce de Fouquet : et le besoin qu'ils avoient de la faveur excuse leur conduite, mais ne peut justifier leurs fausses accusations faites trop légèrement, ni ce que madame de Brancas avoit dit au Roi, en perdant le respect qu'elle devoit à la Reine mère. Il leur plut enfin d'en user ainsi; et peut-être qu'enivrés de leurs visions, ils étoient persuadés que ce qu'ils disoient étoit véri-

table. Le dégoût que la Reine mère avoit contre eux s'augmenta par leurs plaintes, qui en effet n'étoient pas justes. Cette princesse, par un motif d'estime pour le comte de Brancas, lui avoit voulu donner des avis sur sa famille qu'il avoit mal reçus, et de là procédoit tout le reste. Mais la Reine mère étoit accoutumée à pardonner : elle en avoit fait une habitude estimable dans des occasions plus fortes et plus grandes que celle dont je parle; et voulant donner au tempérament du comte et de la comtesse de Brancas ce qui avoit pu lui déplaire, elle l'oublia en faveur de leurs intentions, qu'elle ne crut pas mauvaises, et ne laissa pas de les traiter favorablement. Ce n'est pas que je ne sois persuadée que ce qu'elle eut à sacrifier à Dieu en cette occasion lui coûta beaucoup, parce que tout ce qui regardoit le Roi la touchoit vivement, non point par sa qualité de roi, mais par la tendresse qu'elle avoit pour lui.

Pendant le séjour de la cour à Fontainebleau, Madame accoucha d'un fils : dont la Reine mère témoigna une grande joie, et le Roi parut en ressentir autant que si ce présent du ciel lui avoit été donné à lui-même. Il fut appelé le duc de Valois, pour ressusciter en lui cette illustre branche qui a donné tant de grands rois à la France.

Ensuite de toutes ces choses, la cour revint à Vincennes, où j'eus l'honneur de revoir la Reine. Après une longue conversation avec elle, je trouvai qu'il étoit nécessaire de parler au Roi. Je le fis, et je le suppliai de croire que comme j'étois fidèle à mes amis, je l'étois davantage à mon maître; et qu'il étoit impossible, selon mes sentimens, que je pusse manquer

à ce premier devoir. Il me fit bon visage, et me fit l'honneur de me répondre assez obligeamment, c'est-à-dire à son ordinaire, peu de syllabes, mais qui ne laissèrent pas de me redonner la vie, et des forces pour souffrir les chagrins fréquens d'un si méchant pays, que l'on hait souvent par raison, mais que l'on aime toujours naturellement.

Sur la fin de septembre, Monsieur et Madame allèrent à Villers-Coterets. La Reine mère par complaisance y alla aussi, et y fut deux jours. A son retour le Roi y fit un voyage, et laissa la Reine à Vincennes, qui étant grosse ne pouvoit aller avec lui. Cette princesse, se voyant privée de cette satisfaction, auroit du moins souhaité qu'il eût voulu y aller en compagnie moins agréable que celle de mademoiselle de La Vallière, qu'il avoit choisie pour l'y mener. Elle en pleura sensiblement, et le Roi, qui la trouva toute en larmes dans son oratoire la veille de son départ, adoucit ses peines en lui témoignant d'y prendre part; et pour la guérir des maux présens que la jalousie lui faisoit souffrir, il lui fit espérer qu'à l'avenir il quitteroit la qualité de galant, pour prendre à trente ans celle de bon mari. La Reine mère prit le soin de guérir le reste de sa tristesse, et tout se passa à l'ordinaire, c'est-à-dire que ses douleurs finirent par le retour du Roi, dont la présence la guérissoit de tous ses maux.

Le 4 octobre, la Reine mère étant venue de Vincennes à Paris visiter les petites Carmélites, se trouva mal en ce lieu. Elle eut mal au cœur, et une manière de foiblesse. De là elle alla coucher au Val-de-Grâce, où elle eut une mauvaise nuit. Le Roi ce même jour

ayant su que la Reine sa mère s'étoit trouvée mal, et qu'elle n'avoit pu revenir coucher à Vincennes, partit à huit heures du soir, et courut au galop lui faire une visite, montrant par son empressement et son inquiétude que son amitié pour elle avoit de fortes racines dans son cœur. La Reine mère en fut touchée, et lui en témoigna sa reconnoissance par les louanges qu'elle lui en donna. A son retour à Vincennes, un jour qu'elle gardoit la chambre, il lui amena mademoiselle de La Vallière. Il n'eut point de peur que la Reine la vît, parce qu'elle se trouvoit mal aussi; mais quand elle sut que cette fille étoit chez la Reine sa mère, et qu'elle jouoit avec le Roi, Monsieur et Madame dans sa chambre, elle en fut excessivement affligée; et comme alors je me trouvai par hasard auprès d'elle, elle me commanda d'en aller parler à la Reine sa mère. Je trouvai cette grande princesse enfermée dans son oratoire, apparemment fort chagrine de ce que le Roi avoit fait. Aussitôt qu'elle me vit elle rougit; et ne voyant que trop dans ses yeux qu'elle devinoit mon ambassade, je ne lui en dis rien. Je refermai la porte du lieu où elle étoit enfermée, et mon silence respectueux lui fit bien mieux entendre que je ne l'aurois pu faire tout ce que je craignois de lui dire. La part qu'elle avoit eue à cette petite aventure ayant été en elle une complaisance forcée, ses réflexions la firent beaucoup souffrir : si bien que le lendemain elle en parla elle-même à la Reine sa fille, et je sais qu'elles demeurèrent satisfaites l'une de l'autre. Pour moi, je m'en revins coucher à Paris sans retourner chez la Reine; car ne pouvant alors lui donner de consolation par mes services, je me con-

fiai en la prudence de la Reine sa mère, que je connoissois trop parfaitement pour douter qu'elle pût oublier de s'y employer tout entière.

Je ne puis en cet endroit m'empêcher de dire une chose qui peut faire voir combien les gens de la cour, pour l'ordinaire, ont le cœur et l'esprit gâté, et rempli des méchantes maximes du monde. Dans ce même moment que la Reine m'avoit commandé d'aller parler à la Reine sa mère, je rencontrai madame de Montausier, qui étoit ravie de ce dont la Reine étoit au désespoir. Elle me dit avec une grande exclamation de joie : « Voyez-vous, madame, la Reine mère a fait « une action admirable d'avoir voulu voir La Vallière: « voilà le tour d'une très-habile femme et d'une bonne « politique. Mais, ajouta cette dame, elle est si foible « que nous ne pouvons pas espérer qu'elle soutienne « cette action comme elle le devroit. » Véritablement je fus étonnée de voir dans la comédie de ce monde combien la différence des sentimens fait jouer de différens personnages; et ne voulant pas lui répondre, je la quittai, courant comme une personne qui ayant une affaire ne pouvoit pas l'écouter. Le duc de Montausier, qui étoit en réputation d'homme d'honneur (1), me donna quasi en même temps, mais sur un autre sujet, une pareille peine; car en parlant du chagrin que la Reine mère avoit eu contre la comtesse de Brancas, il me dit ces mêmes mots : « Ah! vraiment « la Reine mère est bien plaisante d'avoir trouvé mau- « vais que madame de Brancas ait eu de la complai-

(1) *D'homme d'honneur :* On ne peut s'empêcher de remarquer que le duc de Montausier dément en cette occasion le noble caractère qui lui est attribué par les contemporains.

« sance pour le Roi, en tenant compagnie à made-
« moiselle de La Vallière. Si elle étoit habile et sage,
« elle devroit être bien aise que le Roi fût amoureux
« de mademoiselle de Brancas; car étant fille d'un
« homme qui est à elle et son premier domestique,
« lui, sa femme et sa fille lui rendroient de bons
« offices auprès du Roi. » Nous devons tout à Dieu, et rien ne doit être dans notre cœur et dans notre volonté au-dessus de lui. Il nous commande d'obéir au Roi, mais nous ne lui devons cette obéissance que dans tout ce qui n'est point contre la loi divine. Sur ce principe, je laisse aux casuistes à décider de la qualité des sentimens de M. et de madame de Montausier. M. et madame de Brancas avoient voulu que leur fille montrât l'exemple aux autres de suivre mademoiselle de La Vallière; et comme ils avoient demandé permission à la Reine, qui la leur avoit refusée, l'excès du dépit qu'ils en avoient leur faisoit dire avec hypocrisie, et dans le dessein de couvrir la lâcheté de leurs discours, que la Reine mère, par une opiniâtreté indigne d'une mère chrétienne, avoit contribué au péché du Roi son fils, au lieu de travailler à l'en tirer, comme elle le faisoit souvent par ses sages conseils. Ils auroient voulu au contraire qu'elle y eût pris une part qui l'auroit rendue indigne des miséricordes divines, et indigne même de l'estime du Roi son fils; car ce prince avoit trop de discernement pour croire qu'il eût pu voir sans mépris ce qui de soi auroit été si méprisable. Je répondis à M. de Montausier qu'il me sembloit avoir remarqué dans l'histoire que Catherine de Médicis étoit déshonorée, pour avoir eu de pareilles complaisances pour les rois ses enfans; et que

je serois fâchée, pour l'intérêt que je prenois à la gloire d'Anne d'Autriche, qu'elle fût capable d'en faire autant. Je suis même persuadée, comme d'une vérité indubitable, que le comte de Brancas, malgré ses emportemens, avoit trop de conscience et d'honneur pour désirer d'entrer dans de telles aventures; mademoiselle de Brancas non plus, qui étoit aussi sage qu'elle étoit belle, et que la Reine mère aimoit pour sa singulière modestie. Je suis obligée de dire que les conseils que cette princesse avoit donnés à son père ne la regardoient pas : ils avoient été destinés seulement à la correction des inconsidérations de madame de Brancas sa mère.

Le 10 octobre, toute la cour partit de Vincennes pour aller à Versailles passer quelques jours dans les divertissemens que le Roi leur préparoit. La Reine, qui alors étoit avancée dans sa grossesse, avoit eu des maux de reins qui lui avoient fait peur; elle eût voulu ne point aller à ce voyage, de crainte de se blesser : car elle aimoit à se conserver dans ses grossesses. Le Roi, pour l'y engager et guérir son inquiétude et ses larmes, prit le soin lui-même de lui faire composer une chaise qui ressembloit tout-à-fait à un lit portatif, et de l'aveu de la Reine elle s'y trouva commodément. Comme il étoit avantageux au Roi d'avoir des enfans, et que les voyages sont toujours dangereux à une femme qui est en cet état, il semble qu'il étoit de la prudence de préférer à ses plaisirs la conservation de la Reine; mais ce prince étoit dans cet âge où quasi toujours le cœur l'emporte sur tout le reste. Le jour que la Reine partit de Vincennes, elle vint doucement dans sa machine dîner aux pe-

tites Carmélites ses favorites, et elle leur fit part de ses chagrins.

La Reine mère alla droit à Versailles, et au retour de ce petit voyage elle passa par Chaillot où j'étois (1). Elle nous fit l'honneur de nous faire part à la mère de La Fayette, supérieure de ce couvent, à ma sœur et à moi, des peines qu'elle y avoit eues, par l'humeur chagrine et jalouse de la Reine, qui n'avoit pas autant d'expérience des choses du monde et de force d'esprit pour s'y soutenir qu'elle lui en auroit souhaité. Par les sentimens que nous lui vîmes, nous connûmes clairement que tous les événemens de la cour, bons ou mauvais, contribuoient également à sa perfection: ce qui lui donnoit un grand désir de ne plus rien désirer que Dieu; mais il lui falloit beaucoup souffrir avant que de posséder ce bonheur, non-seulement en sa personne, mais encore en celle de la Reine même, qui tomba dangereusement malade le 4 de novembre. Son mal commença par une fièvre tierce qui fut accompagnée de fâcheux accidens. Elle eut de grandes douleurs aux jambes; et ses douleurs, qui furent violentes, furent suivies de son accouchement, qui fut à huit mois, d'une princesse qui vécut peu de jours.

Le lendemain elle eut des convulsions qui firent craindre qu'elle ne mourût. Le Roi, suivant la loi de ces contrariétés étonnantes qui se trouvent en lui comme en plusieurs autres hommes, montra en cette occasion, selon qu'il avoit accoutumé de le faire, des sentimens fort tendres pour la Reine. Il pleura, et dans sa douleur, outre les marques qu'il lui donna de son amitié, il en fit voir de sa foi. Il envoya distri-

(1) Dans le couvent de Sainte-Marie de Chaillot.

buer quantité d'argent aux pauvres et aux prisons pour délivrer les prisonniers : il fit des vœux pour la vie de cette princesse qu'il estimoit par sa vertu, et qu'il ne pouvoit haïr, vu sa beauté et la tendresse craintive, respectueuse et soumise qu'elle avoit pour lui. Il dit au maréchal de Villeroy, dans le temps qu'elle fut en travail, qu'encore que ce fût pour lui un grand malheur de perdre un enfant, il s'en consoleroit, pourvu que Dieu lui fît la grâce de lui conserver la Reine, et que son enfant pût être baptisé.

La Reine mère fut sensiblement touchée du péril où elle vit la Reine. Elle la fit résoudre malgré sa tendresse, et la peine qu'une jeune personne sent d'ordinaire à la mort, à recevoir le saint viatique. Elle lui apprit qu'elle étoit en danger, et dit ensuite à ceux qui s'étonnoient de la force qu'elle avoit eue à lui annoncer cette triste nouvelle, qu'elle aimoit la Reine ; mais qu'elle souhaitoit plus ardemment de la voir vivre dans le ciel que sur la terre. Le Roi, accompagné de toute la cour, alla au devant du Saint Sacrement ; et la Reine mère demeura dans la chambre de la Reine, qui, après avoir communié, dit qu'elle étoit bien consolée d'avoir reçu Notre Seigneur, et qu'elle ne regrettoit la vie qu'à cause du Roi *y desta muger* (et de cette femme), montrant du doigt la Reine mère. Mais enfin Dieu la redonna à la France, au Roi et à la Reine sa mère. Elle guérit le 18 de novembre, après avoir pris de l'émétique.

La Reine mère depuis quelque temps, et particulièrement dans cette maladie de la Reine, sentit de considérables douleurs à son sein. Comme elle avoit trop négligé ce mal, elle fut surprise de voir qu'en

peu de temps il empira notablement; et par la couleur jaune de son visage, on vit que la tristesse qu'elle avoit eue du péril où elle avoit vu la Reine lui avoit été nuisible. Elle avoit consulté les médecins sur le commencement de cet étrange mal, et ils y mettoient alors de la ciguë, qui ne lui fit point de bien. Elle avoit eu le dessein, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, de se mettre entre les mains de Vallot, premier médecin du Roi, qui, pour être versé dans la connoissance des simples et de la chimie, paroissoit devoir connoître des remèdes spécifiques pour cette maladie; mais il montra tant de foiblesse à soutenir ses avis contre ceux qui lui étoient opposés, qu'elle en fut dégoûtée. Seguin, qui étoit son premier médecin, étoit un homme savant à la mode de la Faculté de Paris, qui est de saigner toujours, et de ne se servir point des autres remèdes. Il n'avoit guère d'expérience, car il étoit venu jeune au service de la Reine. Pour surcroît de malheur, il étoit passionné, et n'estimoit le conseil de personne; et sans connoissance d'aucuns remèdes particuliers pour le mal de la Reine mère, il s'opposoit seulement à tout ce que l'on proposoit pour elle: si bien que dans ces commencemens elle demeura indécise, et pendant cette suspension son mal devint si grand, qu'il fallut aussitôt y apporter les remèdes extrêmes. Cette princesse, ne trouvant du secours en personne, fut contrainte de s'abandonner aux passions des hommes, qui la tourmentèrent plus que son propre mal. Ses serviteurs avoient aussi chacun leur opinion particulière sur la conduite qu'elle devoit tenir : les uns étoient pour Vallot, les autres lui étoient contraires; et pour être

trop grande et trop aimée, elle se vit sans pouvoir recevoir de consolation ni de remède d'aucun de ceux qui auroient dû lui en donner. Je la vis souvent dans ces temps-là, aux pieds de Dieu, connoître avec quelque peine tout ce qui lui manquoit; mais ayant toujours eu une grande confiance en sa divine providence, elle disoit ce qu'elle avoit dit souvent en d'autres occasions : « Dieu m'assistera; et s'il permet que je sois « affligée de ce terrible mal qui semble me menacer, « ce que je souffrirai sera sans doute pour mon salut; « et j'espère, disoit-elle, qu'il me donnera les forces « dont j'aurai besoin pour l'endurer avec patience. » Elle ajoutoit à ces paroles qu'ayant vu des cancers à des religieuses (1) qui en étoient mortes toutes pourries, elle avoit toujours eu de l'horreur pour cette maladie si effroyable à sa seule imagination; mais que si Dieu permettoit qu'elle en fût attaquée, il falloit avoir patience; qu'il étoit le maître, et qu'il étoit juste de le bénir en tout temps. Elle continuoit de mettre alors sur son sein de cette ciguë qui paroissoit l'empirer beaucoup. Je le dis à Vallot. Il me répondit froidement que s'il avoit été seul, voyant combien ce remède lui étoit contraire, il y auroit plus de quinze jours qu'elle n'en mettroit plus. Je fus surprise de voir que de petits égards empêchoient cet homme de dire la vérité et de la soutenir, en lui faisant hasarder la vie d'une si grande princesse, et si utile au monde. Je courus aussitôt le dire à la Reine mère; qui, sans murmurer contre cette barbarie, me dit seulement, mais en rougissant : « Il faut avoir pa« tience. »

(1) Des religieuses du Val-de-Grâce.

Le 15 du mois de décembre, la Reine mère donna des marques publiques de cette constance qui, devant s'augmenter à la mesure de ses maux, devoit aussi la rendre un admirable modèle de patience et de piété. Ce fut à Noël, au Val-de-Grâce, que son mal se déclara tout d'un coup très-grand et incurable. Elle eut une mauvaise nuit; et quand le lendemain les médecins la pansèrent, ils trouvèrent son sein en tel état qu'ils en furent étonnés. Elle connut leur surprise à leur visage; et toutes ses femmes, qui le virent avec douleur, se mirent à pleurer : elle seule ne témoigna point être affligée, et ne fit aucune plainte; mais après avoir laissé voir, à l'émotion de son visage, qu'elle n'étoit pas insensible, elle les reprit et les consola tout ensemble, en leur faisant voir l'entière soumission qu'elle avoit à la volonté de Dieu. Elle dit au Roi qui la vint voir après son dîné, et à Monsieur qui y étoit dès le matin, qu'elle les prioit de ne se point troubler de cet accident; qu'elle étoit contente de mourir; que cela n'alloit qu'à quelques années de moins, et qu'elle s'estimoit heureuse de ce que Dieu vouloit par cette voie lui faire faire pénitence de ses péchés. On fit aussitôt une consultation des plus célèbres médecins et chirurgiens de Paris. Ils conclurent tous que c'étoit un cancer, et que ce mal étoit sans remède. Le Roi, suivant en cela la première inclination de la Reine sa mère, fit arrêter qu'elle se serviroit de Vallot, son premier médecin. Elle le trouva bon, quoique ce qui paroissoit avoir si fort empiré son mal vînt de ce qu'il y avoit mis depuis quelques jours. Puis voyant que ces remèdes ne la soulageoient pas, elle se laissa aller au conseil de plusieurs per-

sonnes qui lui parlèrent d'un pauvre prêtre de village, nommé Gendron, qui pansoit les pauvres, et qui avoit acquis de la réputation à ce charitable exercice. Elle le vit au Val-de-Grâce; et Seguin son médecin, qui voyoit que Vallot jusqu'alors n'avoit pas réussi à la traiter, lui conseilla de se mettre entre les mains de cet homme. La Reine mère suivit son avis, même avec quelque espoir de guérison ou de longue vie; car cet homme lui promit qu'il endurciroit son sein comme une pierre, et qu'ensuite elle vivroit aussi long-temps que si elle n'avoit point eu de cancer. Mais Gendron ne parloit pas de bonne foi; car, outre que son remède étoit nouveau, et qu'il ne l'avoit pas assez expérimenté pour en répondre, une demoiselle que nous connûmes bientôt après, à qui il l'avoit donné, s'en trouvoit fort mal, et son sein s'étoit ouvert. Ce remède étoit chaud, et par conséquent il étoit violent. La Reine mère en sentit de grandes douleurs; mais alors elle commença de former en elle-même une forte résolution de s'accoutumer à la souffrance. Le jour elle s'habilloit à son ordinaire, et se divertissoit le mieux qu'il lui étoit possible. Ses nuits étoient mauvaises : celles qui couchoient dans sa chambre disoient qu'elle ne dormoit guère; et tous les maux qu'elle a eus se sont fait connoître plutôt par leur propre grandeur que par ses plaintes. Elle passa quelque temps de cette manière, non-seulement sans dire ce qu'elle sentoit, mais sans montrer nul chagrin de son mal. L'espoir qu'elle eut jusque là de pouvoir trouver quelque soulagement dans la science des hommes rendroit sa constance moins admirable, si nous n'avions vu cette vertu subsister avec de cruelles

douleurs, avec la certitude de l'augmentation de son mal, ou plutôt la certitude de la mort : c'est pourquoi ceux qui ont examiné les mouvemens de son ame dans tous les temps de cette effroyable maladie les ont trouvés infiniment estimables.

La Reine mère me fit l'honneur de me dire alors, un jour que j'étois seule avec elle dans son oratoire, qu'elle croyoit mourir de ce mal, mais que ce ne seroit peut-être pas sitôt. Elle passa de cette sorte tout l'hiver, pendant lequel son mal fut fort grand. On le voyoit dans ses yeux et à son visage ; mais comme il étoit supportable, son esprit étoit soulagé par les promesses de Gendron, qui la flattèrent de quelque prolongation de vie. Peu à peu néanmoins son cancer empiroit et commençoit à s'ouvrir : ce qui donnoit de grandes inquiétudes à ceux qui s'intéressoient à sa vie.

En ce même temps il y eut beaucoup d'autres personnes qui se vantoient d'avoir de beaux secrets, et qui assuroient la Reine mère de la guérir, si elle vouloit se mettre entre leurs mains. Parmi ceux-là il y avoit un certain Lorrain nommé Alliot (1), qui s'étoit adressé à moi, qui nous faisoit voir une demoiselle presque guérie par lui. Elle avoit été pire que la Reine mère, et le bon tempérament de cette princesse nous donnoit lieu d'espérer qu'elle résisteroit à ses maux, et que les remèdes, aidés par sa force naturelle, en demeureroient les maîtres ; mais malgré toutes leurs paroles, au lieu de trouver par leur art la santé et la vie, nous la voyions courir à sa fin, par le chemin d'une terrible et dure pénitence. Les re-

(1) *Alliot* : Pierre, médecin de Bar-le-Duc. Il paroît que son remède consistoit en une préparation arsenicale.

pour avoir été la dépositaire de ses secrets ; et le Roi, pour le repos de Monsieur, exila tout de nouveau le coupable, et l'envoya en Pologne. Monsieur, par des sentimens qui paroissoient incompatibles, aimoit toute la famille de Gramont, et le même comte de Guiche avoit été son favori jusqu'à cet instant qu'il fut chassé en 1661. Malgré cette première aventure, Monsieur consentoit que la princesse de Monaco (1), revenue de l'exil où j'ai dit ailleurs que la Reine mère l'avoit envoyée, quoique sœur de celui qu'il ne pouvoit plus aimer, fût la confidente déclarée de Madame. Il avoit fait, comme je l'ai encore écrit, madame de Saint-Chaumont, sœur du maréchal de Gramont, gouvernante de ses enfans, et le chevalier de Gramont leur frère étoit bien traité par lui. Milord Montaigu, pour plaire à Madame et à toute la famille de Gramont, qui dominoit dans cette cour, quelque temps après l'éclat qui avoit été fait contre Madame pressa la Reine mère de consentir au retour de l'infortuné comte de Guiche, qui, tout environné de la fausse gloire du monde, s'estimoit sans doute trop heureux de souffrir pour une si belle cause.

La Reine mère, en cela sans doute trop facile à persuader, avoit consenti à ce retour, mais à condition que le criminel ne se trouveroit jamais dans les lieux où seroit Madame. Le comte de Guiche revint donc en France, et alla trouver le Roi à Marsal (2), qui le reçut favorablement; et Monsieur le traita comme il devoit, c'est-à-dire avec quelque froideur. Le comte

(1) *La princesse de Monaco* : Catherine-Charlotte de Gramont, femme de Louis Grimaldi, duc de Valentinois et prince de Monaco. Elle mourut en 1678, à trente-neuf ans. — (2) C'est-à-dire au siége de cette ville.

de Guiche, à son retour, fit paroître vouloir observer les ordres qu'il avoit reçus avec une grande exactitude. Monsieur crut être obéi : et la facilité qu'il eut à se le persuader venoit sans doute de la bonne opinion qu'il avoit eue de Madame, qui d'abord que Montalais fut éloignée, par un aveu de tout le passé, qui n'étoit point criminel, et qui avoit paru sincère à Monsieur, avoit effacé dans son cœur et dans son esprit une partie de ses soupçons. Il se consoloit de ses chagrins avec la Reine sa mère, comme avec sa meilleure amie, et agissoit souvent par ses conseils. Cette princesse, qui condamnoit la conduite apparente de Madame, la croyoit en effet pleine d'innocence ; et voulant la corriger de ses fautes, elle travailloit de tout son pouvoir à leur bonheur commun : mais elle ne put y réussir.

Madame, à ce retour du comte de Guiche, ne manqua pas de confidens pour avoir de ses nouvelles ; et cette histoire eut de grandes suites. J'en ignore le détail, et je n'en sais que quelques endroits. Ce qui parut au public fut que Vardes, qui avoit une ambition déréglée, et qui naturellement étoit artificieux et vain, étant rempli d'un ardent désir d'être bien auprès du Roi, avoit conseillé à madame la comtesse de Soissons, qui étoit accusée de ne le pas haïr, toutes les mauvaises voies dont elle s'étoit servie pour conserver sa faveur, et dont j'ai parlé sur le chapitre de mademoiselle de La Motte-Houdancourt. Vardes avoit été ami du comte de Guiche, et par la comtesse de Soissons il étoit entré dans la confidence de Madame. L'histoire dit qu'en l'absence de l'exilé, et même depuis son retour, sous le nom d'ami il le voulut perdre

auprès de cette jeune princesse; et qu'ayant formé le dessein de la tenir attachée à lui par la crainte des maux qu'il pourroit lui faire, il lui conseilla de retirer ses lettres et celles du comte de Guiche des mains de Montalais qui les avoit, et qui malgré sa disgrâce avoit eu l'adresse de les sauver, et de les emporter avec elle. Je sais avec certitude que Madame, ne connoissant point la malice de ce conseil, y consentit, et qu'elle lui donna un billet pour les demander à celle qui les avoit; que quand il s'en vit le possesseur, il eut la perfidie de les garder malgré Madame, qui fit tout ce qu'elle put pour l'obliger à les lui rendre; et que cette princesse, outrée de sa trahison, en voulut du mal non-seulement à lui, mais aussi à la comtesse de Soissons, qu'elle soupçonna d'être de concert avec lui pour lui faire cet outrage. On a dit que Vardes, ayant été infidèle à sa première amie et à son ami, avoit voulu joindre l'amour à l'ambition, et que ses sentimens et ses artifices, pour triompher du cœur de Madame, agissoient pour une même fin. Je n'en sais rien : je n'ai pas eu de commerce avec lui, et je ne puis faire une juste description de la duplicité de son ame; mais il est certain qu'un mélange de tant de passions devoit produire beaucoup de mauvaises choses : et c'est ce qui arriva en effet. Les dames se brouillèrent : le comte de Guiche et Vardes devinrent rivaux et ennemis, et cette division fit naître la jalousie et la haine entre ces quatre personnes. La comtesse de Soissons, qui prétendoit avoir sujet de se plaindre de Madame, la menaça de dire au Roi tout ce qu'elle disoit avoir été fait par elle et par le comte de Guiche contre lui; mais

Madame, craignant l'effet de ses menaces, fut comme forcée de la prévenir, et d'avouer tout le passé au Roi. Dans cet aveu, il apprit que la lettre écrite à la Reine sous le nom de la reine d'Espagne, et donnée à la Molina en 1662, étoit de l'invention de Vardes, et écrite de la main du comte de Guiche avant son exil; et la conversation que la comtesse de Soissons avoit eue avec la Reine dans le couvent des Carmélites de la rue du Bouloy n'y fut pas oubliée. La comtesse de Soissons de son côté, pour se justifier au Roi, lui apprit aussi que le comte de Guiche, outre cette lettre que Madame avoit avouée, en avoit écrit d'autres à Madame où il le traitoit de fanfaron, parloit de lui d'une manière qui ne lui pouvoit pas plaire, et faisoit ce qu'il pouvoit pour obliger cette princesse à conseiller au roi d'Angleterre son frère de ne point vendre Dunkerque au Roi.

Toutes ces choses furent amplement éclaircies par ce grand prince. Il en voulut même des déclarations par écrit de la propre main du comte de Guiche, qui en dénia une partie, et avoua la lettre écrite par Vardes, et mise en espagnol par lui, à dessein d'animer les Reines à haïr La Vallière.

Lorsque toutes ces intrigues furent publiques, un jour que la Reine mère se trouvoit plus mal qu'à l'ordinaire, nous vîmes le Roi faire une longue conversation avec elle, puis prendre Madame, et s'enfermer avec elle par plusieurs reprises. La comtesse de Soissons eut aussi de grandes conférences avec lui : mais elle ne voulut jamais lui avouer avoir eu aucune part à la lettre écrite à la Reine en 1662, quoique, selon toutes les apparences, ce devoit être elle qui avoit

ramassé dans la chambre de la Reine le dessus de la lettre écrite de la main de la reine d'Espagne, qui avoit servi d'enveloppe à ce paquet. Je ne sais pas quelles furent ses justifications et ses excuses; mais voici ce qu'on en disoit. Elle avoit paru sentir de la peine du traité que le Roi avoit fait en l'année 1662 avec le duc de Lorraine, par lequel ce prince dépouillé lui cédoit après sa mort la propriété des duchés de Lorraine et de Bar, et lui donnoit Marsal de son vivant, à condition que tous les princes de sa maison seroient appelés à la succession de la couronne après la maison de Bourbon. Il est encore à croire que cette princesse, cachant ses sentimens intérieurs, colora toutes ses intrigues sur la douleur qu'elle avoit de voir que le comte de Soissons son mari, si grand par sa naissance et par le sang de France mêlé au sien, fût obligé de céder aux princes de la maison de Lorraine.

Le Roi demanda à la Reine la vérité de la conversation que cette princesse avoit eue avec elle aux petites Carmélites. Elle ne lui en dit que les moindres choses; car alors la comtesse de Soissons étant brouillée avec Madame, qu'elle ne croyoit pas son amie, elle commença à ne plus haïr cette princesse; et, par un sentiment de fidélité, elle ne voulut pas la perdre. Mais la bonté de la Reine n'empêcha pas sa disgrâce. Vardes, qui depuis peu étoit déjà exilé, pour avoir dit dans le commencement de leur brouillerie, et avant leur éclat, quelques paroles contre le respect qu'il devoit à Madame, fut envoyé en prison dans la citadelle de Montpellier; et, le 30 mars 1665, le comte et la comtesse de Soissons partirent de la

cour, avec un ordre secret de se retirer à l'une de leurs maisons.

Ce même jour 30 mars, quelqu'un (1), bien instruit de l'affaire dont je viens de parler, me rencontrant chez la Reine mère, me dit tout bas que personne à la cour ne gagnoit tant que moi à cette journée ; et m'apprit qu'encore que le Roi fût demeuré indécis sur les soupçons qu'il avoit eus de moi touchant la lettre écrite contre lui, et donnée à la Molina, ce doute jusqu'alors l'avoit déterminé à ne me vouloir pas de bien. J'étois fort incapable de manquer au respect et à la fidélité que je lui devois, mais j'en étois encore éloignée par mes propres sentimens : car, grâces au ciel, je n'entre que le moins que je puis dans les passions de mes amis, et je ne serois nullement capable de me laisser persuader par eux sur ce qui me paroîtroit contre la raison ou mon devoir. La duchesse de Navailles, de plus, étoit aussi incapable de me prier de l'écrire que moi de lui complaire ; car souvent nous en avions parlé ensemble, et n'en connoissant point les auteurs, elle nous avoit toujours paru une pauvre invention. Quand je sus enfin de qui elle venoit, je m'en étonnai encore davantage, parce que le comte de Guiche avoit beaucoup d'esprit, et Vardes aussi ; mais ils eurent peut-être des raisons pour le faire que je n'ai point sues qu'ils démêleront eux-mêmes, s'ils veulent quelque jour s'en justifier envers le public.

Il faut achever la destinée du comte de Guiche, le héros de ce petit morceau d'histoire. Il fut donc exilé pour la troisième fois, et s'en alla en Hollande finir

(1) Le Tellier.

les aventures du roman. La passion qu'il a eue pour Madame lui avoit attiré de grands malheurs; mais la vanité, dont il ne paroissoit que trop susceptible, lui en avoit sans doute ôté toute l'amertume. Il avoit épousé la fille du duc de Sully, petite-fille, par sa mère, du chancelier de France (1), bien faite, sage et riche; mais jusqu'alors elle avoit été mariée sans l'être, et sans avoir en lui un mari qui auroit pu trouver beaucoup de douceurs avec elle, et profiter des grands établissemens de sa maison qui le regardoient. Mais il aima mieux une disgrâce éclatante qu'une vie ordinaire, avec l'abondance de toutes choses. Il est juste que le déréglement de l'esprit de l'homme porte en soi son châtiment. L'auteur de toutes ces intrigues étant éloigné sans espérance de retour, Madame parut vouloir changer de conduite: elle vécut mieux avec la Reine sa belle-mère, et sembloit ne penser à se divertir que pour partager avec le Roi les honnêtes plaisirs de la cour qui passent pour nécessaires, et à vouloir plaire à tous en général. Comme elle avoit beaucoup d'esprit et de pénétration, et qu'elle parloit raisonnablement sur toutes choses, ceux qui avoient l'honneur de l'approcher crurent alors qu'il y avoit eu déjà des momens où, par sa propre expérience, elle avoit presque compris que les charmes de la vie qu'elle cherchoit avec tant d'empressement ne sont pas capables de satisfaire entièrement le cœur humain. Mais elle n'étoit pas encore en état de connoître tout-à-fait cette vérité: elle ne la voyoit que de si loin et au travers de tant de nuages, qu'il étoit impossible qu'elle en pût être entièrement touchée.

(1) Seguier.

Le printemps ayant fait naître en l'esprit du Roi le désir d'aller à Saint-Germain, beaucoup de personnes conseillèrent la Reine mère de n'y pas aller; mais elle le voulut suivre, disant que si elle avoit à mourir, elle aimoit autant que ce fût en ce lieu-là qu'à Paris; et toute la cour partit le 20 avril. Le Roi proposa à la Reine sa mère de faire ce voyage par bateau; mais elle voulut aller en chaise, afin de passer par Sainte-Marie de Chaillot, pour, disoit-elle, voir encore une fois ce pauvre couvent. J'ose dire que ma sœur, religieuse en cette maison, eut beaucoup de part à cette visite, car elle l'estimoit; et la mère de La Fayette étant morte, il n'y avoit plus qu'elle pour qui elle eût de la considération; mais, par cette même raison, j'en aurai toute ma vie un regret sensible : car il parut que l'agitation du chemin lui avoit fait beaucoup de mal. Elle y dîna, et nous dit qu'elle sentoit plus de douleur à son sein qu'à son ordinaire; mais elle n'en parut pas moins tranquille : au contraire, elle témoigna de la joie de se revoir en ce lieu, qu'elle avoit toujours honoré de sa royale protection. Au sortir de Chaillot, elle se servit de la même voie pour aller coucher à Saint-Cloud chez Monsieur, où elle crut se divertir, et y pouvoir jouir de la bonté de l'air; mais sa nuit fut mauvaise, ses douleurs furent excessives et violentes; et, de cette funeste nuit, elle entra dans les grandes souffrances dont elle n'a pu être guérie que par la mort. Je m'en retournai de Chaillot coucher à Paris, et le lendemain Monsieur nous fit la faveur, à madame de Brienne et à moi, de nous envoyer sa berge à Paris, pour aller par eau voir chez lui la Reine sa mère. Nous y allâmes avec la joie de penser

que nous la trouverions peut-être mieux, et que le plaisir de se voir en ce lieu, qu'elle trouvoit beau, lui auroit fait du bien; mais nous fûmes surprises et fort affligées de la trouver si mal. Nous y passâmes toute la journée, et madame de Brienne et moi fûmes toujours auprès d'elle. Elle sommeilla un peu, et nous connûmes en la voyant ce qu'elle souffroit. Le lendemain elle se mit dans cette même berge de Monsieur, et alla de cette sorte trouver le Roi à Saint-Germain.

Le 27 mai, un jeudi au matin, la Reine mère eut un grand frisson, qu'elle sentit étant à la messe. Elle n'en voulut rien dire, de peur de troubler une partie de divertissement où devoient aller la Reine et Madame, et n'en parla qu'après que ces princesses furent parties; puis elle avoua à ceux qui trouvèrent qu'elle avoit mauvais visage, qu'il étoit vrai qu'elle croyoit avoir la fièvre, et qu'elle sentoit un grand froid. Elle se coucha, et ce frisson lui dura six heures. Il fut suivi d'une violente chaleur, et ensuite il parut une érésipèle qui lui couvroit le bras et l'épaule du côté de son cancer. A cette nouvelle je fus à Saint-Germain, car je n'y demeurois pas alors actuellement. Je trouvai la Reine mère avec une fièvre bien forte, et Vallot avoit dit le matin au Roi qu'il la falloit faire confesser. En entrant dans sa chambre, il me parut que ceux qui étoient auprès d'elle étoient fort affligés. Monsieur me voyant me fit l'honneur de me dire, ayant les yeux pleins de larmes, ce que le premier médecin venoit de dire au Roi, et qu'on parloit de testament et de mort. Je m'approchai du lit de cette vertueuse Reine. Aussitôt qu'elle me vit, elle me fit l'honneur

de me parler, et me demanda à quelle heure j'étois partie de Paris, comment et quand j'avois su son mal, et me parut dans la même assiette d'esprit où elle avoit accoutumé d'être, c'est-à-dire tranquille, ferme, et sans nulle agitation qui pût marquer qu'elle eût aucun trouble dans l'ame. Dans ce même moment, l'abbé de Montaigu s'approcha d'elle pour lui parler de confession et de testament : ce que je lui vis recevoir sans rien perdre de ce repos dont je viens de parler. J'entendis qu'elle lui dit : « Vous me faites plaisir : « ce sont là les plus solides et les plus véritables mar- « ques de l'amitié. » Ensuite de cette harangue, elle parla à Tubeuf (1), un de ses principaux officiers : elle l'entretint de ses affaires, mais d'une manière si reposée et dans une paix d'esprit si profonde, qu'il est impossible d'en pouvoir exprimer toute la beauté. Elle parla encore à d'autres de ses officiers, puis conclut avec Tubeuf seul ce qu'elle vouloit faire. Elle lui proposa d'écrire un Mémoire de toutes ses volontés, et le rappela par plusieurs fois pour lui dire les choses dont elle se souvenoit. Il y eut quelque difficulté sur ses pierreries, qu'elle avoit témoigné, il y avoit long-temps, vouloir donner à Monsieur pour Mademoiselle; ayant souvent dit qu'elle désiroit les donner à sa petite-fille qui étoit pauvre, et que les enfans du Roi auroient assez de bien sans le sien. Le Roi montra qu'il n'en étoit pas content : il vouloit les grosses perles de la Reine sa mère pour augmenter les pierreries de la couronne, car en effet il n'y en avoit pas assez de fort belles, et il trouva à propos

(1) *Tubeuf:* Il jouissoit de toute la confiance de la Reine mère. C'étoit lui qui avoit été chargé de faire bâtir le Val-de Grâce.

qu'elles demeurassent à la tige royale. La Reine, sans se soucier peut-être beaucoup des diamans ni des perles, par quelque espèce de jalousie contre Monsieur et Madame, désira aussi d'en avoir sa part, et me commanda même d'en parler à la Reine sa mère ; mais je jugeai qu'il ne le falloit pas faire. Je pris la liberté de lui conseiller de laisser agir le Roi, qui avoit un juste droit de les demander, et je tâchai d'étouffer en elle ce petit sentiment, qui sans doute auroit fait de la peine à la Reine sa mère. Je vis qu'elle ne le trouva pas bon; car tous les grands veulent être obéis. Elle s'imagina que c'étoit pour servir Monsieur; et ce prince, qui n'en sut rien, ne m'en récompensa pas. Voilà ce qui arrive pour l'ordinaire : en faisant bien à l'égard des grands on perd toujours, et on ne gagne rien que l'inquiétude d'avoir déplu. Toutes ces choses s'accommodèrent sans qu'il parût aucune altération dans la famille royale. Il fut conclu que Le Tellier dresseroit le testament; et par l'équité du Roi, qui paya les perles qu'il prit, Monsieur fut content. Mais le Roi et lui étoient plus touchés de l'état où étoit la Reine leur mère, que du désir de posséder les biens qu'elle leur laissoit. Ils avoient une véritable intention de s'aimer, et de conserver l'union qui jusqu'alors avoit toujours été entre eux; et l'intérêt ne les pouvoit désunir. Je crois même que les plus grands, et ceux qui ont jusqu'ici causé tant de troubles et de guerres entre des frères de sang royal, ne le pourront jamais faire.

La Reine mère, après avoir fait le projet de son testament, demeura dans un grand repos. La Reine s'étant approchée d'elle, cette illustre mère lui dit de-

vant moi en espagnol de mander à son confesseur de la venir trouver sur le soir. Elle n'avoit point de confesseur, ayant éloigné le sien pour de bonnes raisons. Elle se servoit alors de celui de la Reine, qui étoit Espagnol, bon religieux et bon homme, mais simple; et peut-être qu'il l'étoit trop pour confesser à la mort une reine qui avoit été régente. Je crois qu'elle s'étoit déjà préparée à ce dernier passage par beaucoup d'autres confessions, et je m'imagine que ces longues retraites du Val-de-Grâce avoient été employées à ce saint exercice; mais je n'en sais rien de particulier, et je souhaite seulement que ce soit la vérité, et qu'elle en ait reçu le profit dans le ciel.

Après que la Reine mère eut donné ordre à ses affaires, elle appela le Roi et fit sortir tout le monde de sa chambre, dont la porte demeura ouverte. Il fut plus d'une demi-heure avec elle; puis nous vîmes qu'il la quitta, et alla se jeter à l'autre côté de la ruelle de son lit sur des siéges, où il pleura fort amèrement. Nous sûmes depuis qu'étant auprès d'elle, comme il jetoit beaucoup de larmes, cette vertueuse mère lui avoit dit de se retirer, parce qu'il l'attendriroit s'il continuoit à lui montrer tant de douleur; et le Roi même avoit été contraint de le faire, parce que ses sanglots l'étouffoient. Dans ce même instant, le Roi pleurant encore en la même posture que je viens de dire, nous nous approchâmes de cette princesse. Nous la trouvâmes, milord Montaigu et moi, sans émotion extérieure, sans larmes, et sans paroître abattue de l'état où elle étoit, et de celui où elle venoit de mettre le Roi son fils; mais elle étoit fortement occupée des sentimens du Roi, plus sans

doute par tendresse pour lui que par le retour que naturellement elle devoit faire sur elle-même. En nous voyant, elle ne nous vit point, et demeura dans un silence qui nous fit juger qu'elle étoit remplie de beaucoup de grandes choses. Nous nous retirâmes, et n'osâmes par respect lui parler. La Reine, que la Reine sa mère n'avoit pas sans doute oubliée dans la conversation qu'elle venoit d'avoir avec le Roi, s'étant approchée d'elle, elle ne lui dit rien de tendre; mais elle la pria seulement de s'aller habiller. Après que ces personnes royales eurent un peu essuyé leurs larmes, le Roi revint au sortir de son dîner voir la Reine sa mère, que les médecins trouvèrent un peu mieux. Le Roi, après avoir été quelque temps auprès d'elle, se leva, et prit milord Montaigu pour lui parler de la Reine sa mère: ce qu'il fit en pleurant toujours. Cette princesse ne le voyant plus demanda où il étoit; et s'apercevant qu'il étoit proche de son lit, elle lui dit tout haut: « Mon fils, je vous prie, allez « un peu à la chasse, ou du moins vous promener et « prendre l'air: j'ai peur que vous n'ayez mal à la tête. « Et vous, ma fille, parlant à la Reine qui étoit au- « près d'elle, allez aussi un peu vous divertir. » Quelques heures après, la Reine et Madame étant toutes deux seules à la ruelle de son lit, elle me fit l'honneur de me dire: « Madame de Motteville, mettez-vous « là, et causez avec la Reine et ma fille pour les « divertir. » Il fallut le faire, afin de lui ôter l'inquiétude qu'elle avoit que ces princesses ne s'ennuyassent, paroissant n'en avoir point d'autre que celle-là.

Le soir de ce même jour elle se confessa; puis son redoublement la prit, que les médecins trouvè-

rent moindre. Cet amendement remit la joie dans la famille royale, et dans les cœurs de tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Le lendemain, se trouvant mieux, elle dit à Tubeuf, surintendant de sa maison, qu'elle voyoit bien que le mal ne la pressoit pas, et qu'il pouvoit s'en retourner à Paris; que si sa fièvre redoubloit, elle le renverroit querir; et que cependant il fît dresser son testament, conjointement avec Le Tellier.

Le dimanche, jour de la Sainte-Trinité, la Reine mère fut assez bien de sa fièvre, qui depuis ce grand frisson avoit été toujours continue, avec des redoublemens. Elle ne fut pas si violente, et la conversation se fit à la ruelle de son lit assez agréablement. Elle nous commanda elle-même de faire par notre entretien un petit murmure qui, malgré ses douleurs, pût l'assoupir pour quelques momens. Je dis pour quelques momens; car en l'état où elle étoit, quoiqu'elle n'en fît aucune plainte, il lui étoit impossible de reposer. Elle avoit à souffrir l'ardeur de la fièvre, et de l'érésipèle qui lui couvroit quasi la moitié du corps. Son bras, du côté de son cancer, étoit si gros et si enflé, qu'il avoit fallu le matin couper les manches de sa chemise pour la lui ôter. Elle avoit à souffrir les douleurs de son cancer, qui étoit le pire de ses maux : elle avoit à soutenir les approches de la mort, qu'elle voyoit venir à grands pas vers elle; mais enfin sa constance étoit encore plus grande que ses maladies : et par cette vertu, ou plutôt par la grâce que Dieu lui faisoit, elle auroit pu dire avec Sénèque, mais d'une manière bien plus admirable, puisqu'elle auroit parlé en chrétienne : Fièvre, cancer, érésipèle,

douleurs, vous ne me faites point de mal; car rien de ce que Dieu ordonne ne se peut appeler un mal. Monsieur, quasi toujours occupé de la douleur que souffroit la Reine sa mère, lui dit ce même jour, en lui faisant quelques questions sur ses maux, qu'il auroit souhaité d'en avoir la moitié. Elle lui répondit là-dessus d'un ton ferme, où la force de l'esprit et la piété de l'ame paroissoient étroitement unies ensemble : « Mon fils, cela ne seroit pas juste. Dieu « veut que je fasse pénitence : il faut présentement « que je satisfasse à ce qu'il ordonne; c'est à moi à « souffrir, et non pas à vous. » Et continuant d'écouter notre conversation, comme nous vînmes par hasard à parler de certains Mémoires qui avoient été faits sur le règne du feu Roi, où elle avoit une grande part, voulant se mêler à nos discours, elle nous disoit quelquefois : Cela est vrai; ou : Cela ne l'est pas, y ajoutant les choses qu'elle croyoit que l'auteur n'avoit pas sues, ou n'avoit pas voulu dire.

Le soir du dimanche de la Trinité, le redoublement de la fièvre de la Reine mère fut grand, et fit changer cette petite tranquillité en de nouvelles alarmes. Je devois ce jour-là m'en retourner à Paris; mais comme je vis que cette fièvre prenoit si âprement, j'en appréhendai les suites, et demeurai presque toute la nuit auprès d'elle. Elle fut fort malade, elle eut deux redoublemens, et le matin son visage me parut encore fort enflammé. Monsieur y vint, et s'assit au chevet de son lit, n'y ayant dans la ruelle que milord Montaigu et moi. Ce prince, qui mêloit dans sa vie quelques petites apparences de dévotion, parla de Dieu à la Reine sa mère comme un

homme qui auroit été consommé dans une vie d'oraison et de pénitence, et nous admirâmes qu'à son âge il pût si bien parler d'une chose si excellente, et qu'il ne connoissoit point encore par une pratique véritable et solide.

Après cette conversation de Monsieur avec la Reine sa mère, cette princesse voulut entendre la messe; puis on la saigna pour la seconde fois. Elle fut mal tout le jour, et les médecins paroissoient confondus; mais sur le soir elle se porta mieux, et je m'en revins à Paris. On nous manda le lendemain que son amendement continuoit, et même elle fut quelque temps que son cancer lui faisoit moins de mal, parce que l'érésipèle, qui avoit beaucoup purgé, avoit soulagé cette partie.

Dans les voyages que je fis ensuite à Saint-Germain, je trouvai la Reine mère fort abattue. Il sembloit qu'elle commençoit, par son indifférence, à ne se plus compter au nombre de ceux qui vivent. Un jour que nous avions l'honneur d'être auprès d'elle, la comtesse de Flex et moi, nous lui dîmes que nous avions une grande joie de la voir en meilleur état. Elle nous répondit froidement : « Pourquoi, vous autres qui m'aimez, souhaitez-vous que je vive ? Ne voyez-vous pas « que ma vie ne sauroit plus être qu'une souffrance « continuelle ? » Je lui répondis, par un transport de consolation et de douleur tout ensemble qui me firent jeter des larmes : « Hé bien ! madame, vous vi- « vrez pour souffrir, pour glorifier Dieu dans vos « souffrances, pour soulager les pauvres, et pour « nous faire plaisir à tous. » Elle ne me répondit point, mais elle leva les yeux au ciel, et joignant les

mains elle fut quelque temps comme occupée en Dieu, à s'offrir à lui sans doute pour vivre selon sa sainte volonté.

La veille de Saint-Jean, étant allée à Saint-Germain, je me trouvai seule aux pieds des deux Reines, dans un petit cabinet qui étoit dans la ruelle du lit de la Reine mère. Elle se portoit un peu mieux, et commençoit à se lever. Ces deux grandes princesses furent assez long-temps à s'entretenir de ces choses qui ne sont rien en effet, et qui paroissent de grands événemens dans les temps qu'elles arrivent, et qu'elles occupent tristement l'esprit et le cœur de ceux qui les sentent (1). La Reine se trouvant alors touchée de la consolation qui se rencontre dans la confiance et l'amitié, tout d'un coup se tourna vers la Reine sa mère, et la regardant tendrement lui dit en espagnol, les larmes aux yeux : *Mis penas no seran nada, conque Dios me guarde a mi madre* (Mes peines ne seront rien, pourvu que Dieu me conserve ma mère). Mais, continua cette princesse en me regardant : *Si la pierdo, que hare?* (Mais si je la perds, que ferai-je ?) La Reine mère voyant que ce discours m'avoit fait baisser la tête, et que touchée de ses paroles je paroissois les sentir comme je devois, regarda la Reine et puis moi, et me fit l'honneur de me dire, d'une manière douce et tranquille : « Vous voilà toutes « deux aux larmes ; mais, voyez-vous, il faut que la « Reine et vous autres qui m'aimez, vous résolviez « à me voir bientôt mourir ; car enfin je n'en puis « échapper, et j'ai la mort si présente que quand je me

(1) Ces princesses parloient de quelques particularités de l'amour du Roi pour mademoiselle de La Vallière.

« vois passer un jour, je crois que c'est une merveille « à quoi je ne m'attendois pas. » Je lui répondis que malgré son mal et mes frayeurs j'espérois pourtant qu'elle guériroit par quelque manière extraordinaire, et que je ne pouvois presque pas comprendre comment le monde pourroit subsister sans elle. Mais elle se moqua de moi, et me faisant signe de la tête pour me marquer le peu d'impression que lui faisoient mes paroles, me fit voir qu'elle mettoit mes espérances au rang des choses qui ne se peuvent croire. Par là elle me fit connoître aussi que sa fermeté n'étoit pas fondée sur l'ignorance du péril, ni sur aucun espoir chimérique, et qu'elle traitoit de ridicule les imaginaires consolations que nous prenions dans les paroles de ceux qui promettoient de la guérir.

Le Roi ne négligeoit rien de ce qui regardoit la vie de la Reine sa mère. Il faisoit faire des expériences à ceux qui se présentoient pour la traiter. Il lui en parloit souvent, et travailloit avec une grande application à lui trouver des remèdes et des médecins; mais pendant qu'il s'employoit à découvrir lequel seroit le plus habile, le temps se passoit, et le mal de la Reine sa mère devenoit chaque jour plus incurable. J'espérois plus en cet Alliot de Lorraine qu'en nul autre, et je pressois la Reine mère de s'en servir; car Vallot et Guenaud, médecins du Roi et de la Reine, qui avoient visité les malades qu'il traitoit, l'estimoient, et, ne voyant rien de meilleur, conseilloient cette princesse de le prendre. Elle avoit ouï dire que ses remèdes étoient violens: elle les craignoit, et ne pouvoit se résoudre à s'abandonner à sa conduite; elle sentoit qu'il étoit destiné non pas à la guérir,

mais à être son bourreau; et un de mes plus sensibles déplaisirs est de l'avoir connu, et d'avoir eu part à la résolution qu'il lui fallut prendre afin de se servir de lui. Il étoit homme, et par conséquent il étoit menteur, et il nous assuroit si fortement qu'il pouvoit par son remède guérir cette illustre princesse, qu'il étoit impossible de ne se pas laisser flatter à cette agréable pensée, d'autant plus qu'il étoit médecin de sa profession, estimé dans son pays, déjà fort accrédité, comme je viens de le dire, parmi nos plus célèbres médecins.

Quoique la Reine mère parût fort persuadée du peu de temps qu'elle avoit à vivre, s'il entroit dans sa chambre quelque personne devant qui elle ne vouloit point montrer ses peines, elle prenoit aussitôt son visage riant, leur parloit des choses qu'elle savoit qui leur pouvoient plaire, entroit dans leurs intérêts, dans leurs affaires, dans leurs besoins et leurs afflictions; et, sans penser à ses maux, ne se souvenoit que de ceux des autres, pour leur donner de la consolation par ses charitables soins, par ses paroles, par ses bienfaits, et par sa protection auprès du Roi.

Pendant ce petit intervalle d'amendement, le Roi alla passer quelque temps à Versailles. Il y mena la Reine, Monsieur et Madame. Cette princesse étoit grosse, et entroit dans son neuvième mois : on disoit qu'elle ne se conservoit pas assez. J'en ignore la vérité; mais pour l'ordinaire les plaisirs et le repos ne se peuvent pas souvent rencontrer ensemble. Le 18 de juillet, comme j'allois à Saint-Germain rendre mes devoirs à la Reine mère, je rencontrai Monsieur qui venoit de Versailles, où il y avoit peu de jours qu'il

étoit. Il alloit voir la Reine sa mère. En passant, il me fit l'honneur de me crier : « Madame est accouchée « d'une fille morte. » Cette nouvelle m'étonna. Je me hâtai d'arriver, pour savoir mieux ce que je n'avois qu'à demi entendu. En entrant dans la chambre de la Reine mère, je trouvai Monsieur seul auprès d'elle, qui étoit sensiblement affligé de ce malheur. On lui avoit dit, pour le consoler, que l'enfant avoit été baptisé. Il en doutoit; et comme ce qui est vrai se fait d'ordinaire sentir, il étoit touché de toute manière de la mort de cet enfant, qu'il avoit perdu avant que de le posséder. La Reine sa mère, prenant part à sa tristesse, tant par l'amitié qu'elle avoit pour lui que par les sentimens de la nature, mêla ses larmes avec les siennes, et l'exhorta autant qu'il lui fut possible à se conformer à la volonté de Dieu. Le duc d'Yorck, frère de Madame, avoit alors gagné une bataille navale contre les Hollandais, dont il avoit reçu beaucoup de gloire. On crut avec raison que cette princesse, qui avant que d'aller à Versailles avoit reçu cette nouvelle avec crainte d'un événement contraire (1), en fut fort émue, et que ce trouble, qui fut grand en elle, fut cause de son accouchement et de la mort de son enfant; car elle étoit sensible à l'amitié de ses frères et à la grandeur de sa maison. Monsieur même, à qni on le dit, en demeura persuadé, et cela lui ôta la pensée qu'il avoit que Madame avoit contribué à cet accident en négligeant de se conserver.

Peu de jours après, la reine d'Angleterre revint en France, à cause que l'air de Londres étoit contraire

(1) Un homme fit entendre à Madame, ridiculement et sans savoir ce qu'il disoit, que le duc d'Yorck avoit perdu la bataille.

à sa santé. Elle venoit pour boire des eaux de Bourbon, qu'elle avoit toujours éprouvées salutaires à ses maux. Elle arriva le 25 de juillet. Ce même jour, la Reine mère retomba malade : elle eut de grandes lassitudes et un peu de fièvre. Elle fut deux jours de cette sorte que les médecins disoient que ce n'étoit rien; mais enfin il lui sortit une tumeur sous le bras, de l'autre côté du cancer. On espéra qu'elle se résoudroit; mais ce fut en vain, car on connut qu'elle vouloit aboutir. Le jour de Sainte Anne, la fièvre augmenta beaucoup; la Reine mère souffrit de grandes douleurs, tant de la tumeur que du cancer. Le Roi, qui étoit alors à Versailles, en revint pour la voir. C'étoit le lieu de ses plaisirs et celui qu'il destinoit à sa magnificence, pour y faire voir par ses trésors ce que peut un grand prince quand il n'épargne rien pour se satisfaire. Il y menoit souvent mademoiselle de La Vallière, et Madame étoit quelquefois de la partie. La Reine mère, qui avoit senti son absence, me fit l'honneur de me faire part du chagrin qu'elle en avoit eu. Cette vertueuse mère lui en parla, et lui dit, à ce qu'elle m'apprit, qu'il devoit croire qu'en l'état où elle étoit les peuples murmureroient contre lui, s'ils le voyoient occupé à se divertir dans un temps où elle étoit menacée d'une mort si prompte. Il lui répondit qu'elle avoit raison : qu'il voyoit bien que ses plaisirs l'emportoient trop loin, et qu'il suivroit son conseil : ce qu'il fit en effet. Il y retourna néanmoins ce même jour pour y recevoir la reine d'Angleterre, qui voulut, en arrivant en France, aller d'abord voir Madame à Versailles. Mais il n'y tarda guère : il revint le dernier jour du mois auprès de la Reine sa mère,

et laissa en ce lieu toutes les dames ses amies, qui n'étoient propres qu'à la joie, et qui ne s'inquiétoient guère des maux que cette grande princesse souffroit à Saint-Germain. On devoit percer son abcès, et le Roi étoit revenu la veille que cette opération se devoit faire.

Ce même jour [le premier août], la Reine mère me parut un peu mieux : elle eut quelques momens de relâche à ses excessives douleurs ; milord Montaigu et moi demeurâmes le soir jusqu'à près de minuit auprès d'elle : elle se mêla souvent à notre conversation. Il y eut même une petite histoire du jour qui ne se peut citer, sur quoi nous disputâmes ce lord et moi. Cette constante princesse, appuyée sur son coude, qui étoit sa posture ordinaire quand en santé elle étoit au lit, nous dit presque en riant : « Me voilà « avec vous parlant comme une autre ; mais avec tout « cela je souffre beaucoup, et on doit demain au « matin me donner de bons petits coups de lancette « dans le bras. » Voilà ses mêmes mots. Nous la laissâmes néanmoins avec assez de consolation de notre part, nous imaginant qu'elle étoit mieux, et que cet abcès étant percé, il soulageroit ses autres maux.

Le dimanche, en revenant des Récollets, je rencontrai des gens qui me dirent que l'opération étoit faite, et que tout alloit le mieux du monde : car d'ordinaire les rois se portent toujours bien dans la salle de leurs gardes ; et les courtisans, qui veulent toujours flatter, croiroient manquer aux vénérables lois de la politique, de dire la vérité une seule fois en leur vie. Comme j'entrai dans la chambre de la Reine

mère, je la trouvai avec la pâleur d'une personne morte en foiblesse, et avec une sueur froide. La dissipation des esprits avoit été grande. L'abcès peut-être avoit été percé trop tôt, et il étoit sorti de cette tumeur une grande quantité de sang et de pus : ce qui sans doute causoit en elle ces fâcheux accidens. La nuit avoit été bonne ; et néanmoins les médecins, à son réveil, lui avoient trouvé le pouls intermittent; mais ils l'avoient attribué à la crainte de la douleur. Je suis persuadée qu'ils ne se trompoient pas. Cette princesse apparemment avoit senti que la nature hait tout ce qui lui est contraire, et qu'elle n'étoit pas d'accord avec son ame. La fermeté de la Reine mère ne procédoit pas d'insensibilité : au contraire, jamais personne n'a dû tant appréhender tout ce qui se devoit appeler incommode. La grandeur de sa naissance l'avoit accoutumée à l'usage des choses délicieuses qui peuvent contribuer à l'aise du corps; et sa propreté étoit sur cela si extrême, qu'on pouvoit s'étonner doublement quand on voyoit que sa vertu la rendoit si dure sur elle-même. Selon ses inclinations naturelles, et selon la délicatesse de sa peau, ce qui étoit innocemment délectable lui plaisoit : elle aimoit les bonnes senteurs avec passion. Il étoit difficile de lui trouver de la toile de batiste assez fine pour lui faire des draps et des chemises; et avant qu'elle pût s'en servir, il falloit la mouiller plusieurs fois pour la rendre plus douce. Le cardinal Mazarin, la raillant souvent là-dessus dans le temps de sa parfaite santé, lui disoit que si elle alloit en enfer, elle n'auroit point d'autre supplice que celui de coucher dans des draps de Hollande. Il est donc à croire que la force de son esprit, qui pa-

roissoit la soutenir contre la nature, l'amour-propre et l'habitude, n'avoit pu empêcher que la vue de la lancette ne lui fît quelque horreur; et son ame, résistant contre l'agitation du cœur, lui fit souffrir sans doute un rude combat. L'opération qu'on venoit de lui faire avoit été excessivement douloureuse : cependant elle n'avoit point crié, n'avoit fait aucune plainte, et n'avoit montré aucune foiblesse; au contraire, l'excès de la douleur, au lieu de l'emporter hors d'elle-même, l'ayant comme liée davantage à Dieu, elle s'écria dans le temps que l'on perça son abcès, où il fut nécessaire de réitérer plusieurs coups de lancette : « Ah! Seigneur, je vous offre ces douleurs : recevez-« les pour satisfaction de mes péchés. Je les souffre « de bon cœur, Seigneur, puisque vous le voulez. » Après cette cruelle souffrance, cette courageuse princesse demeura long-temps comme en foiblesse; son pouls continua d'être mauvais, et ses sueurs froides, qui continuèrent aussi, firent juger aux médecins qu'elle alloit mourir. On résolut de ne lui en parler que le soir, après qu'elle seroit pansée; mais on ne lui céla pas qu'elle avoit le pouls inégal. Elle s'aperçut aussitôt de l'état où elle étoit : car à quatre heures après midi, ayant l'honneur d'être seule auprès d'elle à la ruelle de son lit, elle me demanda ce que disoient les médecins; et lui ayant répondu tristement qu'ils la croyoient mal, elle ne s'en étonna point, et trouva qu'ils avoient raison. Le Roi, la Reine et Monsieur étoient affligés, et chacun plaignoit son propre malheur. Le soir, quand on pansa cette princesse, tous les intéressés à sa vie étoient dans l'inquiétude que donne la crainte de perdre ce que l'on aime. Sa

plaie se trouva sèche, flétrie et noire : son cancer se trouva de même en mauvais état. Elle avoit le pouls foible et intermittent, et ses foiblesses, qui continuoient, firent juger aux médecins qu'elle n'avoit plus guère de temps à vivre. On se hâta de l'avertir du danger où elle étoit ; et l'abbé de Montaigu, qui lui avoit toujours promis de lui dire quand il seroit temps de penser à mourir, s'approcha d'elle pour lui apprendre qu'il falloit partir. Elle reçut cette nouvelle comme une personne préparée à ce grand voyage de l'éternité, et qui par ses pensées ordinaires étoit accoutumée à la mort. Elle se pressa aussitôt de faire ce qu'il falloit faire pour mourir ; mais ce fut avec sa tranquillité ordinaire, et le calme de son ame ne parut point troublé de ce qui trouble tous les hommes. Elle appela son confesseur ; et après s'être confessée, on lui apporta le saint viatique. Elle avoit eu tout le jour la pâleur de la mort sur le visage : elle avoit été quasi toujours en foiblesse ; mais à la vue de son Créateur toutes ses forces lui revinrent, et ses yeux parurent embrasés de l'amour de Dieu. Toute la famille royale, et ceux qui eurent l'honneur de la voir, remarquèrent qu'elle n'avoit jamais été si belle qu'elle le parut alors. L'archevêque d'Auch (1), son grand aumônier, lui administra le Saint Sacrement, que le Roi et Monsieur allèrent chercher à la paroisse, avec l'accompagnement et le respect dus au maître des rois. Cet archevêque, tenant Notre Seigneur entre ses mains, dit de belles choses à cette auguste Reine. Il y avoit longtemps qu'il avoit l'honneur d'être à elle : et en lui donnant l'auteur de la vie, il étoit entièrement pé-

(1) *L'archevêque d'Auch* : Henri de La Motte-Houdancourt.

nétré de l'horreur de la mort. Ses larmes furent suivies de sanglots, et des soupirs de tous ceux qui étoient dans la chambre de cette Reine si regrettée, et si digne de l'être. Elle seule paroissoit contente, et vu le calme où elle étoit, et la paix qui régnoit sur son visage, il étoit aisé de connoître qu'elle étoit fort occupée du désir d'aller jouir de l'éternelle félicité, et qu'après avoir adoré en terre son Dieu et son Créateur, elle espéroit de le pouvoir posséder bientôt dans le ciel. L'ayant reçu, elle demeura quelque temps recueillie, puis demanda l'extrême-onction. On lui dit que cela ne pressoit pas ; mais ayant insisté à la vouloir, on lui promit qu'elle seroit apportée, et qu'on lui donneroit quand il seroit temps. Enfin elle souhaita que les saintes huiles fussent mises sur un autel qui étoit dans ce petit cabinet dont j'ai parlé ailleurs, où on lui disoit la messe tous les jours. Elle fit ensuite approcher le Roi et Monsieur ; elle parla quelque temps au Roi, et le pria tout haut d'aimer Monsieur ; puis dit à Monsieur : « Pour vous, mon fils, je sais que je « n'ai que faire de vous commander d'aimer le Roi, « de lui obéir, et de vous tenir uni à lui toute votre « vie, car je sais que vous n'y manquerez pas ; mais « je vous prie tous deux de vous aimer pour l'amour de « moi. » Alors ces deux grands princes s'embrassèrent tendrement, et se promirent, plutôt par leurs larmes que par leurs paroles, une amitié éternelle. Cette vertueuse et illustre mère parla au Roi par plusieurs reprises, et à Monsieur aussi. Elle recommanda au Roi les choses qu'elle désiroit qu'il fît, dont par hasard j'en entendis une, qui fut de faire achever le Val-de-Grâce. Elle appela tous ses enfans, et leur dit :

« Venez, mes chers enfans, recevoir ma bénédic-
« tion. » Ces quatre personnes, c'est-à-dire le Roi, la Reine, Monsieur et Madame (1), se jetèrent alors à genoux devant elle, et lui baisant la main, qu'ils baignèrent de leurs larmes, reçurent sa bénédiction pour eux et pour leurs enfans. La Reine leur mère leur dit, en les bénissant, ces belles paroles dignes d'être remarquées : Qu'elle prioit Dieu de les bénir, qu'elle leur commandoit de l'honorer et de le craindre, qu'elle les conjuroit de penser à leur salut, et que c'étoit la seule grande affaire qui leur importât; puis les pria de se retirer. Elle appela aussitôt après l'archevêque d'Auch, et lui dit qu'elle le prioit de l'assister à la mort. Elle fit approcher son confesseur, qu'elle entretint encore long-temps, et par plusieurs reprises. Il y eut des personnes qui lui vinrent parler de quelques affaires; mais elle pria qu'on ne lui parlât plus que de Dieu et de ce qui regardoit son salut. L'archevêque d'Auch lui fit un grand discours sur les miséricordes de Dieu, sur la terreur de ses jugemens, et sur la crainte et la confiance qu'on devoit avoir de lui et en lui. J'eus l'honneur d'être toute la nuit seule de femme auprès d'elle, honneur que je tiens bien cher. La comtesse de Flex, sa dame d'honneur, étoit alors à Paris auprès de la duchesse de Foix sa belle-fille, qui se mouroit; et la duchesse de Noailles, sa dame d'atour, étoit allée aux eaux. Cette admirable princesse désira que je lui lusse quelques chapitres de Gerson : car elle avoit toujours aimé ce livre. Je le fis, et je lui cherchai, en présence de l'archevêque

(1) Madame, quoique foible de sa couche, étoit revenue ce même jour de Versailles.

d'Auch, ceux qui parloient de la mort et de la nécessité de souffrir pour Jésus-Christ. J'en trouvai de beaux, et propres à consoler son ame. Elle en goûta la beauté, et souvent elle disoit avec consolation : « Ah ! que cela est beau ! » et me commandoit de recommencer les endroits qui la touchoient le plus. L'archevêque lui dit qu'elle alloit quitter une couronne corruptible pour en posséder une éternelle ; mais que pour obtenir cette dernière de la miséricorde de Dieu, il falloit lui offrir de bon cœur celle qu'elle avoit possédée sur la terre. Elle lui répondit : « Hélas ! ce sa« crifice est peu de chose. J'estime ma couronne « comme de la boue. » L'archevêque d'Auch se retira, et milord Montaigu aussi, pour la laisser un peu en repos ; et les dames de sa chambre qui la veilloient s'étant endormies sur leurs lits de veille, je demeurai seule auprès d'elle. Dans cet instant il sembla qu'en elle la nature, lasse de tant souffrir et d'une si longue application d'esprit, lui demandoit du repos ; mais elle, sentant qu'elle avoit trop de sommeil, tout d'un coup se réveilla, et me fit l'honneur de me dire, en se retournant vivement et avec effort de mon côté : « Je ne veux pas m'endormir, de peur de mourir « sans y penser. » Je lui dis que, grâces à Dieu, je ne la voyois pas en cet état, et qu'elle feroit bien de se reposer. Je repris ma lecture, et enfin elle s'endormit. A trois heures on la pansa, et on lui changea d'onguent. Elle dormit ensuite encore quelques heures, et me fit l'honneur de me dire à son réveil qu'elle s'étonnoit de son pouls qui continuoit à être si mauvais, parce qu'alors elle se sentoit mieux et plus forte. J'appelai les médecins, pour voir comment il étoit. Ils

le trouvèrent toujours de même, et par conséquent elle paroissoit être aussi mal. Monsieur vint la voir le matin [le 3 août], et se tint long-temps auprès d'elle. Sur les huit heures, Beringhen, qu'on appeloit M. le premier, entra dans sa chambre : il étoit un de ses plus anciens serviteurs; j'en ai parlé en plusieurs autres endroits de ces Mémoires. Quand elle le vit, elle lui dit : « M. le premier, il nous faut quitter. » Il lui répondit froidement, selon sa manière ordinaire de parler et d'agir, qui paroissoit toute de glace : « Vous pouvez « penser, madame, avec quelle douleur vos serviteurs « reçoivent cet arrêt; mais ce qui peut nous consoler, « c'est de voir que Votre Majesté échappe à de grandes « douleurs, et de plus à une grande incommodité, « particulièrement elle qui aime les bonnes senteurs; « car ces maux sur la fin sont d'une grande puan- « teur. » Le maréchal Du Plessis parut en cet instant. Elle n'avoit rien répondu à Beringhen; mais regardant celui qui venoit d'entrer, elle lui fit un petit sermon sur la nécessité de quitter la vie et de faire pénitence. Elle en fit autant au maréchal d'Aumont, qui parut aussi devant elle; et voyant d'Herval derrière les autres, qui étoit huguenot, et qui sous l'administration du cardinal Mazarin avoit servi le Roi dans ses finances, elle souhaita, en s'adressant à lui, que Dieu lui fît la grâce de le convertir. Monsieur, qui étoit assis au chevet de son lit, accompagnoit de ses larmes toutes les paroles de la Reine sa mère; et continuant de mêler à sa douleur quelques sentimens de piété, il faisoit espérer, par les choses qu'il lui disoit, qu'un jour, malgré les foiblesses dont il pouvoit être capable, il suivroit les traces de la Reine son illustre mère.

La Reine mère avoit mandé Le Tellier et Tubeuf. Ils arrivèrent alors; et quand elle les vit, elle appela mademoiselle de Beauvais, qui par son mérite et par sa vertu avoit acquis dans son estime l'avantage d'être préférée à sa mère dans les confiances d'honneur et de distinction. Elle lui commanda d'ouvrir son cabinet, et de leur donner un Mémoire écrit de sa main, où étoient ses dernières volontés; elle le leur donna, en leur ordonnant d'aller écrire son testament. Peu de temps après elle le signa et l'envoya au Roi, le priant de le lire; mais il le signa sans le voir. La Reine sa mère lui en sut gré, et le conta publiquement comme une action louable, et qui l'avoit obligée. Après toutes ces choses faites avec tant de repos et de paix, elle s'endormit, et à ce second réveil son pouls parut meilleur. On la pansa : sa plaie se trouva aussi en meilleur état, et on lui fit prendre des cordiaux qui lui firent un grand bien.

Après midi, les médecins conclurent à purger la Reine mère. On lui donna une médecine, dont elle sentit du soulagement. Dans cet instant une grande joie se répandit dans la cour; mais comme sa purgation l'avoit travaillée, son pouls parut tout de nouveau foible et mauvais, et on retomba dans les mêmes frayeurs du jour précédent. Cependant après avoir pris de la nourriture et repu son ame de quelques chapitres de l'Imitation que je lui lus, elle s'endormit, et eut une assez bonne nuit.

Le mardi, son pouls changea et devint meilleur; elle eut de grandes douleurs à son cancer : sa plaie lui en causoit aussi de grandes; mais, malgré ce mauvais état, les médecins donnèrent au Roi et à toute la

famille royale l'agréable nouvelle qu'elle étoit hors de danger.

Les grands maux de la Reine mère n'étoient pourtant pas finis, et ce que l'on appeloit amendement étoit pour elle une funeste et cruelle maladie. Quand ces deux tristes journées du dimanche et du lundi furent passées, je dis à cette constante princesse que j'avois admiré la fermeté qu'elle avoit eue à la vue quasi certaine de la mort, et que j'en avois été étonnée. Elle me fit l'honneur de me répondre, non comme une fanfaronne, mais avec une humble sincérité : « Personne n'est bien aise de mourir; mais il est vrai « que Dieu me fait cette grâce d'en être moins trou« blée que les autres. »

Le Roi alors, pressé par lui-même et par la nécessité de trouver des remèdes au mal de la Reine sa mère, lui parla de quitter Gendron. Elle s'y résolut aussitôt par le mauvais état de son cancer, qui bien loin d'être durci étoit ouvert de tous côtés, et de son sein qui en plusieurs endroits étoit plein de trous. Dans cette extrémité, et suivant le conseil des médecins, elle se mit entre les mains d'Alliot, dont beaucoup de personnes zélées pour sa conservation eurent une grande joie; car on espéra que peut-être il pourroit ou la guérir, ou la faire vivre plus longtemps; mais étant mandé, il dit qu'il la trouvoit trop malade pour lui pouvoir appliquer ses remèdes, et pour en espérer quelque bon succès. Le Roi lui commanda d'y travailler, et d'y faire son possible.

Les médecins, après plusieurs consultations, conclurent que pour exposer la Reine aux remèdes d'Alliot, il falloit la faire rapporter à Paris; mais l'é-

tat où elle étoit paroissoit rendre la chose impossible. Les douleurs de son cancer étoient excessives, son abcès ne rendoit pas des matières louables : elle étoit foible, et les médecins même n'osoient espérer en elle assez de force pour pouvoir souffrir cette fatigue avec tous ses maux. Ils la firent partir de Saint-Germain, parce qu'ils crurent sans doute que le Roi le désiroit. Je n'ai pu en imaginer d'autre raison, attendu que celles qu'ils alléguèrent n'étoient point bonnes, puisque les rois en tous lieux peuvent être servis également, et que c'est un des avantages de leur grandeur que d'avoir quand ils le veulent des personnes capables dans tous les arts, qui les suivent et les peuvent secourir. On coucha donc cette grande princesse dans une chaise couverte de velours noir, vêtue d'un manteau de taffetas gris. Elle y fut mise à l'entrée de sa chambre, assistée du Roi, de la Reine, de Monsieur et de Madame : on la porta doucement dans cette petite machine, qu'on fit suivre par ses officiers, qui portoient des cordiaux et du vinaigre, pour lui en donner si elle tomboit en foiblesse. Il me fut impossible de la voir dans cette espèce de tombeau sans m'attendrir sur elle par mille pensées différentes, mais toutes fâcheuses, et faire de grandes réflexions sur la misère humaine, qui assujettit à ses dures lois et à ses souffrances les premières personnes du monde, souvent avec plus d'amertume et moins de liberté que les moindres créatures de la terre.

Vu l'état où étoit cette illustre malade, on crut avec raison que l'air la feroit évanouir; mais ce fut tout le contraire. Elle s'en sentit plus forte ; et quand elle fut arrivée à Nanterre, et qu'elle se trouva dans

une grande salle des religieux de Sainte-Geneviève, où sans sortir de sa chaise elle alla se reposer, elle nous fit l'honneur de nous dire qu'elle étoit mieux. Elle y dîna même avec assez d'appétit, et mangea d'un poulet avec une saucé où il y avoit des câpres. Je marque cette particularité, parce que je me souviens avec douleur de la joie que nous eûmes dans ce moment; car il sembloit nous assurer que dans son tempérament se trouveroit la force de résister à ses maux. Nous dînâmes même avec le plaisir que l'espérance donne à ceux qui ont sujet de craindre un grand malheur qu'ils désirent ardemment de pouvoir éviter; et déjà nous pensions voir Alliot faire des merveilles.

La Reine mère ayant repris sa route arriva heureusement au Val-de-Grâce, où il y avoit long-temps qu'elle désiroit d'être. Aussitôt qu'elle se vit dans cette sainte maison, elle témoigna qu'elle en ressentoit de la consolation; et en se mettant dans son lit elle dit à l'abbesse: « Me voilà contente. Que Dieu « dispose de moi à sa volonté. » La nuit suivante elle fut fort malade: l'agitation du jour précédent avoit empiré sa plaie, et le lendemain la gangrène y parut. Les médecins alors, non contens d'être à Paris, ne trouvèrent pas commode d'aller tous les jours au Val-de-Grâce; ils dirent tous qu'il falloit rapporter la Reine mère au Louvre, et qu'il étoit impossible de la secourir en ce lieu, où les portes ne pouvoient s'ouvrir qu'avec de grandes cérémonies. A la vérité, je crois que la complaisance y eut encore beaucoup de part, et qu'ils en augmentèrent les raisons, dans la pensée qu'ils eurent que ce retour ne déplairoit pas au Roi ni à toute la cour; car c'étoit une grande fati-

gue non-seulement pour les personnes royales, mais pour les officiers de cette princesse, de faire de fréquens voyages si loin. Madame de Beauvais (1), que la nécessité du service avoit fait rapprocher de la Reine mère, conclut à la faire sortir du couvent. Elle cria fortement contre cette demeure, et dit qu'il étoit même impossible d'y trouver des œufs frais. Je suis persuadée que si le Roi eût cru que la Reine sa mère eût eu tant de peine à quitter cette retraite, comme elle en avoit en effet, il n'auroit jamais souffert qu'on lui eût fait cette violence, et auroit eu horreur sans doute de la complaisance des médecins, qui l'auroient privé de la satisfaction qu'il auroit eue de faire plaisir à la Reine sa mère; mais comme ils crurent tous qu'il ne seroit pas fâché d'éviter de la peine, il n'y eut point d'exagérations qui ne furent faites pour prouver à la Reine mère la nécessité de sortir du Val-de-Grâce. Ainsi le Roi se laissa persuader facilement à la prière de revenir au Louvre; et de cette manière elle fut privée d'une consolation qu'elle avoit toute sa vie paru désirer.

Après donc que par tant de bruit on eut fait résoudre la Reine mère à partir, on lui mit de l'eau de chaux dans sa plaie, et on la remit dans sa chaise pour être rapportée au Louvre. Je n'avois point été lui rendre mes devoirs le matin de ce terrible jour (2). Monsieur, à qui j'allai à son réveil demander des nouvelles de la Reine sa mère, me fit l'honneur de m'apprendre son retour, et que la gangrène étoit à sa plaie. Je crus pour cette fois que nous l'allions perdre, et

(1) Première femme de chambre, disgraciée par beaucoup de bonnes raisons. — (2) Je logeois au Palais-Royal.

que la nature affoiblie en elle ne pourroit résister à ce dernier accident. Je ne doute pas non plus qu'elle ne fût affligée de n'avoir pu demeurer au Val-de-Grâce; et je courus au Louvre attendre qu'elle arrivât. En entrant dans son balustre, où elle fut apportée dans la même chaise qui lui avoit servi pour venir de Saint-Germain à Paris, elle me vit, et me fit l'honneur de me regarder avec des yeux qui me firent bien vite connoître ses sentimens. Je lui dis, en m'approchant d'elle, que je louois Dieu de voir qu'elle pratiquoit les vertus des filles de Sainte-Marie, dont une des principales est de rompre leur volonté en toutes choses. Elle me répondit seulement en haussant les épaules, et levant les yeux au ciel. On la mit au lit, on redoubla l'eau de chaux, et ses douleurs redoublèrent aussi. Elles furent si extrêmes et si excessives que, de son aveu, elle se vit une des nuits suivantes prête d'entrer dans le désespoir. Sa constance et sa douleur combattirent alors avec une égale force l'une contre l'autre; mais enfin sa douleur étant arrivée au dernier période, cette admirable princesse une seule fois s'écria qu'elle n'en pouvoit plus. La comtesse de Flex, qui étoit revenue auprès d'elle, s'en étant approchée, et lui voulant représenter qu'il falloit souffrir sur la croix avec Jésus-Christ, à une harangue si chrétienne, la Reine mère accablée de cette horrible souffrance, mais toute remplie de foi, lui répondit ces admirables paroles : « Ah ! madame, ne « me dites rien : je sens que je perds la raison ; et « dans l'état où je suis, j'aurois peur de ne pas rece- « voir ce que vous me diriez avec assez de respect. » Après avoir été quelques jours dans cet état, les re-

mèdes enfin surmontèrent la gangrène ; mais son ulcère demeura en si mauvais état, qu'il fut jugé de tous les médecins être un second cancer, ou un ulcère chancreux. Ils eurent de la peine à prononcer l'arrêt de sa mort. Les uns furent quelque temps à dire qu'elle avoit peu de temps à vivre ; d'autres, que la chaleur naturelle lui manquoit, et qu'elle avoit le pouls intermittent. Alliot disoit qu'il ne la trouvoit pas en état de lui appliquer ses remèdes ; et nul d'eux enfin ne lui donnoit aucune espérance ni de guérison ni de vie.

La Reine mère demeura dans cet état jusqu'au 22 août, qu'elle se trouva tout à coup beaucoup mieux. Sa plaie devint plus belle : au lieu qu'auparavant elle s'enfonçoit chaque jour, elle commença de se remplir et de se mondifier, et sa fièvre diminua tout-à-fait : si bien que cette princesse, par son amendement, fut trouvée capable de supporter les remèdes d'Alliot. Il commença, pour notre malheur, de les y appliquer le 24 du même mois [août] ; et cette constante Reine, sortant d'un tourment, rentra tout aussitôt dans un autre qui ne fut guère moins violent, mais qui fut beaucoup plus long. D'abord Alliot, pour engager cette illustre malade à ses cruautés, adoucit la force de ses remèdes, et dans ce commencement il y eut de petits intervalles où les médecins firent espérer à la Reine mère quelque bon succès de la science de cet homme. Ils mortifioient la chair, et ensuite on la coupoit par tranches avec un rasoir. Cette opération étoit étonnante à voir. Elle se faisoit les matins et les soirs, en présence de toute la famille royale, des médecins chirurgiens, et de toutes les personnes qui

avoient l'honneur de servir cette princesse et de l'approcher familièrement. Elle avoit sans doute de la peine d'exposer une portion de son corps à la vue de tant de personnes, où ce monstre de cancer qu'elle portoit au sein n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore de quoi l'admirer; mais comme alors elle savoit juger sainement des choses de ce monde, elle ne regardoit plus en elle ce qui avoit été le sujet de sa vanité qu'avec une sainte horreur et une sainte colère contre elle-même, qui lui faisoit désirer d'en faire de continuels sacrifices à la justice divine. Elle se voyoit couper la chair avec une patience et une douceur estimable; et souvent elle disoit qu'elle n'auroit jamais cru avoir une destinée si différente de celle des autres créatures; que personne ne pourrissoit qu'après la mort, et que pour elle, Dieu l'avoit condamnée à pourrir pendant sa vie. Dans tous ces temps-là, elle souffroit toujours beaucoup; mais ses douleurs s'augmentèrent excessivement quand les remèdes d'Alliot approchèrent de la chair vive. Elle en vint enfin à une telle extrémité de souffrance qu'ayant perdu l'usage de dormir, on lui faisoit prendre toutes les nuits du jus de pavot. Par là seulement elle pouvoit trouver quelque relâche à ses douleurs; et quoiqu'il fût aisé de juger que ce remède la conduiroit plus vite à la mort, il étoit impossible d'en blâmer l'usage, parce que ce soulagement si funeste mettoit quelques momens d'intervalle à la longueur de son supplice. Il y eut néanmoins des jours et des temps que Vallot et Guenaud, après l'avoir tant de fois condamnée, dirent qu'elle ne mourroit point de son cancer; mais ils se trompèrent en tout, et jamais je ne les

ai vus faire des jugemens certains de cette maladie.

Malgré les maux dont le corps de la Reine mère étoit accablé, son ame, toujours occupée à bien faire, la faisoit agir incessamment pour le bien de tous, soit pour le général, soit pour chaque particulier. Comme je savois qu'elle avoit de bonnes intentions pour le duc et la duchesse de Navailles, qu'elle honoroit de son estime et de son souvenir, je lui en parlai, et lui fis voir qu'il étoit de sa bonté de les protéger fortement auprès du Roi, afin de faire finir leur exil. J'engageai l'abbé de Montaigu à les servir, et tous deux nous fîmes résoudre la Reine mère d'en parler au Roi. Elle le fit, et de la plus forte manière qu'il lui fut possible. Le Roi lui répondit favorablement à l'égard du duc de Navailles, disant, comme il avoit accoutumé de le dire, qu'il étoit homme de bien, qu'il l'avoit bien servi, et qu'il consentiroit volontiers qu'il fût auprès de lui comme toutes les autres personnes de qualité de son royaume. A l'égard de la duchesse sa femme, le Roi dit à la Reine sa mère qu'il ne vouloit point encore la voir, et qu'il la supplioit de ne lui rien demander pour elle. La Reine mère se contenta pour lors de faire revenir son mari, et dit au Roi qu'elle ne lui demandoit rien pour elle, puisqu'il ne le vouloit pas; mais qu'elle le prioit de trouver bon qu'elle mandât au duc de Navailles qu'il pouvoit revenir à la cour. Mais ayant trouvé, selon mon avis, qu'il seroit plus à propos qu'elle ordonnât à M. Le Tellier de le faire, elle l'envoya chercher le lendemain, et lui en parla. Ce ministre, qui avoit toujours fait une ancienne profession d'être des amis de ce seigneur, et qui l'étoit en effet pour les choses

faciles à faire, parut recevoir ce commandement avec beaucoup de froideur, et dit seulement à la Reine mère qu'il lui obéiroit. Je vis venir ce ministre recevoir les ordres de cette princesse; mais quoique je fusse assez persuadée de ses bonnes intentions, je ne voulus point lui faire paroître avoir part à ce secret, de peur d'affoiblir dans son esprit cette importante protection, et demeurai dans l'attente du succès que les paroles de la Reine mère pourroient produire. Je me contentai d'écrire à mes amis qu'ils auroient des nouvelles par les grandes voies, et qu'on devoit leur mander quelque chose qui leur importoit. Je ne m'expliquai pas davantage, parce que, ne doutant quasi pas que la Reine mère ne fût obéie, je voulus leur laisser le plaisir d'être agréablement surpris par un courrier de la part du Roi et de la Reine sa mère. Le courrier n'arriva point; et, par toutes les lettres qu'ils m'écrivoient, il me paroissoit qu'on les laissoit chez eux paisiblement. Quand je vis quinze jours passés dans cet oubli, j'en parlai à la Reine mère, qui s'en étonna. L'abbé de Montaigu, par ses ordres, alla savoir de Le Tellier d'où procédoit ce silence, et lui dire qu'elle trouvoit étrange de n'entendre nulle nouvelle du duc de Navailles. Le Tellier parut surpris de cette harangue, et dit qu'il avoit représenté à la Reine mère, quand elle lui avoit fait l'honneur de lui parler de cette affaire, le mauvais effet que devoit avoir sa bonne volonté pour cet exilé, et qu'il ne lui avoit point conseillé de mander le duc de Navailles; avouant à milord de Montaigu qu'il en avoit parlé au Roi, mais qu'il n'avoit pas trouvé à propos qu'il fît ce que la Reine sa mère lui avoit commandé.

Il lui dit aussi en confidence que le Roi ne pouvoit souffrir que le disgracié reçût des grâces par d'autres mains que par les siennes. Je ne fus pas surprise de ce sentiment : le génie du Roi le conduisoit toujours à vouloir toute la gloire pour lui, suivant en cela les maximes ordinairement pratiquées par les souverains. Il est à croire de plus que le ministre, qui étoit habile, et aussi intéressé à la conservation de sa faveur que le Roi, en qualité de roi, le pouvoit être au soutien de son autorité, lui avoit dit sur ce sujet tout ce qui pouvoit plaire à un maître qui vouloit que toutes choses parussent procéder de sa propre volonté. La crainte qu'il eut peut-être qu'on le pût soupçonner de favoriser les exilés augmenta ses complaisances : car les amis qui ne veulent rien hasarder sont quelquefois plus dangereux en ces occasions que les ennemis déclarés. Je ne veux pas dire positivement que Le Tellier ait été tel que je l'en soupçonnai alors ; mais comme dans le nombre de ses amis il étoit lui-même celui qu'il aimoit le mieux, je crois qu'il entra naturellement dans les maximes de la fausse gloire du Roi, et qu'il applaudit facilement à ce qui passe parmi les politiques pour une habileté nécessaire. Je rendis compte à la Reine mère de ce que milord Montaigu m'avoit dit, et lui appris la réponse de Le Tellier. Cette princesse, qui malgré toutes ses douleurs avoit toujours de l'application aux intérêts de ceux qu'elle honoroit de sa bienveillance, me fit l'honneur de me dire vivement, et avec un peu d'émotion, que M. Le Tellier avoit tort de n'avoir pas fait ce qu'elle lui avoit commandé ; qu'il étoit foible et mauvais ami, et qu'il avoit menti

(voilà ses propres mots) quand il disoit qu'il l'avoit conseillée de ne pas mander au duc de Navailles de venir : concluant enfin qu'elle vouloit lui en parler encore. Elle le fit, et lui soutint qu'elle avoit la parole du Roi, et qu'elle vouloit absolument qu'il envoyât de leur part un courrier à ce duc. Le Tellier ne se rebutant point lui fit mille et mille difficultés, et lui dit qu'il étoit ami du duc de Navailles; mais qu'il ne convenoit pas pour son propre intérêt qu'il revînt si tôt. La Reine mère lui décida cette affaire, lui disant ces mêmes paroles : « M. Le Tellier, le Roi « mon fils est trop honnête homme et trop raison- « nable pour manquer à la parole qu'il m'a donnée. « Je veux que vous mandiez le duc de Navailles, de « sa part et de la mienne; et en même temps je vous « permets de l'instruire de toutes vos difficultés, et « de lui écrire qu'il choisisse de venir voir le Roi et « moi, ou de suivre vos conseils. » Après que cette royale sentence eut été donnée, deux jours après, qui fut le 10, un jeudi au soir, le Roi vint trouver la Reine sa mère, et lui dit publiquement que comme il savoit la bonne volonté qu'elle avoit pour Navailles, il venoit lui dire qu'il l'avoit destiné pour commander dans les pays d'Aunis, La Rochelle et Brouage, à la place du duc de Nevers, qui étoit en Italie. La Reine mère reçut cette nouvelle avec joie. Elle lui en donna la première des louanges infinies, et ne fit jamais aucun semblant de lui avoir parlé en faveur de ce duc. Toute la cour loua le Roi, et tous admirèrent sa générosité d'avoir pardonné à un homme qui lui avoit déplu, le comblant de bienfaits lorsqu'il paroissoit n'oser seulement espérer son pardon. Le Roi lui-

même envoya un courrier au duc de Navailles lui porter de sa part les patentes de ces grands gouvernemens, qui engageoient les disgraciés à demeurer hors de la cour, où il ne les vouloit pas. Cet habile prince, pour les empêcher d'y venir et contenter la Reine sa mère, avoit trouvé cette louable invention, qui en effet étoit avantageuse pour les malheureux, satisfaisante en quelque façon pour la Reine sa mère, et glorieuse pour lui. Elle pouvoit même être utile à son service, parce que le duc de Navailles étoit propre à le bien servir dans ce poste si considérable, où il falloit un homme fidèle, et capable des grandes choses. On peut juger par cette conduite du Roi combien il étoit avide de gloire, puisqu'il n'en vouloit pas même laisser les miettes à la Reine sa mère. C'étoit en être trop glouton; mais la faim qui causoit cette gloutonnerie, toute défectueuse qu'elle est, a toujours été remarquée dans tous les grands princes, et a été en plusieurs la source de toutes leurs belles actions. Le Roi vouloit tenir les grands de son royaume attachés à lui par la voie de ses bienfaits, comme la plus belle et la plus forte : il désiroit réunir tout à lui; et par sa conduite on peut voir qu'en cette occasion toute la finesse de Louis XI le devoit céder à la sienne. Elle lui devoit être aussi plus honorable, étant exempte de toute malice, et suivie de bons effets. Il falloit seulement, pour contenter la Reine sa mère, accompagner cette ambitieuse et délicate jalousie de sincérité; car elle étoit capable d'entrer en confidence avec lui sur ses intérêts, et incapable d'en avoir quelqu'un qui pût lui nuire. Personne donc ne parla de cette princesse, et peu de gens ont su la part qu'elle avoit

eue à la belle action que le Roi avoit faite. Je lui dis un jour sur cela, pour la divertir, que j'avois envie de dire tout haut qu'elle méritoit de partager cette gloire que l'on donnoit tout entière au Roi, et que je voulois qu'elle fût louée aussi bien que lui. Elle me défendit sérieusement d'en parler à qui que ce fût, et me fit l'honneur de me dire : « Ce que je « voulois faire est fait, et d'une manière plus avan- « tageuse pour ces pauvres gens; car le Roi ne les « voulant pas voir leur a donné plus que je n'aurois « osé lui demander. Grâces à Dieu, me dit-elle en- « core, je ne me soucie point des louanges : je suis « bien aise que le Roi les ait toutes; je souhaite qu'il « vive assez vertueusement pour les mériter. »

Le duc et la duchesse de Navailles reçurent le courrier du Roi avec beaucoup de joie et de reconnoissance envers lui. A l'égard de la Reine mère, dont ils surent par mes lettres les bontés, ils n'osèrent s'en vanter, et ils observèrent un grand silence sur tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à cette princesse. Outre les raisons qu'ils eurent de se taire, ils en purent avoir une autre que j'ai toujours remarqué être naturellement écrite dans le cœur de ceux qui reçoivent des grâces de la cour. Ils ne veulent les devoir qu'à celui qui en est le maître, et croient que les apparences de leur gratitude l'obligera à leur en faire de nouvelles. L'orgueil humain les empêche aussi d'avouer que les soins et les applications de leurs amis méritent qu'ils leur aient grande obligation des choses qu'ils obtiennent, croyant qu'elles sont dues à leurs services et à leur dignité.

La Reine mère, ne se contentant pas de répandre

ses charitables soins sur les particuliers, voulut aussi avant que de mourir travailler à la confirmation de la paix qu'elle avoit faite entre le Roi son fils et le Roi son frère. Dans ce dessein, elle ordonna au marquis de Las-Fuentes, ambassadeur d'Espagne en France, d'écrire à ce prince selon ses intentions, et de lui mander qu'elle lui conseilloit de penser à disposer de ses affaires, en sorte qu'il laissât la paix dans l'Europe tout-à-fait affermie; que de bonne foi il fît quelque raison au Roi son fils sur les justes prétentions qu'il avoit sur la Flandre, vu que, par les lois de ces provinces, elles paroissent devoir appartenir à la Reine. Ses légitimes souhaits n'eurent pas le succès qu'elle avoit désiré : elle eut au contraire le déplaisir de perdre ce frère qu'elle avoit tant aimé, sans qu'elle pût espérer de laisser sa famille dans la possession assurée d'un bien qu'elle leur avoit procuré avec tant de soin.

La nouvelle de la mort du roi d'Espagne arriva à la cour le 27 septembre, et ce prince étoit mort le 17 du même mois. La Reine ce jour-là étoit allée aux Carmélites. Le Roi lui manda de revenir au Louvre chez elle dans sa chambre, où il l'attendoit, et de ne point entrer chez la Reine leur mère avant que de l'avoir vu. La Reine revint aussitôt, pleine d'inquiétude et de trouble de ce que le Roi lui venoit de mander. Cette princesse étant chez elle lui demanda le sujet de son retour, et si la Reine sa mère étoit plus mal. Le Roi lui dit que non, mais qu'il avoit de mauvaises nouvelles à lui dire, et qu'il étoit fâché de lui apprendre que le Roi son père étoit extrêmement malade. La Reine voyant bien que ce qu'il disoit vouloit dire qu'il étoit mort, s'écria et lui dit : « Je l'ai perdu; dites-le-

« moi, je vois que ce n'est que trop vrai. — Devinez-« le, lui dit le Roi, car je ne vous le puis dire. » Cette princesse alors, n'en pouvant plus douter, se jeta toute pâmée de douleur entre les bras du Roi, et pleura excessivement. Elle en fut si véritablement affligée, qu'elle força le Roi d'accompagner de quelques larmes celles qu'elle répandit en grande abondance. Après avoir passé ces premiers sentimens qui, à notre honte, ne passent en tous que trop brièvement, elle se mit au lit, et le lendemain elle y fut encore jusqu'au soir; mais voulant voir la Reine sa mère, elle jeta un manteau de deuil sur elle, et descendit dans sa chambre. Cette princesse, quasi mourante, apprenant cette même nouvelle, avoit pleuré, et dit seulement, parlant du Roi son frère, qu'elle le suivroit bientôt. Quand elle sut que la Reine venoit la voir, elle nous commanda à toutes de sortir de sa chambre, afin sans doute de pouvoir se plaindre de leur perte commune avec plus de liberté. Ces deux grandes princesses s'embrassèrent, avec la douleur et les larmes que méritoit la tendresse que ce prince qu'elles regrettoient avoit toujours eue et pour l'une et pour l'autre. L'ambassadeur d'Espagne, seul témoin de leurs douleurs, joignit ses larmes à celles que répandirent en cette occasion les deux premières femmes du monde en grandeur et dignité. Lui et la Molina, qui seule de femme y fut soufferte, tâchèrent de les consoler, par la considération du bonheur éternel dont apparemment jouissoit ce prince. Il avoit été toujours malheureux : mais il avoit su profiter dans ses dernières années de ses afflictions, de ses pertes et de ses maladies, ayant fait de toutes ces choses un

continuel sacrifice à la justice divine, afin d'éviter par cette pénitence les justes châtimens de ses péchés, et de ses débauches particulières et publiques. Elles avoient par son exemple beaucoup autorisé le vice de ses peuples, qui présentement sont déshonorés par l'excès de leur débordement. Après cette triste entrevue, les deux dames d'honneur, la comtesse de Flex et la duchesse de Montausier, rentrèrent dans la chambre de la Reine mère, et moi avec elles. Un long silence de la part des deux Reines, et une conversation fort languissante de la nôtre, dura jusqu'à l'heure que la Reine monta dans sa chambre, où le Roi, au sortir du conseil, vint souper avec elle. Ce prince étoit déjà peut-être occupé du désir de tirer ses avantages de l'état où la mort du roi d'Espagne mettoit son royaume. Il ne laissoit après lui qu'un enfant, un peu plus jeune que M. le Dauphin, et si malsain qu'il ne paroissoit pas devoir vivre. Il étoit fils d'un père soupçonné de beaucoup de maux, et qui, par la perte de ses autres enfans, donnoit lieu de croire qu'il étoit difficile qu'il leur pût donner de la santé, puisqu'il n'en avoit pas lui-même. Mais comme Dieu en donne à qui il lui plaît, ce jeune Roi parut en avoir, après la mort du Roi son père, plus que l'on ne pouvoit raisonnablement l'espérer. On écrivit alors d'Espagne qu'il sembloit même avoir pris la couronne avec l'espérance non-seulement de la vie, mais d'une vie accompagnée de bonheur; car comme, selon la coutume du royaume, on le proclama roi, ses sujets prirent à bon augure de ce que de deux chaises qu'on lui présenta, dont l'une étoit en broderie d'or et de perles, mais vieille et fort effacée, qui avoit autre-

fois servi à Charles-Quint, et l'autre étoit toute neuve et brillante, et d'une riche broderie, il prit celle de son illustre aïeul, en répétant de son propre mouvement les paroles de celui qui lui avoit dit qu'elle avoit servi à cet empereur, disant : *A servido à Carlos-Quinto? Pues, en nombre de Dioz, me quiero sentar en ella* (Elle a servi à Charles-Quint? Or je veux donc, au nom de Dieu, m'y asseoir).

Pendant que la Reine mère souffroit, et que la Reine jetoit des larmes pour le Roi son père, le Roi, que la longueur des maladies de la Reine sa mère rendoit moins sensible à la tristesse, attiré par les plaisirs, se laissoit aller facilement à eux. L'hiver, qui convie aux divertissemens, fit que le Roi et Monsieur, qui crurent que les maux de la Reine leur mère ne finiroient pas sitôt, consentirent, quasi malgré leur raison, à suivre les sentimens de la nature, qui, au lieu de la douleur, voudroit toujours de la joie.

La veille des Rois [le 5 janvier 1666], il y eut grand bal chez Monsieur : et malgré l'amitié qu'il avoit pour la Reine sa mère, il ne laissa pas d'y prendre plaisir. Ce bal fut précédé par un grand soupé, accompagné de toute la magnificence requise en de telles occasions. La Reine, qui n'alloit point cette année aux divertissemens, fit elle-même accommoder l'habit du Roi, qui étoit de drap violet, à cause du deuil qu'il portoit du roi d'Espagne son beau-père; mais si couvert de grosses perles et de gros diamans, que c'étoit une chose merveilleuse à voir. Monsieur et Madame étoient de même fort parés; car l'un et l'autre n'étoient pas fâchés de faire voir qu'ils étoient aimables. Monsieur n'avoit pas de passion dans l'ame

qui parût le tourmenter. Au lieu d'aimer la beauté des dames, il aimoit lui-même à leur plaire par la sienne, et leurs louanges ne lui déplaisoient pas. Il se divertissoit en leur compagnie; mais il paroissoit, à son procédé, avoir dans le cœur tant d'innocence à leur égard, que les plus dangereuses par leurs charmes vivoient avec lui et lui avec elles aussi modestement que s'il eût été lui-même une dame. Cette fête se donna sous la nécessité apparente de quelques étrangers d'importance, à qui le Roi voulut faire voir la grandeur et la beauté de la cour.

Il fallut alors [le 6 janvier] que le Roi et Monsieur missent pour deux jours quelque intervalle à leurs divertissemens, car la Reine leur mère empira beaucoup. Le lendemain, jour des Rois, elle retomba dans de nouveaux accidens : la fièvre lui redoubla, elle eut un grand frisson, et il parut une autre érésipèle, que l'on dit être l'effet ordinaire des cancers. La Reine mère étant dans un état pire que la mort, on crut qu'elle devoit être lasse du remède d'Alliot, qui lui causoit incessamment une douleur insupportable; mais elle n'en parloit point, et il falloit à peu près le deviner. Plusieurs personnes lui proposèrent de le quitter, et de se mettre entre les mains d'un homme qui se disoit de Milan, qui depuis quelque temps étoit venu s'introduire en France, disant qu'il avoit un remède infaillible pour le mal de la Reine mère. L'ambassadeur d'Espagne avoit écrit en Italie pour savoir de ses nouvelles, et les relations n'en avoient pas été avantageuses; mais il traitoit une femme qui paroissoit se porter mieux depuis qu'elle se servoit de lui. L'indifférence de la Reine mère étoit

si grande sur ce qui regardoit sa vie, qu'elle ne paroissoit point avoir de volonté déterminée, ni de prendre ni de laisser Alliot. Quand on lui proposoit de le changer, elle disoit qu'un autre peut-être feroit encore pis, et on ne pouvoit apercevoir en elle qu'une ferme résolution de souffrir. Elle s'abandonnoit entièrement à la volonté de Dieu, jusqu'à s'abandonner aussi en toutes choses à la volonté des hommes. Chacun se mêloit de lui donner des conseils : mais elle n'en recevoit aucun, et ne paroissoit pas même fort appliquée à les écouter. Elle renvoyoit toujours au Roi ceux qui lui en parloient, et le prioit d'en ordonner. Il paroissoit y penser avec assez d'application pour laisser voir en lui que l'amitié qu'il avoit toujours eue pour la Reine sa mère n'étoit pas éteinte dans son cœur; mais la Reine mère empiroit : et les médecins, qui peu auparavant, dans un bon intervalle qu'elle avoit eu, avoient dit qu'elle ne mourroit pas de son cancer, en désespéroient, et ne sachant plus que faire, lui persuadèrent de se servir du Milanais. Elle y consentit aussitôt, sans montrer ni espoir, ni crainte, ni répugnance : et le 9 de janvier cet homme lui appliqua ses remèdes; mais ils n'eurent point d'autre effet que de hâter sa mort.

Ce même jour il y eut des fiançailles, au Palais-Royal, d'une fille d'honneur de Madame, nommée Artigny (1), confidente du Roi et de mademoiselle de La Vallière. Le Roi lui donna de considérables sommes d'argent, et la fit épouser au comte Du Roule, avec de grands avantages qu'il lui fit. Elle eut sujet, selon les fausses maximes du monde, de s'estimer heureuse

(1) *Artigny* : Claude-Marie Du Quart.

d'avoir été la confidente des secrets du Roi; car de pauvre et accablée de la mauvaise fortune, elle devint une grande dame.

Après les fiançailles faites au Palais-Royal, suivit une grande fête chez le duc de Créqui, parent du comte Du Roule, c'est-à-dire le bal, la comédie et un grand soupé. La Reine, qui ce soir-là étoit seule auprès de la Reine sa mère, et qui par la raison de son deuil, ainsi que je viens de le dire, ne pouvoit être d'aucun divertissement, murmura contre celui-là. Il lui déplaisoit encore plus que les autres, à cause de la part que mademoiselle de La Vallière y avoit: car toutes les faveurs faites à son amie d'Artigny tiroient leur source de la sienne. La Reine mère, avec sa douceur ordinaire, répondit à la Reine qu'il falloit pardonner les emportemens de la jeunesse; mais, de la manière qu'elle le disoit, il me parut clairement que son cœur ne s'accordoit pas avec sa prudence. Ce n'est pas sans sujet que les poètes ont feint des demeures délicieuses où leurs héros restoient enchantés, c'est-à-dire privés de la connoissance de leurs devoirs, et soumis aux illusions des sens; puisque les passions ordinaires, par leurs effets, nous font voir de nos yeux des hommes sages avoir des intervalles d'emportement qui leur font perdre l'usage de leur raison, et les empêchent de faire aucuns actes de la vertu qu'ils ont naturellement dans le cœur, dont ils ont donné d'évidentes preuves. J'étois seule auprès des deux Reines; et leur conversation sur cette grande matière me faisant de la peine, pour les détourner toutes deux de ces fâcheuses pensées, et leur faire changer de discours, je leur dis que j'es-

pérois aussi que nous aurions notre tour, et que nous danserions au printemps. Mon dire étoit fondé sur une prophétie qu'un de mes amis, le matin de ce même jour, me dit avoir été faite, et que j'avois contée à la Reine mère. Il m'avoit appris qu'un grand astrologue de notre temps assuroit qu'elle guériroit vers cette saison, et cette fabuleuse prédiction me faisoit espérer quelque merveille du remède du Milanais; mais c'étoit d'une manière qui ne me consoloit guère : car je voyois des choses trop contraires à cette prédiction pour en tirer quelque espoir véritable.

Le lendemain des fiançailles de mademoiselle d'Artigny, qui fut le 10 du mois, la fièvre de la Reine mère, qui le jour précédent avoit été moindre, redoubla par un grand frisson qui lui dura long-temps. Malgré ce fâcheux accident, le Roi et Monsieur furent à la Comédie avec la nouvelle mariée. Le soir, les médecins trouvèrent la fièvre de la Reine mère fort allumée; et son pouls étant mauvais, ils jugèrent à propos de la saigner. La Reine aussitôt le manda au Roi. Il vint, après que la comédie fut achevée, voir la Reine sa mère, qui venoit d'être saignée. Dans ces états si terribles elle passa de cruelles nuits, et l'excès de la douleur la forçant quelquefois de soupirer de temps en temps, parlant à Dieu, on entendoit qu'elle disoit : « Hélas, Seigneur ! je me plains, et vous voulez que je souffre. » Depuis qu'elle se servoit du Milanais, son martyre étoit augmenté par la puanteur qui sortoit de son cancer. Cette souffrance étoit si contraire à son inclination, qu'on peut dire avec vérité que ce mal seul en étoit un fort grand pour elle. Un de ces jours comme elle se plaignoit de cette in-

commodité, étant seule auprès d'elle, elle me fit l'honneur de me dire tout bas : « Dieu veut en cela « me châtier d'avoir eu trop d'amour propre, et d'a« voir trop aimé la beauté de mon corps. »

Le 15, on donna à la Reine mère une médecine, et les médecins s'imaginèrent qu'elle lui avoit fait du bien ; mais la nuit suivante elle fut très-malade. Sa douleur fut si grande qu'elle se sentit comme forcée de jeter des larmes, qui sortirent de ses yeux avec abondance. Mademoiselle de Beauvais, qui la veilloit, me conta le lendemain que cette vertueuse princesse lui avoit dit : « Je ne pleure pas ; ces larmes que vous « voyez sortir de mes yeux, c'est la douleur qui les « contraint de sortir : car vous savez que je ne suis « pas pleureuse. » L'archevêque d'Auch voyant le mauvais état où elle étoit, l'en avertit, et lui parla clairement du peu d'espoir qu'avoient les médecins de sa vie. Elle l'en remercia, et sans s'étonner de cette harangue, n'en fit aucun semblant.

Depuis quelques mois, la Reine mère se confessoit tous les jours, et son confesseur l'entretenoit longtemps. Elle en avoit un alors, qui étoit venu d'Espagne, qui se trouva par bonheur pour elle un bon religieux et savant : si bien qu'il est à croire qu'elle étoit bien préparée à ce grand voyage de l'éternité qu'elle devoit faire bientôt. C'est ce qui causoit en elle cette grande paix. Une autre nuit des dernières de sa vie, la même mademoiselle de Beauvais m'a conté que quelques-unes de ses femmes et elle étant auprès de cette constante princesse, elle leur dit : « Je sais l'état où je suis ; je sens que je ne puis « plus vivre, et je vois bien à vos mines que vous en

« êtes toutes aussi persuadées que moi. » Une de celles qui étoient présentes s'étant mise à pleurer, la Reine mère lui dit presque en riant, et comme se moquant d'elle : « Vraiment, Niel (c'est ainsi que « s'appeloit cette dame), vous êtes bien sotte! Et ne « faut-il pas mourir? Et de plus, quand cela sera, « vous pleurerez; mais ne vous en affligez pas avant « le temps. »

Le samedi 16 du mois, je ne pus aller au Louvre; et comme j'envoyois souvent savoir des nouvelles de la Reine mère, on me manda toujours qu'elle empiroit. Le lendemain dimanche au matin, je la trouvai très-mal, et toute sa cour dans une grande consternation. Monsieur, en me voyant, me fit l'honneur de me dire : « Que fîtes-vous hier que vous n'étiez pas « ici? Nous eûmes une terrible journée. » Je parlai au Milanais. Je le trouvai sans parole, et les médecins sans aucune espérance. Une érésipèle étoit sortie tout de nouveau; mais elle n'avoit fait que paroître, et n'avoit point eu d'autre effet que de lui avoir fait enfler les bras et les mains, et même la gorge. Outre ces mauvais accidens, elle avoit le pouls mauvais et foible.

La douleur que je sentis, voyant la Reine mère en cet état [le 17 janvier], me fit sortir d'auprès d'elle, afin d'aller chercher hors de sa présence quelque soulagement à ma peine. Je m'en allai à la messe aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Là j'éprouvai ce que c'est que de perdre ce que l'on aime; mais ayant repris des forces en ce lieu, par la soumission que toute ame chrétienne doit avoir aux volontés divines, je retournai au Louvre; car l'inquiétude et la tristesse

nous portent naturellement à changer de lieu. Comme j'entrai dans la chambre de cette grande Reine, je trouvai Monsieur seul auprès d'elle, assis au chevet de son lit. Elle étoit dans son meilleur temps, je veux dire dans l'intervalle de ses redoublemens. Elle étoit même un peu mieux que le matin, parce qu'elle s'étoit assoupie pour quelques momens. Ses souffrances ne laissoient pas d'être excessives : je le connus à ses yeux, et malgré son silence je vis ses douleurs. Je me mis à genoux devant son lit; et comme je voulus lui toucher le pouls, elle me fit l'honneur de me dire ces mêmes paroles : « Madame de Motte-« ville, je souffre beaucoup. Il n'y a point d'endroit « en mon corps dans lequel je ne sente de très-« grandes douleurs. » Puis levant les yeux au ciel, elle dit : « Dieu le veut. Oui, mon Dieu, vous le « voulez, et je le veux bien aussi de tout mon cœur : « oui, mon Dieu, de tout mon cœur. » Monsieur, tendrement touché de ces admirables paroles, se mit à pleurer; et les larmes m'étant venues aux yeux, je me retirai d'auprès d'elle sans pouvoir lui répondre. Dieu étoit dans son cœur, qui lui donnoit toute la piété et la patience dont elle avoit besoin. Les raisonnemens des créatures n'y pouvoient rien ajouter. Il ne restoit rien à faire à ceux qui avoient l'honneur d'être auprès d'elle, qu'à l'admirer; mais cette admiration pouvant être dangereuse à sa perfection, le mieux étoit de se taire, et de remercier Dieu des grâces qu'il lui faisoit. Après ces marques de vertu, de soumission et de patience, cette admirable princesse nous en donna de la force de son ame; car la Reine étant arrivée là-dessus, elle s'assit auprès d'elle,

et Monsieur se rapprocha. L'ambassadeur d'Espagne entra dans ce même instant, qui apporta des lettres à la Reine. Il s'en trouva une de la reine d'Espagne, qui écrivoit à la Reine mère, sa tante et sa belle-sœur tout ensemble. Elle la prit, et pria la Reine de la lire tout haut : ce qu'elle fit. Cette lettre étoit bonne, bien longue et de bon sens. Monsieur, voulant s'instruire des grandes choses, fit plusieurs questions à l'ambassadeur d'Espagne sur les affaires de ce royaume, et sur le gouvernement de la régente. Cet homme étoit naturellement grand parleur. Il amplifia cette conversation de quantité de paroles inutiles, et la rendit fort longue. La Reine mère, malgré la mort et la douleur qui la menaçoit, entra dans toutes ces narrations avec un esprit aussi présent que si elle eût été en bonne santé ; puis elle-même prit la lettre et la mit sous son oreiller, disant à la Reine tout ce qu'elle désiroit mander à cette reine régente, à qui elle devoit faire réponse au lieu d'elle. Pendant ce temps-là je m'occupai davantage à remarquer la fermeté de la Reine mère toujours égale en tout temps, qu'à écouter les raisonnemens qui se firent sur la cour d'Espagne ; et ceux qui pourront lire quelque jour ces Mémoires trouveront sans doute que j'avois raison. En ce même moment la senora Molina s'approcha de cette illustre malade, et lui dit en espagnol : *Afé que Vuestra Magestad es muy coloradica* (En vérité, Votre Majesté est bien rouge). Et la Reine mère de sang-froid, et comme en riant, lui répondit : *Y como, Molina! en verdad que tengo muy buena calentura* (Comment, Molina! j'ai une bonne grosse fièvre). Aussitôt après cette tranquille conversation, la Reine

mère eut un redoublement qui fut plus violent que les autres. Elle connut qu'elle empiroit, et le dit à l'archevêque d'Auch, qui en demeura d'accord avec elle; mais comme il ne la trouva pas encore assez mal pour lui donner le saint viatique, elle conclut de communier après minuit.

A l'heure ordinaire, c'est-à-dire à dix heures du soir, la Reine mère donna le bon soir à la Reine, à Monsieur et à Madame. Il nous parut, à la comtesse de Flex et à moi, qu'elle les pressa de partir avec plus d'âpreté qu'elle n'avoit accoutumé de faire. Elle étoit plus abattue et plus oppressée de ses excessives douleurs; et comme elle n'aimoit point à faire voir ses souffrances, elle voulut alors être seule, afin de pouvoir endurer ses maux avec moins de contrainte. Ce même soir, en voulant prendre des œufs frais qu'on lui servit, elle me parut dans un fort mauvais état, et dans ce seul instant de sa vie elle parut avoir plus de soixante ans; car son corps, par l'enflure de ses bras, de ses mains et de son visage, étoit si appesanti qu'à peine pouvoit-elle lever la tête, ni hausser ses mains jusqu'à sa bouche. Il étoit difficile de voir une si grande princesse en cet état sans envisager fortement le néant de la créature, et combien tous les secours sont inutiles quand il plaît à Dieu de détruire les premières personnes du monde.

Depuis les grands maux de la Reine mère, elle avoit accoutumé, quand sa royale famille l'avoit quittée et que le rideau de son lit étoit tiré, de faire dire les litanies de la Passion avec beaucoup d'autres prières: ce que l'archevêque d'Auch faisoit pour l'ordinaire, ou quelqu'un de ses aumôniers. Après qu'elles eurent

été dites, on se retira d'auprès d'elle pour voir si elle n'auroit point quelque moment de repos; mais bien loin d'en avoir, nous l'entendîmes toujours se plaindre: ce qu'elle se permettoit de faire quelquefois la nuit, mais jamais le jour, parce que la nuit elle étoit plus seule, et ne craignoit point de faire de la peine à personne.

Après minuit, son grand aumônier lui dit la messe dans son oratoire, qui étoit à la ruelle de son lit. Il la communia, et je remarquai qu'elle reçut Notre Seigneur avec une dévotion tout extraordinaire. Il sembloit, vu le calme où elle étoit, que ses douleurs et ses maux l'eussent quittée; car son application à Dieu étoit si grande, qu'il étoit aisé de voir que l'ame en ces occasions l'emportoit sur le corps. Elle fut servie, après l'archevêque d'Auch, de l'évêque de Mende, son premier aumônier; de l'abbé de Guemadeuc, son aumônier ordinaire, et de quelques autres; de la comtesse de Flex sa dame d'honneur, et de la duchesse de Noailles sa dame d'atour. Le silence et la solitude de la nuit n'empêchèrent pas que toutes ces personnes ne rendissent, par leurs grands respects et par leurs révérences réitérées, tous les honneurs qui étoient dus à une si grande princesse, qui étoit en naissance et dignité la première du monde; mais toute son élévation alloit être anéantie, et cette si auguste personne, si estimable et si révérée, malgré nos souhaits alloit être effacée du nombre des vivans, parce que Dieu, le dieu des vivans et des morts, le vouloit ainsi.

Le lundi, après avoir un peu reposé, je retournai au Louvre de bon matin [le 18 janvier]. La Reine

mère avoit beaucoup souffert depuis sa communion; sa fièvre et les fâcheux accidens de sa maladie augmentoient plutôt que de diminuer. Le remède du Milanais étant de soi fort violent, avoit fait consommer les chairs du cancer trop promptement; et les esprits étant dissipés, la nature n'avoit plus de force pour jeter dehors l'humeur de l'érésipèle. Cette humeur s'étoit tellement jetée entre cuir et chair, que ses épaules commençoient à s'ulcérer; et comme elle étoit toujours couchée sur le dos, elle y sentoit beaucoup de mal. Elle me recommanda de les toucher. Je les trouvai déjà toutes pleines de glandes, et je fus étonnée de ce qu'elle souffroit une si grande augmentation de douleur sans en parler. Je le dis aux médecins, afin de les obliger à y mettre quelque chose. Ils le promirent, et je vins le dire à la Reine mère. Cette pieuse et constante princesse ne se regardant plus devant Dieu qu'avec les sentimens d'une chrétienne pleine d'humilité et de l'unique désir de faire pénitence, me fit l'honneur de me répondre, tout occupée en Dieu : « J'ai abandonné mon corps « à la justice de Dieu : les hommes en feront tout ce « qu'il leur plaira. » Comme les hommes étoient destinés à la faire souffrir, ils ne mirent rien sur ses épaules. Il est à croire que Dieu l'ordonnoit de cette sorte, pour la purifier davantage à ses yeux.

La comtesse d'Ille (1) alors s'étant approchée de la Reine mère, elle lui dit qu'elle souffroit d'excessives douleurs; et lui parlant de la peine qu'elle avoit de la mauvaise senteur qui sortoit de son sein, après une réflexion qu'elle fit sur l'état où elle étoit, elle lui dit

(1) Dame catalane, qui avoit du mérite et beaucoup d'esprit.

en la regardant fixement, touchant son drap : *Ha! condessa, savanas de batista! condessa, savanas de batista!* (Ah! comtesse, des draps de batiste! des draps de batiste, comtesse!) Elle voulut lui marquer par ces paroles, et en lui montrant ses draps, qu'elle se reprochoit alors les délicatesses trop grandes qu'elle avoit eues pour sa personne, quand, étant en santé, elle ne pouvoit souffrir que des draps extraordinairement fins. Cette dame prétendoit venir d'un bâtard d'un des derniers rois d'Arragon. Son mari étoit Catalan de nation; son nom étoit d'Ardenne; il s'étoit révolté contre le roi d'Espagne son maître, et l'avoit quitté pour se donner au Roi. L'un et l'autre avoient de la piété, de l'esprit et du mérite, et la Reine mère estimoit assez cette dame.

Sur les dix heures du matin, la Reine mère sommeilla un peu, plutôt par excès de lassitude que par une bonne cause. A son réveil, le Roi la vint voir, qui n'y tarda guère; car dans ce moment il falloit qu'il allât au conseil. La Reine et Monsieur, étant restés auprès d'elle, se mirent à parler de choses indifférentes pour essayer de la divertir. J'étois au pied de son lit. Cette princesse, jusqu'à sa fin toujours occupée des besoins des autres, eut soin de me demander si j'avois dîné : car alors il étoit tard. Quand je lui eus dit que non, elle me répondit avec cette douce et honnête manière dont elle savoit charmer ceux qui avoient l'honneur de l'approcher : « Vous avez bien la mine aujourd'hui « de n'y pas aller. Allez, allez dîner chez la Molina; » voulant me dire par là qu'elle connoissoit que l'état où elle étoit me rendroit incapable de penser à mes besoins. Voilà une des dernières fois qu'elle m'a fait

l'honneur de me parler : car la mort depuis cet instant la força d'oublier ceux qu'elle honoroit de sa bienveillance, pour ne s'occuper plus que de l'éternité et de sa royale famille. Elle voyoit de près ce terrible moment qui devoit bientôt la séparer pour jamais de la terre. Elle désiroit sans doute d'aller jouir de ce repos qui ne finit point; mais avant que de le posséder, il falloit que ce qui étoit corruptible en elle prît fin : et ce passage si affreux à tous, et qui malgré sa constance lui paroissoit tel, étoit une assez grande affaire pour remplir toutes ses pensées. Sur les trois heures après midi, son redoublement la prit, et les médecins trouvèrent qu'elle empiroit. L'archevêque d'Auch alors lui parla plus positivement des approches de la mort : ce qu'elle reçut à son ordinaire, car il y avoit long-temps qu'elle étoit accoutumée à cette harangue. Il lui conseilla de faire une revue sur toute sa vie, et de la partager en trois états : en celui de son enfance jusqu'à son mariage; depuis son mariage jusqu'à sa régence, et depuis sa régence jusqu'à l'heure où elle étoit. Elle reçut ce conseil, et se mit aussitôt en état de l'exécuter. Elle fut quelque temps à y penser, puis fit approcher son confesseur; et l'ayant fait asseoir auprès d'elle, elle commença une conversation avec lui, qui paroissoit plutôt une légère revue qu'une confession générale faite avec les applications d'esprit que demande cette action; car elle souffrit que quelque peu de personnes demeurassent dans sa chambre, et j'eus l'honneur d'être de ce nombre.

Le soir à dix heures, le Roi, la Reine, Monsieur et Madame, après qu'ils eurent soupé, rentrèrent à leur

ordinaire dans sa chambre; mais elle les pressa instamment de la laisser, et de se retirer. Le Roi, voulant lui obéir, s'en alla; et la Reine monta à sa chambre. La Reine mère, qui crut que Monsieur ne la voudroit point quitter, lui ordonna positivement de s'en aller chez lui. Il voulut éviter ce commandement, et se cacha dans le cabinet des bains, puis fit semblant de s'en aller; mais la Reine sa mère, prévoyant toutes ses louables finesses, le rappela, et lui dit qu'elle le vouloit absolument. Il fut donc contraint de ne plus paroître devant elle, et demeura presque toute la nuit assis au pied de son lit. J'eus l'honneur de lui tenir compagnie et de participer à ses inquiétudes, qui redoublèrent beaucoup à cause d'une fâcheuse toux qui survint à la Reine sa mère, par où l'on jugea que l'humeur du cancer se jetoit sur la poitrine, et que c'étoit une marque certaine du malheur qui alloit arriver à la maison royale et à toute la France. A minuit, le redoublement de cette princesse parut un peu diminué; et Monsieur s'en alla, afin de laisser reposer les dames qui veilloient la Reine sa mère. Il me fit l'honneur de me remener avec lui au Palais-Royal, où je logeois, et où je m'assure qu'il eut une mauvaise nuit; car il me parut aussi affligé qu'il le devoit être.

Le lendemain mardi [le 19 janvier], les mauvais accidens qui paroissoient nous devoir priver de notre illustre princesse augmentèrent toujours; mais sa propreté, qui malgré la nature de son mal ne l'abandonna jamais, l'obligea sur le soir de désirer que l'on fît son lit. Elle fut obéie avec beaucoup de peine: car elle étoit foible et fort pesante. Aussitôt qu'elle y fut remise, les médecins, qui trouvèrent que son pouls

étoit mauvais et qu'elle s'affoiblissoit, dirent au Roi qu'il falloit penser à lui faire recevoir le saint viatique. Il étoit alors cinq ou six heures du soir; et quoiqu'elle n'eût jamais témoigné d'appréhender la mort, on jugea à propos de la panser avant què de lui dire l'état où elle étoit. Depuis quelques jours, quand on la pansoit, on lui tenoit des sachets de senteur auprès du nez, pour la soulager de la mauvaise odeur qui sortoit de sa plaie. Jusque là elle n'en avoit pas été incommodée, parce que les autres remèdes dont elle s'étoit servie empêchoient la pourriture; et même alors ceux qui l'approchoient, par la quantité de parfums qui étoient sur son lit, n'en pouvoient pas être incommodés. Cette dernière fois je remarquai qu'elle ne se voyoit pas en nécessité de boucher son nez, sans avoir de quoi offrir à Dieu par de nouveaux sacrifices; puis regardant sa main qui étoit un peu enflée, elle dit tout bas, comme se le disant à elle-même, en faisant un petit signe de la tête qui vouloit beaucoup dire : « Ma « main est enflée, dà : il est temps de partir. » Tant de maux et de souffrances n'avoient pu détruire la beauté de ses bras et de ses mains; jamais ils n'en avoient tant eu que dans ces derniers jours : ce que les maladies avoient pu gâter par un peu de maigreur, l'enflure qui leur restoit de l'érésipèle le réparoit parfaitement. Ils paroissoient plutôt des bras et des mains d'albâtre que de chair; mais ce qui dans le temps n'avoit pu finir alloit être effacé par la fin de ce même temps.

L'archevêque d'Auch, à qui la Reine mère s'étoit confiée du soin de la plus importante affaire de sa vie, qui étoit de lui aider à la bien finir, lui dit alors

qu'elle n'avoit plus de temps à perdre, et qu'il étoit nécessaire de penser à recevoir ses derniers sacremens. Dans ce moment je n'étois pas auprès de cette grande princesse : ma doulenr m'obligeoit souvent de m'en séparer, et ce discours, qui marquoit les funestes approches de la mort, m'avoit fait retirer dans un coin de son cabinet. Ceux qui en étoient plus proches ont dit qu'alors sa voix changea, et que, malgré sa fermeté ordinaire, l'horreur naturelle que tous les hommes sentent à la vue de leur destruction eut en elle son effet. Quand cela seroit, je ne m'en étonne pas; il n'y a guère de héros, de philosophes ni même de saints qui n'en aient senti l'amertume; mais pour moi, je puis dire avec vérité que m'étant rapprochée d'elle aussitôt après, je ne m'aperçus point de ce changement, et que si la nature la força de sentir pour quelques momens la perte de sa vie, sa raison et la force de son esprit surmontèrent bien vite ces sentimens dans son ame : car, depuis cet instant, il ne parut en elle aucune marque de crainte ni de tristesse. Elle n'eut aucun attendrissement sur elle-même, et ne témoigna nulle foiblesse, ni dans ses paroles ni dans ses actions. Dieu lui avoit donné une fermeté qui, dans toutes les grandes occasions où elle avoit eu à résister à ses malheurs et à ses ennemis, ne l'avoit jamais abandonnée. Il ne l'en voulut pas priver dans ces dernières heures, où nous devons croire que la main du Très-Haut, qui a toujours été à son aide, la soutint et la fortifia.

La Reine mère alors voulut parler au Roi, et fit retirer tout le monde. Elle voulut aussi parler à la Reine, et ensuite à tous les deux ensemble. Il est à croire

qu'en cette occasion elle leur souhaita le bonheur et la paix dans leur mariage, avec la crainte de Dieu et l'abondance de ses bénédictions. Les paroles de cette estimable mère furent sans doute reçues du Roi avec un vrai cœur de fils plein de respect et de reconnoissance; et s'il nous est permis de pénétrer dans leurs sentimens, nous devons penser que tout ce qu'une si louable et si vertueuse amitié a pu produire en l'une et en l'autre de ces personnes royales ne sauroit être sans l'accompagnement des grâces célestes. Cette admirable mère voulut de même parler à Monsieur. On peut juger aussi qu'elle lui donna des avis salutaires pour l'avenir, nécessaires à son salut, convenables à la grandeur de sa naissance et utiles à son repos, afin que sa vie fût chrétienne, estimable au public, et sa conduite agréable au Roi.

Après toutes ces choses, on ne pensa plus qu'à faire recevoir le saint viatique à la Reine mère. Le Roi et la Reine, Monsieur et Madame allèrent au devant du Saint Sacrement. Mademoiselle, fille aînée du feu duc d'Orléans, M. le prince, M. le duc et madame de Carignan les suivirent, accompagnés de toute la cour. Les hommes allèrent avec le Roi jusqu'à la paroisse; les dames, avec la Reine, jusqu'à la porte du Louvre.

L'archevêque d'Auch apporta Notre Seigneur, suivi de l'évêque de Mende, du curé de Saint-Germain, de l'abbé de Guemadeuc et de quelques autres aumôniers. Cet archevêque, tenant la sainte hostie, fit à la Reine une exhortation fort chrétienne. Il lui fit voir la nécessité de s'anéantir devant Dieu, lui représenta l'inutilité de toutes les choses que l'on estime le plus dans le monde, et lui dit qu'encore qu'elle fût

fille de tant de rois et d'empereurs, mère, tante et sœur des plus puissans princes de la terre, elle devoit considérer qu'elle alloit être égalée à la moindre créature; que toutes ces grandeurs ne lui serviroient plus de rien; que le seul repentir de ses péchés, sa pénitence et son humilité en ce terrible moment lui seroient utiles et salutaires; qu'elle alloit paroître devant Dieu pour être jugée selon ses œuvres, où la seule miséricorde de Dieu alloit être toute sa richesse. Elle écouta ce discours avec un grand recueillement d'esprit, et communia avec une dévotion digne des sentimens de piété qu'elle avoit eus toute sa vie. L'émotion d'une si sainte et si importante action, et celle de la fièvre, lui donnèrent alors du brillant dans les yeux et du rouge au visage; et dans cet instant elle parut si belle à tous, et particulièrement au Roi qui étoit debout aux pieds de son lit, que se tournant vers mademoiselle de Beauvais, qui se trouva auprès de lui occupée au service, il lui dit à demi bas : « Regardez « la Reine ma mère : je ne l'ai jamais vue si belle. » Après que cette admirable princesse eut employé quelque temps à remercier Dieu, à l'adorer et à penser à l'éternité, elle fit approcher ses illustres enfans, et leur donna sa bénédiction, leur souhaitant celle de Dieu. Elle la donna encore en particulier à la Reine pour monseigneur le Dauphin son petit-fils, et à Monsieur pour ses deux autres enfans. Elle ne parla point à Madame en particulier : car elle crut, à ce que l'on s'imagine, que les sentimens de cette jeune princesse étoient si fortement établis dans son cœur, qu'il lui seroit impossible de les changer. Ces quatre royales personnes se jetèrent à genoux devant le lit de la

Reine leur mère, lui baisèrent la main, et pleurèrent; mais comme je fais profession de dire sincèrement la vérité, il me semble qu'ils ne pleurèrent pas tant que la première fois qu'ils crurent la perdre à Saint-Germain, ou du moins ils ne pleurèrent pas assez. Il est de la nature du temps d'user toutes choses, et l'état où elle étoit diminua sans doute leur douleur: car ses maux ne pouvant finir qu'avec sa vie, c'étoit quasi l'aimer que de voir sa fin avec quelque espèce de consolation. Tous ceux qui étoient dans la chambre pleurèrent aussi; mais celle qui étoit si digne d'être regrettée ne parut s'émouvoir sur rien de ce qu'elle voyoit, et demeura dans une gravité qui avoit quelque chose de fort beau. Cette grande princesse occupa son esprit à penser à Dieu seul, qui, régnant en elle par la foi, l'empêchoit de sentir la perte de la vie. Le Roi étoit alors debout vis-à-vis d'elle, qui pleuroit. Après qu'elle eut été quelque temps recueillie, elle le regarda fixement, et lui dit, avec la majesté d'une reine et l'autorité d'une mère: « Faites ce que « je vous ai dit; je vous le dis encore, le Saint Sacrement sur les lèvres. » Le Roi, avec un profond respect, et les yeux pleins de larmes, baissant la tête, lui répondit qu'il n'y manqueroit pas; et jusqu'à cette heure on ignore ce que c'étoit. M. le prince, auprès de qui je me trouvai, et qui étoit appuyé contre le balustre du lit, se tournant vers moi, me fit l'honneur de me dire, avec une exclamation glorieuse et honorable à la mémoire de cette vertueuse Reine: « Je « n'ai jamais rien vu de si beau. Voilà une femme « dont le mérite est digne d'une estime éternelle. » Le confesseur de cette merveilleuse princesse nous

dit peu après, à la Molina et à moi, que s'étant rencontré ce jour-là entre le Roi et elle, il avoit entendu qu'elle lui avoit recommandé de pardonner à ceux qu'il haïssoit, pour l'amour d'elle. Ceux-là étoient certaines personnes engagées dans la disgrâce de Fouquet, dont elle s'étoit servie auprès de lui pendant qu'il étoit surintendant. J'ai toujours cru aussi qu'un homme de qualité, qui avoit été assez injuste pour avoir fait des vers satiriques où elle avoit eu quelque part, fut un de ceux à qui cette princesse vouloit que le Roi pardonnât; car je sais qu'elle lui en avoit déjà parlé sans pouvoir obtenir cette grâce: et comme la Reine faisoit une action louable en la demandant, le Roi en faisoit une qui méritoit d'être estimée en la refusant. Peut-être que ce fut sur ce sujet que cette dernière demande fut faite par son illustre mère. Je n'en suis pas assurée.

Ensuite de cette occupation, la Reine fit fermer les rideaux de son lit, comme pour reprendre ses esprits, et pour penser sans doute à ce qu'elle venoit de faire et à ce qui lui alloit arriver.

Monsieur, qu'il faut excepter du nombre de ceux qui ne pleurèrent pas assez, s'avisa d'aller ouvrir le rideau de son lit, et de lui dire: « Madame, vous « m'avez tant aimé ici-bas, aimez-moi encore quand « vous serez là-haut dans le ciel, et priez Dieu pour « moi. » La Reine s'étoit tournée de l'autre côté entendant ce discours; et sentant sans doute que cet empressement de dévotion et de tendresse étoit alors assez à contre-temps, se contenta de lui dire froidement: « Mon fils, je vous prie, laissez-moi en repos. »

Après y avoir été environ un quart-d'heure, elle fit

ouvrir ses rideaux, et appelant son médecin, elle lui tendit le bras, et lui dit : « M. Seguin, tâtez mon « pouls ; il semble que je m'affoiblis. » Comme il le touchoit, elle lui dit encore : « Est-il pas vrai qu'il « est bien petit? » Il lui répondit : « Oui, madame ; » et cette constante princesse, courageuse jusqu'à ses derniers momens, reprit la parole du même ton, et avec la même tranquillité que si elle eût parlé d'une chose indifférente et de peu de conséquence, et lui dit : « Je sentois bien que cela devoit être ainsi. » Elle répéta deux fois la même chose ; et connoissant que son pouls diminuoit toujours, elle dit à l'archevêque d'Auch avec empressement : « Ah ! mon Dieu, « ne me laissez pas mourir sans l'extrême-onction. « Qu'on aille la querir promptement. » Comme il lui eut répondu qu'il ne falloit pas qu'elle s'en inquiétât, elle persista, et dit qu'on y allât : si bien qu'on lui dit qu'elle étoit déjà sur l'autel de son oratoire. En effet il fallut la lui donner bientôt après, parce que l'on connut qu'elle s'affoiblissoit beaucoup. Elle la reçut avec de grandes marques de dévotion, et avec la même connoissance et la même tranquillité d'esprit que si elle eût été en pleine santé, et qu'elle eût fait une autre action. Ce fut son curé qui lui administra ce sacrement. Comme il vint à lui mettre de la sainte huile sur les lèvres, elle sentit qu'il lui en étoit entré dans la bouche. Alors elle ouvrit ses yeux si beaux et si doux, qui dans ce funeste moment n'avoient point encore perdu tout-à-fait leur éclat naturel ; et le regardant, elle lui dit doucement : « Je vous prie, « permettez-moi que je m'essuie la bouche. » Il voulut le faire avec du coton ; mais elle lui dit : « Je vous

« prie, si cela se peut, permettez-moi de le faire. » Et prenant le coton de sa main droite, elle s'essuya, et dit ensuite, ouvrant sa main et la tendant au curé : « Cette main n'en a pas eu. » Quand sa première femme de chambre voulut découvrir ses pieds, sa modestie lui fit craindre qu'elle ne montrât ses jambes ; elle lui fit signe de rabaisser sa couverture, la poussant par le bras pour lui faire faire ce qu'elle vouloit qu'elle fît.

Après que la Reine mère eut reçu ce dernier sacrement, elle demeura quelque temps en repos, et ses yeux alors commencèrent peu à peu à se couvrir de la froide et sombre vapeur de la mort ; mais ayant entendu le Roi parler auprès d'elle, elle les ouvrit ; et le regardant avec quelque joie de le revoir encore, elle dit, par une surprise pleine d'émotion et de tendresse : *Ah! voilà le Roi!* Et après l'avoir considéré quelques momens avec une attention qui paroissoit procéder du cœur et de l'ame, touchée d'un sentiment naturel qui l'avoit réveillée de l'assoupissement funeste où elle étoit, elle lui dit : « Allez, mon fils, allez souper. » La Reine s'étant aussi approchée de cette princesse mourante, elle la regarda d'une manière qui me parut accompagnée de sensibilité ; mais voulant se détacher de ces royales personnes qu'elle avoit tant aimées, elle lui dit d'un ton qui me fit deviner tout ce qu'elle vouloit dire : *Hija mia, vayasse* (Ma fille, allez-vous-en). Oui, sans doute elle pensoit en cet instant combien cette jeune princesse perdoit en sa mort, étant privée de ses sages conseils, et environnée de certaines personnes incapables de la conduire dans les routes de douleur et de chagrin que les passions

du Roi lui préparoient, afin que sans manquer à la soumission et à la complaisance qu'elle lui devoit, elle pût satisfaire à ce que Dieu demandoit d'elle, et à sa propre gloire. Sans doute qu'elle lui dit de s'en aller, parce que ces pensées étoient capables de lui faire de la peine et de l'occuper trop, et qu'en l'état où elle étoit elle ne vouloit plus penser aux personnes qui lui étoient chères ; mais son cœur l'avoit forcée d'y faire encore ce petit retour, et ce fut pour la dernière fois.

La Reine avoit été toujours fort attachée à la Reine sa mère ; elle lui avoit rendu de grands devoirs ; elle étoit sans doute persuadée qu'elle perdoit en elle beaucoup de consolations : mais apparemment le désir de la primauté avoit trouvé place dans son ame. Une malicieuse adulatrice, pour s'insinuer dans sa confiance, l'avoit déjà flattée sur la considération qu'elle alloit avoir, en lui disant que les devoirs de tous n'étant plus partagés, elle seule seroit considérée. Soit que ce sentiment eût diminué la tendresse qu'elle avoit témoignée jusqu'alors à la Reine sa mère, soit que la longueur des maladies de cette princesse mourante l'eût comme accoutumée à sa mort, la vérité est qu'elle ne parut pas sentir alors autant de douleur qu'elle avoit eu d'amitié pour elle. Dans les derniers momens de la vie de la Reine mère, il me fut dit que de telles harangues avoient été faites à cette jeune princesse par une dame qui la voyoit familièrement ; mais j'ai dû croire ensuite que ses avis n'avoient pas été assez bien reçus pour persuader celle à qui elle les avoit donnés. J'allai, une année après la mort de la Reine mère, saluer la Reine un

jour à son réveil; et m'étant jetée à genoux devant son lit pour lui baiser la main, en me voyant elle fut touchée d'un tendre sentiment qui lui causa une sensible douleur. Elle me prit la tête, et appuyant la sienne sur mon visage, elle jeta un torrent de larmes qui, en me mouillant la joue, me surent donner une preuve certaine de la fidélité de son cœur envers cette illustre tante qui l'avoit toujours si chèrement aimée. A l'égard du Roi, sa raison et ses propres sentimens l'obligeoient d'avoir de la considération pour les conseils de la Reine sa mère; mais peut-être que ne les pouvant pas suivre, ils commençoient à l'embarrasser, car il l'aimoit et l'honoroit beaucoup: et connoissant lui-même la foiblesse de son cœur, tant de combats à soutenir l'incommodoient sans doute beaucoup; et dans cet état il est à croire que la force de son amitié envers la Reine sa mère se trouvoit insensiblement diminuée, sans que sa volonté y eût aucune part. Voilà de quoi humilier tout le monde, et nous consoler tous du peu de considération qu'en plusieurs occasions de notre vie on fera de nous, et du peu de regret que nos amis et peut-être nos proches auront de notre mort. Personne ne se doit croire nécessaire dans ce monde, puisque celle-là ne l'a pas été à ses enfans, elle qui avoit toujours été si accommodante à tout ce qu'elle croyoit pouvoir plaire au Roi, à la Reine, à Monsieur et à Madame: c'est-à-dire quand elle pouvoit être persuadée que sa complaisance n'étoit point contre son devoir. Le comte de Las-Fuentes, ambassadeur d'Espagne, avoit accoutumé de lui dire, pour lui faire remarquer la différence qu'il y avoit de la Reine à Madame, que l'une étoit sa fille, et l'autre

une véritable belle-fille; mais à sa mort il faut avouer que celle qui avoit tenu dans son cœur la place d'une véritable fille, quoiqu'en effet elle ne fût que sa nièce, ressembla un peu trop à la belle-fille.

Mais pour revenir à notre princesse mourante, après avoir fait voir au Roi et à la Reine ses dernières tendresses, elle commença de s'affoiblir entièrement, et sa poitrine à s'embarrasser. Elle connut que l'heure de quitter la vie s'approchoit. Elle appela Seguin son médecin, et lui demanda si la toux qu'elle avoit n'étoit pas le râle de la mort; et comme il se retira sans lui faire de réponse, elle entendit ce que son silence vouloit dire, et demeura fort en paix. On vit ensuite peu à peu la nature s'anéantir en elle, ses forces diminuer, sa vie finir, et ses yeux commencèrent alors à se fermer pour jamais aux choses de la terre.

Le Roi et la Reine furent dans la chambre de la Reine leur mère jusqu'à près de minuit, appuyés contre la table d'argent qui étoit dans ce lieu au dehors du balustre de son lit. Le Roi regardoit en silence celle qui lui avoit donné la vie perdre doucement la sienne: et ce funeste objet, dans ces terribles momens, lui prouvoit, par des marques trop sensibles, que la vie de l'homme n'est qu'une vapeur qui s'élève de la terre, et se dissipe en un moment. Ce grand prince, apparemment occupé à cette méditation, vit que tout d'un coup la Reine sa mère s'affoiblissant, laissa pencher sa tête du côté gauche. Alors il se fit un grand cri dans la ruelle de son lit, à cause que beaucoup de ceux qui étoient auprès d'elle, ayant vu cette convulsion, crurent qu'elle alloit expirer. Ces cris la réveillèrent. Elle ouvrit les yeux, qui dans leur

langueur me parurent avoir encore de la beauté : elle nous regarda même avec un air de douceur où sa bonté parut nous vouloir dire, pour notre consolation : Je vis encore. Après être revenue de cette foiblesse, elle se remit dans sa posture ordinaire, à demi sur son séant, sa tête appuyée sur de petits oreillers. De cette manière, elle nous fit voir en elle une gravité et une paix qui nous marquoit visiblement qu'après avoir fait toutes les actions d'une humble chrétienne et d'une véritable pénitente, elle vouloit aussi mourir avec la majesté d'une reine, dont le courage vouloit soutenir sans foiblesse les funestes angoisses de la mort. Le Roi étoit accouru au bruit qui se fit auprès de la Reine sa mère lorsqu'elle s'étoit comme évanouie; et l'ayant vue dans cet état, il souffrit ce que la nature et la bonté de son cœur l'obligea de sentir. Toute l'amitié qu'il avoit eue pour elle dans sa jeunesse, où elle se manifeste davantage; tout ce qu'il sentoit alors par l'affection solide et véritable qu'il avoit encore pour elle, et tout ce que le sang et le sentiment naturel peut causer de douleur, ce grand prince l'éprouva sensiblement. Ce que le temps et les différentes passions du cœur humain avoient eu le pouvoir d'assoupir dans son ame n'empêcha point en lui l'effet d'une tendresse extraordinaire. Il pâlit à la vue de cette précieuse mère qu'il vit presque mourir devant ses yeux. Les jambes lui manquèrent, et il fallut le soutenir, de peur qu'il ne tombât. Il étoit lié à elle par des chaînes bien fortes, et par une longue habitude de confiance que les personnes de ce rang n'ont guère accoutumé de connoître ni de pratiquer, mais dont la perte, par cette même raison, doit être

dure à ceux qui ont joui d'un bonheur si rare. J'entendis dans cet instant beaucoup de bruit auprès de moi, qui étois à terre dans un coin auprès du lit de la Reine mourante, tellement absorbée dans la pensée de ce que je voyois en elle, que je ne pus m'occuper de ce qui se passoit en la personne de son illustre fils. J'aperçus seulement qu'il y avoit du trouble autour de lui, et que beaucoup de personnes s'empressèrent de le secourir. La douleur de ce grand prince étoit juste et louable; et, par la part que je prenois à sa gloire, je ne pus me fâcher de le voir en cet état. Alors on le força de se retirer. Il entra dans le cabinet des bains, où il fallut lui jeter de l'eau sur le visage : et voilà la dernière fois qu'il vit cette admirable mère qui l'avoit aimé si chèrement.

Depuis cet accident, la Reine mère entra dans son agonie, qui fut longue et pleine de souffrances, mais qui sans doute fut profitable à celle qui l'endura : car elle en fit de continuelles offrandes à Dieu. Elle faisoit à chaque moment des actes de contrition, de foi et d'amour, avec une application incroyable au soin de son salut. L'archevêque d'Auch lui parloit souvent, et lui disoit de belles choses, des versets des psaumes, et des endroits de l'Ecriture qui convenoient à l'état où elle étoit. Comme cette pieuse princesse avoit une connoissance tout entière, elle y répondoit avec tant de soumission à la volonté de Dieu, tant de marques d'humilité et de foi, qu'elle inspiroit de la dévotion à ceux qui étoient spectateurs d'une mort si chrétienne. Cet archevêque, admirant des sentimens si pieux, se tourna vers nous, et nous dit : « Cela est merveilleux; « elle voudroit souffrir davantage pour offrir davan-

« tage à Dieu. » Dans un autre moment, il lui dit qu'elle remerciât Dieu, par un acte de reconnoissance envers sa divine bonté, de toutes les grâces qu'elle avoit reçues de lui pendant sa vie. Elle se réveilla là-dessus encore plus vivement que sur les autres choses qu'il lui avoit dites, et lui répondit avec une douce exclamation : « Ah ! qu'il est bien vrai qu'il m'en a fait « de grandes ! » Puis jetant ses yeux mourans sur milord Montaigu, qui étoit aux pieds de son lit vis-à-vis d'elle, et qui pleuroit amèrement, elle ajouta et dit : « M. de Montaigu, que voilà, sait ce que je dois à « Dieu, les grâces qu'il m'a faites, et les grandes « miséricordes dont je lui suis redevable. » Tous ceux qui entendirent ces paroles n'en comprirent pas le sens. Ce seigneur anglais, qui alors étoit prêtre et dévot, avoit été dans sa jeunesse le confident des folles adorations que les hommes avoient eues pour la beauté de cette princesse. Il n'ignoroit pas la complaisance que l'amour propre lui avoit fait prendre en ces vanités. Il savoit aussi que Dieu lui ayant laissé voir le péril, il lui avoit fait la grâce de le craindre; et l'en ayant entièrement préservée, sa divine providence, toujours admirable en ses effets, voulut qu'en cet instant où toutes ses paroles étoient des paroles de vérité, ce qu'elle voulut dire par une humble et sincère reconnoissance de ses miséricordes fût pour elle une marque publique et certaine de la netteté de sa vie, et de l'assistance qu'elle avoit reçue du ciel pour rendre sa vertu triomphante des foiblesses humaines. Oui, grande Reine, vous nous laissez deviner par ces paroles, qui furent quasi les dernières que vous prononçâtes distinctement, la défiance que vous avez

eue de vous-même, la ferme résistance que vous avez faite à la vanité, les grâces que vous avez demandées à Dieu pour vaincre en ce combat celles que vous avez reçues de sa bonté, et comme il les a rendues victorieuses dans votre ame, vous donnant la force de surmonter tous les obstacles qui se sont opposés à votre salut, et de fuir tout ce qui auroit pu lui déplaire et ternir votre gloire. Milord Montaigu, me confirmant lui-même dans l'explication que j'avois faite de ces paroles, m'a depuis dit qu'il avoit reçu de la consolation de ce témoignage qu'elle s'étoit rendu à elle-même; ajoutant qu'il n'avoit jamais connu de femme dont le cœur fût si pur, et les intentions si honnêtes et si droites.

Ensuite de cette humble et glorieuse déclaration, cette vertueuse Reine tendit le bras à son médecin, et lui dit, voulant parler de son pouls : « Il n'y en a « plus. » Monsieur étoit à genoux devant son lit, qui par ses larmes et ses sanglots faisoit voir sa douleur sans mélange d'aucune diminution. Elle sentit qu'il la toucha, et connoissant que c'étoit lui, elle lui dit d'un ton bien tendre : « Mon fils! » Puis quelque moment après, sentant que son bras étoit demeuré découvert, elle l'appela, et lui dit seulement : « Mon « fils, recouvrez mon bras. » En un autre moment, elle ouvrit ses yeux mourans ; et regardant son confesseur, elle lui dit : *Padre mio, yo me muero* (Mon père, je me meurs). Ensuite de ces paroles, son agonie se rendit si forte et si rude, que sentant ses maux augmenter et ses forces diminuer, le sentiment de la nature, qui hait la souffrance, lui fit dire, mais avec peine, à l'archevêque d'Auch : « Je souffre beaucoup,

« ne mourrai-je point bientôt ? » Sur quoi cet archevêque lui ayant dit qu'il ne falloit pas avoir trop d'impatience de mourir, et qu'il falloit souffrir autant que Dieu l'ordonneroit, elle y acquiesça aussitôt, et fit des actes réitérés de soumission à la volonté de Dieu. Elle eut peu après une petite convulsion qui nous fit croire qu'elle alloit passer : elle en revint, mais dès lors elle perdit la parole, et la dernière qu'elle prononça avec beaucoup de difficulté fut pour demander la croix. On fit dire des messes des agonisans dans son oratoire : car minuit étoit passé, et les prières accoutumées se dirent auprès d'elle. Cette princesse ne perdit point la connoissance : elle la conserva tout entière jusqu'au dernier soupir, et entendit toujours ce qu'on lui disoit ; elle-même le faisoit connoître à son confesseur par un signe qu'elle lui faisoit, et dont elle et lui étoient convenus avant qu'elle fût à l'extrémité. Cette application d'esprit, si particulière à vouloir si constamment donner à Dieu ses derniers momens, édifia ceux qui en furent les témoins, et nous eûmes tout sujet d'admirer une fin si chrétienne. En voyant souffrir, agir et mourir cette pieuse princesse, il sembloit que la mort en elle étoit belle et agréable ; car de ses propres souffrances elle en faisoit si facilement un sacrifice à Dieu, qu'on ne pouvoit croire qu'elle pût sentir tout ce que les hommes souffrent en cet état. On peut dire enfin qu'elle goûtoit et voyoit déjà combien le Seigneur est plein de bonté et de douceur pour ceux qui l'aiment.

Le Roi, qui avoit éprouvé par lui-même ce que la vue d'un objet aussi funeste que celui de voir mourir une mère faisoit sentir à ceux qui en devoient

être privés pour jamais, envoya par deux fois prier Monsieur de se retirer d'un lieu dont sa douleur l'avoit chassé. Monsieur, par un contraire effet de cette même cause, ne pouvant se résoudre de quitter cette illustre personne qui lui étoit si chère, lui manda qu'il ne lui pouvoit obéir en cela, mais qu'il lui promettoit aussi que c'étoit la seule chose en quoi il lui désobéiroit de sa vie ; puis jetant ses yeux sur celle qu'il regrettoit si sensiblement, et considérant l'état où elle étoit, il se tourna vers moi qui avois l'honneur d'être à ses pieds, et me dit, avec un cri qui sortoit de son cœur : « Ah ! madame de Motteville, est-ce là la Reine ma « mère ? » L'archevêque d'Auch récitant des psaumes à genoux auprès du lit de cette grande princesse, qui quasi n'étoit plus, tomba sur ce verset :

Nolite confidere in principibus.

Alors, la regardant fixement, il dit : « Hélas ! qu'il « est bien vrai ! » et nous laissant voir en notre perte le néant de la grandeur des grands de la terre, nous obligea de penser que celui seul est heureux qui attend son secours du Dieu de Jacob, et de qui toute l'espérance est au Seigneur qui a fait le ciel et la terre. Pendant que par un si grand objet nous méditions sur notre misère commune, et que nous pleurions notre chère et admirable princesse, nous vîmes que quittant doucement la terre où elle avoit régné si glorieusement, elle passa de cette vie à l'immortalité, et fut paroître devant son juste juge, où sans doute elle a trouvé dans sa miséricorde le pardon de ses péchés, la récompense de ses vertus, et la fin de ses souffrances. Ce fut le mercredi vingtième jour de

janvier 1666, entre quatre et cinq heures du matin.

Aussitôt après ce funeste et terrible moment, Monsieur l'embrassa tendrement. Les larmes qu'il répandit firent voir sa douleur, et combien il étoit sensiblement affligé. Il avoit raison : il perdoit en celle qu'il regrettoit son amie, sa mère, sa confidente, et celle enfin qui pouvoit toujours adoucir toutes ses peines. Il partit aussitôt après, pour aller chez lui à Saint-Cloud passer les premiers jours de sa douleur. Le Roi envoya après lui pour lui dire de venir entendre lire le testament de la Reine leur mère, et prendre une clef de ses pierreries. Monsieur lui manda qu'il le supplioit de l'excuser : qu'il fît tout ce qu'il lui plairoit ; que ce qu'il ordonneroit seroit toujours bien fait et lui seroit agréable, et s'en alla entièrement occupé de sa douleur.

Le Roi, comme celui qui devoit régler toutes choses, tarda seulement le temps qui fut nécessaire pour s'acquitter de ses devoirs. Il envoya demander le testament de la feue Reine sa mère à Mademoiselle de Beauvais, qui avoit eu l'honneur d'être la dépositaire de ses dernières volontés. Elle le donna à M. Le Tellier, qui en fit la lecture devant le Roi et la Reine. Le Roi dit, sur l'article qui me regardoit : « Cela est « déjà fait. » Il est vrai que cette grande Reine avoit eu la bonté de me faire payer de son vivant dix mille écus qu'elle m'avoit fait la grâce de me laisser. Elle en donna autant à la comtesse de Flex sa dame d'honneur, à la duchesse de Seneçay, mère de ladite comtesse de Flex, et à madame de Bregy. Elle laissoit à la duchesse de Noailles, sa dame d'atour, quinze mille livres : cette dame n'étoit que depuis peu à son ser-

vice. Le Roi ordonna ce qu'il lui plut des pierreries. Il commanda qu'on ôtât les ornemens de la chambre de la Reine sa mère; puis s'en alla à Versailles, laissant la comtesse de Flex et la duchesse de Noailles auprès du corps, pour en faire les honneurs.

Je sais, par des personnes qui couchoient dans la chambre du Roi, qu'il pleura dans son lit quasi toute la nuit. Le lendemain, parlant à la duchesse de Montausier de la Reine sa mère, il lui dit, à ce qu'elle m'a conté depuis, qu'il avoit cette consolation de penser qu'il ne lui avoit jamais désobéi en rien de conséquence; et continuant à parler des belles qualités de cette princesse, il ajouta : Que la Reine sa mère n'étoit pas seulement une grande reine, mais qu'elle méritoit d'être mise au rang des plus grands rois : éloge véritablement digne de celle pour laquelle il a été fait, et digne de celui qui l'a fait. On trouva dans le cabinet de cette illustre princesse deux mille pistoles que le Roi lui avoit données depuis peu, qui par ses ordres furent distribuées aux pauvres.

Après avoir écrit la vie et la mort de cette princesse, je crois que je dois finir le récit de ses vertus par une chose qu'elle m'a fait l'honneur de me dire sur le sujet de ces Mémoires. Je lui fis connoître un jour, dans le temps de sa bonne santé, que j'avois écrit quelque chose d'elle, et que j'avois dessein, moyennant la grâce de Dieu, de continuer. Elle me répondit sur cela, d'un ton véritablement humble : Que j'étois bien folle de m'amuser à cette occupation; qu'elle se confioit en moi de dire tout ce que je voudrois : mais que la seule peine qu'elle en pourroit avoir étoit que je lui donnerois plus de louanges qu'elle n'en méri-

plaisir d'y trouver les dates de sa naissance, de son mariage, de la naissance du Roi et de Monsieur, etc.

. . . . .

« Anne d'Autriche, reine de France, l'exemple éternel des reines à venir, apprit la piété et toutes les vertus dès l'enfance, et ne les oublia jamais; épousa en sa quinzième année un grand Roi, aussi sage qu'heureux en ses desseins, mais jamais plus heureux qu'en son mariage; obtint contre toute espérance, après vingt-deux années de prières et de bonnes œuvres, le plus grand présent que le ciel lui pouvoit faire, un fils qui fut cru dès lors et parut depuis par toute la suite de sa vie donné de Dieu pour le bien de ses sujets, digne de venir au monde par miracle; vit sa joie accomplie par la naissance d'un second prince très-aimable, et qu'elle aima tendrement; éprouva l'inconstance des choses humaines dans une longue administration de l'Etat commencée par des triomphes sur les étrangers, traversée par des mouvemens domestiques et par des guerres civiles, achevée par de plus grandes conquêtes, et l'entier rétablissement de l'autorité; fit douter lequel de ces divers temps avoit été le plus heureux pour sa gloire, et ce qu'il falloit le plus admirer, ou sa prudence, ou sa modération, ou sa fermeté; contribua puissamment à la paix générale et au mariage de son fils, deux sources de la félicité publique; pour récompense vit la paix régner dans sa maison royale, l'Angleterre après l'Espagne y ajouter ce qu'elle avoit de plus illustre, de plus charmant et de plus beau. Les soins, les respects et les tendresses, aussi bien que la piété et la vertu d'une jeune et excellente Reine, lui firent

jusqu'à la fin reconnoître en elle à tous momens sa nièce et sa fille. Un Dauphin de qui l'on peut tout espérer lui promet une longue suite de successeurs, égaux en grandeur à leurs ancêtres ; le Roi son fils tous les jours de plus en plus obscurcir et relever tout ensemble leur gloire par la sienne ; l'Etat qu'elle avoit tant aimé, désormais très-florissant sous une conduite si haute et si sage, n'avoit rien à craindre, non pas même de sa prospérité : vécut toujours à la cour, mais toute à Dieu ; bonne, sincère, humble, douce, aimable, juste, libérale, charitable, généreuse, magnanime, reconnoissante ; nul excès que celui des vertus ; bienfaisante, n'oubliant que les offenses dont elle ne se vengea jamais ; enseignant enfin au monde que même les plus grands maux deviennent des biens à qui les reçoit comme elle ; mourut, avec la tranquillité des martyrs, d'une mort non moins douloureuse mais plus longue que la leur ; fut regrettée par toute la terre, mais en nul lieu plus véritablement qu'en cette maison dont elle étoit fondatrice. Ses statues à jamais durables sont les autels et les lieux saints qu'elle a élevés ou soutenus par ses bienfaits ; son moindre éloge fut d'être du sang des empereurs, fille, sœur, femme et mère de roi. Vous qui voyez tant de grandeurs au tombeau avec cette incomparable princesse, apprenez qu'il n'y a rien de solide que ce qu'elle possède aujourd'hui.

« Née de Philippe III roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, à Valladolid, le samedi 22 de septembre 1601 ; nommée au baptême Anne-Maurice, au même lieu, le dimanche 7 octobre suivant ; mariée avec Louis XIII, roi de France, surnommé le Juste, le 9

novembre 1615; mère de Louis XIV Dieudonné le 5 septembre 1638, et de Philippe de France aujourd'hui duc d'Orléans, le 20 septembre 1640; morte le 20 janvier 1666. »

Peu après la mort de la Reine mère, l'illustre mademoiselle Scudéri fit ces vers à sa louange, qui méritent d'être conservés à la postérité :

Anne, dont les vertus, l'éclat et la grandeur
Ont rempli l'univers de leur vive splendeur,
Dans la nuit du tombeau conserve encor sa gloire,
Et la France à jamais aimera sa mémoire.

Elle sut mépriser les caprices du sort;
Regarder sans horreur les horreurs de la mort;
Affermir un grand trône, et le quitter sans peine;
Et, pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine.

J'ose y ajouter que mourir en reine est peu de chose, et que la reine Anne d'Autriche que nous devons tous estimer, étant morte en véritable chrétienne, n'a pu désirer que Dieu, qu'elle a aimé parfaitement. J'ai connu ses derniers sentimens, et par ses paroles elle nous a fortement persuadés qu'elle a toujours regardé sa couronne comme de la boue.

Testament de la Reine mère.

« En présence de Henri de Guenegaud et Michel Le Tellier, conseillers, notaires et secrétaires du Roi, maison et couronne de France, secrétaires d'Etat et des commandemens et finances de Sa Majesté, et commandeurs de ses ordres, soussignée très-haute, très-

excellente et très-pieuse princesse Anne, par la grâce de Dieu reine de France et de Navarre, mère du Roi, étant au lit malade de corps dans le château neuf de Saint-Germain-en-Laye, et néanmoins saine d'esprit, considérant combien l'heure de la mort est incertaine, et que l'état auquel Sa Majesté se trouve lui donne lieu d'appréhender d'en être prévenue avant que de s'être expliquée de ses intentions pour les choses qu'elle désire être faites après le décès de Sa Majesté, de son bon gré et franche volonté, en la manière qui ensuit :

« Premièrement, désirant mourir comme elle a toujours vécu, dans l'honneur et dans la crainte de Dieu, et dans les sentimens qu'une bonne chrétienne doit avoir, elle prie Dieu le père, le Fils et le Saint-Esprit, lorsque son ame sera séparée de son corps, de vouloir la recevoir dans le ciel au nombre de tous les fidèles.

« *Item*, ordonne que son corps soit porté dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis en France, et mis auprès de celui du feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, son seigneur, après néanmoins que son cœur en aura été tiré par le côté, sans autre ouverture : ce qu'elle défend expressément; pour être sondit cœur porté dans l'église et abbaye du Val-de-Grâce, sise au faubourg Saint-Jacques de la ville de Paris, et mis dans la chapelle de Sainte-Anne de l'église de ladite abbaye : voulant Sa Majesté que ses funérailles soient faites sans aucune cérémonie, et que ce à quoi la dépense en pourroit monter soit employé à faire des prières pour le repos de son ame.

« *Item*, veut et ordonne ladite dame Reine qu'in-

continent après son décès, et le plus tôt que faire se pourra, il soit célébré dix mille messes à son intention, par les soins des exécuteurs du présent testament.

« *Item,* ladite dame Reine donne et lègue à mademoiselle Marie-Louise d'Orléans, sa petite-fille, la somme d'un million de livres, à prendre tant sur ce qui appartient à Sa Majesté de ses deniers dotaux et autres conventions stipulées par son contrat de mariage, que sur les neuf cent tant de mille livres tournois à elle ordonnées par le Roi pour son remboursement de cinquante mille livres tournois, pour son remboursement de rente sur le domaine de Rouen, et des offices de contrôleurs, conservateurs des gabelles de Languedoc acquis par Sa Majesté, et généralement sur tous ses autres biens meubles et immeubles.

« *Item,* sur les effets mentionnés en l'article ci-dessus, Sa Majesté donne et lègue la somme de neuf cent mille livres tournois, savoir: à madame la marquise de Senecçay trente mille livres, à madame la comtesse de Flex trente mille livres, à madame la duchesse de Noailles quinze mille livres, à madame de Bregy trente mille livres, à madame de Motteville trente mille livres: pour laquelle somme Sa Majesté a fait expédier la certification du comptant, laquelle et le présent legs ne servira que pour la même gratification; à la dame de Beauvais trente mille livres, à chacune des demoiselles de Niert, Varenne, Du Rocher, Braquemont, Dancé et d'Aubri, ses femmes de chambre ordinaires, la somme de dix mille livres, faisant en tout soixante mille livres; au sieur d'Ar-

gouges, premier président au parlement de Bretagne, trente mille livres; au sieur Tubeuf, président en la chambre des comptes de Paris, et surintendant des finances, domaines et affaires de ladite dame Reine, la somme de cent mille livres; au sieur de Bertillac, trésorier général de sa maison, soixante mille livres; au sieur de Fouilloux, enseigne de la compagnie des gardes de son corps, dix mille livres; au sieur d'Avaux, contrôleur général de sa maison, quarante mille livres; au sieur Cantarigni, aussi contrôleur général de sa maison, vingt mille livres; au sieur Dancé, apothicaire de son corps, dix mille livres; au sieur Gabouri, quarante mille livres; en ce compris quinze mille livres dont Sa Majesté a fait expédier la certification du comptant; au sieur Joyeux, son premier valet de chambre, trente mille livres; au sieur Guillain, son tailleur, dix mille livres; au sieur Bellot, garde de ses cabinets et oratoires, six mille livres; et aux petits officiers de sa chambre, de ses écuries et de ses offices, la somme de deux cent mille livres, dont la distribution sera faite par les exécuteurs du présent testament, ainsi qu'ils aviseront être à faire par raison.

« *Item*, ladite dame Reine supplie le Roi de vouloir faire valoir tous les fonds des assignations qu'il a plu lui accorder pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de sa maison de la présente année et des précédentes, encore qu'elles ne soient pas échues, à l'exception seulement des cinquante-quatre mille livres par mois qui se paient à l'épargne, lesquelles cesseront d'être payées du jour de son décès; et aussi de trouver bon que le trésorier général de sa maison

reçoive ce qui écherra de sa rente viagère et des finances de ses domaines, jusques et compris le dernier jour de la présente année, afin que les officiers et créanciers de ladite dame Reine qui auront fait des avances, ou qui y seront assignés, en soient payés, que sa conscience en soit déchargée, et que l'exécution du présent testament n'en puisse recevoir aucun préjudice.

« *Item*, ladite dame Reine supplie le Roi d'avoir agréable de faire valoir ce qui reste dû des deux cent mille livres, dont il a donné le fonds en la présente année 1665 pour les bâtimens du Val-de-Grâce, et de vouloir encore bien faire un pareil fonds de deux cent mille livres en la prochaine année 1666 pour achever lesdits bâtimens.

« *Item*, ladite dame Reine supplie encore le Roi de vouloir se ressouvenir de la recommandation qu'elle lui a faite en faveur des principaux officiers de sa maison, et de vouloir aussi donner sa protection à tous ses autres domestiques.

« *Item*, ladite dame Reine veut et ordonne que les reliques et reliquaires qui sont dans son oratoire près de sa chambre, au château du Louvre à Paris, soient transportés en l'abbaye du Val-de-Grâce, et remis ès mains des abbesses et religieuses dudit monastère, lesquelles s'en chargeront, au pied de l'inventaire qui en sera dressé par les exécuteurs du présent testament.

« *Item*, veut et ordonne ladite dame Reine qu'en ladite abbaye du Val-de-Grâce il soit célébré à perpétuité, par chacun jour, une messe basse à son intention, en l'une des chapelles de ladite église; qu'à

cet effet il sera passé un contrat de fondation de ladite messe par lesdits exécuteurs avec lesdites abbesse et religieuses, aux conditions qu'ils aviseront.

« *Item*, ladite dame Reine supplie le Roi de trouver bon qu'elle commette l'exécution du présent testament aux sieurs Colbert, conseiller et contrôleur général, et intendant des finances; d'Argouges, premier président du parlement de Bretagne; Tubeuf, président en la chambre des comptes à Paris; et au sieur Le Tellier, secrétaire d'Etat, l'un des soussignés; et leur faire la grâce de les appuyer de sa protection s'il naissoit quelque difficulté qui n'eût pas été prévue dans la forme du présent testament, et dans les dispositions y contenues.

« Lequel testament a été ainsi fait, dicté, nommé par la très-haute, très-puissante, très-excellente princesse, aux conseillers secrétaires d'Etat ci-dessus nommés; et par l'un d'eux, en présence de l'autre, lu et relu à ladite dame Reine, laquelle a dit avoir bien entendu, en sa chambre dudit château neuf de Saint-Germain-en-Laye, où Sa Majesté est au lit malade, l'an 1665, le troisième jour d'août, à l'heure de midi; et ladite dame Reine l'a signé. ANNE.

« DE GUENEGAUD, LE TELLIER.

« *Et au-dessous est écrit :*

« J'approuve le présent testament. LOUIS. »

FIN DES MÉMOIRES DE MADAME DE MOTTEVILLE.

MÉMOIRES

DE

Mlle. DE MONTPENSIER,

FILLE DE GASTON D'ORLÉANS,

FRÈRE DE LOUIS XIII.

NOTICE

SUR

MLLE. DE MONTPENSIER

ET SUR SES MÉMOIRES.

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, duchesse de Montpensier, connue sous le nom de *Mademoiselle*, naquit au Louvre le 29 mai 1627 de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier. Elle perdit sa mère cinq jours après sa naissance, et fut tenue sur les fonts de baptême par le cardinal de Richelieu et par la reine régnante, Anne d'Autriche.

Comme elle se trouvoit, par les biens que lui laissoit sa mère, la princesse la plus riche de l'Europe, Gaston voulut que son éducation fût très-soignée. Elle eut pour gouvernante la marquise de Saint-George, femme d'un mérite distingué; mais l'indulgence excessive de cette dame nuisit au succès de ses soins, et la jeune princesse, constamment flattée dans ses goûts, dans ses caprices, prit de bonne heure l'habitude de croire que rien ne devoit résister à ses volontés. De là un orgueil qui la disposoit à dédaigner tout ce qui l'environnoit, et une sorte de personnalité qui sembloit devoir concentrer en elle seule toutes ses affections. Un heureux naturel et beaucoup de bonté dans le caractère la préservèrent quelque temps des

fautes où ces funestes impressions ne pouvoient manquer de l'entraîner.

Pendant son enfance, la famille royale fut en proie à des divisions qui exposèrent la France à de grands dangers. La Reine mère Marie de Médicis s'étant brouillée avec le cardinal de Richelieu, et n'ayant pu renverser sa puissance, se retira dans les Pays-Bas. Gaston embrassa son parti; mais comme il étoit incapable de lutter contre le ministre, ses tentatives tournèrent toujours à sa honte, et n'eurent d'autre résultat que de rendre son adversaire plus redoutable. L'appât de la riche dot de sa fille fut un des moyens dont se servit Gaston pour lier à ses intérêts le comte de Soissons, prince de la famille royale; et il est probable que Mademoiselle l'auroit épousé, s'il n'eût été tué en portant les armes contre Louis XIII.

Ces divisions n'empêchèrent pas que la jeune princesse ne fût accueillie et fêtée à la cour: on lui trouvoit de l'esprit et de la grâce; et ses reparties, où éclatoit une liberté enfantine, dissipoient quelquefois la profonde mélancolie dans laquelle le Roi étoit plongé. Lorsque, après une longue stérilité, Anne d'Autriche devint grosse [1638], Mademoiselle avoit onze ans; et la Reine, qui se flattoit de porter dans son sein un héritier de la couronne, lui disoit souvent en riant: *Vous serez ma belle-fille.* Ces mots lui firent une profonde impression; et elle s'habitua, quoique encore dans l'enfance, à réfléchir beaucoup sur son établissement. N'y voyant qu'un moyen de s'élever au faîte des grandeurs, elle ne tenoit aucun compte des rapports de caractère et d'inclination, sans lesquels cependant les mariages ne peuvent être heureux. Le

Dauphin, depuis Louis XIV, étant né, elle alloit souvent le voir, et ne l'appeloit que *son petit mari*. Ce jeu paroissoit plaire à Louis XIII : mais le cardinal de Richelieu lui fit sentir que dans la position où se trouvoit Gaston, ses partisans pourroient prendre au sérieux ce que la famille royale ne considéroit que comme une plaisanterie. Mademoiselle fut donc éloignée de Saint-Germain, où résidoit la cour; et le château des Tuileries lui fut donné pour demeure.

Pour détourner les idées que Mademoiselle avoit pu concevoir sur la possibilité d'obtenir un jour la main du Dauphin, on lui fit entrevoir qu'à l'époque de la paix elle pourroit épouser le cardinal Infant, prince de la maison d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas. Ce prince n'étoit ni jeune ni beau, mais c'étoit à quoi la princesse tenoit le moins : son imagination ardente lui offrit aussitôt les honneurs dont elle jouiroit dans un pays voisin de la France; elle se figura qu'elle y joueroit le rôle d'une reine; et au moment où elle venoit de porter ses vues sur un enfant encore au berceau, elle ne balança point à s'occuper d'un homme déjà vieux. Ses nouvelles espérances ne tardèrent pas à s'évanouir : le gouverneur des Pays-Bas mourut, après avoir fait une campagne pénible et glorieuse contre le maréchal de La Meilleraye [1641]. Mademoiselle parut affligée; mais elle soutint (et cela étoit vrai) que dans ses projets de mariage elle n'avoit fait aucun cas des *qualités de la personne*. En avançant en âge, elle se fortifia dans ce système; et ne considérant les divers établissemens qui lui furent présentés que sous des rapports de vanité, elle les fit tous manquer par une indécision qui

prenoit sa source dans des chimères de gloire et de grandeur : conduite qui, ayant fermé long-temps son cœur aux inclinations douces et tendres de son sexe, l'exposa plus tard à tous les orages des passions.

Louis XIII étant mort [1643], sa veuve fut chargée de la régence, et elle accorda toute sa confiance au cardinal Mazarin. Pendant les premières années de cette administration, la famille royale sembla parfaitement unie. Gaston, qui malgré l'opposition formelle de Louis XIII s'étoit marié en secondes noces avec Marguerite de Lorraine, avoit renoncé en apparence à tous ses projets ambitieux ; et la maison de Condé, qui acquéroit un nouvel éclat par les premières victoires du duc d'Enghien, ne laissoit aucun doute sur son dévouement et sa fidélité.

Anne d'Autriche ayant eu à se reprocher dans sa jeunesse quelques fautes où l'avoit entraînée la coquetterie, en avoit été punie avec une extrême rigueur sous le règne précédent, où elle n'avoit joui d'aucun crédit. Elle étoit peu exercée aux affaires ; mais, par une conduite grave et irréprochable, non-seulement elle faisoit oublier le passé, mais elle donnoit pour l'avenir les plus flatteuses espérances.

Pendant cette courte époque de prospérité, Mademoiselle passa les jours les plus heureux de sa vie : elle tenoit à la cour le premier rang après la Reine, et dans les fêtes, où tous les regards étoient fixés sur elle, on remarquoit qu'elle aimoit plutôt à briller par l'éclat d'une pompe royale que par celui qu'auroient pu lui donner sa jeunesse et sa beauté. Cependant, au milieu des plaisirs, elle ne perdoit pas de vue ses projets d'établissement; et deux monarques qui devinrent

veufs arrêtèrent son attention : c'étoient Philippe IV, roi d'Espagne, frère de la régente, et l'empereur Ferdinand III. Mais les vues politiques de Mazarin ne s'accordoient, pour le moment, avec aucune de ces alliances : il auroit voulu que la princesse épousât le prince de Galles, fils de l'infortuné Charles Ier, qui étoit alors réfugié en France [1646]. Elle dédaigna ce dernier parti, quoique le prince fût d'un âge proportionné au sien, et ne négligeât aucun soin pour la prévenir en sa faveur. Ce fut alors qu'on lui vit partager la haine peu fondée que commençoit à inspirer le ministre ; elle se joignit ouvertement à ceux qui affectoient de le décrier, et cette conduite ne tarda pas à lui aliéner entièrement l'esprit de la Reine.

Elle étoit alors âgée de vingt ans, et sa manie de rêver à de grands établissemens ne faisoit que s'accroître. Ayant perdu l'espoir d'épouser l'Empereur, elle jeta les yeux sur l'archiduc son frère. Un homme attaché à elle, nommé Saugeon, offrit de négocier secrètement ce mariage ; elle y consentit, et d'après ses ordres il lia en pays ennemi des correspondances qu'on intercepta. Il fut arrêté et conduit à Lyon dans le château de Pierre-Encise. Gaston, encore fidèle à la Régente, se montra fort irrité de la conduite de sa fille ; et il fut convenu qu'elle subiroit un interrogatoire. Elle fut donc appelée au Palais-Royal, et obligée de comparoître devant un petit comité composé de la Régente, de Gaston et de Mazarin. Cet appareil ne l'effraya point ; et se rappelant que sous le ministère de Richelieu la Reine et son père, compromis dans des intrigues politiques, avoient été plus d'une fois exposés à de semblables affronts, elle résolut de faire

paroître un courage qu'on leur reprochoit de n'avoir pas eu.

La Régente, après lui avoir fait sentir avec aigreur l'imprudence de sa conduite, lui dit qu'elle avoit exposé un de ses serviteurs à périr sur l'échafaud. « Ce « sera du moins le premier, » reprit Mademoiselle, voulant montrer à la Reine et à son père qu'elle n'oublioit pas que, du temps de Louis XIII, plusieurs personnes étoient mortes victimes de leur dévouement pour eux. Sommée de répondre clairement aux questions qui lui étoient faites, elle dit avec un sourire malin qu'elle n'étoit pas habituée, ainsi que certaines gens, à subir de pareils interrogatoires. L'enquête ne fut pas poussée plus loin : Anne d'Autriche et Gaston parurent très-irrités; et Mazarin, qui avoit gardé le silence pendant cette scène singulière, sembla n'attacher aucune importance à l'audace peu excusable de la jeune princesse.

Des objets bien plus graves fixoient l'attention du ministre. Le parti de la Fronde, composé de quelques princes et de plusieurs grands seigneurs, devenoit chaque jour plus redoutable; et le parlement de Paris, sous le prétexte d'obtenir le soulagement des peuples, s'étoit rangé du côté des mécontens. Mazarin, enhardi par la victoire de Lens que venoit de remporter le jeune prince de Condé, essaya un coup d'Etat dont il n'avoit pas prévu les conséquences. Il fit arrêter deux magistrats qui sembloient figurer à la tête de l'opposition : aussitôt une révolte générale éclata, les bourgeois et le peuple prirent les armes, et des barricades furent placées dans toutes les rues [26 et 27 août 1648].

Tandis que la terreur étoit répandue au Palais-Royal, Mademoiselle, fort tranquille et fort satisfaite dans le château des Tuileries, prenoit plaisir à voir les progrès de la révolte. « Pour moi, dit-elle, qui « n'étois pas en âge de faire aucune réflexion, toutes « ces nouveautés me réjouissoient; et comme je n'é- « tois pas fort contente de la Reine et de mon père, « ce m'étoit un grand plaisir de les voir embarrassés. « Je ne songeai qu'à cela tout le soir et les jours qui « suivirent : je ne m'amusois qu'à regarder tous les « gens qui avoient des épées, qui n'avoient pas cou- « tume d'en porter, et qui les portoient de mauvaise « grâce. » Le peuple n'ignora pas les dispositions de la princesse, et dès lors les mécontens fondèrent sur elle de grandes espérances.

Pendant les négociations qui furent entamées à la suite de cette révolte, Mademoiselle ne perdit pas de vue ses projets chimériques d'établissement. Il étoit alors question de marier mademoiselle d'Epernon, son intime amie, avec le prince Casimir, frère du roi de Pologne : aussitôt elle se mit dans la tête d'épouser le roi de Hongrie, fils de l'Empereur; et cette résolution lui sourioit d'autant plus que la Hongrie étant voisine de la Pologne, elle se flattoit de recevoir fréquemment à sa cour les visites d'une personne qu'elle chérissoit. Mais ces espérances ne tardèrent pas à s'évanouir : car mademoiselle d'Epernon, au lieu de faire une grande alliance dans un pays éloigné, se détacha tout à coup du monde, et entra dans un couvent de carmélites, où elle prit bientôt le voile.

Les négociations de Mazarin avec le parlement et

les frondeurs eurent pour résultat un arrangement peu solide [24 octobre]. Presque tous les prisonniers d'Etat furent mis en liberté, et ce fut un triomphe pour Mademoiselle de voir Saugeon sortir de Pierre-Encise. Cependant le calme étoit loin d'être rétabli; et les mécontens, profitant de la foiblesse du gouvernement, élevoient chaque jour de nouvelles prétentions. La Reine, fatiguée de leurs insultes, prit la résolution de transporter la cour hors de Paris, et de réduire cette grande ville par la force des armes. Ce projet fut exécuté dans la nuit du 6 au 7 janvier 1649; et Mademoiselle, qui n'avoit pas été dans la confidence, reçut à trois heures du matin l'ordre de partir. Elle exprime très-bien dans ses Mémoires les dispositions où elle se trouvoit lorsqu'on lui porta cette nouvelle inattendue. « Au moment, dit-elle, où « M. de Comminges me parla, j'étois toute troublée « de joie de voir qu'ils alloient faire une faute, et « d'être spectatrice des misères qu'elle leur causeroit. « Cela me vengeoit un peu des persécutions que j'a- « vois souffertes : je ne prévoyois pas alors que je me « trouverois dans un parti considérable où je pour- « rois faire mon devoir, et me venger en même « temps. Cependant, en exerçant ces sortes de ven- « geances, l'on se venge bien contre soi-même. »

Elle fut un moment incertaine sur la conduite qu'elle avoit à tenir : en restant, elle pouvoit jouer un grand rôle dans les événemens qui se préparoient; mais comme elle n'avoit rien disposé pour des circonstances qu'elle n'avoit pas prévues, elle prit malgré elle le parti d'obéir. Ayant été conduite au Cours, où se trouvoit la famille royale, elle entra dans le carrosse

de la Reine, et l'on prit la route de Saint-Germain. Comme cette évasion avoit été combinée dans le plus profond secret, le château de Saint-Germain se trouvoit démeublé : aucune provision n'y avoit été faite ; et la cour, au milieu d'un hiver rigoureux, fut exposée à la privation des choses les plus nécessaires. Les équipages du Roi et de la Reine ne purent sortir de Paris, tandis que ceux de Mademoiselle lui furent envoyés par les frondeurs, qui fondoient des espérances sur son mécontentement. Elle fut très-flattée de cette distinction, qui fut pour Anne d'Autriche un affront que la politique la contraignit à dévorer.

Cette guerre, où le prince de Condé commanda les troupes royales, trop peu nombreuses pour fermer toutes les avenues d'une grande ville, n'eut aucun résultat décisif, et il fallut recourir aux négociations. Un arrangement aussi peu solide que celui qui avoit été conclu l'année précédente rétablit pour quelque temps une sorte de tranquillité [11 mars 1649] ; et la Régente, au lieu de rentrer à Paris, alla s'établir dans Amiens, afin de surveiller de plus près les opérations militaires qui avoient lieu du côté des Pays-Bas.

Mademoiselle, qui la suivit dans ce voyage, parut revenir un peu de ses préventions contre le ministre. Charles Ier étant mort sur l'échafaud le 9 février de cette année, son fils aîné, qui avoit été déjà présenté pour époux à la princesse, prit le titre de roi d'Angleterre. Les propositions qui avoient été faites furent alors renouvelées ; et Mademoiselle, vivement émue de la position de cette famille, se montra fort disposée à les accueillir. Son imagination lui fournit aussitôt les plans les plus romanesques : elle vouloit tout

sacrifier à un époux qu'elle connoissoit à peine ; son projet étoit de vendre ses biens pour lui procurer des troupes, et de combattre à ses côtés. Avec les secours de la France, elle ne doutoit pas qu'elle ne le replaceroit facilement sur le trône ; et elle s'enivroit par avance de la gloire qu'elle acquerroit en consommant une si grande révolution.

Ces idées héroïques, dont elle étoit uniquement occupée, rabaissoient beaucoup à ses yeux la Régente qui dans sa jeunesse s'étoit laissée entraîner à de petits travers de coquetterie, et n'avoit pas toujours eu la prudence de repousser les hommages adressés à sa beauté plutôt qu'à son rang. Se livrant donc à un orgueil qui blessoit toutes les convenances, elle ne perdoit aucune occasion de rappeler à cette princesse des torts que sa conduite actuelle auroit dû faire oublier. Charles II étant sur le point de quitter la Hollande pour se rendre à la cour, Anne d'Autriche dit en souriant à Mademoiselle : « Voici votre amant qui « vient. — Je meurs d'envie, répondit celle-ci, qu'il « me dise des douceurs, parce que je ne sais pas en- « core ce que c'est, personne ne m'en ayant jamais « osé dire : ce n'est pas à cause de ma qualité, puis- « que l'on en a bien dit à des reines de ma connois- « sance. » Ce ton étoit surtout déplacé dans la position où se trouvoit Mademoiselle ; et elle se trompoit étrangement si elle croyoit, par de tels reproches, forcer la Reine à favoriser ses projets ambitieux.

La cour revint à Paris [18 août] ; Mademoiselle l'y suivit, et bientôt s'évanouirent les spéculations qu'elle avoit formées avec tant de complaisance sur la restauration de l'autorité royale en Angleterre. L'Empereur

étant une seconde fois devenu veuf, elle pensa qu'elle pourroit l'épouser, et elle ne balança pas à sacrifier le malheureux Charles II, qui n'avoit à lui offrir que des infortunes en apparence irrémédiables. Par ménagement pour Gaston, Mazarin flatta cette chimère; et la princesse cessa quelque temps de figurer parmi ses ennemis.

De nouveaux orages troublèrent la cour. Le prince de Condé, qui avoit jusque là soutenu Mazarin, éleva trop haut ses prétentions, abreuva d'humiliations la Régente, et la mit dans la nécessité de le faire arrêter, ainsi que le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville son beau-frère [18 janvier 1650]. Mademoiselle, qui dès son enfance avoit eu de l'aversion pour le prince, applaudit à cet acte de rigueur qui alluma une nouvelle guerre civile. La princesse de Condé, réfugiée à Bordeaux, avoit soulevé la Guienne; et la cour fut obligée de se transporter dans cette province pour la soumettre. Mademoiselle fut de ce voyage, où, suivant les maximes du ministre, on négocia plus que l'on ne combattit. Gaston étant dans ce moment le maître de Paris, on affecta d'avoir pour elle les plus grands égards, et l'on feignit même de l'initier dans le secret des affaires. Appelée quelquefois au conseil, elle y montra de l'humeur, des caprices, et peu de capacité. Cependant Bordeaux ne tarda pas à se soumettre [premier octobre]; et la conduite de la princesse de Condé, qui avoit obtenu des conditions fort honorables, en frappant vivement Mademoiselle, lui fit concevoir le désir de jouer un rôle semblable, si jamais l'occasion s'en présentoit.

A peine fut-elle de retour à Paris, qu'elle apprit que

les négociations pour son mariage avec l'Empereur étoient rompues. Son dépit se déguisa sous les apparences de la fierté. « Dieu, qui est juste, dit-elle, n'a « pas voulu donner une femme telle que moi à un « homme qui ne me méritoit pas. » Bientôt elle se crut vengée de Mazarin, à qui elle imputoit tous les obstacles qui s'opposoient à son établissement. Il fut forcé, par un soulèvement général, d'aller lui-même mettre les princes en liberté, et de passer en Allemagne, d'où il continua cependant à diriger secrètement le conseil de la Reine [février 1651].

Le prince de Condé fut accueilli à Paris avec des transports de joie, et parut quelque temps le maître absolu de la cour : les préventions que Mademoiselle avoit eues jusqu'alors contre lui se dissipèrent; et sa femme étant tombée malade, elle forma le projet de l'épouser. L'illusion fut courte : car au bout de trois jours la princesse de Condé se trouva hors de danger. A cette illusion en succéda une autre beaucoup plus extraordinaire. Louis XIV, âgé de treize ans, alloit être déclaré majeur; et Mademoiselle, qui avoit onze années plus que lui, se flatta de pouvoir obtenir sa main. Les moyens qu'elle employa pour parvenir à ce but furent conformes à son caractère ardent et romanesque. Condé venoit de rallumer la guerre civile, Gaston se déclaroit ouvertement contre la Reine; et Mademoiselle s'exagérant les forces du parti, résolut de s'y distinguer par des actions d'éclat, persuadée que la paix ne pourroit être faite sans qu'elle devînt reine de France.

Mais au commencement de cette guerre les choses ne tournèrent pas comme elle l'avoit espéré. Condé

n'eut en Guienne que de foibles succès, et Mazarin rentra en France avec une petite armée dans les premiers jours de l'année 1652. Il alla joindre la cour, qui étoit à Poitiers; et dès lors on put prévoir que l'autorité royale ne tarderoit pas à prévaloir. Mademoiselle étoit restée à Paris, où elle excitoit son père à faire de grands efforts pour le parti. Il leva des troupes, dont il donna le commandement au duc de Beaufort; et presque en même temps le duc de Nemours, ami particulier de Condé, arriva près de la capitale avec une petite armée qu'il amenoit des frontières de Picardie. A cette nouvelle, la cour quitta Poitiers, se rendit à Blois, et voulut s'assurer d'Orléans, où les frondeurs avoient beaucoup de partisans, mais dont les magistrats vouloient rester neutres. Mademoiselle pressa son père d'aller au secours de cette ville, qui étoit le chef-lieu de son apanage. Gaston, dont le caractère étoit flottant et incertain, se fit long-temps prier; et craignant de quitter Paris, il finit par charger la princesse de cette expédition importante.

C'étoit tout ce qu'elle désiroit. Se flattant d'effacer la gloire que la princesse de Condé avoit acquise en défendant Bordeaux, elle ne doutoit pas que le trône de France ne fût le prix de ses exploits : illusion dans laquelle l'entretenoit Condé, qui lui promettoit dans ses lettres de ne faire la paix qu'à cette condition. Elle eut donc le commandement suprême des deux petites armées qui étoient sous les ordres des ducs de Beaufort et de Nemours; et elle partit de Paris, accompagnée des comtesses de Fiesque et de Frontenac, qui prirent le titre de ses *maréchales de camp.*

Arrivée dans les plaines de Beauce, elle se vêtit en

amazone, monta à cheval, et parut à la tête des troupes. A quelques lieues d'Orléans, elle apprit que les habitans avoient pris la résolution de n'ouvrir leurs portes ni au Roi ni à elle. Quelques personnes l'engagèrent à feindre une indisposition, et à renoncer à une entreprise qui pourroit avoir des suites funestes: elle repoussa ces timides conseils, et se croyant une héroïne, elle marcha rapidement sur Orléans, avec une escorte de cavalerie. L'entrée lui ayant été refusée, elle ne perdit pas courage; et n'ayant avec elle que ses femmes et quelques officiers, elle se promena autour des murs, dans l'espoir que quelque événement imprévu lui faciliteroit l'exécution de son dessein. Les bourgeois, qui garnissoient les remparts, lui prodiguèrent les applaudissemens : elle les harangua; et l'effet que ses discours produisirent ne lui fit pas douter qu'elle ne fût bien accueillie, si elle parvenoit à pénétrer dans la ville. En continuant sa promenade, elle arriva sur les bords de la Loire; et les bateliers, qui la reçurent avec de vives acclamations, lui offrirent leurs services, qu'elle s'empressa d'accepter. Il y avoit près de là une vieille porte condamnée depuis long-temps, et qu'on nommoit *la porte brûlée :* les bateliers y pratiquèrent une ouverture; et dès qu'elle fut assez grande, Mademoiselle, ayant renvoyé les hommes qui l'accompagnoient, s'y précipita, n'étant suivie que des comtesses de Fiesque et de Frontenac. Le peuple, frappé de son courage, la porta sur-le-champ à l'hôtel-de-ville, où les magistrats furent obligés de reconnoître son autorité [27 mars].

Son premier soin fut de congédier Molé, alors garde-des-sceaux, qui s'étoit présenté à une autre porte

au nom du Roi; et n'éprouvant plus aucun obstacle, elle exerça dans Orléans une autorité absolue. Quoiqu'elle ne négligeât rien pour conserver l'affection du peuple, on s'aperçut bientôt qu'elle manquoit d'expérience et d'aptitude; et une scène fâcheuse qui se passa en sa présence acheva de la discréditer. Pour ne pas donner d'ombrage aux habitans, elle avoit décidé que les ducs de Beaufort et de Nemours n'entreroient point dans la ville. Cependant, obligée de se concerter avec eux sur les mouvemens de leurs troupes, elle leur donna rendez-vous, pour tenir un conseil de guerre, dans le cabaret d'un faubourg. Cette maison étoit si délabrée que Mademoiselle n'eut pour siége qu'un vieux coffre de bois. Les deux généraux avoient des plans différens : ne pouvant s'accorder, ils s'échauffèrent, en vinrent aux coups, s'arrachèrent leurs perruques, et finirent par mettre l'épée à la main. On les sépara. Mademoiselle employa pour les réconcilier tout l'ascendant que pouvoit lui donner son rang et son sexe : ils s'embrassèrent, mais leur ressentiment étoit loin d'être calmé, car peu de mois après ils se battirent, et le duc de Nemours périt dans ce combat.

Le prince de Condé, qui étoit en Guienne, où les troupes royales l'empêchoient de faire aucun mouvement important, fut instruit de la division qui régnoit entre les deux généraux. Il résolut aussitôt de venir prendre le commandement de l'armée de Mademoiselle; et, suivi de quelques amis dévoués, il arriva dans la forêt d'Orléans le premier avril. Sa présence imprévue excita parmi les troupes le plus vif enthousiasme; et, sept jours après, il livra le combat de

Bleneau, où, sans les savantes combinaisons de Turenne, il auroit probablement enlevé la famille royale.

Après ce combat, dans lequel les deux plus habiles généraux de la France déployèrent tous leurs talens, et qui n'eut point de résultat décisif, le prince de Condé se rendit à Paris. Mademoiselle ne jouissant plus à Orléans d'aucune considération, et ennuyée d'y commander, le suivit bientôt. Alors le prince s'engagea de nouveau à ne faire la paix qu'à condition qu'elle partageroit le trône : vaine promesse qui ranima son zèle pour la faction. L'armée royale, toujours commandée par Turenne, se rapprocha de Paris, et attaqua celle du prince dans un mouvement qu'elle faisoit sur Charenton. Le combat le plus vif et le plus opiniâtre s'engagea dans le faubourg Saint-Antoine [2 juillet]; et les troupes du prince auroient été exterminées, si Mademoiselle, qui s'étoit rendue à la Bastille, n'eût ordonné de leur ouvrir les portes de la ville, et n'eût fait tirer le canon sur celles du Roi. La cour, placée sur les hauteurs de Charonne, fut témoin de ce combat : on l'instruisit bientôt de la conduite que tenoit Mademoiselle. « Voilà, dit Mazarin, « un coup de canon qui vient de tuer son mari. »

Cependant la capitale étoit depuis long-temps fatiguée de la guerre : les bourgeois, livrés à toutes sortes de vexations, désiroient le retour du Roi; l'esprit de faction s'affoiblissoit; et les magistrats municipaux, à la tête desquels étoit Le Fevre, prévôt des marchands, avoient entamé des négociations secrètes avec Mazarin. Condé et Gaston, effrayés de ce changement, convoquèrent une grande assemblée à l'hôtel-de-ville [4 juillet], dans l'espoir de rallumer par leur présence

un feu qui étoit sur le point de s'éteindre. Mais leur attente fut complétement trompée, et les notables rejetèrent toutes leurs propositions. En sortant, ils tinrent devant la populace quelques propos imprudens contre ceux qui composoient l'assemblée; et à l'instant l'insurrection la plus terrible éclata. Des furieux se portèrent à l'hôtel-de-ville, brûlèrent les portes, firent les derniers outrages aux membres de l'assemblée, et en massacrèrent quelques uns.

Tandis que ces désordres se prolongeoient, sans que personne s'occupât de les réprimer, Mademoiselle étoit au Luxembourg, palais habité par son père, et s'y trouvoit avec le prince de Condé. Gaston, craignant de nouveaux malheurs, auroit voulu que le prince allât calmer le peuple; mais celui-ci lui représenta qu'il étoit à peine connu de cette populace, qu'il n'avoit sur elle aucune influence, et qu'habitué à commander des armées, il n'étoit pas *un homme de sédition*. Mademoiselle offrit généreusement de remplir cette commission périlleuse et, peu d'instans après elle sortit du Luxembourg, accompagnée de quelques dames qui étoient loin de partager son intrépidité. Elles ne purent aller que jusqu'au pont Notre-Dame, où une foule immense les arrêta; elles furent témoins de l'enlèvement d'un grand nombre de morts, et furent obligées de revenir près de Gaston. Ce prince voyant la nuit s'avancer, frémissant des horreurs qui pourroient encore être commises, exigea de sa fille qu'elle tentât de nouveau d'aller sauver les magistrats qui pouvoient être encore cachés à l'hôtel-de-ville. Elle obéit, trouva dans sa route presque toutes les rues désertes, et ne vit sur la place de

Grève qu'un petit nombre de factieux fatigués des excès de la journée. Elle entra sans obstacle dans l'hôtel-de-ville, dont quelques parties brûloient encore, et elle fut jointe par le duc de Beaufort. En parcourant les chambres les plus écartées, ils rencontrèrent le prévôt des marchands Le Fevre, zélé royaliste *qui s'étoit, il est vrai, déguisé*, dit Mademoiselle; *mais qui avoit un visage aussi tranquille et aussi serein que s'il ne fût rien arrivé.* Ils lui procurèrent une retraite assurée; et après s'être convaincus que la tranquillité ne seroit plus troublée, ils revinrent au Luxembourg.

Ces scènes terribles achevèrent de rendre les frondeurs odieux aux Parisiens. L'anarchie régna dans la ville, et les autorités qu'ils établirent ne purent acquérir aucune influence. Dans ces circonstances critiques, Mademoiselle eut une grande part aux affaires du parti; mais elle montra, suivant sa coutume, plus de zèle que d'adresse et de politique. Au milieu de tant de troubles, ses chimères sur son établissement ne l'abandonnoient pas : ayant appris que la princesse de Condé étoit tombée dangereusement malade à Bordeaux, elle conçut une seconde fois le projet d'épouser le prince, avec lequel elle étoit liée par l'esprit de faction. Cette maladie n'eut pas de suite; mais Mademoiselle ne perdit pas ses espérances, parce que la princesse étoit grosse, et pouvoit mourir en couches : elle trouvoit dans cette idée une sorte de dédommagement, si les circonstances, qui chaque jour devenoient plus mauvaises, lui faisoient manquer la main du Roi.

Tout cependant tendoit au rétablissement de l'or-

dre : le prince de Condé s'éloigna de Paris, où il ne conservoit presque plus de partisans ; Mazarin, feignant de quitter le ministère, sortit encore de France ; et les habitans de la capitale ne cachèrent plus le désir ardent qu'ils avoient de revoir le Roi. Les frondeurs, divisés entre eux, n'avoient plus à leur tête que Gaston, Mademoiselle et le cardinal de Retz, qui, ayant perdu leur ascendant sur le peuple, n'inspiroient aucune confiance au peu de troupes qui leur restoient. Dans cette position il fallut céder, sans même faire de négociations.

L'entrée du Roi dans Paris fut fixée au 21 octobre : deux jours auparavant, Mademoiselle reçut l'ordre de quitter les Tuileries, où le jeune frère du Roi devoit désormais faire sa résidence. Elle obéit en gémissant, et ne trouva point d'asyle auprès de son père, qui lui reprocha la conduite qu'elle avoit tenue au moment du combat de Saint-Antoine : elle lui répondit par d'amères récriminations, et ces deux personnes qui avoient commis les mêmes fautes, dont les intérêts étoient les mêmes, se séparèrent en s'imputant réciproquement leurs malheurs. Le jour de l'entrée du monarque, Mademoiselle se cacha chez madame de Montmort : après avoir délibéré long-temps sur la retraite qu'elle choisiroit, elle prit le parti d'aller provisoirement à Pont-sur-Seine dans la maison de madame de Bouthilier. Gaston, pour jamais discrédité, partit en même temps pour Blois. L'un et l'autre avoient craint d'être arrêtés : aucun obstacle ne fut apporté à leur sortie de Paris, où Mazarin rentra en triomphe le 3 février 1653.

Ici finit la carrière politique d'une princesse qui

dans les troubles avoit montré quelquefois un assez grand courage, mais qui n'avoit déployé que peu de capacité. Agée de vingt-six ans, en possession d'une grande fortune, elle auroit encore pu être heureuse, si son caractère altier et son ame passionnée ne l'eussent entraînée de nouveau à bien des fautes.

Jugeant que sa disgrâce devoit être longue, elle quitta Pont-sur-Seine pour aller habiter Saint-Fargeau, l'une de ses plus belles terres. Elle fit réparer le château, et y réunit une petite cour, souvent troublée par des intrigues dont elle donne dans ses Mémoires de longs détails. Toujours occupée de ses grands projets d'établissement, elle rejeta fièrement les hommages du duc de Neubourg qui demanda sa main, et elle se flatta encore de pouvoir épouser le prince de Condé, dont la femme fut en danger [1653]. Cet espoir s'étant bientôt évanoui, elle forma d'autres projets. Dans ses spéculations, elle se montroit bien différente des personnes de son âge : ne s'arrêtant point aux qualités réelles, elle ne cherchoit que l'éclat du rang ; et un trône pouvoit seul satisfaire son ambition. Un mariage d'inclination lui paroissoit, dans une femme, la plus haute des folies ; et elle s'exprime ainsi à l'occasion de madame de Frontenac, l'une de ses amies, qui après s'être mariée par amour, ne pouvoit plus souffrir son époux. « Je compris bien que « la raison ne suit guère ce qui est fait par passion, « que la passion cesse bientôt, et que l'on est fort « malheureux le reste de ses jours quand c'est pour « une action de cette durée où elle engage comme « le mariage, et qu'on est bien heureux, quand on « veut se marier, que ce soit par raison. » Mademoi-

selle étoit alors loin de prévoir qu'une passion amoureuse l'entraîneroit par la suite aux démarches les plus inconsidérées, à un âge où une telle passion couvre de ridicule celles qui ont le malheur de l'éprouver.

La princesse, qui, comme on l'a vu, s'étoit séparée fort mal de son père, eut avec lui des procès sur le compte de tutèle et sur le partage des biens. Ces tristes soins l'occupèrent pendant les années 1654, 1655 et 1656, que dura son exil. Enfin l'autorité royale étant intervenue, il y eut un arrangement qui ne satisfit point les deux parties; et Mademoiselle fut rappelée à la cour au printemps de 1657.

Le Roi faisoit alors le siége de Montmédy, et la famille royale étoit établie à Sedan. Anne d'Autriche accueillit avec bonté une princesse qui sembloit assez punie par quatre ans de disgrâce. Sur quelques mots obligeans qui lui furent dits par le Roi et par sa mère, elle se figura qu'on avoit le projet de lui faire épouser Monsieur, frère du monarque, qui avoit douze ans de moins qu'elle. Cette idée l'occupa quelque temps fort agréablement; et lorsque la cour fut de retour à Paris, elle demeura long-temps à s'apercevoir qu'on n'avoit point pensé sérieusement à cette union. Sa consolation fut de rêver des mariages avec d'autres princes.

En 1658, elle fit avec la cour le voyage de Lyon. L'objet public de ce voyage étoit de présenter à Louis XIV la princesse Marguerite de Savoie, qu'on sembloit lui destiner pour épouse; le but secret, de décider l'Espagne à faire la paix, en donnant au monarque l'infante Marie-Thérèse. Cette démarche eut

le succès qu'on avoit espéré : Mademoiselle, qui n'avoit pris aucun intérêt à cette intrigue politique, profita de cette occasion pour aller visiter le pays de Dombes, qui lui appartenoit. Elle y fut reçue en souveraine, et son orgueil jouit avec complaisance des honneurs qu'on lui rendit.

L'année suivante, la cour se rendit au pied des Pyrénées pour suivre les négociations ouvertes avec l'Espagne : la paix fut signée le 7 novembre, et le mariage du Roi avec l'Infante ne pouvant être célébré qu'au printemps de 1660, on alla passer l'hiver en Provence. Ce fut là que Mademoiselle apprit la mort de son père [2 février]. Quoiqu'elle crût avoir beaucoup à se plaindre de lui, elle fit paroître une grande douleur. Peu de temps après, elle partit avec la cour pour Saint-Jean-de-Luz, et fut témoin du mariage du Roi [9 juin]. Pendant ce voyage on lui avoit encore parlé sans succès d'épouser Charles II, qui étoit venu implorer les secours des rois de France et d'Espagne : lorsqu'il fut rétabli sur son trône, on lui fit les mêmes propositions, auxquelles elle opposa les mêmes refus, déclarant qu'elle croiroit indigne d'elle d'accepter la main d'un monarque qu'elle avoit repoussé lorsqu'il étoit dans l'adversité.

Mazarin étant mort en 1661 [9 mars], Louis XIV régna par lui-même, et ne voulut plus de premier ministre. D'après ses ordres, Turenne proposa à Mademoiselle d'épouser le roi de Portugal Alphonse-Henri, fils de Jean de Bragance qui avoit, en 1640, soustrait son pays à la domination espagnole. Elle rejeta cette proposition avec hauteur; et Louis XIV, irrité de ce qu'elle s'en étoit vantée, la relégua à Saint-Far-

geau. Ce fut peut-être l'unique fois qu'elle opposa quelque raison solide à une proposition d'établissement. En effet, le prince dont il s'agit se livroit aux débauches les plus crapuleuses, et étoit indigne de régner. Au refus de Mademoiselle, il demanda et obtint la main de mademoiselle d'Aumale, fille du feu duc de Nemours, qui, l'ayant déposé en 1667, mit à sa place le prince don Pèdre son frère, et obtint ensuite une dispense du Pape pour l'épouser.

La disgrâce de Mademoiselle dura un peu plus de deux ans. Rappelée en 1664, elle eut l'année suivante un procès avec sa belle-mère, relativement au palais du Luxembourg, à la propriété duquel chacune prétendoit. Toutes deux mirent beaucoup de chaleur dans ce débat; enfin le Roi intervint, et décida que le palais seroit partagé entre les deux princesses.

Peu de temps après, elle eut occasion de remarquer un gentilhomme qui devoit avoir sur le reste de sa vie la plus funeste influence: c'étoit Puyguilhem, depuis duc de Lauzun. Ayant suivi le Roi dans la campagne de 1667, elle fut frappée du courage et du sang-froid de cet homme, qui se distingua plusieurs fois à la tête des dragons, troupe que Louis XIV affectionnoit. Lauzun, honoré de la faveur du Roi, fixa encore plus l'attention de la princesse. « Je commen-« çois, dit-elle, à le regarder comme un homme ex-« traordinaire, très-agréable en conversation, et je « cherchois très-volontiers les occasions de lui parler : « je lui trouvois des manières d'expression que je ne « voyois pas dans les autres gens. » Mademoiselle, qui ne s'apercevoit pas que l'amour se glissoit insensiblement dans son cœur, jugeoit Lauzun avec l'in-

dulgence qu'inspire cette passion. Saint-Simon a fait son portrait d'une manière fort différente ; et quoique la malignité ait évidemment dirigé son pinceau, on doit convenir que cette esquisse offre un fonds de vérité.

« C'étoit, dit Saint-Simon, un petit homme blond, « bien fait dans sa taille, de physionomie haute et « d'esprit, mais sans agrément dans le visage : plein « d'ambition, de caprice et de fantaisies ; envieux de « tout, jamais content de rien, voulant toujours « passer le but ; sans lettres, sans aucun ornement « dans l'esprit ; naturellement chagrin, solitaire, sau« vage ; fort noble dans toutes ses façons, méchant « par nature, encore plus par jalousie ; toutefois bon « ami quand il vouloit l'être : ce qui étoit rare ; vo« lontiers ennemi même des indifférens ; habile à « saisir les défauts, à trouver et à donner des ridi« cules ; moqueur impitoyable, extrêmement et dan« gereusement brave, heureux courtisan ; selon l'oc« currence, fier jusqu'à l'insolence et bas jusqu'au « valetage ; et pour le résumer en trois mots, le plus « hardi, le plus adroit et le plus malin des hommes. » Lauzun étoit en outre un homme à bonnes fortunes : gâté par ses succès auprès des femmes, il avoit eu avec elles les procédés les plus condamnables ; et ses torts dans ce genre de relations n'avoient fait que multiplier ses conquêtes. Tel étoit cependant celui que Mademoiselle, jusqu'alors si fière, alloit rendre le maître absolu de sa destinée.

Etablie au Luxembourg, elle y donnoit des fêtes, et réunissoit fréquemment des gens de lettres. C'étoient principalement ceux qui, formés à l'hôtel de

Rambouillet, avoient créé ce jargon de galanterie dont Boileau et Molière ne tardèrent pas à faire justice. L'abbé Cotin étoit surtout dans sa faveur, et elle lui faisoit l'honneur de l'appeler son ami : toutes les fois qu'il avoit composé quelque pièce, il alloit la lui lire, et elle se trouvoit flattée d'être la première qui en eût connoissance. Une de ces lectures donna lieu à une scène dont Molière tira depuis le parti le plus comique. La duchesse de Nemours, auteur des Mémoires qui font partie de cette série, avoit eu une légère indisposition; et Cotin fit à cette occasion le sonnet qui commence ainsi :

Votre prudence est endormie,
De traiter magnifiquement
Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.

Il s'agissoit de la fièvre dont la princesse avoit eu quelques accès, et que le poète appeloit *ingrate*. Continuant sur le même ton, il conseilloit à madame de Nemours de mener aux bains son ennemie, et *de la noyer de ses propres mains*. Mademoiselle goûta beaucoup cette pièce; et Ménage étant entré, elle voulut qu'elle lui fût lue, sans qu'on en nommât l'auteur. Cotin s'attendoit à de grands éloges; mais il fut aussi surpris qu'irrité lorsqu'il entendit Ménage soutenir avec raison que rien n'étoit de plus mauvais goût. Les deux auteurs, sans égard pour la présence de Mademoiselle, eurent la plus violente dispute; et Molière, à qui cette scène fut racontée, la plaça fort avantageusement dans son immortelle comédie des *Femmes savantes*.

A peu près à la même époque [1669], *le Tartufe,* dont la représentation avoit été interdite pendant plusieurs années, fut enfin donné au public, et excita le plus vif enthousiasme. Mademoiselle voulut que ce chef-d'œuvre fût joué dans son palais ; et elle montra que son goût pour les poésies de Cotin ne la rendoit pas insensible aux beautés qui prennent leur source dans la vérité et dans la nature.

Toutes ces distractions auxquelles se livroit Mademoiselle ne chassoient pas de son cœur une passion qui prenoit chaque jour de nouvelles forces. Lauzun, qui s'en étoit aperçu dès les premiers momens, adopta, en homme fort habile dans ces sortes d'intrigues, un plan très-propre à faire réussir les projets ambitieux qu'il avoit formés. Ce plan consistoit à se tenir constamment sur la réserve, à feindre d'ignorer l'amour qu'il inspiroit, et à enflammer tellement la princesse par des respects affectés, qu'elle se trouvât enfin obligée non-seulement à lui offrir sa main, mais à faire seule toutes les démarches qui pouvoient amener un mariage dont il ne se dissimuloit pas toutes les difficultés. Cette séduction, conduite avec beaucoup d'art et de patience, offre des particularités dignes de fixer l'attention de ceux qui aiment à observer les mouvemens souvent inexplicables du cœur humain. Mademoiselle avoit alors quarante-trois ans, et celui qu'elle aimoit n'en avoit que trente-huit [1670].

Lauzun la rencontroit souvent à la cour. Il causoit volontiers avec elle sur des choses indifférentes ; mais il évitoit avec soin les explications qui auroient pu laisser entrevoir ses prétentions. « J'avois peine, dit « Mademoiselle, à quitter une aussi agréable con-

« versation que la sienne ; je m'étois habituée à l'en-
« tretenir, et je cherchois à lui parler aux heures
« qu'il étoit chez la Reine. Je dis que je cherchois à
« l'entretenir, parce qu'il vivoit avec moi avec un
« respect si soumis, qu'il ne m'auroit jamais appro-
« chée si je ne lui étois allée parler. » Ainsi la prin-
cesse étoit en quelque sorte obligée de faire les avances ; et cette princesse autrefois si orgueilleuse se plioit à des démarches qui, peu de temps auparavant, l'auroient remplie d'humiliation et de honte.

Sa passion, excitée par la froideur de celui qui en étoit l'objet, ne tarda pas à s'accroître encore ; et les personnes qui l'entouroient remarquèrent un changement subit dans ses habitudes et dans ses goûts.
« Dieu, dit-elle, est le maître de nos états : il nous y
« laisse autant que la variété de nos esprits le peut
« souffrir. Il avoit permis que j'eusse regardé le mien
« comme le plus heureux que je pouvois choisir en
« ce monde : je devois me trouver satisfaite de ma
« naissance, de mon bien, et de toutes sortes d'agré-
« mens qui peuvent faire passer la vie sans être in-
« commode à soi-même, ni à charge à personne. Ce-
« pendant, sans en savoir la raison, je m'ennuyois
« des endroits où je m'étois plu autrefois, j'en affec-
« tionnois d'autres qui m'avoient été indifférens ;
« j'aimois la conversation de M. de Lauzun, sans qu'il
« me passât rien de fixe dans la tête. Après avoir
« passé un très-long temps dans ces agitations, je
« voulus rentrer en moi-même, démêler ce qui me
« faisoit du plaisir et ce qui me donnoit de la peine. »

Ces réflexions conduisirent Mademoiselle à conclure qu'elle ne pouvoit être heureuse qu'en épou-

sant Lauzun. Si elle se marioit avec un souverain, comme elle en avoit tant de fois formé le projet, elle ne seroit pas aimée; et si elle restoit dans le célibat, elle auroit la douleur de voir d'avides héritiers faire des vœux pour sa mort. « Après avoir bien repassé, « ajoute-t-elle, ce qui pouvoit me devenir un dégoût, « je vis qu'entre tous les partis que je pouvois pren- « dre, Dieu souffroit que je sentisse dans mon cœur « que celui de me marier étoit le seul qui pouvoit me « donner du repos, par le choix d'une personne à qui « je pusse faire une assez grande fortune pour qu'elle « en pût être pénétrée le reste de sa vie, et avec qui « je pusse passer la mienne avec tranquillité et l'union « d'une parfaite amitié.... Je n'avois d'occupations ni « d'agitations que celles qui me venoient de ces ré- « flexions. Tantôt je voulois que M. de Lauzun de- « vinât mon état, et d'autres fois je désirois qu'il ne « le connût point. Je suis naturellement impatiente : « j'avoue que mon état m'accabloit. Je ne pouvois « souffrir personne : le monde me mettoit au déses- « poir; je voulois être seule dans ma chambre, ou « le voir chez la Reine, dans le Cours, par hasard « ou autrement. Pourvu que je le visse, je me trou- « vois en repos. »

N'osant encore confier son secret à personne, son imagination s'exalta; elle crut voir dans son inclination une impulsion surnaturelle à laquelle il lui étoit impossible de résister; et elle s'appliqua des vers de Corneille qui étoient alors dans toutes les bouches (1) :

(1) Suite du *Menteur*, acte IV, scène première.

Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre,
Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre;
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
Sème l'intelligence avant que de se voir.
Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,
Que leur ame au seul nom s'émeut et s'intéresse.
On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment;
Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément;
Et sans s'inquiéter d'aucunes peurs frivoles,
La foi semble marcher au devant des paroles;
La langue en peu de mots en explique beaucoup;
Les yeux, plus éloquens, font tout voir tout à coup;
Et de quoi qu'à l'envi tous les deux nous instruisent,
Le cœur en entend plus que tous les deux n'en disent.

Il auroit fallu, pour que les chimères de bonheur dont s'enivroit Mademoiselle pussent se réaliser, que Lauzun partageât son inclination; mais l'ambition seule le guidoit. La princesse, impatientée de sa réserve, résolut de l'éprouver. Elle lui dit (ce qui étoit vrai) qu'il étoit question de la marier au duc de Lorraine, auquel le Roi auroit rendu ses Etats; et elle le pria de lui donner des conseils. Lauzun reçut avec respect cette confidence; il invita la princesse à bien faire ses réflexions, lui promettant d'y penser de son côté. Elle se trouva heureuse d'avoir rencontré ce moyen d'être ainsi en relation intime avec celui qu'elle aimoit.

Son imagination ayant beaucoup travaillé, elle sentit dès le lendemain le besoin de faire une nouvelle ouverture à Lauzun. Elle ne lui cacha point qu'elle avoit le projet d'épouser un simple gentilhomme, et elle s'étendit sur les motifs qui l'avoient déterminée.

Une telle union lui offroit l'espoir d'être aimée pour elle-même : elle ne quitteroit point la France, et il étoit probable que le Roi lui sauroit gré de faire la fortune d'un de ses serviteurs. Lauzun saisit habilement l'occasion de la fixer dans cette idée; il lui répondit donc que le projet étoit raisonnable, mais que la grande difficulté étoit de trouver l'homme heureux qu'elle devoit préférer. Il espéroit qu'elle alloit lui déclarer que c'étoit lui sur qui elle avoit jeté les yeux; mais Mademoiselle, retenue par la réserve naturelle à son sexe, se contenta de lui dire en souriant : « Puisque votre difficulté n'est pas pour le projet, et « qu'elle ne regarde que la personne, je verrai à en « trouver une qui aura les qualités que vous voulez « qu'elle ait. »

Pendant quelques jours ils se parlèrent sans que Mademoiselle pût ramener la conversation sur l'objet qui l'occupoit uniquement. Enfin ayant insisté pour que Lauzun lui donnât un avis définitif, il lui dit qu'après avoir bien réfléchi, il croyoit convenable qu'elle ne changeât pas d'état; cependant, voulant adroitement la détourner de suivre ce conseil, il lui fit observer qu'à son âge elle ne devoit désormais plus vivre comme les jeunes personnes; qu'il falloit qu'elle renonçât aux bals, aux spectacles; qu'elle se livrât aux pratiques de religion, et visitât les hopitaux et les couvens. D'un autre côté, il eut l'air de convenir que si elle se marioit elle pourroit s'abstenir de mener un genre de vie aussi austère, et que rien ne s'opposeroit à ce qu'elle continuât de prendre part aux plaisirs; car, ajouta-t-il, une femme, quel que soit son âge, doit se conformer aux volontés de son mari. Ces con-

seils, qui eussent piqué et révolté une autre femme, ne firent qu'enflammer davantage Mademoiselle ; et elle n'osa déclarer son amour à un homme qui affectoit tant de sévérité.

A cette époque Louis XIV fit avec Madame le voyage de Flandre, à la suite duquel cette princesse devoit passer en Angleterre pour conclure un traité avec son frère Charles II. Mademoiselle accompagna la cour, et éprouva une satisfaction qui n'étoit connue que d'elle : Lauzun jouissoit de la faveur du Roi ; il venoit d'être nommé lieutenant général, et il commandoit les troupes qui accompagnoient le monarque. La princesse ne perdoit aucune occasion de voir cet homme qui avoit pris sur son cœur un si grand empire : elle admiroit son exactitude dans le service, sa belle tenue à la tête des dragons, et son train aussi élégant que magnifique. Plusieurs fois pendant ce voyage elle essaya de lui révéler son secret : il évita toute explication.

Peu de temps après le retour, un événement affreux répandit à la cour la crainte et la désolation. Madame, qui avoit réussi dans sa négociation, mourut subitement à la fleur de l'âge, et se croyant empoisonnée (1) [30 juin 1670]. Son époux, qui depuis long-temps étoit brouillé avec elle, ne fit paroître aucun regret, et témoigna presque aussitôt le désir de se remarier avec Mademoiselle. Il vouloit, en s'u-

(1) Il est encore douteux si Madame fut empoisonnée, ou mourut d'une colique appelée *cholera-morbus*. Saint-Simon se déclare pour la première opinion ; il donne beaucoup de détails sur l'exécution du crime, et nomme même le coupable. Au reste, il résulte de sa relation que si ce forfait fut commis, Monsieur y fut entièrement étranger.

nissant à une personne beaucoup plus âgée que lui, que cette dernière donnât tout son bien à une fille unique qu'il avoit eue de Madame; et il se flattoit que cette princesse, avec une si riche dot, pourroit un jour épouser le Dauphin. Mademoiselle ne fut pas éblouie d'une alliance qui lui auroit donné à la cour le premier rang après la Reine; cependant elle ne refusa point positivement, dans l'espoir que son incertitude apparente forceroit Lauzun à se déclarer. En effet, celui-ci lui fit quelques reproches; mais sans vouloir écouter sa réponse, il la quitta brusquement. Disposée à tout souffrir d'un homme pour qui elle avoit une passion aveugle, elle saisit la première occasion de déclarer au Roi qu'elle n'épouseroit jamais Monsieur. Ce refus n'irrita point le monarque; et Lauzun, qui en fut instruit, consentit à renouer des relations avec elle.

La princesse auroit bien voulu n'être pas réduite à faire elle-même la déclaration de son amour; mais Lauzun étoit décidé à l'y contraindre. Toujours froid et réservé, il l'engagea de nouveau à bien réfléchir au choix qu'elle vouloit faire. Ne pouvant parvenir à se faire comprendre, elle prit le parti de lui remettre un billet où n'étoient écrits que ces mots : « C'est « vous. » On peut se figurer avec quelle impatience elle en attendit la réponse. Lauzun la revit bientôt, lui dit en passant qu'elle avoit probablement voulu se moquer de lui, et affecta ensuite de l'éviter. Poussée à bout, elle résolut de fouler aux pieds les convenances auxquelles son orgueil lui avoit fait autrefois attacher tant de prix; et elle obtint qu'ils auroient une explication définitive dans le salon de la

Reine, à une heure où ils pourroient s'y trouver seuls. Espérant encore qu'il se déclareroit, elle s'abstint d'abord de lui exprimer tout ce qu'elle sentoit, et ils se promenèrent ensemble plus d'une heure sans se parler. Enfin Mademoiselle, obligée de rompre le silence, lui dit avec timidité : « Qui commencera le « premier ? — C'est à vous de le faire, reprit Lau« zun. » Alors elle lui témoigna toute sa tendresse. Il eut l'air de balancer encore, feignit ensuite de sacrifier ses scrupules, et il fut convenu qu'elle écriroit au Roi pour le prier d'autoriser leur mariage.

Louis XIV fit à sa lettre une réponse polie : il lui dit que sa résolution l'avoit un peu étonné, la pria de bien réfléchir avant de l'exécuter, et lui promit de ne la gêner en rien. Alors Lauzun lui fit observer qu'il étoit possible d'intéresser à cette affaire toute la noblesse de France, qui ne pourroit manquer d'être flattée de ce qu'un simple gentilhomme obtenoit la main de la petite-fille de Henri IV. Mademoiselle chargea donc les ducs de Créqui et de Montausier, le maréchal d'Albret et Guitry de faire une démarche auprès du Roi, pour le prier d'accorder immédiatement l'autorisation. Louis XIV leur répondit que la princesse lui avoit déjà exprimé les vœux qu'elle formoit : qu'il lui avoit donné des conseils paternels ; mais que puisque sa résolution étoit prise, il croyoit ne pouvoir se dispenser d'en permettre l'exécution.

Montausier courut aussitôt porter cette bonne nouvelle à Mademoiselle. « Voilà, lui dit-il, votre affaire « faite : je vous conseille de ne pas la laisser traîner ; si « vous m'en croyez, vous vous marierez cette nuit. »

Malheureusement pour les futurs époux, ce conseil ne fut pas suivi; et Lauzun, comptant trop sur la faveur du Roi, voulut que ses noces eussent toute la solennité possible. Mademoiselle, malgré son emportement, fut obligée d'obéir à celui qu'elle avoit rendu le maître absolu de ses volontés.

Le lundi 15 décembre 1670 le mariage fut déclaré, et ce fut à cette occasion que madame de Sévigné écrivit à Coulanges la lettre charmante qui commence ainsi : « Je m'en vais vous mander la chose la plus « étonnante, la plus surprenante, etc. » Aussitôt la curiosité attira chez Mademoiselle toutes les personnes marquantes de la cour et de la ville; la plupart se moquoient secrètement d'une union si singulière : toutes offrirent à la princesse leurs félicitations. Les ministres allèrent aussi en corps lui présenter leurs hommages, ayant Louvois à leur tête; et elle remarqua, sans en concevoir aucune inquiétude, un peu d'apprêt et de froideur dans le compliment qu'ils lui adressèrent. Le mardi, comme le dit madame de Sévigné, se passa à *parler* et à *s'étonner*: enfin le mercredi on s'occupa sérieusement des apprêts du mariage. Mademoiselle chargea Boucherat de rédiger le contrat, et elle donna à Lauzun le duché de Montpensier et la souveraineté de Dombes. Lorsque cet acte fut terminé, elle sortit avec lui de son cabinet; et paroissant dans le grand salon, où il y avoit beaucoup de monde : « Voilà, dit-elle transportée de joie, « M. le duc de Montpensier que je vous présente. » On pensa d'abord à célébrer le mariage dans une maison de Conflans qui appartenoit au duc de Richelieu; mais ce seigneur fit dire à la princesse que sa

femme ayant quelques mesures à garder, il ne pouvoit lui prêter cette maison. Ce refus n'inquiéta point, et l'on résolut d'aller à Charenton chez le maréchal de Créqui, où l'on espéra que l'archevêque de Reims feroit la cérémonie.

Le jeudi, madame de Sévigné alla, dès neuf heures du matin, faire un compliment particulier à Mademoiselle, dont elle étoit aimée. Elle fut parfaitement accueillie : le bonheur éclatoit dans les regards de la princesse, qui, se félicitant de faire un homme bien heureux, parla long-temps de la haute naissance et des excellentes qualités de celui auquel elle alloit s'unir. Madame de Sévigné, qui croyoit à peine ce qu'elle voyoit, lui répondit par ces vers du rôle de Sévère dans *Polyeucte* :

Je ne la puis du moins blâmer d'un mauvais choix :
Polyeucte a du nom, et sort du sang des rois.

Ensuite elle lui donna le même avis que Montausier : elle lui fit sentir qu'il falloit se presser, et que c'étoit tenter Dieu et le Roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire.

Pendant que Mademoiselle étoit dans une sécurité que rien ne pouvoit troubler, il se formoit contre elle à la cour l'orage le plus redoutable. Si la noblesse se trouvoit flattée de ce qu'un gentilhomme épousoit une grande princesse, la famille royale étoit humiliée d'un mariage aussi disproportionné. La Reine, qui avoit l'habitude de ne se mêler d'aucune affaire, témoigna fortement au Roi combien elle désapprouvoit cette union : la belle-mère de Mademoiselle, fort irritée contre elle, parla encore plus haut ; Monsieur, qui

avoit un moment convoité sa grande fortune, se crut outragé, et engagea madame de Montespan à employer son ascendant sur le monarque pour lui faire révoquer l'autorisation qu'il avoit donnée; enfin le prince de Condé osa dire qu'il iroit au mariage du cadet Lauzun, et qu'en sortant il lui casseroit la tête d'un coup de pistolet (1). Ces réclamations, présentées avec beaucoup de chaleur, firent faire au Roi de nouvelles réflexions, et il se détermina enfin à empêcher un mariage contre lequel toute sa famille s'élevoit. Le jeudi soir, à huit heures, il fait appeler Mademoiselle par un valet de pied : elle court au Louvre; et quel est son étonnement et son désespoir, lorsque Louis XIV lui dit : « L'on a établi dans le monde que « je vous sacrifiois pour faire la fortune de M. de « Lauzun. Cela me nuiroit dans les pays étrangers : « ainsi je ne dois pas souffrir que cette affaire s'a« chève. » La princesse se jette à ses pieds, les inonde de larmes; elle le supplie de la tuer plutôt que de la laisser dans l'état où il va la mettre. Il s'attendrit, mais demeure ferme dans sa résolution. « Pourquoi, lui dit-il, m'avez-vous donné le temps « de faire des réflexions? il falloit vous hâter. »

Mademoiselle revint chez elle désespérée; le lendemain tout Paris fut instruit de son malheur, et l'on alla en foule au Luxembourg, moins par intérêt pour elle que pour examiner sa contenance après une si grande disgrâce. Madame de Sévigné la trouva seule; et la princesse, se rappelant les conseils qu'elle lui avoit donnés la veille, s'écria: « Hélas! vous

(1) Fragmens manuscrits de Choisy et de La Fare, cités par M. de Monmerqué.

« souvient-il de ce que vous me dites hier? Ah! « quelle cruelle prudence! » Elle me fit pleurer, ajoute madame de Sévigné, à force de pleurer elle-même.

Lauzun affecta une conduite entièrement opposée : il reçut l'ordre du Roi avec fermeté, soumission, respect, et ne fit paroître que le chagrin qui sembloit convenir à sa situation. Le Roi lui continua sa faveur, et Mademoiselle exigea qu'il vînt souvent au Luxembourg. Ces assiduités donnèrent lieu à beaucoup de propos malins. Segrais, connu par des poésies alors fort estimées, étoit attaché à la princesse : craignant que les bruits qui couroient ne lui nuisissent, il fit des démarches auprès de l'archevêque de Paris (Harlay), afin qu'il obtînt que le Roi éloignât Lauzun par une ambassade, ou par quelque autre commission honorable. Ces démarches, qui annonçoient un serviteur aussi zélé que fidèle, déplurent à la princesse, qui priva Segrais de son emploi.

Quelques écrivains modernes, entre autres Voltaire dans le chapitre XXVI du Siècle de Louis XIV, ont prétendu que ce fut alors qu'elle contracta un mariage secret avec son amant, et que telle fut la cause de la longue captivité que subit ce dernier peu de temps après. Cette conjecture est démentie par les Mémoires de Mademoiselle. On y voit que, dans l'intervalle qui s'écoula entre la défense prononcée par Louis XIV et l'arrestation de Lauzun, il fut question pour la princesse de deux mariages, l'un avec le jeune duc de Longueville, l'autre avec le roi d'Angleterre, dont l'épouse étoit dangereusement malade; et que ces projets inspirèrent à Lauzun des inquiétudes qu'il

n'auroit pas conçues si des nœuds indissolubles l'eussent à cette époque lié à la princesse.

La véritable cause de l'indignation qui porta Louis XIV à prendre contre lui une mesure si sévère est dévoilée dans les Mémoires de Saint-Simon. Lauzun se défiant de madame de Montespan qui avoit eu l'air de favoriser ses desseins, et qui en effet s'étoit secrètement déclarée contre lui, fut curieux d'entendre une de ses conversations avec le Roi. Après l'avoir priée de parler pour lui, il se glissa dans sa chambre à coucher au moment où le monarque devoit y venir, se cacha sous le lit, et ne tarda pas à être convaincu que ses soupçons étoient fondés. Lorsque le Roi fut parti, il parut tout à coup, et traita la dame avec le dernier mépris.

Cet outrage, dont madame de Montespan ne manqua pas d'instruire Louis XIV, fut bientôt puni. On arrêta Lauzun le 25 novembre 1671, et il fut conduit dans la forteresse de Pignerol, où le surintendant Fouquet étoit détenu depuis dix ans. Mademoiselle, qui étoit instruite de la cause secrète de cette mesure, s'en plaignit avec amertume, mais ne la trouva pas injuste. N'étant pas encore guérie de sa passion, et fuyant toutes les lumières qui auroient pu l'éclairer sur le caractère de son amant, elle eut d'abord l'idée d'aller cacher sa douleur dans l'une de ses terres; mais espérant que sa présence pourroit toucher le Roi et abréger ainsi la punition de Lauzun, elle résolut de rester à la cour.

Plusieurs années se passèrent pendant lesquelles ses sollicitations, quoique écoutées avec bonté, furent toujours inutiles. Elle recevoit quelquefois des nou-

velles de Pignerol, et c'étoit son unique consolation. Enfin en 1680, étant âgée de plus de cinquante ans, elle put concevoir l'espoir fondé de revoir l'homme qui avoit su lui inspirer une passion si durable et si profonde. Madame de Montespan avoit eu de Louis XIV plusieurs enfans, parmi lesquels le duc du Maine étoit celui que le monarque chérissoit le plus. Elle imagina de proposer à Mademoiselle de donner à cet enfant une partie de ses riches domaines; et elle lui promit qu'à cette condition Lauzun lui seroit rendu. La négociation ne fut pas longue : la princesse consentit à tout ce qu'on exigeoit d'elle, et se flattant d'épouser son amant, elle assura au duc du Maine le comté d'Eu et la souveraineté de Dombes. Lorsque l'affaire fut conclue, le Roi lui fit dire qu'il ne permettroit jamais un mariage public, mais qu'il auroit l'air d'ignorer des liens secrets.

Lauzun sortit donc de Pignerol au printemps de 1681, après dix ans de captivité. Conduit d'abord aux eaux de Bourbon, il y fut gardé par des mousquetaires, et ce ne fut que l'année suivante qu'il obtint la permission de revenir à Paris (1). Son caractère ambitieux et avide ne lui permit pas de reconnoître les sacrifices que Mademoiselle avoit faits pour lui : il trouva mauvais qu'elle eût disposé de ses riches propriétés, et il ne sembla que foiblement dédommagé par le don qu'elle lui fit du duché de Saint-Fargeau et de la baronnie de Thiers.

(1) Saint-Simon dit dans ses Mémoires que Lauzun, après être sorti de Pignerol, fut pendant quatre ans relégué dans l'Anjou. On voit au contraire, dans les Mémoires de Mademoiselle, que dès l'année 1682 il fut entièrement libre.

Il paroît que cette ingratitude n'empêcha pas Mademoiselle de contracter avec Lauzun un mariage secret. « On montroit en 1744, dit Anquetil, l'appartement « qu'il occupoit dans le château d'Eu, au-dessus de « celui de la princesse, avec un escalier dérobé qui « donnoit dans son alcove. » Le même auteur, après avoir raconté cette particularité, donne lieu de croire qu'avant la captivité de Lauzun, Mademoiselle, justifiant les inquiétudes de Segrais, s'étoit abandonnée avec trop d'imprudence à sa passion. « J'ai vu, dit-il, « cette même année 1744, au Tréport, une grande « fille de la taille de Mademoiselle, ressemblant beau- « coup à ses portraits qui sont en grand nombre dans « le château d'Eu. Elle paroissoit entre soixante-dix « et soixante-quinze ans. On la disoit dans le pays « fille de la princesse. Elle sembloit le croire, et rece- « voit une pension de quinze cents francs exactement « payée, sans qu'elle sût de quelle part. Elle habitoit « une jolie maison dont elle ne payoit pas de loyer, « quoiqu'elle n'eût aucun acte de propriété. Made- « moiselle, née en 1627, avoit cinquante-quatre ans « en 1681, le seul temps où elle put épouser Lauzun, « ne l'ayant pas fait avant sa prison. Par conséquent « la demoiselle du Tréport n'étoit pas sa fille, ou elle « l'avoit eue avant la prison, sans mariage préalable, « c'est-à-dire en 1670, âgée pour lors de quarante-trois « ans : ce qui donne soixante-quatorze ou soixante- « quinze ans à la demoiselle du Tréport en 1744. »

Cette union fut pour Mademoiselle une nouvelle source de chagrins : Lauzun, quoique déjà vieux, faisoit la cour à d'autres femmes, dépensoit au jeu des sommes énormes, et exerçoit dans l'intérieur de la

princesse le despotisme le plus absolu. Saint-Simon tenoit de madame de Fiesque des détails assez curieux, tant sur les fréquentes disputes qu'ils avoient eues ensemble que sur leur rupture. Voici le récit de cette dame : « Pendant quelque temps que Lauzun « passa à la ville d'Eu, il ne put s'empêcher de cou- « rir les bonnes fortunes. Mademoiselle le sut, s'em- « porta, le marqua même avec ses ongles, et voulut « le chasser de sa présence. Je lui en signifiai l'ordre, « et la princesse parut au bout de la galerie pour « l'appuyer. De l'autre extrémité où il étoit, il en fit « toute la longueur sur ses genoux jusqu'aux pieds « de Mademoiselle, qui lui pardonna. Des scènes pa- « reilles et même plus fortes se renouvelèrent. Las « d'être battu, il la traita à son tour avec une licence « martiale : ils s'ennuyèrent des réconciliations, et « enfin se séparèrent pour toujours. »

Lauzun avoit espéré long-temps qu'il recouvreroit la faveur de Louis XIV. Voyant que toutes ses tentatives étoient inutiles, il partit pour l'Angleterre en 1686, et fut très-bien accueilli par Jacques II. Deux ans après, au moment de la révolution qui précipita ce prince du trône, il lui rendit de grands services, et parvint à faire échapper la Reine et le prince de Galles. De retour en France, il parut à la cour avec un certain éclat: Louis XIV loua sa conduite, mais il ne put rentrer dans la faveur dont il avoit si imprudemment abusé. Mademoiselle refusa de le voir. « Je ne pense pas, « dit madame de Sévigné, qu'elle revienne jamais « pour lui : elle a eu le loisir de se désabuser, et je « crois qu'elle a bien honte maintenant de son atta- « chement pour si peu de chose. »

La princesse, revenue enfin de ses égaremens, chercha et trouva dans la religion les consolations dont son cœur avoit besoin. Son orgueil fit place à une humilité vraiment chrétienne : elle ne se mêla plus d'aucune intrigue, et ce qui lui restoit de revenu fut employé à des œuvres de charité. Etant tombée dangereusement malade, elle ne témoigna aucune aigreur contre Lauzun; mais elle ne voulut pas l'admettre en sa présence, craignant probablement qu'il ne réveillât en elle des sentimens qu'elle étoit dans l'intention d'étouffer. Après de longues souffrances, elle mourut le 5 mars 1693, à l'âge de soixante-six ans. Dès l'année 1685, quelque temps avant le départ de Lauzun pour l'Angleterre, elle avoit révoqué un testament fait en sa faveur en 1670; et, par un nouveau testament, elle avoit nommé Monsieur frère du Roi son légataire universel, en affectant à des legs pieux une somme de deux cent mille livres.

Louis XIV voulut que la pompe funèbre de cette princesse se fît avec le grand cérémonial. Son corps fut plusieurs jours gardé par une princesse ou par une duchesse, et par deux dames qualifiées. Pendant qu'on lui rendoit ces tristes devoirs, un accident inattendu produisit la plus vive sensation : il sembla que la mort même ne procuroit pas le repos aux restes d'une personne dont la vie avoit été si agitée. « Au « milieu de la journée, dit Saint-Simon, et toutes les « personnes de la cérémonie présentes, l'urne qui « contenoit ses entrailles, et qui étoit sur une cré- « dence, se brisa avec un bruit épouvantable : à « l'instant voilà les dames, les unes pâmées d'effroi, « les autres en fuite; les hérauts d'armes, les feuil-

« lants qui psalmodioient, s'étouffoient aux portes « avec la foule qui se sauvoit. La confusion fut ex-« trême : la plupart gagnèrent le jardin et les cours. « C'étoient les entrailles mal embaumées qui avoient « causé ce fracas. Tout fut parfumé et rétabli, et cette « frayeur servit de risée à la cour. » Le corps de Mademoiselle fut ensuite conduit à Saint-Denis ; on porta ses entrailles aux Célestins, et son cœur au Val-de-Grâce. L'archevêque d'Alby officia dans le service qui fut célébré à Saint-Denis, et l'abbé Anselme, fameux prédicateur, prononça l'oraison funèbre.

Après la mort de la princesse, Lauzun, déjà fort âgé, épousa mademoiselle de Lorges, jeune personne très-intéressante, qu'il rendit malheureuse par sa bizarrerie et ses caprices. Dans sa dernière maladie, qui étoit un cancer à la bouche, il se retira aux Petits-Augustins, dont le couvent tenoit à son hôtel, et il y mourut le 19 décembre 1723, à plus de quatre-vingt-dix ans.

Outre ses Mémoires, Mademoiselle, qui avoit du goût pour les lettres, composa deux petits romans qui furent imprimés par ses ordres en 1659. Nous parlerons d'abord de ses productions légères, que nous n'avons pas cru devoir faire entrer dans notre collection.

Lorsqu'en 1658 Mademoiselle fit avec la cour le voyage de Lyon, elle alla visiter la principauté de Dombes, où de grands honneurs lui furent rendus. Il y avoit dans la petite ville de Trévoux un tribunal qui prenoit le nom de parlement ; et un homme fort ridicule, appelé M. de Busillet, se donnoit le titre de chevalier d'honneur de ce parlement. Il fut présenté à la princesse, qui, s'amusant de sa fatuité, lui fit croire qu'elle avoit fait l'acquisition d'une île, et que son

intention étoit de l'en nommer gouverneur. Ce fut à cette occasion qu'elle écrivit dans une soirée, s'il faut l'en croire, *la Relation de l'Ile invisible*. Le sujet étoit comique, et Mademoiselle avoit un excellent modèle dans un épisode fameux de don Quichote ; mais sa gaieté manque de sel, ses descriptions n'ont ni netteté ni vraisemblance, et l'unique mérite de ce petit ouvrage est celui d'un style qui offre du naturel et de l'élégance.

Elle composa l'histoire de *la Princesse de Paphlagonie* à peu près dans le même temps. C'est une fiction dans le genre de celles de mademoiselle de Scudéri, et l'auteur y peint les principales dames de sa société. Cet ouvrage présente quelques détails agréables, et l'on y remarque surtout les caractères de deux jeunes personnes, mademoiselle de Vandy et la marquise de Sablé, qui ont une peur horrible de la mort : elles ne rêvent qu'aux moyens de se rendre immortelles, calculent continuellement si l'air qu'elles respirent est trop froid ou trop chaud, trop sec ou trop humide ; et demeurant dans le même hôtel, elles s'écrivent sans cesse pour se faire part de leurs découvertes. « On seroit trop heureux, dit Made-« moiselle, si l'on pouvoit faire un recueil de ces bil-« lets ; je suis assurée que l'on y trouveroit des pré-« ceptes pour le régime de vivre, et des remèdes dont « Hippocrate et Galien n'ont jamais entendu parler. »

L'auteur donne quelques détails trop peu étendus sur l'hôtel de Rambouillet, si célèbre par les assemblées littéraires qui s'y tenoient, par les qualités aimables et les ridicules de ceux qui y étoient admis, et par les conceptions comiques qu'il fournit à Mo-

lière. Elle peint ainsi le cabinet de celle qui présidoit à ces réunions, et qui en étoit l'idole : « Je la crois « voir encore, dit-elle, dans un enfoncement où le « soleil ne pénètre point, et d'où la lumière n'est pas « tout-à-fait bannie. Ce cabinet est entouré de grands « vases de cristal pleins des plus belles fleurs du prin« temps, qui durent toujours dans les jardins qui sont « auprès de son temple, pour lui produire ce qui lui « est agréable. Autour d'elle, il y a force tableaux de « toutes les personnes qu'elle aime : ses regards sur « ces portraits portent toute bénédiction aux origi« naux. Il y a encore force livres sur des tablettes qui « sont dans ce cabinet : on peut juger qu'ils ne traitent « de rien de commun. On n'entre dans ce lieu que deux « ou trois à la fois, la confusion lui déplaisant, etc. »

On trouve aussi dans cet ouvrage un portrait fort remarquable de la duchesse de Montausier, fille de la marquise de Rambouillet, et presque aussi célèbre que sa mère. L'ironie s'y montre avec autant de grâce que de délicatesse : « C'étoit une personne aimable, « et aimée de tout le monde, qui n'a jamais fait que « du bien, et qui a toujours empêché le mal autant « qu'elle l'a pu. Elle avoit des charmes dans l'esprit « qui se faisoient connoître à tous ceux qui l'appro« choient, mais qui ne se peuvent exprimer. Jamais « personne n'a mieux su qu'elle conserver l'affection « de ceux qui étoient le plus mal ensemble, ni être « si bien venue chez les ennemis des gens qu'elle ve« noit de quitter. Rien n'étoit bien sans elle : les mai« sons qu'elle ne vouloit pas honorer de ses visites « étoient désertes et décriées ; enfin son approbation « seule faisoit valoir ceux qu'elle en jugeoit dignes :

« et pour bien débuter dans le monde, il falloit « avoir l'honneur d'être connu d'elle. »

Ce petit roman offre peu d'invention; mais on y rencontre quelques peintures de mœurs, et il est très-supérieur à *la Relation de l'Ile invisible*.

En 1660, époque du mariage de Louis XIV, Mademoiselle avoit suivi la cour à Saint-Jean-de-Luz, où elle éprouva quelques momens d'ennui. Pour se distraire, elle lia une correspondance avec madame de Motteville, sur le projet chimérique d'établir dans une campagne délicieuse une société d'hommes et de femmes, à qui l'amour et le mariage seroient interdits. Elle étoit loin de prévoir à quels égaremens l'entraîneroit cette passion qu'elle affectoit alors de mépriser. Il reste quatre lettres de cette correspondance. Nous en avons donné un extrait dans la notice qui précède les Mémoires de madame de Motteville.

Pendant quelque temps les portraits furent à la mode : quelquefois on se peignoit soi-même, plus souvent on cherchoit à tracer les caractères des personnes que l'on connoissoit; et dans ces petits ouvrages on ne ménageoit ni la flatterie ni l'exagération. Mademoiselle, se trouvant en 1657 dans sa terre de Champigny, voulut que sa cour se livrât à cet amusement. On lui obéit avec ardeur, et bientôt cinquante-neuf portraits furent rédigés : dix-sept étoient de la main de la princesse. Presque tous ces opuscules n'offriroient aujourd'hui aucun intérêt : nous n'en avons conservé que trois, parmi lesquels se trouve le portrait de Mademoiselle, fait par elle-même à l'âge de trente ans. Deux autres portraits se font remarquer par l'élégance du style et par la justesse des idées :

ce sont ceux de la reine Anne d'Autriche par madame de Motteville, et de madame de Sévigné par madame de La Fayette. Nous avons placé le premier en tête des Mémoires de madame de Motteville : le second est très-connu, et se trouve dans les dernières éditions des lettres de madame de Sévigné.

Mademoiselle commença ses Mémoires à l'époque où, par la suite de ses imprudences, elle eut à subir un long exil. Après les avoir conduits jusqu'en 1659, elle les interrompit, et fut plusieurs années sans y travailler. Pendant la prison de Lauzun, lorsqu'elle étoit plongée dans la plus profonde douleur, elle les reprit pour se distraire, et ne cessa de s'en occuper qu'en 1688, cinq ans avant sa mort.

Dans cet ouvrage, la princesse en général ne semble songer qu'à elle, et ne rapporte que les faits qui l'intéressent directement : elle s'étend beaucoup sur ses goûts, ses habitudes, ses caprices; donne les détails les plus minutieux sur les fêtes et les cérémonies dont elle a été témoin; marque avec exactitude l'étiquette et les préséances, et n'omet presque aucune des intrigues obscures qui agitèrent sa petite cour. Au milieu de cette multitude de particularités peu faites pour exciter aujourd'hui une grande curiosité, on trouve quelques récits qui répandent de la lumière sur des événemens importans : tels sont ceux de la surprise d'Orléans, du combat de Saint-Antoine, et de l'incendie de l'hôtel-de-ville de Paris. Le style est négligé, prolixe, mais ordinairement exempt d'affectation et de mauvais goût : on y remarque un ton de franchise qui étoit dans le caractère d'une princesse incapable de cacher aucune de ses pensées ni aucune de ses émotions.

Il existe à la bibliothèque du Roi un manuscrit autographe des Mémoires de Mademoiselle. Ce manuscrit est renfermé dans une boîte de format grand in-folio, marquée au dos : *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*. Il se compose de quatre-vingt-quinze cahiers détachés : l'écriture, très-allongée, en est presque illisible. Les quatre-vingt-deux premiers feuillets manquent, et il y a une lacune dans le récit du combat de Saint-Antoine. La même bibliothèque possède deux autres manuscrits, l'un venant du duc du Maine, l'autre de de Boze, qui semblent des copies de celui dont nous venons de parler.

C'est sur l'un de ces manuscrits que fut faite la première édition des Mémoires de Mademoiselle, qui parut en 1729 (Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard). Une édition beaucoup plus complète fut publiée en 1735 (Amsterdam, J. Westein et G. Smith), d'après un manuscrit donné par Mademoiselle au président de Harlay : toutes les lacunes y sont remplies. Nous avons suivi cette dernière édition, en adoptant quelques corrections tirées du manuscrit autographe.

Nous avons cru devoir ne pas réimprimer un ouvrage intitulé *les Amours de Mademoiselle*, que les éditeurs de 1735 ont placé à la suite des Mémoires de cette princesse. C'est un roman mal conçu, foiblement écrit, où les caractères sont défigurés, et qui ne peut que donner une idée fausse des relations de la princesse avec Lauzun. Cette très-médiocre production est d'ailleurs fort connue : elle fait partie du troisième volume de l'Histoire amoureuse des Gaules, édition de 1754.

MÉMOIRES

DE

M[lle]. DE MONTPENSIER.

[1627] J'AI autrefois eu grande peine à concevoir de quoi l'esprit d'une personne accoutumée à la cour, et née pour être avec le rang que ma naissance m'y donne, se pouvoit entretenir lorsqu'elle se trouve réduite à demeurer à la campagne : car il m'avoit toujours semblé que rien ne pouvoit divertir dans un éloignement forcé ; et que d'être hors de la cour, c'étoit aux grands être en pleine solitude, malgré le nombre de leurs domestiques et la compagnie de ceux qui les visitent. Cependant, depuis que je suis retirée chez moi, j'éprouve avec douceur que le souvenir de tout ce qui s'est passé dans la vie occupe assez agréablement, pour ne pas compter le temps de la retraite pour un des moins agréables que l'on passe. Outre que c'est un état très-propre à se le représenter dans son ordre, l'on y trouve le loisir nécessaire pour le mettre par écrit : de sorte que la facilité que je sens à me ressouvenir de tout ce que j'ai vu, et même de ce qui m'est arrivé, me fait prendre aujourd'hui, à la prière de quelques personnes que j'aime, une peine à laquelle je n'aurois jamais cru pouvoir me résoudre. Je rapporterai donc ici tout ce que j'ai pu remarquer depuis mon enfance jusqu'à cette heure, sans y ob-

server pourtant d'autre ordre que celui des temps, le plus exactement qu'il me sera possible. J'espère de l'heureuse mémoire que Dieu m'a donnée, qu'il ne m'échappera guère de choses de celles que j'ai sues; et ma curiosité naturelle m'en a fait découvrir d'assez particulières pour me pouvoir promettre que la lecture n'en sera pas ennuyeuse.

Le commencement du malheur de ma maison arriva peu après ma naissance, puisqu'elle fut suivie de la mort de ma mère : ce qui a bien diminué de la bonne fortune que le rang que je tiens me devoit faire attendre. Les grands biens que ma mère a laissés à sa mort, et dont je suis seule héritière, pouvoient bien, dans l'opinion de la plupart du monde, me consoler de l'avoir perdue. Pour moi, qui conçois aujourd'hui de quel avantage m'auroient été ses soins dans mon éducation, et son crédit, joints à sa tendresse dans mon établissement, je ne saurois assez regretter sa perte.

Bientôt après qu'elle fut morte, on fit ma maison : on me donna un équipage bien plus grand que n'en avoit jamais eu aucune fille de France, même pas une de mes tantes les reines d'Espagne et d'Angleterre, et la duchesse de Savoie, avant que d'être mariées. La Reine ma grand'mère me donna pour gouvernante madame la marquise de Saint-Georges, de qui le mari étoit de la maison de Clermont d'Amboise; elle étoit fille de madame la marquise de Montglat, qui avoit été gouvernante du feu Roi, de Monsieur, de feu mon oncle (1) le duc d'Orléans, et de toutes mes tantes;

(1) *Feu mon oncle :* Le duc d'Orléans, second fils de Henri IV, mourut très-jeune en 1611, et avant la cérémonie solennelle de son baptême.

et c'étoit une personne de beaucoup de vertu, d'esprit et de mérite, qui connoissoit parfaitement bien la cour. Elle avoit depuis été dame d'honneur de la reine d'Angleterre et de la duchesse de Savoie, et s'en étoit fait aimer si chèrement que sa seule considération fit presque tout le déplaisir qu'elles eurent lorsque les affaires de ce pays-là les obligèrent d'en chasser les Français, qu'elles y avoient menés. Ma mère accoucha au Louvre; je fus logée aux Tuileries qui y tiennent par la grande galerie, qui étoit le passage ordinaire par où on me portoit chez Leurs Majestés, et par où elles se donnoient aussi la peine assez souvent de me venir voir.

La Reine ma grand'mère (1) m'aimoit extrêmement, et témoignoit, à ce que j'ai ouï dire, beaucoup plus de tendresse pour moi qu'elle n'avoit jamais fait pour ses propres enfans; et comme Monsieur en avoit toujours été le plus chéri, cette considération, jointe à l'estime et à l'affection qu'elle avoit eue pour ma mère, fait qu'on ne doit pas s'étonner de l'amitié qu'elle avoit pour moi. Néanmoins j'ai malheureusement été privée d'en recevoir les effets par la disgrâce qui la fit sortir de France, parce que j'étois encore si jeune alors que je ne me souviens pas seulement de l'avoir vue. Ce fut une perte qui ne me fut pas moins importante que celle que je fis à ma naissance, puisque je devois, selon toutes les apparences, rencontrer en cette grande Reine ce que j'avois perdu par la mort de ma mère. Ce n'est pas que madame

Son apanage fut donné à Jean-Baptiste Gaston, qui fut le père de Mademoiselle.

(1) *La Reine ma grand'mère* : Marie de Médicis.

de Saint-Georges ma gouvernante ne possédât, pour se bien acquitter de cette charge, toutes les qualités qu'on sauroit souhaiter. Quoique la capacité, la bonne conduite et la naissance se trouvent souvent dans les personnes qu'on met à cette place, celles de ma condition craignent si rarement celles qui sont au-dessous d'elles, quelque jeunes qu'elles soient, qu'il est comme nécessaire qu'une autorité supérieure seconde les soins de ceux qui les gouvernent : ce qui me fait oser dire que s'il paroît en moi quelques bonnes qualités, elles y sont naturelles, et que l'on n'en doit rien attribuer à l'éducation, quoique très-bonne ; car je n'ai jamais eu l'appréhension du moindre châtiment. Ajoutez à cela qu'il est très-ordinaire de voir les enfans que l'on respecte, et à qui l'on ne parle que de leur grande naissance et de leurs grands biens, prendre les sentimens d'une mauvaise gloire. J'avois si souvent à mes oreilles des gens qui ne me parloient que de l'un et de l'autre, que je n'eus pas de peine à me le persuader ; et je demeurai dans un esprit de vanité fort incommode, jusqu'à ce que la raison m'eût fait connoître qu'il est de la grandeur d'une princesse bien née de ne pas s'arrêter à celle dont l'on m'avoit si souvent et si long-temps flattée. La naïveté avec laquelle je veux parler de tout ce que je vais raconter me fait remarquer ici un trait de mon enfance. Quand l'on me parloit de madame de Guise ma grand'mère, je disois : « Elle est ma grand'maman de « loin, elle n'est pas reine. »

[1630] La disgrâce de la Reine ma grand'mère fit naître beaucoup de divisions à la cour. Monsieur fut un des mécontens : il se brouilla avec le Roi, et sortit

de France peu après elle. Son éloignement me toucha bien plus que celui de la Reine, et j'eus en cette occasion-là une conduite qui ne répondoit point à mon âge; je ne voulois me divertir à quoi que ce fût, et l'on ne pouvoit même me faire aller aux assemblées du Louvre; ma tristesse augmentoit quand je savois que Monsieur étoit à l'armée, par la crainte que me donnoit le péril que couroit sa personne. L'état où Monsieur étoit à la cour n'empêchoit pas que l'on n'eût tous les soins possibles de moi: le Roi et la Reine me traitoient avec des bontés non pareilles, et me donnoient toutes sortes de témoignages d'amitié. Quand ils venoient à Paris, ils commandoient qu'on me menât souvent les voir; et jamais cela n'arrivoit que je ne parlasse au Roi de Monsieur. Son absence l'obligea d'établir des commissaires pour l'administration de mon bien; l'on choisit les sieurs Savier et Dirval, conseillers d'Etat, et un conseiller au parlement nommé Grasteau, tous gens de mérite et de probité, qui eurent grand soin que rien ne me manquât de ce que je pouvois désirer; et leur conduite fut si belle dans leur commission, qu'ils donnèrent à Monsieur, à son retour de Flandre, une somme considérable qu'ils avoient ménagée.

Il se passa beaucoup de choses pendant ce temps-là: je n'étois qu'un enfant pour lors, je n'avois part à rien, et ne pouvois rien remarquer. Tout ce dont je me souviens, c'est d'avoir vu la cérémonie des chevaliers de l'ordre qui furent faits à Fontainebleau, dans laquelle aussi on dégrada de l'ordre M. le duc d'Elbœuf et le marquis de La Vieuville. Je vis ôter et rompre les tableaux de leurs armes qui étoient au

rang des autres; j'en demandai la raison: l'on me dit que l'on leur faisoit cette injure, parce qu'ils avoient suivi Monsieur. Je me mis aussitôt à pleurer, et je me sentis si touchée de ce traitement que je voulus me retirer, et je dis que je ne pouvois voir cette action avec bienséance. Mon dépit ne me faisoit pourtant pas haïr la cour: j'étois ravie lorsqu'elle étoit à Fontainebleau, et que Leurs Majestés m'envoyoient querir. Quand cela m'arrivoit, j'y étois trois ou quatre semaines dans la joie de mon cœur, par les divertissemens continuels que j'y trouvois à mon goût. Il est vrai que le Roi adoucissoit bien, par la tendresse qu'il me témoignoit, le déplaisir que me donnoit l'aversion qu'il avoit pour Monsieur. Les sentimens de la Reine ne s'accordoient point aux siens; je pense que les amitiés qu'elle me faisoit n'étoient que des effets de celle qu'elle avoit pour Monsieur. Si les histoires de ce temps-là en font mention, celles d'aujourd'hui pourront bien dire le contraire. J'étois tellement accoutumée à leurs caresses, que j'appelois le Roi mon petit papa, et la Reine ma petite maman; je croyois qu'elle l'étoit, parce que je n'avois jamais vu ma mère. Lorsque j'étois à Paris, tout ce qu'il y avoit de filles de qualité venoient me faire jouer; et les plus assidues auprès de moi étoient mesdames de Longueville, d'Epernon, de Brissac, les filles de madame de Gramont, mesdemoiselles de Lannoi, Du Lude, Seguier fille du chancelier, de Rancé, de La Ville-aux-Clercs, Jarnac et beaucoup d'autres: et celles-là étoient mes particulières amies.

Je n'étois pas tellement occupée de mon jeu, que lorsque l'on parloit de l'accommodement de Monsieur,

je ne fusse bien attentive. Le cardinal de Richelieu, qui étoit le premier ministre et le maître des affaires, le vouloit être absolument de celle-là ; et c'étoit avec des propositions si honteuses pour Monsieur, que je ne les pouvois seulement entendre sans être au désespoir. Il faisoit dire que pour faire la paix de Monsieur avec le Roi, il falloit rompre son mariage avec la princesse Marguerite de Lorraine, et lui faire épouser mademoiselle de Comballet, nièce du cardinal, qui est aujourd'hui madame d'Aiguillon. Je ne pouvois m'empêcher de pleurer dès qu'on m'en parloit, et dans ma colère je chantois, pour me venger, toutes les chansons que je savois contre le cardinal et sa nièce : cela redoubloit même l'amitié que j'avois pour la princesse Marguerite, et m'en faisoit parler incessamment. [1634] Monsieur ne laissa pas de s'accommoder (1), et de revenir en France sans cette ridicule condition. Je ne dirai rien de la manière dont cela se fit, pour n'en avoir eu aucune connoissance.

Aussitôt que je sus le retour de Monsieur en France, j'allai jusqu'à Limours à sa rencontre. Je n'avois que quatre ou cinq ans lorsqu'il s'en alla ; il voulut éprouver si après une si longue absence je le reconnoîtrois ; et pour n'avoir rien qui le distinguât de ceux de sa cour, il se fit ôter son cordon bleu, et puis on me dit : « Voyez qui de tous ceux-là est Monsieur. » En quoi la force de la nature m'instruisit si bien que, sans hésiter un moment, j'allai lui sauter au cou, dont il parut touché d'une merveilleuse joie. Pendant que je fus auprès de lui, il mit tout son plaisir à tout ce

(1) *Monsieur ne laissa pas de s'accommoder :* Gaston rentra en France au mois d'octobre 1634.

qui m'en donnoit ; et sur ce qu'il apprit que j'en prendrois beaucoup à danser un ballet, il voulut que j'en dansasse un à cause que je n'avois pu être de celui que le Roi et la Reine avoient fait dans ce temps-là, parce que j'étois trop petite : si bien que pour ce ballet, que l'on pouvoit appeler une danse de pygmées, l'on composa une bande de petites filles, princesses et autres de qualité, et de tous les seigneurs qui étoient de même taille que nous. La magnifique parure et l'ajustement de chacun des danseurs et des danseuses fit trouver le ballet fort agréable, où il n'y avoit d'ailleurs rien de trop recherché pour les pas et pour les entrées. Il y en avoit une entre autres où on apportoit dans des cages des oiseaux que l'on laissoit voler dans la salle : digne machine d'un tel ballet. Il arriva qu'un de ces oiseaux s'embarrassa dans un des godrons de la fraise de mademoiselle de Brezé (1), nièce du cardinal de Richelieu, et qui étoit de notre troupe ; elle se mit à crier et pleurer avec tant de véhémence, qu'elle fit redoubler le rire que cet accident imprévu avoit causé à toute l'assemblée. Jugez par là de l'âge des dames de ce ballet ! Celui du Roi ne donna pas tant de divertissement.

Le cardinal de Richelieu, pour témoigner une entière réconciliation avec Monsieur, avoit fait épouser mademoiselle de Pontchâteau sa nièce, à présent madame la comtesse d'Harcourt, à M. de Puylaurens, favori de Monsieur, et que l'on avoit fait duc en cette considération. M. de Puylaurens ne fut de ce ballet que pour couvrir l'intention que le cardinal avoit de

(1) *Mademoiselle de Brezé* : Claire-Clémence de Maillé-Brezé. Elle épousa le duc d'Enghien, qui fut depuis le grand Condé.

le faire arrêter : ce qui s'exécuta peu après son mariage. Il le fit prendre au Louvre pendant une répétition du ballet. Il fut conduit au bois de Vincennes (1), où il mourut prisonnier assez subitement. L'on a voulu imputer, et avec assez d'apparence, sa mort à la vengeance et à la mauvaise foi de M. le cardinal de Richelieu. Cette nouvelle me donna tous les déplaisirs dont j'étois capable, et l'événement a depuis vérifié que j'avois assez de raison. C'est le seul favori de Monsieur qui m'ait jamais donné sujet de lui vouloir du bien : il me venoit voir souvent ; et quoiqu'il gagnât mon amitié plutôt par ses confitures que par ses soins et ses complaisances, il avoit néanmoins autant de considération pour moi que si j'eusse été en âge de le pouvoir remarquer. Je laisse à des gens mieux instruits et plus éclairés que moi dans les affaires à parler de ce qui se passa à la cour, et de ce que Monsieur fit ensuite de la prison de Puylaurens. Tout ce que je puis dire est qu'il ne faisoit point de voyage à Paris qu'il ne me vînt voir souvent. Il se divertissoit à me faire chanter les chansons du temps, et m'entretenoit sans témoigner aucun ennui de tout ce que l'on peut dire à une petite fille.

[1636] Si je n'eusse point eu l'esprit d'un enfant, je n'aurois point vu alors les soins assidus de M. le comte de Soissons pour moi sans y faire réflexion. Il étoit en ce temps-là parfaitement bien avec Monsieur, et

(1) *Il fut conduit au bois de Vincennes :* Puylaurens, l'un des favoris de Gaston, étoit celui qui avoit eu le plus de part à son accommodement. Richelieu l'avoit comblé d'honneurs et de biens, mais à condition qu'il s'engageroit à ne plus porter Gaston à soutenir la validité de son mariage avec Marguerite de Lorraine. Ayant manqué à sa parole, il fut mis à la Bastille, et non à Vincennes. Il y mourut le premier juillet 1635.

lui rendoit de grands devoirs, dont je n'ai su le but que long-temps après qu'ils furent cessés, et peu avant sa mort. Son dessein étoit de m'épouser. Monsieur lui avoit promis d'y consentir quand il étoit à Sedan, et cette intention lui faisoit observer tout ce qui pouvoit servir à se conserver dans ma mémoire. Il avoit chargé un gentilhomme nommé Campion, qu'il faisoit demeurer à Paris, de venir souvent s'enquérir de mes nouvelles et me faire compliment de sa part : pour mieux réussir dans ses commissions, il m'apportoit quelquefois de la nompareille et des dragées de Sedan, que son maître m'envoyoit.

Monsieur, qui demeura à Blois depuis que M. le comte se fut retiré à Sedan, me commanda de l'y aller trouver. Avant que de partir, j'en envoyai demander la permission au Roi, qui étoit à Chantilly; il y consentit, et dit seulement à celui que je lui avois dépêché qu'il désiroit que j'allasse prendre congé de lui; à quoi je n'aurois eu garde de manquer, quand je n'aurois pas eu ses ordres. J'avois toujours eu grand soin de répondre par mes respects aux témoignages de bienveillance que j'ai reçus de Sa Majesté. La résolution prise pour partir, madame de Saint-Georges, qui connoissoit la joie que j'avois de me promener, me fit faire un assez grand tour pour aller à Chantilly. J'avois été priée par madame l'abbesse de Saint-Pierre de Reims, fille de madame de Guise, qui étoit religieuse à Jouarre avec sa tante, d'assister à sa procession, qui se rencontroit dans ce temps-là : de sorte que je pris ce chemin pour aller trouver le Roi. Le premier gîte que je fis hors de Paris fut à une maison qui appartenoit à mon trésorier, qui étoit alors un

nommé Marchand, homme de bonne compagnie, qui dansa un ballet le soir même que j'arrivai. De là j'allai à Montglat, où je trouvai une réjouissance qui ne valoit pas moins qu'un ballet pour une demoiselle de dix ans : c'étoit la noce d'un jardinier de la maison, qui sembla s'être justement rencontrée pour mon divertissement. Madame de Saint-Georges, qui m'avoit menée là exprès parce que ce lieu lui appartenoit, m'y fit demeurer trois jours, durant lesquels elle eut tout le soin imaginable de me faire réjouir. Ensuite j'allai à Jouarre, où je fis le même séjour, à cause de la cérémonie de la profession de madame l'abbesse de Reims. Il y avoit dans ce couvent-là trois filles de madame de Chevreuse à peu près de mon âge, avec qui je me divertissois : il n'y eut rien sur quoi j'aie pu faire quelque remarque. De Jouarre pour aller à Chantilly, je fus coucher à Villemareuil, qui appartenoit à un surintendant des finances de Monsieur, qui m'y reçut fort bien et m'y fit bonne chère. Pendant le séjour que j'y fis, j'allai à la messe à Saint-Fiacre, qui est une grande dévotion en ce pays-là ; et madame de Saint-Georges, qui avoit beaucoup de piété, prenoit grand soin de me la faire goûter : chose assez mal aisée à faire à dix ans.

[1637] Arrivée à Chantilly, je mis toute la cour en belle humeur. Le Roi étoit alors en grand chagrin des soupçons qu'on lui avoit donnés de la Reine, et il n'y avoit pas long-temps que l'on avoit découvert cette cassette qui donna sujet à ce qui se passa au Val-de-Grâce (1), dont on n'a que trop ouï parler. Je trou-

(1) *A ce qui se passa au Val-de-Grâce :* Anne d'Autriche entretenoit en secret des relations avec le roi d'Espagne son frère : elle avoit

vai la Reine au lit, malade; l'on pouvoit l'être à moins de l'affront qu'elle avoit reçu. Le chancelier l'étoit venue interroger le jour d'auparavant: elle étoit encore dans les premiers sentimens de sa douleur, que la présence de madame de Saint-Georges eût le pouvoir d'adoucir. C'étoit elle qui entretenoit le commerce qu'elle avoit avec Monsieur: elle fut bien aise de voir une personne de confiance à qui elle pût ouvrir son cœur; et pour empêcher qu'on ne pût soupçonner aucune chose, elles m'appeloient en tiers, dans la croyance que personne ne se pouvoit défier qu'en la présence d'un enfant elles voulussent hasarder de parler d'affaires si importantes. La nécessité les obligeoit de se fier à moi; et si j'avois eu autant d'application à ce qu'elles disoient que j'ai eu de douleur de n'en avoir pas eu, je pourrois ici rapporter des choses particulières que sans doute personne ne sait. Outre cela, elles ne laissoient pas de m'engager par tout ce qui leur étoit possible à taire leurs entretiens. Une de leurs adresses étoit de me faire sans cesse l'éloge du secret, et je me mis dans l'esprit que le véritable et le plus sûr moyen de le garder étoit d'oublier ce que j'avois ouï dire; à quoi je parvins si bien qu'il ne m'en est jamais souvenu. La Reine vouloit que je séjournasse long-temps à Chantilly: madame de Saint-Georges lui représenta que cela n'étoit pas à propos; que si le Roi s'avisoit de la soup-

un petit appartement au Val-de-Grâce dont elle étoit fondatrice, et Richelieu soupçonna que la correspondance qui l'inquiétoit pouvoit s'y trouver. Le chancelier Seguier eut ordre de se transporter dans ce couvent: il fit ouvrir les armoires et les tiroirs de la Reine; mais il paroît qu'elle fut avertie à temps, car on ne trouva rien de suspect. La Reine subit ensuite un interrogatoire, et fut gardée quelque temps à vue.

çonner, elle ne pourroit plus lui rendre les services accoutumés : si bien que je ne fus pas long-temps avec Leurs Majestés. J'en fus toujours parfaitement bien traitée ; et avant que d'en partir je suppliai la Reine de me donner une de ses filles nommée Saint-Louis, parente de madame de Saint-Georges, et qui étoit souvent avec moi. Elle me l'accorda, et je l'emmenai à Paris, où je demeurai fort peu. Je partis pour Blois, où j'emmenai avec mademoiselle de Saint-Louis mademoiselle de Beaumont, qui étoit des amies particulières de madame de Saint-Georges, qui l'avoit connue en Angleterre lorsqu'elle étoit fille de la Reine ma tante.

Au sortir de Paris j'allai coucher à Soissy près Corbeil, belle maison appartenant au président de Bailleul (1); le lendemain à Fontainebleau, puis à Pluviers, première ville de l'apanage de Monsieur, où je trouvai des officiers de sa maison, parce que la mienne, quoique assez grande, n'étoit pas encore en état de marcher, par le bon ménage de ses gens qui jouissoient de mon bien. J'y fus en récompense parfaitement bien reçue et traitée, et les mêmes officiers continuèrent à me servir pendant tout le voyage. Je ne vis de maisons agréables sur mon chemin que Chenailles, qui appartenoit au trésorier de France qui portoit ce nom, et deux maisons appelées La Ferté-Saint-Aubin et La Ferté-aux-Oignons : la première est à M. de Seneterre, et l'autre au comte de Saint-Aignan. Monsieur vint au devant de moi jusques à Chambord, qui est à trois lieues de Blois : c'est un

(1) *Au président de Bailleul :* Nicolas. Il fut quelque temps surintendant sous la régence d'Anne d'Autriche.

château qui lui appartient, bâti par François Ier d'une manière fort extraordinaire, au milieu d'un parc de huit ou neuf lieues de tour, sans autre cour qu'un espace qui règne autour d'une partie du logis, qui fait une figure ronde. Une des plus curieuses et des plus remarquables choses de la maison est le degré, fait d'une manière qu'une personne peut monter et une autre descendre sans qu'elles se rencontrent, bien qu'elles se voient : à quoi Monsieur prit plaisir de se jouer d'abord avec moi. Il étoit au haut de l'escalier lorsque j'arrivai : il descendit quand je montai, et rioit bien fort de me voir courir, dans la pensée que j'avois de l'attraper. J'étois bien aise du plaisir qu'il prenoit, et je le fus encore davantage quand je l'eus joint. Nous montâmes aussitôt après en carrosse ensemble, et nous allâmes à Blois, où les corps de ville me vinrent saluer et me faire compliment, comme tous ceux des autres villes de mon passage, ainsi que c'est l'ordre. Monsieur se donnoit lui-même la peine de penser à mon divertissement, et venoit incessamment dans ma chambre, quoique je fusse dans un corps de logis séparé du sien par la cour, et qu'il y eût un escalier à monter. Je répondois à son intention; je m'occupois à tout ce qui pouvoit me réjouir, qui étoit le plus ordinairement à jouer au volant ou à quelque autre jeu d'action, comme la chose du monde que j'aime le mieux. Monsieur avoit cette complaisance d'en vouloir être, et de jouer avec moi des discrétions que je gagnois le plus souvent, dont j'étois payée en montres et en toutes sortes de bijoux qui se trouvoient dans la ville.

Durant le séjour que je fis auprès de Monsieur,

M. de Vendôme et messieurs ses enfans y vinrent souvent, et toutes les personnes de qualité du pays. Mademoiselle de Vendôme m'y vint voir une fois sans sa mère : ce qui étoit assez extraordinaire, et quoiqu'elle l'eût donnée à son père pour l'amener. Entre toutes ces visites, j'en avois de fréquentes de madame la comtesse de Béthune, que j'allai voir à Selles, qui est une très-belle et très-agréable maison située sur la rivière du Cher; les appartemens y sont beaux, commodes et bien meublés. Elle et son mari m'y reçurent parfaitement bien, et même le bonhomme feu M. de Béthune (1) fit tout ce qu'il put pour me témoigner sa joie. La présence de cet illustre personnage donnoit encore à la maison un ornement particulier; son mérite et la réputation qu'il avoit acquise dans les emplois importans qu'il avoit eus, et principalement en deux ambassades où il avoit été à Rome, le rendoient vénérable à tout le monde : il l'étoit encore bien davantage par l'estime que le Roi mon grand-père en avoit faite, en le donnant pour gouverneur à feu M. le duc d'Orléans mon oncle. L'habileté et les héroïques vertus qui ont acquis au roi Henri IV le surnom de Grand, et qui le rendent inimitable à ceux qui le suivront, font que son seul choix étoit capable de

(1) *Feu M. de Béthune :* Philippe de Béthune, comte de Selles et de Charost, frère puîné du duc de Sully, ministre de Henri IV. Il fut chargé de missions très-importantes en Ecosse, à Rome et à Vienne : il réussit dans toutes. On a de lui un ouvrage intitulé *Diverses observations et maximes politiques pouvant utilement servir au maniement des affaires.* Il mourut à Selles en 1649, âgé de quatre-vingt-huit ans. Son fils Hippolyte de Béthune, qui avoit hérité de sa bibliothèque et l'avoit augmentée, légua en 1665 à Louis XIV deux mille cinq cents manuscrits, dont plus de douze cents regardent l'histoire de France. Ils sont connus sous le nom de *Manuscrits de Béthune,* et déposés à la bibliothèque du Roi.

faire juger avantageusement d'un homme. Le comte de Béthune d'aujourd'hui n'est pas moins digne successeur des vertus, de la fidélité et de l'affection de son père pour la maison royale, qu'il l'est de son nom. Le bonhomme, qui conservoit encore dans son cœur l'ancienne passion qu'il avoit eue pour le service du Roi son maître, témoigna sentir une consolation non pareille d'en voir renouveler la mémoire par la présence de sa petite-fille, et me fit bien connoître, par les sentimens que je lui vis, ceux qu'il avoit eus pour lui. Je fus deux jours à Selles, d'où j'emportai force curiosités qu'il avoit eues à Rome, dont il me fit présent; et puis je m'en retournai à Blois, que Monsieur quitta pour aller à Tours, où l'inclination qu'il avoit pour Louison Roger le menoit. Il me commanda de l'aller trouver deux jours après. Je n'y pus aller qu'après huit, à cause d'un peu de fièvre qui me survint. Ce retardement m'empêcha d'y voir madame de Chevreuse, qui en partit dans ce temps-là pour s'en aller en Espagne.

Je me rendis à Tours aussitôt que ma santé me le permit. Je me mis sur la rivière dans une petite galère qui étoit à Monsieur, qui l'avoit fait faire pour se promener sur la Loire, et à laquelle rien ne manquoit de tout ce qui compose celles qui sont à la mer. Je me fis arrêter à trois lieues de la ville, et achevai le reste du chemin en carrosse. Je trouvai Monsieur dans une maison auprès de la ville, appelée La Bourdaisière, qui étoit préparée pour moi. Toutes les dames s'y étoient rendues: et Monsieur se donna la peine de me les présenter lui-même, surtout Louison, qui étoit brune, bien faite, de moyenne taille, fort

agréable de visage, et de beaucoup d'esprit pour une fille de cette qualité, qui n'avoit pas été à la cour. Monsieur ne s'épargna point sur ses louanges, et me prépara à la bien traiter, et m'avertit qu'elle viendroit souvent me faire jouer, et qu'elle étoit d'âge à cela: elle avoit environ seize ans. Madame de Saint-Georges, qui étoit informée de la passion de Monsieur, lui demanda si cette fille étoit sage, parce qu'autrement, quoiqu'elle eût l'honneur de ses bonnes grâces, elle seroit bien aise qu'elle ne vînt point chez moi. Monsieur lui en donna toute l'assurance, et lui dit qu'il ne le voudroit pas lui-même sans cette condition-là. J'avois dès ce temps-là tant d'horreur pour le vice, que je dis à madame de Saint-Georges : « Maman (je « l'appelois ainsi), si Louison n'est pas sage, quoique « mon papa l'aime, je ne la veux point voir; ou s'il veut « que je la voie, je ne lui ferai pas bon accueil. » Elle me répondit qu'elle l'étoit tout-à-fait: dont je fus très-aise; elle me plaisoit fort, c'étoit une personne d'aussi agréable humeur qu'elle étoit aimable : ainsi je la vis souvent. Madame la marquise de Fourilles, qui étoit à Tours pendant le séjour que j'y fis, me vit aussi fort souvent : c'étoit une très-honnête femme, en la compagnie de qui je me plaisois infiniment. Quoique je dusse trouver plus de satisfaction avec des enfans de mon âge, quand je rencontrois des personnes raisonnables qui étoient à mon gré, je quittois mes jeux et mes amusemens pour les aller entretenir. Enfin là et à Blois, je passois parfaitement bien mon temps; c'étoit en automne : j'y avois le plaisir de la promenade. Monsieur y fit venir des comédiens, et nous avions la comédie presque tous les jours.

faites depuis peu : ce qui ne doit pas étonner. Messieurs de Richelieu, quoique gentilshommes de bon lieu, n'avoient jamais fait bâtir de ville : ils s'étoient contentés de leur village et d'une médiocre maison. C'est aujourd'hui le plus beau et le plus magnifique château que l'on puisse voir : la cour est d'une extraordinaire grandeur, où l'on voit en face un grand corps de logis, au milieu duquel est un dôme ; aux deux bouts, deux pavillons d'où sortent deux autres corps de logis qui règnent le long de la cour à droite et à gauche, et qui aboutissent à deux autres pavillons qui ont communication l'un à l'autre par le moyen d'une terrasse qui est sur la porte par où l'on entre : le tout de la plus superbe manière qu'on puisse s'imaginer ; et ce qui donne une très-grande beauté à la cour de cette maison, ce sont des figures de bronze et toutes sortes de pièces de représentation les plus curieuses et les plus enrichies de l'Europe, qui sont autour dans des niches faites exprès dans les murailles. Tout ce que l'on peut donner d'ornement à une maison se voit à Richelieu : ce qui ne sera pas difficile à croire, si on se représente que c'est l'ouvrage du plus ambitieux et du plus glorieux homme du monde, d'ailleurs premier ministre d'Etat, qui a long-temps possédé une autorité absolue dans les affaires. Il y a au haut du degré un balcon qui donne sur la cour, où sont deux esclaves en figures de bronze pris à Ecouen qui étoit à M. de Montmorency, que l'on tient les deux plus rares pièces de cette nature qu'on ait vues de notre siècle. L'escalier est encore fort beau ; pour le reste, c'est une chose inconcevable que les appartemens répondent si mal pour leur grandeur à la

beauté du dehors. J'appris que cela venoit de ce que le cardinal avoit voulu que l'on conservât la chambre où il étoit né. Pour ajuster la maison d'un gentilhomme au grand dessein d'un favori le plus puissant qui eût jamais été en France, vous trouverez que l'architecte devoit être empêché : aussi n'a-t-il su faire autrement que de très-petits logemens, auxquels en récompense, soit pour la dorure, soit pour la peinture, il ne manque rien pour l'embellissement du dedans. Le cardinal y a fait travailler les plus célèbres peintres qui fussent alors à Rome et dans toute l'Italie. Les meubles y sont beaux et riches au-delà de tout ce que l'on peut dire. Rien n'est égal à l'immense profusion de toutes les belles choses qui sont dans cette maison. Parmi tout ce que l'invention moderne a employé pour l'embellir, l'on voit sur la cheminée d'une salle les armes du cardinal de Richelieu telles qu'elles y ont été mises du vivant de son père, et que le cardinal a voulu qu'on y laissât, à cause qu'il y a un collier du Saint-Esprit, afin de prouver, à ceux qui sont accoutumés à médire de la naissance des favoris, qu'il étoit né gentilhomme de bonne maison. En cet article il n'a imposé à personne. J'ai ouï dire à de vieux domestiques de mon grand-père qu'il faisoit cas de M. de Richelieu comme d'un homme de qualité, et pour lors les princes du sang ne vivoient pas si familièrement qu'ils font aujourd'hui : c'est pourquoi l'on pouvoit juger de la qualité des gens par le traitement qu'ils en recevoient.

Revenons à mon sujet. Madame d'Aiguillon me reçut et me traita fort bien : madame Du Vigean (1) et

(1) *Madame Du Vigean :* Anne de Neufbourg épousa François Pons-

mademoiselle de Rambouillet (1) lui aidèrent à faire l'honneur du logis. M. Du Vigean que j'avois trouvé à Blois, où comme pensionnaire de Monsieur il étoit venu faire sa cour, m'avoit accompagnée pour la venir faire aussi à Richelieu : cela ne lui réussit pas ; je fus tout étonnée de voir sa femme embarrassée de sa présence, et que cela troublât la joie de ma visite. Madame d'Aiguillon me demanda pourquoi je l'avois amené ; je lui répondis qu'il ne m'avoit pas demandé permission de venir; qu'il avoit accompagné Goulas, secrétaire des commandemens de Monsieur, qui m'avoit suivie dans son carrosse avec un gentilhomme de Son Altesse Royale, nommé Chabot (2), qui est à présent M. de Rohan, et qui étoit alors si mal dans ses affaires, qu'il étoit bien heureux d'avoir son ordinaire à la table de Goulas. Toutes les façons qui furent faites sur le sujet de M. Du Vigean nous réjouirent fort quand nous fûmes seules, Beaumont, Saint-Louis et moi, et même madame de Saint-Georges, que son âge n'empêchoit pas d'être de très-belle humeur. Après avoir passé deux jours à Richelieu, dont les promenoirs ne sont pas si beaux que les bâtimens, parce que la nature a refusé à ce lieu autant de grâce que l'art lui en a donné, nous partîmes pour Fontevrault, où madame d'Aiguillon voulut me suivre : au moins en fit-elle le semblant, selon ce que nous ju-

sard Du Vigean : elle étoit fort aimée de la duchesse d'Aiguillon. Sa fille inspira une passion assez vive au duc d'Enghien, depuis prince de Condé, et finit par se faire carmélite.

(1) *Mademoiselle de Rambouillet* : Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier. — (2) *Chabot* : Philippe. Il épousa peu de temps après Marguerite de Rohan, riche héritière qui étoit devenue amoureuse de lui. Il prit alors le nom de Rohan-Chabot.

geâmes depuis. Nous passâmes à Chavigni, on nous y donna la collation ; nous étions à table : elle changea de couleur ; madame Du Vigean lui tâta le pouls, et lui dit ces mots : « Ma chère, vous vous trouvez mal, vous « avez la fièvre. » Et elles s'entretinrent une demi-heure de discours patelins qui nous donnèrent autant de sujet de rire par les chemins jusqu'à Fontevrault, qu'avoit fait les jours précédens la venue de M. Du Vigean. Il fut aisé de reconnoître que ce mal supposé n'étoit que pour avoir un prétexte de s'en retourner ; je la pressai fort de le faire, et elle prit congé de moi à Chavigni. Si elle se trouva heureuse d'être débarrassée de nous, je me trouvai bien soulagée de l'être de sa compagnie et de celle de madame Du Vigean ; j'étois ennuyée au dernier point de toutes leurs façons de faire. L'embarras de madame d'Aiguillon venoit principalement de ce qu'elle étoit la nièce du favori, et de tous ses parens la plus considérée auprès de lui ; elle s'étoit tellement accoutumée aux respects de tout le monde, qu'elle avoit peine de se voir avec une personne à qui elle en devoit, et souffroit en son ame de n'oser donner la loi où j'étois.

Toute cette comédie nous fit gagner gaiement Fontevrault, où je fus accablée de caresses de l'abbesse (1), qui étoit fille naturelle du feu Roi mon grand-père et de feu madame la maréchale de L'Hôpital, qui étoit lors madame des Essarts. La raison de la parenté fit croire à toutes les religieuses qu'elles étoient obligées de me témoigner plus de soins, et de s'empresser plus

(1) *De l'abbesse :* Elle s'appeloit Jeanne-Baptiste de Bourbon. Sa mère, Charlotte des Essarts, avoit eu le titre de comtesse de Romorantin.

auprès de moi qu'auprès d'une autre de ma qualité : elles croyoient même me faire grand honneur de m'appeler la nièce de Madame (c'est ainsi qu'elles appellent l'abbesse); et cependant j'étois fatiguée de toutes leurs amitiés, et j'en aurois été malade, si la naïveté de la plupart de ces bonnes filles ne m'eût souvent bien divertie. Il fallut premièrement assister au *Te Deum*, et essuyer diverses cérémonies qui durèrent bien long-temps, pendant lesquelles je n'eus d'autre occupation que de souhaiter de rencontrer une folle dont j'avois ouï parler; de quoi j'eus bientôt satisfaction par une assez plaisante aventure. J'étois arrivée tard: de sorte que les cérémonies furent si longues que le temps étoit devenu obscur. Quand j'entrai dans l'église, Beaumont et Saint-Louis, au lieu de me suivre, allèrent se promener dans les cours de la maison, où elles entendirent des cris horribles. Beaumont eut peur, et voulut s'enfuir; Saint-Louis la rassura, et lui dit qu'il falloit voir ce que c'étoit. Elles s'avancèrent vers le lieu où elles avoient entendu ce bruit: elles trouvèrent une folle enfermée dans un cachot, où il y avoit une fenêtre d'où l'on ne lui pouvoit voir que la tête. Cette pauvre créature étoit toute nue: et après qu'elles eurent eu quelque temps le plaisir de son extravagance, pour me divertir elles vinrent m'avertir; je laissai l'entretien de madame l'abbesse, je pris ma course vers ce cachot, et n'en sortis que pour souper. Je fis méchante chère; et crainte de souffrir le même traitement le lendemain, je priai ma tante de permettre que mes officiers m'apprêtassent à manger au dehors; elle les envoya chercher pour s'en servir: de sorte que ce jour-là et les

autres qui suivirent on dîna mieux. Madame de Fontevrault me régala ce jour-là d'une seconde folle. Comme il n'y en avoit plus pour un autre jour, l'ennui me prit; je m'en allai malgré les instances de ma tante. Tous les hommes qui étoient à ma suite entrèrent dans l'abbaye durant les deux jours que j'y fus, à cause du privilége qu'ont toutes les princesses du sang de faire entrer qui bon leur semble dans les abbayes de fondation royale. Celle-là est d'une dignité bien extraordinaire : l'abbesse est chef d'ordre, avec pareil pouvoir et juridiction sur les couvens d'hommes de l'ordre de Fontevrault que sur ceux des filles, et ne reconnoît aucune puissance ecclésiastique que le Pape. La grandeur de la maison répond bien à une si célèbre abbaye. Ce sont trois couvens dans une même clôture, qui ont chacun une église où on officie séparément, comme si c'étoit trois maisons séparées et éloignées les unes des autres. Il y a bien des villes en France où l'enceinte n'est pas si grande que l'enclos de cette abbaye, où il ne paroît pas tant de bâtimens qu'il y en a ; aussi remarque-t-on qu'elle a presque toujours été possédée par des princesses, la plupart du sang, ou bâtardes de la maison royale.

J'allai de Fontevrault à Saumur entendre la messe à Notre-Dame des Ardillières, lieu fort renommé par la quantité de miracles qui s'y sont faits et qui s'y font encore souvent. Je dînai là, et après je continuai mon chemin jusqu'à Bourgueil, abbaye qui appartenoit alors à M. l'archevêque de Reims, de la maison de Valençay. Le logement y est assez beau : ce qu'il y a de plus agréable est que c'est le lieu du monde dans la plus belle situation qui se puisse rencontrer. Il me

plut tant, que j'y demeurai cinq à six jours, durant lesquels M. de Vendôme et messieurs ses enfans me vinrent visiter; ils y amenèrent bien des chiens courans pour me donner le plaisir de la chasse, et l'on ne pouvoit pas mieux réussir dans leur dessein. Après avoir vu passer plusieurs fois le cerf dans les forêts de Bourgueil, je le vis encore long-temps se défendre des chiens dans un étang, et se sauver. Cela fit perdre l'espérance de le revoir; on crut la chasse bien loin, je m'en revins à Bourgueil, où je n'eus pas plutôt monté l'escalier, que le cerf et les chiens entrèrent dans la cour, où la chasse finit à mes yeux, et où j'eus même fort commodément le plaisir de voir la curée, qui se fit sur-le-champ.

Je retournai ensuite à Tours dans le temps que je crus que Monsieur y devoit revenir; je ne l'y trouvai pas, et après l'avoir attendu deux jours entiers, j'appris qu'il viendroit droit à Blois, et je m'y en allai. Je passai par Chenonceaux, ancienne maison de la plus extraordinaire figure que l'on puisse voir. C'est une grande et grosse masse de bâtiment sur le bord de la rivière du Cher, auquel tient un grand corps de logis de deux étages bâtis sur un pont de pierre qui traverse la rivière. Tout ce corps de logis ne compose que deux galeries, qui sont par ce moyen dans un aspect fort agréable. Il ne manque à cette maison qu'un maître qui voulût y faire la dépense de la peinture et de la dorure que mériteroient ces deux pièces : les appartemens de la maison, quoique d'un antique dessin, sont néanmoins assez beaux. Pour les jardinages, il n'y manque que ce que l'on n'y veut pas faire; les eaux, les bois et toute la disposition naturelle

qu'on peut souhaiter s'y trouvent le plus heureusement qu'il est possible. Ce lieu appartient à M. de Vendôme, et lui est venu de la maison de Lorraine par la reine Louise, sœur de M. de Mercœur, qui depuis la mort de Henri III y avoit toujours fait sa demeure; l'on y voit encore sa chambre et son cabinet, qu'elle avoit fait peindre de noir semé de larmes, d'os de morts et de tombeaux, avec quantité de devises lugubres. L'ameublement est de même : il n'y a pour tout ornement dans cet appartement qu'un portrait en petit de Henri III sur la cheminée du cabinet.

De là je fus à Blois, où, lorsque Monsieur fut de retour de Paris, nous eûmes les comédiens et les autres divertissemens que nous avions eus à Tours. Nous y passâmes la Toussaint; et après Monsieur alla célébrer la Saint-Hubert à Amboise, où il me mena. Je logeai hors de la ville dans une maison appelée le Clos, qui appartenoit à un M. d'Amboise, qui a été maréchal de camp et gouverneur de Trin pour le Roi. Les dames de Tours vinrent voir cette fête; la chasse ne fut pas si divertissante que celle de Bourgueil. Quand la fête fut passée, Monsieur alla coucher à Chenonceaux où je le suivis, et où M. de Beaufort nous donna un souper de huit services de douze bassins chacun, et si bien servis que quand c'auroit été à Paris, l'on n'auroit pu rien faire de mieux ni de plus magnifique. Le lendemain nous retournâmes à Blois, où je ne fis pas grand séjour, à cause de la saison qui commençoit à se sentir de l'hiver; et quand je pris congé de Son Altesse Royale, ce ne fut pas sans verser beaucoup de larmes, et sans recevoir beaucoup de déplaisir, que Monsieur ressentit aussi de son côté.

J'ai oublié de remarquer que, pendant que j'étois à Tours, une de mes femmes de chambre eut la petite vérole : ce qui m'obligea d'aller loger à l'archevêché où étoit Monsieur, que par ce moyen je voyois plus souvent que lorsque j'étois à La Bourdaisière, quoiqu'il se donnât la peine d'y venir tous les jours. La commodité d'être dans une même maison donnoit plus d'occasion de se voir, et principalement les soirs, bien que je fusse retirée dès sept heures, ainsi qu'il arrive à tous les enfans de dix ans. Monsieur ne revenoit jamais de ses visites qu'il ne passât à ma chambre; il me faisoit éveiller, et se doutoit bien que j'aurois plus de plaisir à le voir qu'à dormir; et après avoir appelé madame de Saint-Georges, Beaumont et Saint-Louis, il nous entretenoit de toutes ses aventures passées, et cela fort agréablement, comme l'homme du monde qui a le plus de grâce et de facilité naturelle à bien parler. Je le mettois le plus souvent qu'il m'étoit possible sur le chapitre de ma belle-mère, pour qui je me sentois beaucoup d'amitié : même nous nous écrivions ; et je puis dire avec vérité qu'après avoir parlé d'elle en plusieurs occasions à Son Altesse Royale, personne ne la servit auprès de lui plus utilement que moi. Nous lui fîmes conter un jour comme il en étoit devenu amoureux, et Puylaurens de madame Phalsbourg. Beaumont, qui parle franchement et avec liberté, lui dit : « Avouez que ce fut l'amour « de votre favori qui vous maria, et non pas le vôtre. » Il n'y répondit rien, sinon qu'il m'a dit depuis plusieurs fois que depuis la mort de ma mère il n'avoit jamais goûté aucune des propositions de mariage qu'on lui avoit faites, que celle de madame la princesse Mar-

guerite de Lorraine. Il se trouva ensuite en Lorraine : la beauté de cette princesse, qui n'avoit alors que quatorze ans, fit tant d'effet sur son inclination, qu'il résolut de l'épouser et d'en parler à M. de Vaudemont son père, qui y consentit aussitôt, et l'avertit seulement qu'il falloit cacher ce dessein à M. le duc de Lorraine son frère, parce qu'il n'y consentiroit pas : de sorte que sans éventer l'affaire, d'accord avec la princesse Marguerite, il alla l'épouser dans un couvent de religieux de l'ordre de saint Benoît, que madame de Remiremont, sœur de M. de Vaudemont, avoit fait bâtir à Nancy. Cela fut exécuté à sept heures du soir : il n'y avoit avec eux deux que M. de Vaudemont, madame de Remiremont, M. de Moret, frère naturel de Son Altesse Royale, Puylaurens, la gouvernante de la princesse Marguerite, qui s'appeloit, si je ne me trompe, madame de La Neuvillette, et le père bénédictin qui les maria. M. de Lorraine ne le sut pas plus tôt qu'il en fut au désespoir : ce qui est assez digne d'étonnement, vu la qualité du parti. J'ai su depuis par lui-même que ce qui l'y avoit rendu contraire étoit qu'il étoit alors amoureux de la Reine, et en grande intelligence avec elle ; il lui avoit promis d'empêcher ce mariage, comme contraire au dessein qu'elle avoit d'épouser Monsieur. Elle fondoit cette pensée sur ce qu'elle n'avoit pas d'enfans ; et voyant la santé du Roi presque toujours altérée, elle croyoit être bientôt en état de se remarier, et que l'amitié qui étoit entre elle et Monsieur lui devoit faire espérer qu'il l'épouseroit. Toutefois j'ai ouï dire à Son Altesse Royale que quand son frère seroit mort lors de son veuvage, il ne l'auroit pas épousée, si cela ne

fût arrivé durant un certain temps, qui fut environ l'espace de deux ou trois mois au plus qu'il avoit été amoureux d'elle.

Je reviens à mon voyage, dont je me suis écartée pour dire ce qui auroit sûrement moins ennuyé que le récit des gîtes du grand chemin d'Orléans à Paris. Je ne parlerai pas de ce que je fis à La Motte en Sologne, qui appartient à M. l'archevêque de Bourges de la maison de Ventadour, qui en étoit pour lors abbé. Il m'avoit priée d'aller en sa maison de La Motte, et me prépara tellement à y être bien traitée, qu'il me dit que je n'aurois pas besoin d'y faire aller mes officiers : sur sa parole, j'envoyai droit à Orléans ceux que Monsieur m'avoit fait donner. J'ai déjà dit que je n'en ai pas eu d'autres dans tout le voyage que les gardes et un exempt, qui ne m'avoient point quittée non plus que le reste. Ce logement ne devoit pas moins surprendre que la mauvaise chère : ce prétendu château, dont les fossés n'étoient presque que tracés, ne consistoit qu'en un petit pavillon où il n'y avoit qu'une salle et une chambre à côté, où toute ma compagnie et mes femmes couchèrent. Je crois que nous étions plus de vingt qui passâmes la nuit dans ces deux lieux-là, et qu'il n'y en avoit guère moins dans une chambre où l'on avoit mis mes gens. Après avoir remercié M. l'abbé de la charité qu'il avoit eue pour les officiers et les gardes de Son Altesse Royale de leur avoir fait épargner ce gîte, je lui demandai où étoient ces appartemens dont il m'avoit parlé; il envoya sans me répondre chercher un plan qui étoit peint sur une toile, où il fit voir une fort belle représentation de maison: et cependant je n'y trouvai pas tant de commo-

dité en peinture que j'avois reçu d'incommodités en effet. Elles furent accompagnées d'un si mauvais souper, que nous ne fûmes guère plus rassasiés que s'il nous l'eût aussi donné en peinture. Si ce régal ne chargea pas l'estomac, il épanouit bien la rate; et la franchise de M. l'abbé valoit mieux que tout le reste.

Je suivis de là le grand chemin jusqu'à Paris, où je me reposai peu de jours. Je ne manquai pas d'aller incontinent après à Saint-Germain saluer Leurs Majestés, qui me firent de grandes caresses, et qui reçurent avec joie chacun une montre de Blois que je leur présentai : celle du Roi étoit très-petite, émaillée de bleu; celle de la Reine étoit aussi émaillée, et c'étoit des figures selon l'usage de ce temps.

Je passai l'hiver à Paris de la même sorte que j'avois fait les autres. J'allois aux assemblées que madame la comtesse de Soissons faisoit faire à l'hôtel de Brissac deux fois la semaine: leurs divertissemens ordinaires étoient les comédies; j'aimois fort à danser: l'on y dansa souvent pour l'amour de moi, et celle qui y prenoit le plus de part étoit mademoiselle de Longueville. Nous avions, elle et moi, l'habitude de nous moquer de tout le monde, quoiqu'il eût été fort aisé de nous le rendre; nous étions habillées aussi ridiculement qu'on le pouvoit être, et il n'y a grimace au monde que nous ne fissions, encore que sa gouvernante et la mienne nous en fissent toutes les réprimandes imaginables. Le seul moyen de nous en empêcher fut de nous défendre de nous voir : il étoit notoire que cette privation nous seroit rude, à cause de la grande amitié que nous avions l'une pour l'autre. Madame la princesse et madame de Longueville, pour lors

mademoiselle de Bourbon, qui étoient à Paris, ne venoient point à nos bals : dont j'avois une extrême joie, parce que j'avois en ce temps-là la dernière aversion pour l'une et pour l'autre.

Vers la fin de l'hiver (1), la Reine devint grosse; elle désira que j'allasse demeurer à Saint-Germain. Durant sa grossesse, dont l'on fit beaucoup de mystère, le cardinal de Richelieu, qui n'aimoit point Monsieur, n'étoit pas bien aise que personne qui lui appartînt fût auprès de Leurs Majestés; et quoiqu'il m'eût tenue sur les fonts de baptême avec la Reine, quoiqu'il me dît, toutes les fois qu'il me voyoit, que cette alliance spirituelle l'obligeoit à prendre soin de moi, et qu'il me marieroit : discours qu'il me tenoit ainsi qu'aux enfans, à qui on redit incessamment la même chose; quoiqu'il témoignât avoir beaucoup d'amitié pour moi, l'on eut néanmoins bien de la peine à lever tous les scrupules que sa méfiance lui faisoit avoir. Quand il eut consenti à mon voyage, j'allai à Saint-Germain avec une joie infinie : j'étois si innocente que j'en avois de voir la Reine dans cet état, et que je ne faisois pas la moindre réflexion sur le préjudice que cela faisoit à Monsieur, qui avoit une amitié si cordiale pour elle et pour le Roi, qu'il ne laissa pas d'en être aise, et de le témoigner. L'assiduité que j'avois auprès de la Reine m'en faisoit recevoir beaucoup de marques de bonté, et elle me disoit toujours : « Vous serez ma « belle-fille; » mais je n'écoutois de tout ce que l'on me disoit que ce qui étoit de la portée de mon âge.

La cour étoit fort agréable alors : les amours du Roi pour madame de Hautefort, qu'il tâchoit de divertir

(1) *Vers la fin de l'hiver* : Décembre 1637.

tous les jours, y contribuoient beaucoup. La chasse étoit un des plus grands plaisirs du Roi; nous y allions souvent avec lui: madame de Beaufort, Chemeraut et Saint-Louis filles de la Reine, d'Escars sœur de madame de Hautefort, et Beaumont, venoient avec moi. Nous étions toutes vêtues de couleur, sur de belles haquenées richement caparaçonnées; et pour se garantir du soleil, chacune avoit un chapeau garni de quantité de plumes. L'on disposoit toujours la chasse du côté de quelques belles maisons, où l'on trouvoit de grandes collations; et au retour le Roi se mettoit dans mon carrosse entre madame de Hautefort et moi. Quand il étoit de belle humeur, il nous entretenoit fort agréablement de toutes choses. Il souffroit dans ce temps-là qu'on lui parlât avec assez de liberté du cardinal de Richelieu; et une marque que cela ne lui déplaisoit pas, c'est qu'il en parloit lui-même ainsi. Sitôt que l'on étoit revenu, on alloit chez la Reine; je prenois plaisir à la servir à son souper, et ses filles portoient les plats. L'on avoit réglément trois fois la semaine le divertissement de la musique, que celle de la chambre du Roi venoit donner, et la plupart des airs qu'on y chantoit étoient de sa composition; il en faisoit même les paroles, et le sujet n'étoit jamais que madame de Hautefort. Le Roi étoit quelquefois dans une si galante humeur, qu'aux collations qu'il nous donnoit à la campagne il ne se mettoit point à table, et nous servoit presque toutes, quoique sa civilité n'eût qu'un seul objet. Il mangeoit après nous, et sembloit n'affecter pas plus de complaisance pour madame de Hautefort que pour les autres, tant il avoit peur que quelqu'une s'aperçût de

sa galanterie. S'il arrivoit quelque brouillerie entre eux, tous les divertissemens étoient sursis; et si le Roi venoit dans ce temps-là chez la Reine, il ne parloit à personne, et personne aussi n'osoit lui parler; il s'asseyoit dans un coin, où le plus souvent il bailloit et s'endormoit. C'étoit une mélancolie qui refroidissoit tout le monde; et pendant ce chagrin il passoit la plus grande partie du jour à écrire ce qu'il avoit dit à madame de Hautefort, et ce qu'elle lui avoit répondu : chose si véritable, qu'après sa mort l'on a trouvé dans sa cassette de grands procès-verbaux de tous les démêlés qu'il avoit eus avec ses maîtresses, à la louange desquelles l'on peut dire, aussi bien qu'à la sienne, qu'il n'en a jamais aimé que de très-vertueuses.

[1638] Sur la fin de la grossesse de la Reine, madame la princesse et madame de Vendôme vinrent à Saint-Germain, et y amenèrent mesdemoiselles leurs filles. Ce me fut une compagnie nouvelle: elles venoient se promener avec moi, et le Roi s'en trouva fort embarrassé; il perdoit contenance quand il voyoit quelqu'un à qui il n'étoit pas accoutumé, comme un simple gentilhomme qui seroit venu de la campagne à la cour. C'est une assez mauvaise qualité pour un grand roi, et particulièrement en France, où il se doit souvent faire voir à ses sujets, dont l'affection se concilie plutôt par le bon accueil et la familiarité, que par l'austère gravité dont ceux de la maison d'Autriche ne sortent jamais. Monsieur vint aussi à la cour, et peu après la Reine accoucha d'un fils (1). La naissance de monseigneur le Dauphin me donna une oc-

(1) *La Reine accoucha d'un fils :* Ce fils fut Louis XIV.

cupation nouvelle : je l'allois voir tous les jours, et je l'appelois mon petit mari; le Roi s'en divertissoit, et trouvoit bon tout ce que je faisois. Le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit pas que je m'y accoutumasse, ni qu'on s'accoutumât à moi, me fit ordonner de retourner à Paris. La Reine et madame de Hautefort firent tout leur possible pour me faire demeurer : elles ne purent l'obtenir; dont j'eus beaucoup de regret. Ce ne fut que pleurs et que cris, quand je quittai le Roi et la Reine; Leurs Majestés me témoignèrent beaucoup de sentimens d'amitié, et surtout la Reine, qui me fit connoître une tendresse particulière en cette occasion. Après ce déplaisir, il m'en fallut essuyer encore un autre. L'on me fit passer par Ruel pour voir le cardinal, qui y faisoit sa demeure ordinaire quand le Roi étoit à Saint-Germain. Il avoit tellement sur le cœur que j'eusse appelé le Dauphin mon petit mari, qu'il m'en fit une grande réprimande : il disoit que j'étois trop grande pour user de ces termes; qu'il y avoit de la messéance à moi à parler de la sorte. Il me dit si sérieusement tout ce que l'on auroit pu dire à une personne raisonnable, que sans lui rien répondre je me mis à pleurer; pour m'apaiser, il me donna la collation. Je ne laissai pas de m'en retourner fort en colère de tout ce qu'il m'avoit dit. Quand je fus à Paris, je n'allois plus à la cour qu'une fois en deux mois; et lorsque cela m'arrivoit, je dînois avec la Reine et m'en revenois à Paris pour coucher. [1639] Madame de Hautefort y venoit quelquefois m'y rendre visite, parce qu'elle étoit tout-à-fait de mes amies, et qu'elle savoit bien qu'elle ne faisoit rien en cela qui pût déplaire au Roi ni à la

Reine. Le cardinal, qui la voyoit absolument attachée à sa maîtresse, ne l'aimoit pas, et souffroit avec peine l'amitié que le Roi avoit pour elle; la Reine n'en avoit aucune jalousie, et n'en avoit eu de qui que ce soit. Elle avoit assez de mépris pour les bonnes grâces du Roi, parce que c'étoit l'homme du monde le plus sujet à des boutades si peu dignes d'une personne de son âge, qu'elle ne pouvoit s'empêcher de s'en moquer; et d'ailleurs madame de Hautefort lui rendoit des services qui auroient pu l'obliger de fermer les yeux. Au reste, elle étoit bien avec Monsieur et M. le comte de Soissons, et servoit beaucoup par ce moyen à entretenir la bonne intelligence qui étoit entre la Reine et Monsieur. Lorsque la Reine sut le discours que le cardinal m'avoit tenu, elle témoigna en être fâchée, et me dit avec bonté : « Il est vrai que « mon fils est trop petit, tu épouseras mon frère. » Elle vouloit parler du cardinal Infant, qui étoit en Flandre pour lors capitaine général du pays, et qui y commandoit les armées du roi d'Espagne; et moi, qui ne me souciois pas de me marier, j'écoutois moins tous ces projets que je ne songeois à danser, et aux divertissemens de cet hiver.

Je fus encore aux assemblées et aux comédies que madame la comtesse de Soissons faisoit donner : ce n'étoit plus à l'hôtel de Brissac, c'étoit à l'hôtel de Créqui. Madame la princesse, à son imitation, en faisoit à l'hôtel de Ventadour. Il y avoit dans Paris des brigues perpétuelles pour ces deux assemblées, à qui s'attireroit plus de gens, c'est-à-dire plus d'hommes; quant aux femmes, le nombre en étoit toujours réglé. Nous n'avions point de plus grand divertissement que

lorsqu'il venoit quelqu'un de ceux de l'hôtel de Ventadour, comme MM. de Beaufort, Coligny, Saint-Mesgrin, que je nomme comme les tenans de l'assemblée, et les plus galans qui donnoient les comédies et les violons. Quand ils venoient à l'hôtel de Créqui, nous nous donnions le mot l'une à l'autre pour ne les point faire danser. Si quelqu'une par hasard ou par intelligence secrète les prenoit, c'étoit une grande douleur à toute notre cabale, et nous ne cessions, mademoiselle de Longueville et moi, d'en gronder. En effet, si nous embarrassions parmi nous ceux de l'hôtel de Ventadour, nous étions aussi fort embarrassées avec eux. Pour moi, qui étois quelquefois priée par madame la princesse d'aller à ses bals, je n'y allois point avec plaisir; quand j'étois là, je ne savois que leur dire, et aussi ne me parloit-on guère; je ne voyois de toutes parts que chuchoteries perpétuelles entre eux, et l'on m'y traitoit tellement de petite fille, qu'encore que je le fusse en effet, je ne revenois néanmoins de là qu'avec un dépit mortel dans le cœur. Ce fut la grande cause qui fit naître l'aversion qu'on a vue depuis entre M. le prince et moi, et que j'ai eue pour toute sa maison. S'il y avoit quelques grandes assemblées où toutes nos deux bandes fussent mêlées, c'étoient des intrigues inconcevables pour s'empêcher de danser les unes les autres : c'étoient là nos affaires d'Etat et nos occupations. Dieu merci, le temps a dissipé nos haines, et le fondement qu'elles avoient ne méritoit pas qu'elles durassent si longtemps qu'elles ont fait.

Pendant que nous ne nous appliquions qu'à passer notre temps, il se faisoit à la cour des brigues plus

considérables que celles qui nous partageoient dans nos bals. M. le cardinal de Richelieu mit M. de Cinq-Mars auprès du Roi, qui en fit son favori, en la place de M. de Saint-Simon, premier écuyer, que l'on relégua en son gouvernement de Blaye. Le sieur de Cinq-Mars ne fut pas plus tôt établi que le cardinal en fit son confident, et s'en servit pour chasser de la cour madame d'Hautefort et Chemeraut; dont j'eus un grand déplaisir, qui augmenta encore parce que je n'osois les aller voir. Le détail de cette disgrâce a été su de tant de monde que je n'en veux rien dire. Ce n'étoit pas là tout l'intérêt que je prenois aux affaires de la cour: je prenois grande part à celles de M. le comte de Soissons, qui y empiroient tous les jours. [1641] Le Roi alla en Champagne pour lui faire la guerre; et durant ce voyage madame de Montbazon, qui aimoit fort le comte et qui en étoit fort aimée, me venoit voir régulièrement tous les jours, me parloit de lui avec beaucoup d'affection, me disoit qu'elle auroit une extrême joie quand je l'aurois épousé, qu'on ne s'ennuieroit point alors à l'hôtel de Soissons, qu'on ne penseroit qu'à m'y donner le bal et la comédie, qu'on iroit aux promenades, qu'il auroit du respect pour moi et des tendresses non pareilles. Elle ménageoit tout ce qui pouvoit rendre heureuse cette condition, et tout ce qui, selon mon âge, pouvoit m'y faire incliner. Je l'écoutois avec plaisir, et je n'avois point d'aversion pour la personne de M. le comte. Cependant je n'avois, sans savoir pourquoi, nulle inclination à me marier. La malheureuse destinée qu'il eut en ses desseins fait bien voir que nous n'étions pas nés l'un pour l'autre; je ne laissai pas de bien

pleurer sa mort (1) : et quand j'allai voir madame sa mère à Bagnolet, M. et mademoiselle de Longueville et toute la maison ne firent que témoigner leur douleur par leurs cris continuels. La colère du Roi étoit si grande contre lui qu'il ne voulut pas que l'on fît honneur à sa mémoire, et défendit que l'on en portât le deuil à la cour. Hors la disproportion de mon âge avec le sien, mon mariage avec lui étoit très-faisable : c'étoit un fort honnête homme, doué de grandes qualités, et qui, pour être cadet de sa maison, n'avoit pas laissé d'être accordé avec la reine d'Angleterre. L'on ne peut disconvenir que ce n'ait été une grande perte pour l'Etat que celle d'un prince du sang aussi accompli que l'étoit celui-là. Peu de temps avant la bataille de Sedan où il fut tué, il avoit envoyé M. le comte de Fiesque à Monsieur, pour le faire souvenir de la promesse qu'il lui avoit faite à mon égard, et que la chose étoit en état de se pouvoir terminer : il le supplioit très-humblement de trouver bon qu'il m'enlevât, comme le seul moyen par lequel ce mariage pouvoit s'exécuter. Monsieur ne voulut point consentir à cet expédient : de sorte que la réponse que porta M. le comte de Fiesque toucha sensiblement M. le comte. Je remarquerai ici ce qui arriva à madame la comtesse le jour de la mort de monsieur son fils, dans sa maison de Bagnolet. Elle passoit d'une chambre

(1) *De bien pleurer sa mort :* Le comte de Soissons périt le 6 juillet 1641, après la bataille de la Marfée, qu'il avoit gagnée sur les troupes du Roi. « Ce jeune prince, dit le président Hénault, étoit bien fait de « sa personne, mais d'un esprit médiocre et défiant, fier, sérieux, « ennemi du cardinal, dont il avoit refusé d'épouser la nièce, et plus « considérable à la cour par cette haine, qui lui avoit rallié tous les « mécontens, que par ses autres qualités. »

à une autre : il tomba du lambris deux palmes à ses pieds, qui lui donnèrent de la surprise; elle ne fit pas réflexion que cela pût être de mauvais augure; et dit seulement qu'on les rattachât au lieu d'où elles étoient parties. L'on a depuis voulu que la chute de ces deux palmes fût un présage de la funeste nouvelle qui lui fut annoncée, et du peu de temps dont monsieur son fils jouiroit de la victoire qu'il avoit remportée. Elle ne devoit plus penser après cela qu'à celle qu'elle pouvoit remporter sur elle-même, et pleurer dans une retraite la perte de sa maison dans celle de ce prince. Si sa douleur fut grande, elle fut bien secrète; peu de temps après elle parut toute consolée, et vécut dans le monde de la même manière qu'elle avoit fait auparavant.

La nouvelle de cette mort, qui fut précédée à la cour de celle de la perte de la bataille, y fut portée avec grande diligence; et le sieur des Noyers, secrétaire d'Etat, qui la reçut le premier à deux heures après minuit, alla éveiller le cardinal de Richelieu pour la lui dire. Elle fut si salutaire pour le relever de l'abattement où il étoit de la défaite des troupes du Roi, qu'il en parut tout remis; il prenoit autant d'intérêt à cette perte que lui en pouvoit donner le plaisir d'être délivré d'un ennemi de cette qualité. Pour achever de dissiper son parti, le Roi, qui étoit à Peronne, partit le jour même de l'arrivée du courrier que le maréchal de Châtillon avoit dépêché, et vint à grandes journées droit à Mézières. Le lendemain qu'il y fut arrivé, il alla disposer lui-même les quartiers de son armée pour le siége de Doncheri, petite place près de Sedan, qui ne tint que cinq jours. Après qu'elle fut prise, M. de Bouillon fit son accommode-

ment, qui fut par où finit la campagne de cette année-là : ensuite de quoi la cour revint à Saint-Germain.

Comme je ne m'entretiens ici de ce qui est arrivé de mon temps de ma connoissance, qu'à mesure que quelque chose de particulier m'en fait souvenir, j'ai laissé échapper la naissance de M. le duc d'Anjou (1); j'oubliois d'en parler, parce que je n'ai pas d'autres Mémoires qui me puissent rappeler ce temps-là que la chose même. Il naquit au mois de septembre 1640. J'étois alors à Bois-le-Vicomte, où j'avois été dès le mois de juin, et j'appris cette naissance par le bruit des canons de Paris, avant que personne ne me le fût venu dire. Je n'allai pas pour cela plus tôt à Paris que pour y passer l'hiver, durant lequel il n'y eut rien de remarquable que le mariage de M. le duc d'Enghien avec mademoiselle de Brezé, nièce du cardinal de Richelieu. Ce ministre ne devoit et ne pouvoit apparemment espérer cet honneur que par de grandes soumissions et de fortes instances auprès de M. le prince ; tout au contraire celui-ci demanda au cardinal, comme à genoux, mademoiselle de Brezé, et fit pour l'avoir ce qu'il auroit fait s'il avoit eu intention d'avoir pour son fils la reine de tout le monde. Et pour témoigner même à ce ministre qu'il n'y avoit point d'attachement qui dépendît de lui, par lequel il ne voulût s'unir à tous ses intérêts, il le pria de marier en même temps mademoiselle de Bourbon à M. le marquis de Brezé. M. le cardinal répondit qu'il vouloit bien donner des demoiselles à des princes, et non pas des gentilshommes à des princesses : il ne lui fit donc la grâce

(1) *M. le duc d'Anjou*: Philippe de France, frère de Louis XIV, tige de la maison d'Orléans.

que de lui accorder mademoiselle de Brezé pour M. le duc d'Enghien. Ils furent fiancés dans la chambre du Roi, comme c'est la coutume pour les princes du sang; et ce jour-là le prince donna un fort beau ballet dans le Palais-Cardinal, où le Roi, la Reine et toute la cour étoient. Il y eut bal ensuite, où mademoiselle de Brezé, qui étoit fort petite, tomba comme elle dansoit une courante, à cause que, pour rehausser sa taille, on lui avoit donné des souliers si hauts qu'elle ne pouvoit marcher. Il n'y eut point de considération qui empêchât de rire toute la compagnie, sans excepter M. le duc d'Enghien, qui ne consentoit à cette affaire qu'à regret, et que par la crainte qu'il avoit de déplaire à monsieur son père. Il l'avoit toujours tenu à Dijon sans lui rien donner, et sans lui permettre aucune liberté : ce jeune prince s'ennuyoit de ne se pas faire connoître, et il a bien paru depuis qu'il avoit dès ce temps-là des qualités pour le pouvoir faire avantageusement. Peu après son mariage il tomba si grièvement malade que l'on crut qu'il en mourroit, et tout le monde l'attribua au chagrin que lui avoit donné cette affaire, qui lui en pouvoit donner beaucoup de sujet, sans s'arrêter à d'autres considérations qu'à celles qui venoient de la personne de sa femme : car outre que du côté de la beauté et des qualités de l'esprit (1) elle n'avoit rien qui la mît au-dessus du commun, d'ailleurs elle étoit encore si enfant que plus de deux ans

(1) *Et des qualités de l'esprit :* Cette princesse, dont Mademoiselle parle avec une sorte de mépris, déploya un grand caractère dans les guerres civiles. Elle souleva la Guienne lorsque le prince de Condé fut arrêté, et montra dans Bordeaux, où elle soutint quelques mois tous les efforts de l'armée royale, un courage, une présence d'esprit et des talens très-remarquables.

après être mariée elle jouoit avec des poupées; aussi étoit-elle assez méprisée et mal traitée de toute la famille de monsieur son mari: de quoi elle s'aperçut, et s'assujettit à me voir, et n'avoir de joie et de plaisir que chez moi. Je vous avoue qu'elle me faisoit pitié, et que cette seule considération me faisoit m'accommoder à ses visites: quant à moi, je n'en recevois aucun divertissement. L'année d'après son mariage [1642], elle fut envoyée au couvent des carmélites de Saint-Denis, pour lui faire apprendre à lire et écrire durant l'absence de monsieur son mari, qui avoit suivi le Roi au voyage qu'il fit en Roussillon. L'on jugea que cette jeune femme se formeroit mieux dans un couvent qu'ailleurs, parce que l'on m'en avoit vu revenir, après une fort longue maladie, plus sage que je n'avois été; joint à cela que le cardinal avoit connu celle qui en étoit supérieure, lorsqu'elle avoit été fille d'honneur de la Reine ma grand'mère, pour une personne de beaucoup de mérite et d'esprit.

Le Roi partit de Paris pour le voyage de Roussillon au mois de février de l'année 1642; il laissa la Reine et ses deux enfans à Saint-Germain-en-Laye, après avoir donné tous les ordres et pris toutes les précautions possibles pour leur sûreté. Ces deux princes étoient sous la charge de madame de Lansac (1), en qualité de leur gouvernante; et pour leur garde ils n'eurent qu'une compagnie du régiment des Gardes françaises, dont le bonhomme Montigny étoit capitaine, et le plus ancien de tout le régiment. Ces deux personnes-là eurent chacun un ordre particulier: celui qu'eut ma-

(1) *Madame de Lansac:* Françoise de Souvray, femme d'Artus de Saint-Gelais de Lansac.

dame de Lansac étoit qu'en cas que Monsieur, qui demeuroit à Paris le premier après le Roi, vînt voir la Reine, de dire aux officiers de la compagnie de demeurer auprès de monseigneur le Dauphin, et de ne pas laisser entrer Monsieur s'il venoit accompagné de plus de trois personnes. Quant à Montigny, le Roi lui donna une moitié d'écu d'or, dont il garda l'autre, avec commandement exprès de ne point abandonner la personne des deux princes qu'il gardoit; et s'il arrivoit qu'il reçût ordre de les transférer, ou de les mettre entre les mains de quelque autre, il lui défendit d'y obéir, quand même il le verroit écrit de la propre main de Sa Majesté, si ce n'étoit que celui qui le lui rendroit lui présentât en même temps l'autre moitié de l'écu d'or qu'il retenoit. Il ne fut rien tenté, Dieu merci, qui eût pu faire croire qu'aucun mouvement ait dû donner lieu aux soupçons qu'on avoit eus sur ce sujet. Cela fait, le Roi partit. La Reine sut ce qu'il avoit ordonné à madame de Lansac à l'égard de Monsieur; elle le manda à madame de Saint-Georges, qui le fit savoir à Son Altesse Royale, qui profita de cet avis, et n'alla à Saint-Germain qu'avec le nombre de gens qu'il falloit pour y être reçu; à quoi il n'avoit garde de manquer pour ne pas perdre l'occasion de voir la Reine, avec qui il avoit pour lors beaucoup d'affaires, dont l'issue a été si funeste qu'on peut bien les appeler malheureuses. Pendant l'absence du Roi, l'on menaça plusieurs fois la Reine de lui ôter ses enfans, et de les envoyer au bois de Vincennes. En effet ce fut dans ce dessein que le Roi lui manda souvent, durant son voyage, d'aller à Fontainebleau: ce qu'elle ne voulut jamais faire.

M. le prince fut laissé, avec pouvoir de commander dans Paris tant que le Roi seroit éloigné. Le soin des affaires publiques ne l'empêcha pas d'en faire une domestique; il maria mademoiselle de Bourbon à M. de Longueville, qui fut pour elle une cruelle destinée. Il étoit vieux : elle étoit fort jeune, et belle comme un ange. Cette fâcheuse disproportion n'empêcha pas qu'elle ne s'accommodât à ce parti de très-bonne grâce: ce que je remarquai fort bien à ses fiançailles, où je fus priée. Il y eut le lendemain une grande assemblée à l'hôtel de Longueville. Celle qui se fit pour les noces de M. le duc d'Enghien son frère, qui est à présent M. le prince, ne fut pas tout-à-fait si célèbre; il n'y eut que des parens de la femme : le cardinal de Richelieu ne crut pas nécessaire à l'honneur de sa famille d'y voir ceux de la maison royale. Deux jours après ce mariage, mademoiselle de Brienne épousa le marquis de Gamache : ce qui fit encore une assemblée et un bal, quoique ce ne fût pas la saison; elle n'étoit aussi guère propre au divertissement, parce que la cour fut en deuil un peu après, à cause de la mort de la Reine ma grand'mère (1). A cette nouvelle succéda celle du procès et de l'exécution de M. de Cinq-Mars, grand écuyer de France, et de M. de Thou : dont j'eus beaucoup de regret, et par la considération de leurs personnes, et parce que Monsieur étoit malheureusement mêlé dans l'affaire qui les fit périr; jusque-là même que l'on a cru que la seule déposition qu'il fit à M. le chancelier fut ce qui les chargea le plus, et ce qui fut cause de leur mort. Ce souvenir

(1) *De la Reine ma grand'mère :* Marie de Médicis mourut à Cologne le 3 juillet 1642.

me renouvelle trop de douleur pour que j'en puisse dire davantage.

Le deuil de la Reine ma grand'mère m'obligeoit à me renfermer dans une chambre noire. J'observai cette retraite dans toute la régularité possible. Je n'eus pas de peine à me priver de recevoir des visites; il m'arriva tout ce qu'éprouvent tous les malheureux : personne ne me vint chercher. Je puis dire à ma louange que j'ai plus montré de sensibilité pour cette disgrâce de Monsieur, que mon âge ne devoit m'en faire avoir. Ce fut dans ce temps que je connus de Fouquerolles, que j'ai tant fait parler dans la vie que j'ai écrite, et qui instruira assez de ce que j'en pourrois dire sans que j'en mette rien ici.

Lorsque M. de Bouillon fit son accommodement après la mort de M. le comte de Soissons, il se remit bien à la cour; et comme l'année suivante on s'aperçut qu'il étoit de la cabale de M. de Cinq-Mars, l'on voulut faire croire que sa réconciliation n'avoit été que pour mieux tromper le cardinal, qui lui fit donner le commandement de l'armée du Roi en Italie. Cet emploi n'empêcha pas que dès que l'on eut découvert qu'il étoit de l'intrigue de M. de Cinq-Mars, l'on ne le fît arrêter. L'exécution de l'ordre qui en fut donné fut remise au sieur de Cominges, gouverneur de Casal, et aux sieurs Du Plessis-Praslin et de Castelnau, maréchaux-de-camp dans l'armée que M. de Bouillon commandoit. Il fut pris dans Casal, et de là mené prisonnier au château de Pierre-Encise à Lyon, et fut très-heureux de racheter sa vie par la cession de sa place et de sa souveraineté de Sedan. Incontinent après sa détention, on envoya M. de Longueville

en Italie commander en sa place, lequel à son retour ne trouva pas madame sa femme dans la même beauté qu'il l'avoit laissée, parce qu'elle étoit fort marquée de la petite vérole qu'elle avoit eue peu de temps après le départ de monsieur son mari.

Cette année-là fut remarquable par plusieurs accidens. Le cardinal ne jouit pas long-temps (1) de la défaite de M. de Cinq-Mars : il revint fort malade du voyage de Roussillon, et même il avoit été pendant quelques jours en danger de sa vie durant le séjour que la cour fit à Narbonne. L'état où il étoit dès lors ne sembloit pas lui permettre de pouvoir s'appliquer à ruiner une forte cabale, et moins encore à poursuivre une vengeance jusqu'où il fit aller la sienne. Son mal empiroit tous les jours, et il ne put suivre le Roi dans le retour du voyage. Sa Majesté l'attendit à Fontainebleau, où il se rendit quelques jours après. Le sacrifice qu'on venoit de lui faire de la tête de MM. de Cinq-Mars et de Thou ne parut pas lui suffire : pour se satisfaire, il voulut que tous ceux qui avoient été des amis de ces malheureux, et qui lui faisoient ombrage, se sentissent des effets de sa colère; et il vouloit relever son crédit avec plus d'éclat, parce qu'il savoit qu'il avoit été cru diminué. Il n'en put venir à bout à Fontainebleau; et sans se rendre, quoiqu'il fût réduit à l'extrémité par la violence de son mal, il fit aller la cour à Paris, où il se fit transporter; et là, quoiqu'il ne vît le Roi que dans les visites que Sa Majesté lui faisoit l'honneur de lui rendre,

(1) *Le cardinal ne jouit pas long-temps :* Cinq-Mars avoit été exécuté à Lyon le 12 septembre 1642. Richelieu mourut à Paris le 4 décembre de la même année.

il sut si bien se prévaloir des tendresses feintes ou véritables qu'il en recevoit, que peu de jours avant sa mort il fit chasser de la cour Troisville, capitaine des mousquetaires de la garde; Tilladet, capitaine au régiment des Gardes; La Salle et quelques autres, quoique le Roi eût une peine incroyable à s'y résoudre, et principalement à l'égard de Troisville. L'on croit même que la difficulté que le cardinal y reconnut le saisit tellement, par l'idée qu'il avoit de la diminution de sa faveur, que la crainte et le dépit avancèrent sa mort de quelques jours. Il finit les siens après cette dernière victoire le 4 de décembre 1642; et il est mort en possession d'une si grande autorité et d'une si belle réputation, que ses conseils ont été suivis après son trépas, et que ses propres ennemis ont respecté sa mémoire. Le Roi vint à Paris ce jour-là: il ne le vit qu'un moment devant qu'il rendît l'esprit; et lorsqu'il sortit du Palais-Cardinal, il voulut que les portes en demeurassent saisies par ses gardes. L'avis qu'on en donna au cardinal avant qu'il mourût le mortifia sensiblement: ce lui eût été un bien plus rude déplaisir s'il eût prévu l'indifférence avec laquelle son maître apprit la nouvelle de sa mort. Aussitôt que je le sus, j'allai trouver le Roi pour le supplier d'avoir quelque bonté pour Monsieur. Je croyois prendre une occasion très-favorable pour le toucher: il me refusa, et alla le lendemain au parlement faire enregistrer contre lui la déclaration dont on sait le sujet sans que je l'explique ici. Je voulus m'aller jeter à ses pieds lorsqu'il entreroit au parlement, pour le supplier de n'en pas venir à cette extrémité: il en fut averti, et me l'envoya défendre; rien ne put le détourner de cet injurieux des-

sein. Après avoir donné quelques ordres particuliers, il alla à Saint-Germain, et remit le maniement des affaires au cardinal Mazarin par l'avis du cardinal de Richelieu, et eut pour conseil avec lui MM. de Chavigny et Des Noyers. Ce dernier ne garda pas longtemps sa place; les deux autres, qui avoient toujours eu une extrême jalousie de sa faveur pendant la vie du cardinal de Richelieu, se trouvèrent dans une parfaite intelligence, et conspirèrent sa perte. Des Noyers, pour une légère mortification que ces messieurs lui suscitèrent adroitement, demanda son congé, et le Roi le lui accorda. Le cardinal Mazarin fit donner sa charge au sieur Le Tellier, qui étoit intendant de la justice dans l'armée de Piémont, où on l'envoya chercher exprès pour être secrétaire d'Etat.

[1643] Le désir extrême que j'avois de revoir Monsieur à la cour m'en fit naître l'espérance quand le cardinal de Richelieu mourut, parce qu'il étoit à Blois, où il avoit toujours demeuré depuis qu'il étoit revenu de Savoie par l'accommodement bizarre que l'abbé de La Rivière fit de sa part. Je n'étois pas la seule à qui cette mort donna de la joie, puisqu'outre un nombre infini de particuliers l'on peut juger que la Reine et Monsieur en durent sentir beaucoup d'avoir perdu leur plus grand ennemi. Toutefois ils ne jouirent pas sitôt de la bonne fortune que cette perte sembloit leur promettre. Tous les malheurs du cardinal subsistèrent, et l'on ne devoit pas s'en étonner, puisqu'il avoit eu le crédit de faire agréer au Roi celui qu'il avoit voulu substituer à sa place. Je pense qu'il n'y a jamais eu que lui au monde qui ait disposé, comme par testament, du bien qui dépendoit de la pure grâce du

Roi : cela se peut dire, puisqu'outre la substitution du cardinal Mazarin, il a laissé à la plupart de ses héritiers et de ses amis des charges et des gouvernemens.

Il étoit arrivé l'année d'auparavant, et assez mal à propos pour ces nouveaux ministres, un changement fort considérable en France causé par la mort du cardinal Infant. Il mourut d'une fièvre tierce qui ne l'avoit pas empêché d'être toute la campagne à l'armée, et de reprendre Aire deux mois ou environ après que le maréchal de La Meilleraye l'eut pris. Sa maladie ne paroissoit pas par là fort dangereuse ; néanmoins quand il fut retourné à Bruxelles, il y mourut en fort peu de jours : ce qui a fait accuser les Espagnols de l'avoir empoisonné, dans la crainte qu'ils eurent qu'il ne se rendît maître de la Flandre par une alliance avec la France. Tel étoit véritablement son dessein. La Reine m'a dit qu'elle avoit trouvé dans la cassette du Roi après sa mort des Mémoires où elle avoit vu que mon mariage étoit résolu avec ce prince ; elle ne me dit que cela : c'étoit assez pour juger que si les Espagnols en avoient eu la moindre lumière, ils s'en seroient défaits de quelque manière que ce pût être. Quand cette perte arriva, le Roi dit fort rudement à la Reine : « Votre frère est mort. » Cette nouvelle si sèchement annoncée lui fut un surcroît de douleur dans un accident aussi sensible que lui étoit la mort d'un frère qu'elle aimoit chèrement et avec justice, puisqu'elle en étoit aimée de même : d'ailleurs c'étoit un prince de mérite, fort bien fait de taille, quoique petit, autant beau de visage que l'on le peut être, et parfaitement honnête homme. En mon particulier, lorsque je

fis réflexion sur mes intérêts, j'en fus très-fâchée, parce que c'étoit l'établissement du monde le plus agréable pour moi à cause de la beauté du pays, de sa proximité à celui-ci, et par la manière d'y vivre, qui n'est point éloignée de celle de France. Pour les qualités de la personne, quoique je l'estimasse beaucoup, c'étoit à quoi je pensois le moins. Si ces desseins-là eussent réussi, les ministres qui succédèrent au cardinal de Richelieu eussent trouvé moins de besogne. Monsieur crut avoir meilleur marché d'eux que du défunt; il envoya l'abbé de La Rivière à la cour pour traiter son accommodement, et il le traita à la vérité d'aussi bonne foi qu'il avoit fait l'autre. Dès ce voyage-là il commença d'agir avec moi de la belle manière qu'il a continué depuis : il me fit une pièce auprès du Roi sur un sujet dont il ne me souvient pas. L'accommodement de Monsieur se fit, et il revint à Paris et vint descendre chez moi. Je commençai mon discours par me plaindre de l'abbé de La Rivière, qui commençoit d'être en faveur auprès de lui; il ne reçut pas mes plaintes ainsi que je me l'étois promis : ce qui ne refroidit point la joie que j'eus de le voir. Il soupa chez moi, où étoient les vingt-quatre violons : il y fut aussi gai que si MM. de Cinq-Mars et de Thou ne fussent pas demeurés par les chemins. J'avoue que je ne le pus voir sans penser à eux, et que dans ma joie je sentis que la sienne me donnoit du chagrin. Le lendemain il alla à Saint-Germain, où il fut fort bien reçu du Roi. Pour la Reine, on n'en peut pas douter, puisque la dernière affaire qui avoit fait éloigner Monsieur leur avoit été commune. Il ne fit pas grand séjour auprès de Leurs Majestés : il y alloit de fois à

autres, et passa cet hiver-là à Paris. Il n'y eut jamais tant de bals que cette année-là. Le mariage de M. de Montglat (1) avec mademoiselle de Chiverny en fit faire quantité; je me trouvois à tous. J'étois d'autant plus aise de ce mariage, que cette jeune personne, qui étoit d'agréable compagnie, fut depuis toujours auprès de moi, parce qu'elle vint demeurer avec madame de Saint-Georges sa belle-mère. Je ne possédai pas longtemps cette bonne compagnie, à cause de la mort de madame de Saint-Georges; elle avoit été malade tout l'hiver peu après le mariage de son fils; elle fut contrainte de garder le lit, et son mal augmenta le 13 de février: elle eut le transport au cerveau, qui lui fit perdre connoissance. J'appris le matin, à mon réveil, l'état où elle étoit; je me levai en grande diligence pour aller lui témoigner par quelques devoirs la reconnoissance que j'avois de ceux dont elle s'étoit si dignement occupée auprès de moi depuis que j'étois au monde. J'arrivai comme on employoit tous les remèdes possibles pour la faire revenir; on y réussit après beaucoup de peine, et aussitôt on lui apporta le viatique et l'extrême-onction, qu'elle reçut avec tous les témoignages d'une ame véritablement chrétienne. Elle répondoit à toutes les prières aveo une dévotion admirable : ce qui n'étonnoit pas ceux qui savoient comme elle avoit pieusement vécu. Cela fait, elle appela ses enfans pour leur donner sa bénédiction, et me demanda permission de me la donner aussi; elle

(1) *M. de Montglat:* François de Paule de Clermont. Il épousa Cécile-Elisabeth, petite-fille du chancelier de Chiverny, qui fut très-galante, et eut une longue intrigue avec Bussy-Rabutin. Montglat composa des Mémoires qui font partie de cette série.

me dit que l'honneur qu'elle avoit d'être auprès de moi depuis ma naissance faisoit qu'elle osoit prendre cette liberté. Je sentois une tendresse pour elle qui répondoit à celle qui paroissoit dans tous les soins qu'elle avoit eus de mon éducation; je me mis à genoux auprès de son lit, les yeux baignés de larmes; je reçus le triste adieu qu'elle me dit; je l'embrassai. J'étois tellement touchée de sa perte et d'une infinité de bonnes choses qu'elle m'avoit dites, que je ne la voulois pas quitter qu'elle ne fût morte. Elle pria qu'on me fît retirer, et ses enfans aussi; elle s'attendrissoit trop par nos larmes et nos cris, et témoignoit que je faisois seule tout le sujet des regrets qu'elle étoit capable d'avoir. Je m'en allai dans ma chambre, où je ne fus pas plus tôt entrée qu'elle commença d'agoniser, et mourut un quart-d'heure après.

Monsieur vint presque dans ce temps-là, me trouva fort affligée, et me dit qu'il ne falloit pas que je demeurasse dans un logis où il y avoit un corps mort, et principalement celui d'une personne dont la perte m'étoit si sensible. Il me commanda d'aller coucher à l'hôtel de Guise, où il logeoit alors; il me laissa sa chambre, et alla chez les baigneurs. Quand je le revis, il me témoigna avoir beaucoup de déplaisir de la mort de madame de Saint-Georges, et de grands ressentimens des services qu'elle lui avoit rendus et à moi. Cela donna lieu de parler de remplir sa place: je lui témoignai désirer d'avoir madame de Vitry, sœur de madame de Saint-Georges; il ne me fit point de réponse: ce qui me fit juger qu'il pensoit à d'autres.

Aussitôt que je fus à l'hôtel de Guise, j'allai avec mademoiselle de Saint-Louis, qui m'y avoit suivie,

voir madame la comtesse de Fiesque (1) qui y logeoit. Elle me témoigna prendre beaucoup de part à ma douleur : et en effet, outre ce qu'elle pouvoit sentir en cela pour ma considération, j'avois sujet de croire qu'elle étoit affligée de la mort d'une personne qui avoit été fort de ses amies. Je m'en allai le lendemain au couvent des carmélites de Saint-Denis, pour attendre là que Monsieur m'eût choisi une gouvernante. Je lui écrivis de là et à la Reine, si ma mémoire ne me trompe, pour les supplier de me donner madame la comtesse de Fiesque ou madame la comtesse de Tillière sa belle-sœur, toutes deux personnes de qualité, de mérite et de vertu, et mes parentes. A dire le vrai, j'affectionnois beaucoup plus la dernière que la première; je m'attendois de l'avoir, sur la proposition que je faisois de l'alternative. Ce qui me le faisoit encore espérer étoit que la comtesse de Fiesque étoit malade depuis six mois, et presque hors d'état de vaquer à une charge aussi fatigante que celle-là. Cependant ce fut un remède merveilleux contre ses maux : incontinent que Monsieur lui eut fait dire qu'il désiroit la mettre auprès de moi, les forces lui revinrent, et cette nouvelle lui redonna comme miraculeusement la santé. Monsieur envoya Goulas à Saint-Denis, où il y avoit déjà huit jours que j'étois, me donner la nouvelle de ce choix, et me demander quand il me plairoit qu'elle me vînt trouver. Je répondis à Goulas qu'il eût à me l'amener le lendemain, et je le chargeai de faire là-dessus mes complimens à Son Altesse Royale. J'ai su depuis que les raisons qui l'obligèrent

(1) *La comtesse de Fiesque* : Anne Le Veneur, veuve de François, comte de Fiesque.

de préférer la comtesse de Fiesque à la comtesse de Tillière et à toute autre étoit la qualité de veuve[1], plus convenable à cette fonction que celle d'une femme mariée. Elle avoit été dame d'atour de feu ma mère : il vouloit lui ôter la prétention qu'elle pouvoit avoir de l'être de Madame d'aujourd'hui, parce que pendant qu'il l'avoit eue dans sa maison elle s'étoit fort intriguée, et jusqu'au point que si ma mère ne fût pas morte, Monsieur l'auroit ôtée d'auprès d'elle : ce que je sais d'original. De sorte que Son Altesse Royale, qui vouloit éloigner de telles gens de sa maison, dont il n'y en avoit déjà que trop, en fit ma gouvernante, et prévit bien que le peu d'inclination que j'avois pour elle ne me feroit rien prendre de son humeur. Lorsqu'elle arriva à Saint-Denis, je la reçus fort bien, et je ne manquai pas de lui témoigner beaucoup de joie d'être entre ses mains; que je l'avois souhaité et y avois contribué. Elle me fit connoître qu'elle le savoit bien, et qu'elle se sentoit m'être fort obligée. Ainsi les premiers jours se passèrent bien doucement : elle y contribuoit fort aussi par les agrémens de son esprit; elle me faisoit mille contes de son temps, très-capables de divertir, qui me faisoient prendre grand plaisir à sa conversation : et de fait, quoique vieille, elle est d'aussi agréable entretien que personne du monde. Elle commença sa fonction par un inventaire qu'elle fit faire de tous mes bijoux pour m'empêcher d'en donner sans sa permission, et principalement de plusieurs qui étoient dans un cabinet à part, dont elle avoit peur que je ne fisse des présens à madame de Montglat. Elle prit ensuite la clef de mon écritoire, qui y tenoit d'ordinaire : ce qui faisoit qu'elle demeuroit

toujours ouverte, afin de la garder, parce qu'il n'étoit pas à propos, disoit-elle, qu'elle fût en ma disposition, et qu'elle devoit voir tout ce que j'écrivois, et à qui.

Ce procédé me déplut au dernier point, et je trouvai sa direction bien gênante : cependant, quoique peu accoutumée à une telle dépendance, je souffrois cela sans rien dire. A la vérité je n'en pus pas faire autant dans une autre occasion qui arriva bientôt après, sur quelques intérêts des enfans de madame de Saint-Georges, avec qui elle en usa mal. Je rappelai alors tous mes chagrins, et les lui témoignai assez respectueusement; de là vint quelque aigreur : et cette querelle, d'agréable que je l'avois trouvée, me la rendit fâcheuse. Nous devînmes depuis fort sujettes à nous brouiller ensemble. Je me trouvai un jour un peu incommodée de rhume : mon médecin m'ordonna quelque remède, que je ne voulus point prendre, comme cela m'étoit assez ordinaire. Elle s'imagina, quoique j'eusse quinze ans passés, qu'il falloit me traiter en enfant : elle m'enferma dans ma chambre, et fit dire à ma porte qu'on ne me voyoit point, parce que j'étois malade. Je trouvai cette manière d'agir aussi haute qu'elle étoit incommode, et toutefois je ne me voulus point autrement cabrer : je témoignai seulement des ressentimens d'enfant. J'eus le moyen d'échapper de ma chambre; je m'en allai à son cabinet, où je savois qu'elle étoit; je l'enfermai, et j'emportai la clef. Elle fut quelques heures en inquiétude, parce que l'on ne pouvoit avoir des serruriers; et sa peine étoit d'autant plus grande que j'avois enfermé son petit-fils dans un autre lieu, et qui crioit comme si je l'eusse maltraité. Je prenois un plaisir non pareil à l'embarras

où je m'apercevois bien qu'elle étoit, et il n'y avoit point de malice dont je ne m'avisasse pour me venger d'elle : aussi ne me consolai-je du procédé qu'elle tenoit avec moi que par toutes les pièces que je lui pouvois faire. Elle adoucit un peu son humeur, et me laissa voir le monde ; cela ne laissa pas de se passer d'une manière à donner toujours quelque sujet de picoterie. Les plus ordinaires visites que je recevois étoient de ces demoiselles dont j'ai ci-devant parlé ; et quand nous étions toutes ensemble, la comtesse de Fiesque venoit contrôler notre conversation ; elle trouvoit que nous ne traitions dans nos propos que de bagatelles qui ne faisoient pas l'esprit : comme si nous eussions dû à notre âge nous entretenir des choses du monde les plus sérieuses.

Deux mois après qu'elle fut avec moi, madame de Guise revint d'Italie, où la cour l'avoit reléguée. Elle arriva plus tôt que l'on ne l'attendoit. Cette surprise m'empêcha d'aller au devant d'elle. Aussitôt que je sus sa venue, j'allai la visiter à l'hôtel de Guise : dont elle me témoigna une extrême joie. J'y reçus toutes les amitiés possibles de mademoiselle de Guise et de messieurs ses frères les chevaliers de Guise et de Joinville, qui sont aujourd'hui, savoir, le premier M. le duc de Joyeuse, et l'autre le chevalier de Guise. Le lendemain madame de Guise vint dîner chez moi, et depuis durant un très-long temps je la voyois presque tous les jours chez elle. J'y rencontrai une fois madame et mademoiselle d'Epernon, qu'il y avoit cinq ou six ans que je n'avois vues : elles avoient été pendant tout ce temps-là en Guienne ou en Angleterre, et depuis leur retour elles n'avoient osé venir chez moi, parce que M. d'Eper-

non étoit mal avec Monsieur. Nous n'y prenions pas elles et moi assez d'intérêt pour en avoir moins d'amitié les unes pour les autres : c'est pourquoi ce nous fut une extrême joie de rencontrer une si favorable occasion de nous revoir ; et afin de pouvoir continuer, j'en demandai permission à Monsieur, qui me l'accorda. Le premier jour que je les revis chez madame de Guise, j'y trouvai madame Martel, qui est une femme assez libre, qui dit qu'il falloit marier M. le chevalier de Guise, qui est, comme je viens de dire, M. de Joyeuse, avec mademoiselle d'Epernon. Mademoiselle de Guise et moi sur-le-champ témoignâmes l'approuver fort et même le souhaiter ; et je pense que l'amour que le chevalier a fait depuis paroître pour elle prit naissance dans son cœur en ce moment, parce qu'il n'en avoit point donné jusque là de marque : ce dessein pourtant n'a pas eu l'effet que j'avois désiré. J'avois une amitié si forte pour madame et mademoiselle de Guise, que je ne me pouvois passer de les voir tous les jours. J'y avois manqué une fois : j'y voulus aller après souper. Madame la comtesse de Fiesque s'y opposa : nonobstant toutes ses difficultés, je l'emportai. Cette visite me coûta une prison de cinq ou six jours. Je m'étois imaginé que cela n'avoit pu arriver sans la participation de madame de Guise ; je n'eus plus d'empressement de l'aller voir, et sentis depuis un peu de froideur pour elle.

Sur la peine que je faisois à madame la comtesse de Fiesque, elle voulut se fortifier contre moi des ordres de Monsieur, et lui porta pour cet effet un grand Mémoire de la conduite que j'avois à tenir, dont le premier article étoit que je ferois le signe de la croix

à mon réveil, et le reste de la portée de tout ce que l'on pouvoit prescrire à un enfant, quoique j'eusse déjà seize ans. Ce qui me chagrina le plus, ce fut une loi fâcheuse qu'elle me fit imposer par la seule considération de sa commodité. Son âge et son humeur lui faisoient éviter de sortir le soir: elle n'osa directement m'empêcher d'aller au Cours, qui étoit la seule occasion que j'avois de me retirer tard: elle me fit défendre d'y aller sans en demander permission à Monsieur. La distance qu'il y a des Tuileries à l'hôtel de Guise où il logeoit me faisoit souvent perdre l'occasion de trouver Son Altesse Royale, ou d'avoir réponse à temps; et par ce moyen il y avoit bien des jours que j'étois privée du plaisir de cette promenade. Elle se servoit aussi de l'autorité de Monsieur pour me mortifier, lorsque la sienne ne lui suffisoit pas.

Peu après que l'on eut mis madame la comtesse de Fiesque auprès de moi, le Roi tomba malade de la maladie qu'il avoit eue devant le voyage de Perpignan: cela m'obligeoit à lui rendre mes devoirs, et j'allois souvent à Saint-Germain. Le Roi prenoit plaisir à mes visites, et me faisoit toujours fort bonne mine; aussi n'en revenois-je jamais que vivement touchée de son mal, dont chacun auguroit que la suite seroit funeste. En effet, au commencement du mois d'avril suivant, peu après la disgrâce du sieur des Noyers dont j'ai parlé, il commença à empirer, et ne fit que languir et souffrir jusqu'au quatorzième jour de mai, qui fut celui de son décès. Si le pitoyable état où la maladie avoit réduit son corps donnoit de la compassion, les pieux et généreux sentimens de son ame donnoient de l'édification: il s'entretenoit de la mort avec une

résolution toute chrétienne ; il s'y étoit si bien préparé, qu'à la vue de Saint-Denis par les fenêtres de la chambre du château neuf de Saint-Germain, où il s'étoit mis pour être en plus bel air qu'au vieux, il montroit le chemin de Saint-Denis, par lequel on meneroit son corps ; il faisoit remarquer un endroit où il y avoit un mauvais pas, qu'il recommandoit qu'on évitât, de peur que le chariot ne s'embourbât. J'ai même ouï dire que durant sa maladie il avoit mis en musique le *De profundis* qui fut chanté dans sa chambre incontinent après sa mort, comme c'est la coutume de faire aussitôt que les rois sont décédés. Il ordonna avec la même tranquillité d'esprit ce qui seroit à faire pour le bien et l'administration de son royaume quand il seroit mort. Je ne dis rien de ses déclarations de dernière volonté en faveur de la Reine et des princes ; ce n'est pas une matière qui doive faire partie de mes Mémoires : cela se verra mieux et plus particulièrement dans les histoires du temps. Je mets encore dans ce rang-là ce qui se passa lorsque la Reine alla au parlement pour s'y faire déclarer régente.

Je reviens donc à ce qui me regarde. Depuis que la Reine fut à Paris, où elle fixa son séjour, j'allois tous les jours au Louvre, et plutôt deux fois qu'une : mon occupation ordinaire y étoit de me jouer avec le Roi ou M. le duc d'Anjou, qui étoit l'enfant du monde le plus joli, et pour qui j'ai toujours eu grande amitié. De toutes les filles de la Reine, celle avec qui je m'arrêtois le plus volontiers, c'étoit Neuillant (1), qui

(1) *Neuillant :* Suzanne de Baudeau de Neuillant. Elle épousa depuis le maréchal de Navailles.

étoit fort aimable et fort spirituelle. Au commencement de la régence, il se fit un parti contre la faveur du cardinal Mazarin, qu'on nomma le parti des importans; ils faisoient grand bruit, et ce fut sans effet. La prison de M. de Beaufort, qui fut arrêté presque dès la naissance de cette cabale dont il étoit le chef, dissipa cette faction en un instant; et cette détention n'eut aucune suite, quoique peu auparavant M. de Nemours eût épousé mademoiselle de Vendôme. Pendant que ce parti-là subsistoit, il arriva une affaire qui fit grand bruit à la cour. Madame de Montbazon trouva un soir chez elle deux billets (1) d'une dame à un cavalier; elle dit aussitôt qu'ils étoient de madame de Longueville, et que Coligni, qui l'étoit venue voir ce jour-là, les avoit laissés tomber de sa poche. Il faut remarquer dans cette histoire que l'opinion médisante de la cour étoit que M. de Longueville aimoit madame de Montbazon depuis long-temps, qu'il étoit bien avec elle, et que madame la princesse lui avoit défendu de la voir depuis son mariage. Avant que de dire quelle suite eut la pièce que madame de Montbazon prétendoit faire à madame de Longueville, je veux mettre ici une copie des billets qu'on dit qu'elle avoit trouvés, puisque j'en ai une très-fidèle de fort bon lieu : elle m'a été donnée avec le titre.

Copie des lettres supposées qui furent trouvées chez madame de Montbazon.

« J'aurois beaucoup plus de regret du changement

(1) *Deux billets* : Ces billets étoient de madame de Fouquerolles (Jeanne-Lambert d'Herbigny), et elle les avoit adressés au comte de Maulevrier.

de votre conduite, si je croyois moins mériter la continuation de votre affection. Je vous avoue que tant que je l'ai crue véritable et violente, la mienne vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter. Maintenant n'espérez pas autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion. J'ai trop de gloire pour partager la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout-à-fait; je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. »

En voilà une, et voici en quels termes étoit l'autre :

« De quoi vous avisez-vous après un si long silence? Ne savez-vous pas bien que la même gloire qui m'a rendue sensible à votre affection passée me défend de souffrir les fausses apparences de sa continuation? Vous dites que mes soupçons et mes inégalités vous rendent la plus malheureuse personne du monde : je vous assure que je n'en crois rien, bien que je ne puisse nier que vous ne m'ayez parfaitement aimée, comme vous devez avouer que mon estime vous a dignement récompensé. En cela nous nous sommes rendus justice, et je ne veux pas avoir dans la suite moins de bonté, si votre conduite répond à mes intentions. Vous les trouveriez moins déraisonnables si vous aviez plus de passion, et les difficultés de me voir ne feroient que l'augmenter au lieu de la diminuer. Je souffre pour n'aimer pas assez, et vous pour aimer trop. Si je vous dois croire, changeons d'humeur; je trouverai du repos à faire mon devoir, et

vous devez y manquer pour vous mettre en liberté. Je n'aperçois pas que j'oublie la façon dont vous avez passé avec moi l'hiver, et que je vous parle aussi franchement que j'ai fait autrefois. J'espère que vous en userez aussi bien, et que je n'aurai point de regret d'être vaincue dans la résolution que j'avois faite de n'y plus retourner. Je garderai le logis trois ou quatre jours de suite, et l'on ne m'y verra que le soir : vous en savez la raison. »

Madame de Montbazon, avec ces deux lettres, débita cette circonstance à tant de personnes et avec tant de railleries, qu'elle fut bientôt divulguée. Sitôt que madame la princesse en eut connoissance, son humeur haute et fière la fit éclater avec chaleur contre madame de Montbazon : chacun attribua la calomnie que celle-ci avoit répandue à la haine et à la jalousie qu'elle avoit contre madame de Longueville. Les amis de madame la princesse allèrent lui offrir leurs services ; la cour se partagea dans cette occasion : tous les importans prirent le parti de madame de Montbazon, et la Reine ne manqua pas de prendre l'autre. Ce qui le fortifia encore de la plus grande partie de la cour étoit que M. le duc d'Enghien, à présent M. le prince, venoit de rendre un service si considérable à l'Etat par le gain de la bataille de Rocroy, qu'on ne lui en pouvoit assez témoigner de gré. La gloire de ce prince, la réputation avec laquelle il revenoit de la campagne, rendirent madame sa mère plus fière qu'à l'ordinaire ; et lorsqu'on vint à parler d'accommodement, elle voulut que madame de Montbazon lui fît satisfaction. L'affaire fut long-temps en négo-

ciation, parce que cette dernière ne vouloit pas se soumettre; la Reine interposa son autorité : elle s'y résolut. Le jour qui fut choisi pour cette soumission, madame la princesse assembla chez elle, où madame de Montbazon devoit venir, tous ses amis et amies; de sorte qu'il se trouva une excessive quantité de monde à l'hôtel de Condé. Monsieur y étoit, et je ne pus à mon égard me défendre d'y aller, bien qu'alors je n'eusse pas d'amitié pour madame la princesse ni pour pas un de sa famille; néanmoins je ne pouvois avec bienséance dans cette occasion prendre un parti contraire au sien, et c'étoit là un de ces devoirs de parenté dont l'on ne se peut défendre. Madame de Montbazon, qui étoit fort parée, entra dans la chambre de madame la princesse avec beaucoup de fierté; et lorsqu'elle fut près d'elle, elle lut dans un papier qui étoit attaché à son éventail les excuses qu'on lui avoit prescrit de dire, qui étoient en ces termes :

« Madame, je viens ici pour vous protester que je suis très-innocente de la méchanceté dont on m'a voulu accuser. Il n'y a aucune personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille. Si j'avois fait une faute de cette nature, j'aurois subi les peines que la Reine m'auroit imposées; je ne me serois jamais montrée dans le monde, et vous en aurois demandé pardon. Je vous supplie de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois, et à l'opinion que j'ai de la vertu et du mérite de madame de Longueville. »

Réponse de madame la princesse à madame la duchesse de Montbazon.

« Madame, je crois très-volontiers l'assurance que vous me donnez de n'avoir nulle part à la méchanceté que l'on a publiée : je défère trop au commandement que la Reine m'en a fait. »

Quand on fait de ces actions, il n'est pas ordinaire ni facile de les faire de bonne grâce, et le ton de celui qui s'excuse montre bien que le cœur ne se repent point de la faute qu'il a commise. Aussi ce que madame de Montbazon dit ne fut pas mieux reçu qu'elle le prononça : madame la princesse lui fit un discours plus court que le sien, quoiqu'il le fût assez, d'un air peu radouci, et sans rien quitter de cette majesté dont elle savoit si bien accompagner tout ce qu'elle faisoit. Cela n'étoit qu'une apparence de raccommodement : aussi la réconciliation ne dura pas longtemps, comme on le verra ci-après.

L'état où se trouvent aujourd'hui les affaires m'oblige à dire comme l'on en auguroit favorablement en ce temps-là, pour faire voir de combien l'on s'est trompé dans les conjectures que l'on en fit : ce n'étoit que réjouissances perpétuelles en tous lieux ; il ne se passoit presque point de jour qu'il n'y eût des sérénades aux Tuileries ou dans la place Royale. Il sembloit que les démonstrations extérieures que l'on devoit au moins donner du regret de la mort du Roi, encore toute fraîche, ne pouvoient compatir avec la joie que donnoient les belles espérances que l'on avoit conçues du bonheur de la régence de la Reine. La

disgrâce où elle avoit toujours été pendant la vie de son mari avoit touché le cœur de tout le monde, et lui en avoit acquis l'affection; chacun s'en promettoit aisément le prix, et tout ce que l'on pouvoit attendre de la bonté d'une Reine qui avoit toujours témoigné en avoir beaucoup. L'on ne le croiroit pas même encore si on ne l'éprouvoit aujourd'hui, qu'elle, qui avoit fait une si rude expérience du péril qu'il y a de laisser toute l'autorité du gouvernement à un seul ministre, quoique fort habile, eût été capable de l'abandonner, comme elle a fait absolument, au plus mal habile et au plus indigne homme du monde. Aussitôt que l'on a commencé de s'en apercevoir, les gens de bien ont connu que le royaume avoit fait une grande perte à la mort du Roi, et la conduite présente de la Reine l'a bien justifié depuis dans l'esprit de tout le monde du blâme qu'on lui avoit donné de l'avoir méprisée, et d'avoir toujours un peu sévèrement observé de ne lui donner aucun pouvoir dans les affaires, et peu de liberté. S'il eut des sujets particuliers de la maltraiter ou non, je ne le sais pas; j'ai cependant ouï dire que le Roi dit un jour de ma mère à Monsieur : « Mon « frère, je voudrois bien changer de femme avec « vous; et vous ne le voudriez pas, parce que vous « y perdriez. » Je ne saurois ni justifier ni blâmer la différence qu'il mettoit dans le mérite de ces deux personnes-là, parce que je n'ai jamais vu ma mère : je laisse à ceux qui les ont connues toutes deux à discerner si le jugement du Roi étoit bon en cette rencontre.

Pendant la première année du veuvage de la Reine, elle visita soigneusement toutes les églises de Paris; et

comme il n'y a guère de jours qui n'aient leur fête particulière en quelques-unes, elle observoit de se trouver à toutes. J'avois alors un tel attachement d'inclination aussi bien que de devoir auprès d'elle, que je la suivois partout; je me privois des promenades où j'aurois pu avoir du plaisir, pour lui tenir compagnie en tous les lieux où elle alloit; et quoiqu'elle fît peu de compte de mes soins et qu'elle ne me fît part d'aucune chose, je rendois cette assiduité sans ennui, et la forte amitié que j'avois pour elle m'en faisoit tout souffrir. Un de ses divertissemens étoit d'aller se promener les soirs dans le jardin de Renard, qui est au bout de celui des Tuileries: madame de Chevreuse, Beaumont, quelques autres et moi, y jouèrent un jour la collation, et la Reine en fut priée; il fut aisé d'ajuster le jour avec sa commodité: elle y alloit presque tous les jours d'été. Madame la princesse s'y trouva ce jour-là, et madame de Montbazon y arriva après. La première déclara qu'elle ne seroit point de la collation si l'autre y demeuroit; madame de Montbazon ne voulut point s'en aller: l'affaire fut long-temps agitée, le succès ne fut pas bon pour ceux qui avoient appétit. Après deux ou trois heures d'allées ou venues d'un parti à l'autre, l'on conclut seulement de se séparer sans faire collation. Le lendemain, madame de Montbazon reçut un ordre du Roi de se retirer en une de ses maisons. Cette occasion qui renouvela leur querelle me fera dire, au sujet de ce qui en fut la cause, ce que je sais à la justification de madame de Longueville. Ce n'est pas que je croie qu'une si bizarre aventure ait jamais pu nuire à sa réputation: aussi n'est-ce à bien dire qu'un soin que je

prends de rendre la vérité connue, sans prétendre que madame de Longueville en ait besoin. J'ai su, dis-je, de bonne part pour le pouvoir assurer, que ces lettres qui furent trouvées chez madame de Montbazon étoient tombées de la poche de M. de Maulevrier, à qui madame de Fouquerolles les avoit écrites. Je ne dirai pas pour cela qu'il en faille tirer de mauvaises conséquences contre celle-ci : l'on peut dire que l'intention de madame de Montbazon ne peut être vérifiée qu'à sa honte. Son départ surprit beaucoup de gens; et la grande intelligence qui étoit entre elle et madame de Chevreuse, qui étoit revenue à la cour comme généralement tous les autres exilés depuis la régence, fit croire que cette retraite auroit plus de suite, puisque tous les importans étoient de leurs amis. La Reine ne laissa pas de bien traiter madame de Chevreuse, et peu après l'on mit ordre à dissiper la cabale. Madame de Seneçay, qui avoit été aussi du nombre des exilés du temps de l'autorité du cardinal de Richelieu, revint faire sa charge de dame d'honneur de la Reine, où l'on avoit mis madame de Brissac, qui se retira avec les bonnes grâces de la Reine. Madame de Lansac, que le cardinal de Richelieu avoit fait gouvernante de M. le Dauphin et de M. le duc d'Anjou, eut aussi ordre de se retirer, comme une personne qui avoit été choisie contre le gré de la Reine. Elle avoit voulu confier l'éducation de ses enfans à madame la marquise de Saint-Georges, ma gouvernante, qui ne m'eût pas quittée pour cela ; Monsieur n'y auroit pas consenti, ou je serois restée auprès de la Reine. L'on ôta le Roi des mains de madame de Lansac, pour le mettre en celles de madame

de Seneçay. Le changement que la régence de la Reine apporta aux affaires procura, comme j'ai dit, le retour à tous ceux que la faveur du cardinal de Richelieu avoit éloignés de la cour. Madame d'Hautefort y fut rappelée ; M. d'Epernon se raccommoda alors avec Monsieur, dont j'eus beaucoup de joie pour l'amitié que j'avois et que j'ai toujours depuis conservée pour madame et mademoiselle d'Epernon. Les fréquentes visites que M. de Beaufort leur rendit en ce temps-là firent croire qu'il avoit intention d'épouser celle-ci, parce que l'on en avoit autrefois parlé en Angleterre lorsqu'ils y étoient. C'étoit une vision; et M. de Joyeuse, qu'on appeloit alors le chevalier de Guise, lequel avoit effectivement du dessein pour mademoiselle d'Epernon, continuoit à lui faire sa cour régulièrement sans avoir de jalousie.

Les premiers mois de la régence furent les plus beaux que l'on pût souhaiter. Celui à qui dans les commencemens il sembloit qu'elle devoit porter plus de bonheur, je veux dire M. de Beaufort, fut le premier qui se ressentit de la disgrâce. Aussitôt que la Reine fut la maîtresse, il parut que toute la faveur ne regardoit que lui, et le seul qui lui faisoit ombrage étoit le cardinal Mazarin. Cela mit bientôt de la haine entre eux deux : l'intrigue du cardinal l'emporta sur l'autre, l'on en fit une affaire d'Etat, et lorsqu'on y pensoit le moins l'on arrêta M. de Beaufort dans le cabinet de la Reine : ce qui fut exécuté par le sieur de Guitaut, capitaine de ses gardes. Le lendemain le prisonnier fut mené au bois de Vincennes, et l'on chassa tous ses amis : l'on mit en prison quelques-uns de ses domestiques, et dans cette seule journée tous les importans furent dé-

faits ; M. de Chevreuse eut même ordre de se retirer : en sorte que ce fut en peu de temps un grand changement à la cour, et un trait d'autorité qui servit bien à établir principalement celle du cardinal Mazarin. C'étoit tellement son affaire, que la Reine dit tout haut que l'on s'étoit assuré de M. de Beaufort, parce qu'il avoit voulu faire assassiner le cardinal Mazarin. Quoique je visse avec assez d'indifférence ces messieurs-là disputer entre eux du ministère, néanmoins, parce que dans ce temps-là je rendois souvent visite à madame de Nemours, sœur de M. de Beaufort, l'on en prit sujet de me rendre un mauvais office auprès de Monsieur par l'abbé de La Rivière, qui étoit en grande faveur auprès de lui, et qui ne m'aimoit pas. Je remarquerai ici, quoiqu'à mon grand déplaisir, que tous ceux par qui Monsieur s'est laissé préoccuper ont pour mon malheur toujours altéré son amitié pour moi, et sont encore aujourd'hui cause qu'il ne me traite pas comme j'ose dire l'y avoir obligé.

Je n'ai pas eu occasion, dans la suite de ce que je viens de rapporter, de parler de la venue de Madame en France : j'en dirai ici le temps et les circonstances qui me sont connues. Pendant la maladie dont le feu Roi est mort, Monsieur, qui avoit eu permission de venir à la cour, se réconcilia avec lui, et obtint le consentement à son mariage, qu'il n'avoit point voulu jusqu'alors reconnoître valable ; et le Roi lui permit en même temps de faire venir Madame, à condition que lorsqu'elle seroit à Paris ils déclareroient tous deux à M. l'archevêque qu'afin de ne laisser rien à désirer pour la validité de leur mariage, ils le confirmoient autant que cela pouvoit être nécessaire : déférence

qu'il désira moins pour réparer aucun prétendu défaut dans ce mariage, que pour sa propre satisfaction, et pour une preuve du respect et de l'obéissance que Monsieur lui devoit. Madame étoit encore à Cambray lorsque cette proposition-là lui fut faite : elle ne l'eut pas plus tôt ouïe qu'elle fut prête à s'en retourner plus loin ; elle disoit que lorsqu'il y alloit de l'honneur l'on ne devoit avoir de complaisance pour qui que ce soit. Il fallut faire quelques voyages vers elle avant que de vaincre sa résistance sur ce point : encore ne se rendit-elle qu'avec une répugnance incroyable. Elle fit cependant assez de diligence pour entrer en France avant la mort du Roi ; ce fut si peu avant sa mort, qu'elle ne le put pas voir. J'allai au devant d'elle à Gonesse, d'où elle alla à Meudon sans passer par Paris ; elle ne vouloit pas y venir qu'elle ne fût en état de saluer Leurs Majestés : ce qu'elle ne pouvoit faire parce qu'elle n'étoit pas habillée de deuil. Nous arrivâmes tard à Meudon, où Monsieur s'étoit rendu pour l'y recevoir, et il la trouva dans la cour : leur abord se fit en présence de tous ceux qui l'accompagnoient. Tous les assistans furent dans un grand étonnement de voir la froideur avec laquelle ils s'abordèrent, vu que les persécutions que Monsieur avoit souffertes du Roi et du cardinal de Richelieu au sujet de ce mariage n'avoient fait qu'assurer la constance de Monsieur pour Madame : aussi n'a-t-on pu croire que rien ait modéré entre eux la joie de se voir, que la condition que le Roi leur avoit imposée. Après avoir resté peu de temps dans la cour du château de Meudon, Madame monta à sa chambre, et puis Monsieur vint l'appeler pour aller à la chapelle, où M. l'archevêque de Paris étoit revêtu

de ses habits pontificaux, la mitre en tête et la crosse en main, et attendoit avec les cérémonies requises pour recevoir la déclaration de Leurs Altesses Royales. J'accompagnai Madame, et il n'y eut avec elle dans cette cérémonie que madame et mademoiselle de Guise, la maréchale d'Etampes, dame d'honneur de Madame, madame de Fontaine sa dame d'atour, madame la comtesse de Fiesque, et moi. Monsieur dit à M. l'archevêque qu'encore qu'il fût assuré qu'il n'y eût aucune nullité en son mariage, pour satisfaire à la promesse qu'il avoit faite au Roi et aux ordres qu'il en avoit reçus, il venoit avec Madame lui faire la déclaration que Sa Majesté avoit désirée pour une plus grande sûreté. Madame de son côté dit, les larmes aux yeux, que rien n'étoit moins nécessaire que cette démarche; que cependant le Roi l'avoit voulu. Chacun fit la révérence, et aussitôt après on se retira. Madame n'avoit plus cette grande beauté dont Monsieur avoit été autrefois charmé, et la manière dont elle étoit habillée ne contribuoit pas à réparer le tort que les chagrins de plusieurs années lui avoient causé. Elle ne connoissoit personne à la cour, et ne savoit pas trop bien la façon dont on y vivoit : cela fit que je ne lui fus pas inutile. J'en eus beaucoup de joie, parce que la manière dont elle agissoit avec moi m'obligeoit à vivre bien avec elle; je faisois tout mon possible pour me conserver ses bonnes grâces, que je n'aurois jamais perdues si elle ne m'avoit donné sujet de les négliger.

Je reviens à la suite de ce que j'ai quitté, pour parler de Madame. Le premier hiver d'après la régence, il ne se passa rien de remarquable que le combat de M. le duc de Guise avec M. de Coligni, qui fut une suite du

démêlé d'entre madame la princesse et madame de Montbazon. Ce duel remit encore un peu la cour en division ; ce ne fut pas au point que les divertissemens en pussent être troublés : l'on dansa fort partout, et particulièrement chez moi, quoiqu'il ne convienne guère d'entendre des violons dans une chambre noire. Ce fut principalement dans ces bals-là que le chevalier de Guise témoigna tout-à-fait sa passion pour mademoiselle d'Epernon, et mademoiselle de Guise n'en avoit pas moins pour ce mariage : pour moi, je le souhaitois beaucoup aussi. Cependant les chuchoteries de mademoiselle de Guise sur cette affaire envers madame sa mère ruinèrent ce dessein, et ce ne fut pas sans raison que la conduite qu'elle y eut me fut toujours suspecte.

[1644] Le printemps donna lieu à d'autres occupations : Monsieur alla en Flandre commander l'armée du Roi, et Leurs Majestés allèrent à Ruel, où je les suivis. L'on s'y divertissoit assez bien : mademoiselle de Neuillant, pour qui j'avois de l'amitié, m'y tenoit bonne compagnie, et Saint-Mesgrin aussi venoit quelquefois avec moi. J'allois toutes les semaines à Paris pour y voir Madame, qui n'avoit pu suivre la cour parce qu'elle étoit malade d'une fausse grossesse qui lui a bien ruiné sa santé.

La cour ne fut pas long-temps en repos à Ruel : elle s'en retourna en diligence à Paris, sur l'avis de quelque sédition arrivée à cause d'un impôt qui s'appeloit le toisé, que l'on avoit mis sur chaque maison qui devoit payer une certaine taxe par toise. Au moment que l'on voulut commencer à toiser les maisons, il y eut une rumeur parmi le peuple : quelques mutins bat-

tirent le tambour, et arborèrent un mouchoir au bout d'un bâton pour leur servir de drapeau. Ils marchèrent dans cet état dans les rues pour exciter la sédition; la présence du Roi dissipa bientôt cette émeute. Il en arriva une autre peu de temps après par un assez plaisant sujet, qui fut néanmoins poussée avec assez de vigueur, de la part de ceux qui l'entreprirent, pour donner de l'appréhension. Le curé de Saint-Eustache mourut: M. l'archevêque de Paris, qui en confère la cure, la donna à M. Poncet. Comme il se mit en devoir d'en prendre possession, le neveu du défunt appelé Merlin s'y opposa: il prétendit faire valoir une résignation qu'il disoit que son oncle le défunt curé avoit faite en sa faveur. Il n'étoit pas difficile à Poncet de s'en défendre, à cause des nullités qui se rencontroient dans ce prétendu droit. Merlin se trouva fortifié par la bienveillance des paroissiens, et principalement du menu peuple de la paroisse, qui, pour l'affection qu'il avoit portée à l'oncle, se mit en tête de prendre le parti du neveu. Il s'assembla en tumulte pour le protéger; et comme on avoit envoyé quelques archers de la ville et quelques gardes pour dissiper la populace, cette canaille se saisit de l'église et sonna le tocsin. Ce désordre dura bien trois jours, pendant lesquels ils délibérèrent d'aller piller la maison de M. le chancelier, à cause que comme paroissien il ne prenoit pas le parti de Merlin. Les harangères des halles députèrent à la Reine sur ce sujet; et celle qui porta la parole dit pour toutes raisons que les Merlins avoient été leurs curés de père en fils, et que le dernier avoit désiré que son neveu lui succédât: qu'elles n'en pouvoient souffrir d'autres. Jamais il n'y eut de farce si plaisante que tout

ce qui se passa dans la querelle de ces deux concurrens; et sans les conséquences qui en étoient à craindre, l'on eût pris plaisir à la voir durer. Lorsque l'on vit que les bourgeois commençoient à se barricader dans les halles, et qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de les apaiser que de leur donner le curé qu'ils demandoient, Merlin leur fut accordé, et tout aussitôt tout fut calme dans la paroisse.

Pendant que la cour étoit occupée à empêcher que ces commencemens de sédition n'eussent de mauvaises suites, Monsieur assiégeoit Gravelines, qui se défendoit fort bien; aussi sa longue et vigoureuse résistance en rendit-elle la prise plus glorieuse à Son Altesse Royale, à l'honneur de qui on doit encore dire que le succès de cette entreprise avoit toujours été trouvé si difficile, que du règne du Roi son frère, bien que le cardinal de Richelieu qui gouvernoit fût un très-grand ministre d'Etat, et un des plus hardis hommes du monde dans ses desseins, l'on n'avoit jamais osé former celui d'attaquer cette place. La nouvelle de sa reddition me donna une joie inconcevable, parce que j'ai toujours eu pour Monsieur toute la tendresse possible, même lorsque j'ai cru n'en être pas bien traitée. Le jour que le *Te Deum* fut chanté dans Notre-Dame pour actions de grâces de cette conquête, l'on en fit, comme c'est l'ordre, des réjouissances publiques. M. le chancelier fit faire le soir de ce jour-là un feu d'artifice fort joli devant son logis, dont je fus priée par madame de Sully (1) de venir prendre le divertissement; et nous y eûmes outre cela une grande collation et les violons. Madame fit faire

(1) *Madame de Sully* : Charlotte Seguier, duchesse de Sully.

un autre grand feu le lendemain dans la cour du palais d'Orléans, à toutes les fenêtres duquel il y avoit des lanternes de papier, où étoient peintes les armes de Leurs Altesses Royales; et pour rendre la cérémonie complète, il y eut bal et collation. Deux jours après j'en fis autant chez moi, et puis je menai les violons chez la Reine, qui prit plaisir à nous faire danser assez long-temps sur la terrasse du Palais-Royal. Monsieur revint peu après à la cour. La veille de son arrivée, il y eut une fort belle assemblée qui fut faite pour les noces de madame la comtesse de Blin, fille de M. le comte de Trêmes, capitaine des gardes du corps du Roi, qui épousoit le comte de Tavannes mon parent. Leurs Majestés n'allèrent point au devant de Monsieur, parce qu'il ne le souhaita pas; le cardinal Mazarin seulement y alla, et l'on témoigna grande joie dans toute la cour de l'y recevoir. M. le duc d'Enghien, qui alors étoit en Allemagne, y faisoit de son côté de grands progrès; l'aversion que j'avois pour lui dans ce temps-là faisoit que je ne prenois pas grand plaisir à m'informer de ce qu'il faisoit. Ainsi je n'en dirai rien présentement, sans vouloir rien cacher de sa gloire, puisque les histoires en diront assez pour l'immortaliser.

Aussitôt après le retour de Monsieur, la cour alla à Fontainebleau, où Neuillant ne bougeoit d'avec moi, comme faisoit aussi fort souvent Saint-Mesgrin, de qui Monsieur devint amoureux. Madame, qui prit quelque jalousie de l'amour de Monsieur, m'en sut mauvais gré, quoique je ne contribuasse en façon quelconque à cette galanterie : ce que l'on ne devoit pas même appréhender par mon humeur, qui est di-

rectement opposée à cette sorte d'occupation. Comme Saint-Mesgrin étoit une très-honnête fille, je ne pouvois l'empêcher de me venir voir, et Monsieur encore moins, dans ce voyage où toute la cour me venoit visiter assez soigneusement. Ce fut en ce temps-là que je fis connoissance avec Saujon (1), duquel je parlerai ailleurs assez amplement pour qu'il suffise de marquer ici seulement le temps que je l'ai connu, quoique ce ne soit pas un personnage fort considérable. Madame et mademoiselle d'Epernon étoient venues à la cour : je pris soin de les faire loger proche de mon appartement; néanmoins je n'eus pas longtemps le plaisir de les y voir : la dernière tomba malade de la petite vérole, et la Reine me demanda incontinent après de sortir du château. Je lui fis dire que j'irois, si elle l'avoit pour agréable, occuper l'appartement de Monsieur, qui étoit vide parce qu'il étoit à Blois; et cet appartement étoit fort éloigné de celui que je quittois. Elle ne le voulut pas, et répondit que ma personne étoit trop chère pour la hasarder: ce que je connus bien n'être qu'un compliment pour m'éloigner avec plus de civilité, puisque le Roi demeuroit bien dans le château. Il auroit fallu que j'eusse été de légère croyance pour me laisser persuader que la Reine y eût trouvé plus de danger pour moi que pour son fils.

Je partis avec dépit de la cour, et m'en allai proche de là à Fleury, maison d'un gentilhomme nommé le baron de Rane, qui est à Monsieur. Mademoiselle de Neuillant m'y suivit; dont je lui fus obligée, parce que sa bonne compagnie m'ôta bien de l'ennui que

(1) *Saujon* : Compet de Saujon.

un parti propre pour moi; la Reine me témoigna qu'elle le souhaitoit passionnément. Le cardinal Mazarin m'en parla dans ce sens-là, et me dit de plus qu'il avoit des nouvelles d'Espagne par où il apprenoit que cette affaire y étoit désirée. La Reine et lui en parlèrent quelque temps à Monsieur et à moi; et, par un feint empressement de bonne volonté, ils nous leurrèrent tous deux de cet honneur, quoiqu'ils n'eussent aucune intention de nous obliger. Néanmoins la bonne foi étoit telle de notre part que nous ne nous apercevions pas qu'il n'y en avoit point de la leur: de sorte qu'il leur fut aisé d'éluder l'affaire, comme ils firent en effet, et l'on cessa tout d'un coup d'en parler. J'aurois maintenant beaucoup de déplaisir qu'elle eût été faite; de l'humeur dont je suis, je ne voudrois pas être reine pour être aussi misérable que l'étoit celle d'Espagne. Il y eut un certain Espagnol, nommé Georges de Casselny, qui avoit été fait prisonnier en Catalogne, et qui l'étoit sur sa parole, lequel vint trouver M. de Surgis à Orléans, pour le prier de le faire parler à Monsieur, qui rêmit à le voir à Paris. Ce délai fit éventer l'intention de l'Espagnol: il fut mis à la Bastille, et le cardinal dit à Monsieur que c'étoit un homme qui le vouloit détourner du service du Roi par cette proposition de mariage: ce que Monsieur crut et croit encore. Plusieurs personnes assurèrent cependant que ce n'étoit point un prétexte, et que ce gentilhomme-là avoit ordre de faire des propositions solides et sincères pour le mariage de son Roi et de moi, dont il avoit cru devoir parler à Monsieur avant que de les faire entendre à la cour. Cependant ce pauvre misérable en fut quelques années

prisonnier; et lorsqu'il fut mis en liberté, il fut conduit jusque hors du royaume. Il s'est rencontré qu'il a depuis gardé M. le duc de Guise en Espagne, lorsqu'il fut pris à Naples; et comme M. de Guise envoya ici un gentilhomme à Monsieur, Georges de Casselny me fit faire des complimens, et donna charge de me dire qu'en cas qu'il ne fût pas connu de moi, je pouvois bien savoir qui il étoit, que j'en avois assez ouï parler pour cela: aussi ne se trompa-t-il pas.

Il ne me souvient pas qu'il se soit rien passé de remarquable à la cour dans ce temps-là. Je rendis fort assidument visite à la reine d'Angleterre, qui, toute malheureuse qu'elle étoit, ne laissoit pas de prendre plaisir à exagérer toutes ses prospérités passées, la douceur de la vie qu'elle menoit en Angleterre, la beauté et bonté du pays, les divertissemens qu'elle y avoit eus; surtout les bonnes qualités du prince de Galles son fils. Elle témoigna souhaiter que je le pusse voir: je conjecturai assez de là ses intentions, et la suite fera voir que je ne me trompai pas dans le jugement que j'en fis.

[1645] La saison de mettre les troupes en campagne vint. Monsieur alla à l'armée; il y fut quelque temps sans rien entreprendre, puis il passa la Colme à Capelle-Brouck, passage dont on a depuis beaucoup parlé, et qui a été fort signalé par la résistance qu'y firent les ennemis. Le combat fut rude; et quoique toute l'armée des Espagnols fût passée à l'autre bord de la rivière, et que la plus grande partie des nôtres la passât à la nage, néanmoins nous y perdîmes fort peu de gens. Son Altesse Royale alla de là assiéger Mardick, qu'il prit, et ensuite Bourbourg, où M. de Rant-

zau avoit si utilement agi pour le succès du siége, comme l'un des lieutenans généraux sous Monsieur; ce qui porta Son Altesse Royale à lui rendre de bons offices, et il fut fait maréchal de France : honneur digne de sa naissance, puisqu'il est d'une des premières maisons du Holstein, et récompense due aux longs services qu'il avoit rendus pendant la guerre à cette couronne. Outre Mardick et Bourbourg, Monsieur prit encore en cette campagne-là Béthune, et quantité d'autres places, du nom desquelles il ne me souvient pas. Il sembloit qu'il n'eût qu'à se présenter pour en faire ouvrir les portes : tant le succès qu'il avoit eu à Gravelines avoit donné de terreur aux Espagnols en Flandre. M. le duc d'Enghien de son côté continuoit de remporter divers avantages en Allemagne contre les Impériaux; et entr'autres il gagna une fameuse bataille à Nordlingue, qui ne servit pas moins à mettre les affaires de France en bon état en Allemagne, qu'à donner à ce prince la réputation où il est aujourd'hui d'être le plus grand capitaine de son siècle. Si le cardinal Mazarin, qui veut que l'on attribue toutes les prospérités de l'Etat à son ministère, se fût toujours conservé, comme il fit encore quelques années, de tels seconds que ces deux princes, la France s'en seroit mieux trouvée. Il ne put pas s'empêcher de faire paroître son incapacité, et vous pouvez remarquer son peu de jugement dans ce que j'en vais dire. Incontinent après la bataille de Nordlingue, M. le duc d'Enghien tomba grièvement malade, jusque-là même que le courrier qui en avoit apporté la nouvelle dit qu'il l'avoit laissé abandonné des médecins, et qu'il ne pouvoit échapper; néanmoins parce

qu'il y avoit un feu d'artifice préparé, et qui devoit être tiré sur l'eau ce jour-là pour le divertissement de la cour, le cardinal Mazarin, sans considérer de quelle conséquence il pourroit être de témoigner tant d'indifférence pour la perte d'un prince de cette qualité, qui n'épargnoit rien pour le service de l'Etat, n'eut pas l'esprit de faire différer ce divertissement de quelques jours. Et comme s'il eût même voulu donner plus de lieu à cette observation, il arriva que le feu fut tiré vis-à-vis l'hôtel d'Enghien, où madame la duchesse d'Enghien étoit; et l'on ne pouvoit pas douter que le bruit d'une réjouissance si publique ne rendît sa douleur particulière encore plus sensible. La crainte que l'on eut de la mort de ce prince ne dura pas long-temps: peu de jours après on eut nouvelle de sa guérison; l'on apprit qu'il étoit guéri de sa fièvre, et d'une forte passion qu'il conservoit depuis plusieurs années pour mademoiselle Du Vigean. C'étoit une affaire qu'il traitoit si sérieusement, que quand sa femme tomba malade il promit à la demoiselle de l'épouser, et le fit si bien accroire à tout le monde, que M. Du Vigean et toute sa famille, à qui la déclaration en avoit été faite, en étoient parfaitement persuadés, quoique, pour en venir à l'effet, il falloit auparavant ou que sa femme mourût, ou que l'on rompît son mariage, dont il avoit déjà un fils. Sa femme guérit, et revint en parfaite santé. Il n'y avoit plus que la dissolution de son mariage. M. le duc d'Enghien en avoit déjà parlé au cardinal Mazarin; et si l'on eût été assuré que, le mariage rompu, il eût épousé mademoiselle Du Vigean, beaucoup de gens qui prétendent savoir la vérité de l'his-

toire maintiennent que l'on en eût permis la rupture. Cette fille étoit très-belle : aussi cet illustre amant en étoit-il vivement touché. Quand il partoit pour l'armée, le désir de la gloire ne l'empêchoit pas de sentir la douleur de la séparation ; il ne pouvoit lui dire adieu qu'il ne répandît des larmes, et lorsqu'il partit pour ce dernier voyage d'Allemagne, il s'évanouit lorsqu'il la quitta. Néanmoins, soit que la violence du mal ne permît pas qu'il fût de longue durée, soit qu'il ne fût pas d'humeur à pouvoir résister à une si longue absence, l'on s'aperçut qu'il oublia tout d'un coup l'objet de ses affections, et à son retour il ne lui fit paroître aucune marque de la passion qu'il lui avoit autrefois témoignée ; elle pouvoit trouver de quoi s'en consoler dans la bonne et sage conduite qu'elle avoit tenue envers M. le duc d'Enghien. Cette galanterie fut cause que nul parti ne se présentoit pour elle, et que Saint-Mesgrin, qui l'aimoit il y avoit long-temps, n'osoit faire faire aucune proposition de mariage, par la jalousie que lui donnoit ce prince : aussi eut-il une extrême joie quand il sut qu'il pouvoit être écouté. Il fit aussitôt parler aux parens de mademoiselle Du Vigean, et le mariage se traita : ce fut sans succès, ensuite de quoi elle se fit religieuse dans le couvent des carmélites de Paris.

La campagne finie, Monsieur revint à la cour, et trouva à son retour Madame accouchée d'une fille ; dont j'eus du regret, parce que je savois que c'étoit contre le souhait de Son Altesse Royale, et que ce n'étoit pas l'avantage de sa maison. La cour alla passer l'automne à l'ordinaire à Fontainebleau : tout ce qui y vint à ma connoissance, ce ne fut que la galanterie de

M. de Joyeuse et de mademoiselle de Guerchy, fille de la Reine : tout le monde disoit que c'étoit de l'ordre de mademoiselle de Guise, qui ne vouloit pas que son frère épousât mademoiselle d'Epernon. Les galanteries (1) de M. le duc de Guise et de mademoiselle de Pons firent à la vérité plus de bruit que celle-là ; elles ont continué d'une force qu'elles ne méritent pas de trouver place ici. Je reviens donc à M. de Joyeuse son frère, de qui la conduite donna lieu de croire le jugement que l'on avoit fait de sa sœur. Dans la suite ses visites furent moins fréquentes à l'hôtel d'Epernon, et moi je découvris que madame sa mère le vouloit marier à mademoiselle d'Angoulême ; j'en avertis madame et mademoiselle d'Epernon, qui ne le purent croire. Quelque temps après elles trouvèrent que c'étoit la vérité.

[1646] Sur la fin de l'hiver un mariage fit grand bruit à la cour et partout : ce fut celui de mademoiselle de Rohan, fille du feu duc de ce nom qui s'est tant signalé durant la guerre des huguenots, qu'il a si souvent rallumée. Elle étoit héritière de la maison, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, et avoit toujours vécu dans la réputation d'une vertu non pareille. Il sembloit qu'elle ne devoit jamais rencontrer une personne digne d'elle pour la naissance et pour le mérite. Elle avoit osé espérer, par cette conduite et par ses grands biens, feu M. le comte de Soissons, et de fait l'on en avoit parlé ; et depuis elle avoit pensé au duc de Weimar : elle avoit été accordée avec Robert, deuxième fils de l'électeur palatin, et qui est mort roi

(1) *Les galanteries* : Cette intrigue est développée dans les Mémoires de madame de Motteville.

de Bohême. Il posséda si peu cette qualité, qu'elle ne lui a été donnée presque qu'après sa mort. Elle avoit refusé M. de Nemours, aîné de la maison de Savoie en France, qui étoit aussi l'aîné de celui qui a épousé mademoiselle de Vendôme; et ce qu'elle en fit fut sous le prétexte de la religion. Rien n'étoit pareil à sa fierté : néanmoins elle se prit d'inclination pour M. Chabot, duquel j'ai parlé dans le commencement de ces Mémoires. Il avoit toujours eu la fortune assez contraire jusqu'à ce que Monsieur lui eut donné la charge de premier maréchal de ses logis, qui lui valoit plus que la pension de quatre cents écus qu'il avoit auparavant, et qui lui fut conservée avec sa charge; ce n'étoit pas suffisamment pour paroître : aussi son équipage ne consistoit-il qu'en un misérable carrosse mal suivi, qui le traînoit chez mademoiselle de Rohan. Il relevoit à la vérité ce médiocre état par beaucoup de bonnes qualités qui le faisoient considérer de tout le monde. Quoiqu'il ne fût pas beau, il avoit fort bonne mine, beaucoup d'esprit, étoit bien fait de sa personne, et dansoit parfaitement bien; l'on a même cru que c'étoient là les charmes qui avoient épris mademoiselle de Rohan. Quoiqu'il fût honnête homme et qu'il eût du mérite, il ne s'étoit jamais acquis de réputation dans la guerre. Il avoit été nourri jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans pour être d'église, et n'avoit fait que quelques campagnes en qualité de volontaire auprès de Son Altesse Royale : depuis la régence même il n'avoit pas été fort assidu, parce qu'il n'avoit rien de plus pressant dans l'esprit que l'exécution du dessein qu'il avoit pour mademoiselle de Rohan, où il trouvoit avec raison incomparablement mieux son

compte qu'à la guerre. Cet amour dura quelques années, et donna occasion à une infinité de jolies intrigues. Beaucoup de personnes prirent soin d'y servir Chabot, et entre autres la marquise de Pienne sa cousine germaine, qui est aujourd'hui la comtesse de Fiesque. Chabot, qui de son côté n'oublioit rien, devint magnifique sur la fin ; l'on vit augmenter son train presque tout d'un coup ; ce ne fut pas aussi sans que cela fît grand bruit, et la charité ordinaire du monde en fit parler diversement : il ne s'arrêtoit à rien de ce que l'on pouvoit dire, pourvu qu'il vînt à bout de son affaire. Il pensa qu'il lui étoit encore nécessaire de s'appuyer d'une puissante protection : pour cela il s'attacha beaucoup plus à M. le duc d'Enghien qui étoit à Paris pour lors, qu'à son maître qui lui avoit refusé la sienne ; aussi fut-il bien récompensé de son attachement. M. le duc d'Enghien entreprit l'affaire, et y employa tout son crédit. Quoique Chabot eût infiniment d'esprit, il engagea moins ce prince par là dans la poursuite de son entreprise, que parce qu'il avoit trouvé moyen d'être son confident auprès de mademoiselle Du Vigean. Ainsi, après avoir été servi dans l'occasion qui lui étoit la plus sensible de sa vie, il ne faut pas s'étonner qu'il prît, avec la chaleur qu'il témoigna, le soin de faire réussir ce mariage où Chabot aspiroit. Mademoiselle de Rohan le vouloit assez, sans y être tout-à-fait résolue ; il n'étoit question que de lui en faire prendre la résolution. M. le duc d'Enghien fut le premier qui lui en parla, et ce fut avec succès : ses dispositions étoient trop grandes pour faire durer long-temps la négociation. Il en parla pareillement au cardinal et à la Reine, pour leur faire

agréer le mariage et pour obtenir un brevet de duc en faveur de Chabot, afin que mademoiselle de Rohan ne perdît point son rang lorsqu'elle l'épouseroit; il obtint sur ce sujet tout ce qu'il demanda. Assuré de tout ce qui pouvoit faire obstacle, il fallut passer à la conclusion. M. le duc de Sully, cousin germain de mademoiselle de Rohan, y servit encore merveilleusement sur l'engagement où étoit sa cousine; et pour la faire plus promptement déterminer, il l'alla trouver un soir, lui dit que tout étoit découvert, que madame sa mère vouloit la faire enlever, et qu'il n'y avoit plus pour elle lieu de sûreté. Persuadée, elle s'en alla sur l'heure à l'hôtel de Sully, où étoit le duc d'Enghien, qui lui fit prendre sa dernière résolution. Madame de Rohan, touchée au dernier point de cette affaire, alla trouver sa fille où elle savoit qu'elle étoit. M. le duc d'Enghien tourna le tout en raillerie: elle eut le déplaisir de voir sa fille sans en pouvoir rien obtenir; et bien qu'elle eût fait dessein de l'enlever, il se mit dans leur carrosse, et les remit chacune en leur logis. Après cela Chabot n'avoit plus à différer un moment la conclusion du mariage; et parce que ce ne pouvoit être à Paris, à cause que madame de Rohan avoit fait défendre à toutes sortes de prêtres de marier sa fille, M. et madame de Sully la menèrent à Sully avec Chabot, où un prêtre, qui passoit sur la rivière de Loire, et qui venoit de Rome avec permission de marier, les maria. Quand madame de Rohan le sut, elle ne pensa plus qu'aux moyens de s'en venger: ce qu'elle a fait aussi depuis en tout ce qu'elle a pu.

Cette affaire entretint toute la terre durant l'hiver. Sitôt que le printemps fut venu, le voyage que Leurs

Majestés firent à Compiègne fit changer de discours. Monsieur, qui se préparoit pour aller à l'armée, ne partit pas en même temps ; pour moi, qui suivois la Reine, j'allai prendre congé de lui, et je lui parlai dans cette occasion du comte de Montrésor (1) mon parent, qui avoit été mis prisonnier la veille pour des intrigues. Il se fâcha contre moi, et me dit qu'il voyoit bien que c'étoit madame de Guise qui m'avoit obligée de lui rendre ce bon office; qu'il ne feroit rien à sa considération, parce qu'il étoit tout-à-fait mécontent d'elle et de la conduite de ses enfans : et comme je témoignai d'être surprise et me mis en devoir de la justifier, il ajouta que quand il m'auroit dit ce qui en étoit, il étoit assuré que je serois de son avis : ce qui me donna lieu de le presser de nouveau. Il me dit que Montrésor, dont je louois le mérite comme l'homme du monde qui avoit le plus d'honneur, avoit fait à mademoiselle d'Epernon la plus indigne fourberie qui se pût imaginer, savoir que pendant qu'il faisoit paroître plus de désir et d'empressement pour son mariage, et mademoiselle de Guise aussi, ils ménageoient tous deux celui de mademoiselle d'Angoulême en sa place par l'ordre de madame de Guise, qui ne savoit rien de ce que faisoit sa fille de l'autre côté; que, pour y mieux parvenir, Montrésor avoit été trouver M. le prince, et lui dire que madame de Guise le supplioit d'avoir cette affaire pour agréable, et qu'en reconnoissance M. de Joyeuse s'attacheroit absolument à lui et à M. le duc son fils; que s'il vouloit aussi

(1) *Du comte de Montrésor :* François de Bourdeille. Il étoit depuis long-temps attaché à Gaston, et avoit partagé ses disgrâces sous le ministère de Richelieu.

procurer le retour de M. de Mercœur à la cour, et faire consentir qu'il épousât mademoiselle de Guise, toute la maison de Vendôme seroit encore dans tous ses intérêts, et qu'il étoit en état de faire tout ce qui lui plairoit. Ce discours me surprit tellement, que je ne pus m'empêcher de demander à Son Altesse Royale s'il étoit bien certain de toutes ces circonstances : il me dit qu'elles étoient très-véritables, et qu'il les savoit de M. le prince même, qui étoit venu lui en rendre compte et blâmer M. de Joyeuse, qui, pour avoir l'honneur d'être son beau-frère, a été chercher une autre protection que la sienne, et Montrésor aussi d'avoir cru que lui M. le prince se voulût mêler de tous ces mariages-là ; qu'il ne pouvoit plus après cela douter de la mauvaise foi de Montrésor. Je demandai permission à Monsieur de le dire à mademoiselle d'Epernon : ce qu'il voulut bien, et dont il fut très-aise. Quoique la mauvaise conduite de mademoiselle de Guise en cette affaire me donnât du déplaisir pour l'amour d'elle, et parce qu'elle étoit cause que la chose du monde que j'aurois le plus souhaitée ne se feroit point, ce m'étoit une espèce de satisfaction de faire connoître à madame et mademoiselle d'Epernon que les avis que je leur avois donnés là-dessus étoient véritables, et que l'amitié que j'avois pour elles m'avoit donné des lumières qui m'avoient fait voir plus clair que les autres dans le procédé de mademoiselle de Guise. Je les allai trouver sur-le-champ, et je m'acquittai dans cette occasion de tout ce que l'amitié me pouvoit prescrire : elles furent autant étonnées que la confiance qu'elles avoient eue en leurs entremetteurs les devoit rendre tranquilles.

Je partis le lendemain avec la cour pour aller à Chantilly, où M. le prince et madame la princesse traitèrent le plus magnifiquement qu'il étoit possible. De là on alla coucher à Liancourt, où le cardinal Mazarin et moi eûmes une longue conversation sur la prison de Montrésor. Il voulut railler avec moi sur ce qu'on lui avoit trouvé entre les mains une lettre de mademoiselle de Guise qu'il jeta dans le feu, et me faire accroire que ce que l'on avoit publié pouvoit recevoir un sens bien contraire à la haute pruderie dont elle se pique. Je lui dis et je lui fis voir que la conduite de mademoiselle de Guise étoit telle que l'on ne pouvoit pas sans injustice la soupçonner de la moindre galanterie, quand même Montrésor auroit été fort jeune, fort beau et fort dangereux galant; que cette lettre ne pouvoit et ne devoit lui nuire en aucune façon, parce que Montrésor étoit trop proche parent de la maison, et homme de mérite; que M. de Guise, qui avoit beaucoup de confiance en lui, lui auroit sans doute fait écrire de quelque affaire par mademoiselle de Guise sa fille; qu'il n'y avoit pas sujet de s'en étonner, parce que je savois que M. de Guise n'agissoit en rien sans avoir pris auparavant le conseil de Montrésor. Je dis outre cela tout ce qui se put pour le servir auprès de ce ministre, qui eut la méchanceté de me vouloir faire aller du blanc au noir, et me tendre le panneau : il croyoit que l'amitié que j'avois pour madame d'Epernon m'y feroit donner. Il me conta pour m'animer les mêmes circonstances que Monsieur m'avoit déjà dites; et quoiqu'il fût aisé de me mettre en colère pour dire sur cette occasion autant de mal de Montrésor que j'en avois autrefois dit

de bien, je ne m'échappai point, et le laissai toujours en doute du sentiment que j'en avois. Il me dit qu'il empêcheroit bien que M. de Joyeuse ne vînt à bout de son dessein pour mademoiselle d'Angoulême; que madame de Carignan (1), qui depuis quelque temps étoit revenue d'Espagne, la désiroit pour un de ses fils; qu'il falloit l'y servir, et que cela étoit sortable, parce que la fille étoit folle, et qu'un muet lui seroit plus propre qu'un autre. Nous nous réjouîmes quelque temps tous deux de la plaisante imagination que nous donnoit ce couple informe. Je le priai de persister dans cette résolution, sans toutefois me trop soucier du succès de l'affaire. Je rendis à madame de Carignan tous les bons offices que je pus. La Reine survint à notre conversation et en fut quelque temps, après lequel nous nous séparâmes tous fort contens les uns des autres.

De Liancourt l'on alla coucher à Compiègne, où, peu après que l'on fut arrivé, le duc d'Enghien vint prendre congé de Leurs Majestés pour aller commander l'armée en Champagne. Quelques jours après Monsieur se rendit à la cour, où il fit peu de séjour. Il alla à Amiens selon le désir de Leurs Majestés, qui étoient bien aises qu'il s'y rendît devant qu'elles y arrivassent. Ce fut alors que la cour étoit belle pendant que Son Altesse Royale y séjourna, parce que tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de qualité à la cour s'y étoient rendus avec leurs équipages pour aller à l'armée. Le lendemain que la cour fut arrivée à Amiens, la Reine

(1) *Madame de Carignan* : Marie de Bourbon, épouse du prince Thomas de Savoie. Son fils étoit bègue.

reçut la nouvelle de la mort de l'Impératrice sa sœur (1), qui mourut d'apoplexie comme elle étoit grosse. L'abbé de La Rivière me dit qu'il falloit que j'épousasse l'Empereur; et puis il se reprit, et me dit qu'il y avoit trop loin; que l'archiduc Léopold son frère venoit en Flandre; qu'il falloit l'en faire souverain : que je l'épouserois. Je lui dis que j'aimerois mieux l'Empereur; et quoique nous en eussions parlé assez long-temps, ce discours n'eut point de suite.

Quand les apprêts de la guerre furent en état, Monsieur partit pour l'armée, et la cour pour Abbeville, qui alla à Dieppe en la province de Normandie, où les corps de la noblesse et des compagnies souveraines vinrent rendre leurs respects au Roi. Le premier président du parlement de Rouen, homme de mérite et de vertu, âgé de soixante ans, tomba en foiblesse vers la fin de sa harangue, dont les termes furent fort véritables. Il sentit quelques convulsions; et pour terminer sa harangue, il dit au Roi qu'il mouroit son très-humble et très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet. Il sortit aussitôt du cabinet de la Reine, où il avoit fait sa harangue; il tomba sur le degré, perdit la parole, et mourut une demi-heure après, fort regretté de ceux de sa connoissance.

Comme les affaires n'étoient pas grandes en Normandie, de Dieppe la cour vint à Paris pour y attendre la prise de Courtray, qui résista fort long-temps, quoique l'armée de Monsieur fût très-considérable. M. le duc d'Enghien l'avoit joint avec ses troupes; les Espagnols de leur côté étoient bien forts cette campagne-là; le marquis de Caracène commandoit l'ar-

(1) *De l'Impératrice sa sœur :* Marie-Anne, femme de l'empereur Ferdinand III.

mée, et celle de M. le duc de Lorraine y étoit jointe : de sorte que les nôtres se virent presque assiégés lorsqu'ils assiégèrent Courtray. Ce qui ne fût pas arrivé sans la négligence du cardinal Mazarin, qui, faute de prévoyance, laissa manquer de tout à ce siége; et les généraux se virent dans une telle nécessité, que lorsque la place se rendît il n'y avoit plus ni poudre ni boulets. Jugez de la capacité et de l'intention d'un tel ministre, qui expose la réputation des armes de son maître, et celles de deux personnes de cette qualité avec leurs vies. J'ai ouï dire à Monsieur que dès lors il connut avec M. le duc d'Enghien que le cardinal Mazarin étoit un homme incapable des affaires qu'il manioit. Ils ont depuis conservé la bonne opinion qu'ils ont toujours fait paroître avoir de sa personne.

Pendant que M. le duc d'Enghien s'exposoit à ce siége incessamment pour le service du Roi comme il l'avoit fait déjà beaucoup de fois avec assez de succès, le duc de Brezé son beau-frère mourut au siége d'Orbitello d'un coup de canon : il étoit amiral de France et gouverneur de Brouage. Toute la reconnoissance qu'on devoit aux signalés services de M. le duc d'Enghien ne fut pas assez considérable pour lui faire avoir aucune de ces deux charges : la Reine les prit toutes deux; et quoique ce refus donnât beaucoup de déplaisir à celui qui les avoit demandées, il en témoigna peu, et continua la campagne avec le même soin et la même vigueur qu'il l'avoit commencée.

Courtray pris, l'armée resta encore quelque temps en Flandre, et sur le point de combattre celle des ennemis dans la plaine de Bruges, où toutefois on ne fut

que sur les apparences. Les Hollandais avoient marché jusque là, et faisoient mine de vouloir se joindre à nous pour entreprendre quelques grands desseins; et c'en auroit été un bien grand que de donner bataille, nos forces jointes aux leurs. Le tout se passa sans coup férir. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui étoit lors leur capitaine général, plut à Monsieur et à M. le duc d'Enghien : il étoit beau de visage, et avoit été fort bien fait. Depuis quelques années sa taille s'étoit gâtée; comme il avoit une casaque volante lorsqu'il étoit dans la plaine de Bruges, ce défaut ne parut point. L'on dit qu'il avoit beaucoup de mérite et de cœur : dont il avoit donné des marques en plusieurs occasions, entre autres dans une révolte qui se fit quelque temps avant sa mort, qu'il apaisa par sa résolution et la vigoureuse manière dont il agit. Ce nom de Nassau est si heureux pour être brave et pour bien réussir dans la Flandre, qu'il ne sera pas difficile à ceux qui auront vu les histoires de ce pays, de concevoir une grande idée de ceux qui le portent maintenant. Ce prince avoit épousé la fille du roi d'Angleterre : cette alliance parut fort avantageuse par sa grandeur; et tous ceux qui se piquent d'être bons politiques crurent bien dès lors, quoique les troubles d'Angleterre ne fussent pas commencés, que ce seroit la perte de cette maison en partie, si elle ne l'étoit en tout. Pour l'ordinaire les républiques n'aiment pas que ceux qui ont leurs armées entre les mains fassent nuls pas qui témoignent aller à la souveraineté; et c'est le moyen de les en démettre dès qu'ils en ont le moindre soupçon. Toutefois, à l'égard de M. le prince d'Orange, les désordres d'Angleterre vinrent trop tôt

après son mariage pour pouvoir donner des soupçons contre lui.

Revenons à la plaine de Bruges. Pendant le temps que notre armée et la hollandaise y séjournèrent, il y eut quantité de soldats qui y moururent de chaud et de soif; il fit une chaleur incroyable cette année-là : la canicule n'a jamais été si rude. Les Hollandais s'en retournèrent en leur pays, où ils assiégèrent, si je ne me trompe, le Sas de Gand; et nos troupes à leur retour assiégèrent Mardick pour une seconde fois, parce que depuis que Monsieur l'avoit pris, les Espagnols l'avoient repris. Ce siége fut poussé chaudement; aussi y eut-il quantité de gens de qualité tués en une sortie que firent les assiégés : La Roche-Guyon, premier gentilhomme de la chambre du Roi, jeune, très-bien fait, et fils unique de M. de Liancourt; le comte de Fleix de la maison de Foix, gendre de madame la marquise de Seneçay, dame d'honneur de la Reine; le chevalier de Fiesque; Le Terrail, maréchal de camp; le marquis de Themines, mestre de camp du régiment de Navarre, et le baron de Grignan, capitaine au régiment des Gardes, furent de ce nombre. M. le duc de Nemours fut blessé à la jambe. Toutes ces morts causèrent beaucoup de déplaisir et de chagrin à la cour, qui étoit à Fontainebleau. Madame de Seneçay et madame la comtesse de Fiesque étoient les plus à plaindre dans ce malheur; les enfans qu'elles perdoient étoient d'honnêtes gens, surtout le chevalier de Fiesque, qui étoit le plus sage et le plus dévot gentilhomme de la cour. Je regrettai ces deux-là particulièrement, parce qu'ils étoient plus de mes amis que les autres : ils étoient tous gens de mérite et de qua-

lité. M. le duc d'Enghien rapporta aussi des marques du péril où il avoit été exposé dans ce siége; il avoit couru risque d'être tué d'une grenade qui creva si près de lui, comme il étoit dans la tranchée, qu'il en eut tout le visage brûlé. J'en appris la nouvelle avec assez de joie; et l'aversion que j'avois pour lui me fit même souhaiter qu'il en eût le visage défiguré. Il n'y parut cependant en aucune manière.

Comme le malheur des affaires d'Angleterre continua, le roi d'Angleterre envoya le prince de Galles son fils en France, pour qu'il y fût en sûreté. Il arriva à la cour, qui étoit à Fontainebleau. Leurs Majestés allèrent au devant de lui jusque dans la forêt, où, quand on se fut joint, l'on mit pied à terre, et la reine d'Angleterre présenta son fils au Roi, puis à la Reine, qui le baisa : ensuite il nous salua madame la princesse et moi. Il n'avoit que seize ou dix-sept ans : il étoit assez grand pour son âge, la tête belle, les cheveux noirs, le teint brun, et passablement agréable de sa personne. Ce qui en étoit le plus incommode, c'est qu'il ne parloit ni n'entendoit en façon du monde le français. L'on ne laissoit pas d'avoir soin de lui tenir bonne compagnie; et durant les trois jours qu'il resta à Fontainebleau on lui donna le divertissement de la chasse, et tous les autres que l'on put dans ce temps-là : il rendit ses visites à toutes les princesses. Je reconnus dès ce moment que la reine d'Angleterre eût bien voulu me persuader qu'il étoit amoureux de moi, qu'il lui en parloit sans cesse; que, sans qu'elle le retenoit, il seroit venu dans ma chambre à toute heure; qu'il me trouvoit tout-à-fait à son gré, et qu'il étoit au désespoir de la mort de l'Impératrice, parce qu'il étoit

dans une extrême appréhension que l'on ne voulût me marier avec l'Empereur. Je reçus ce qu'elle me disoit comme je le devois, et je n'y ajoutai pas toute la foi qu'elle eût peut-être voulu.

Quand ils furent partis de Fontainebleau, je m'en allai à Paris voir Madame, qui étoit grosse et dangereusement malade; je la trouvai hors de péril. Sur la nouvelle de cette maladie, Monsieur partit de l'armée, et arriva inopinément auprès de Madame deux jours après moi; dont je fus très-agréablement surprise. Je vis à Paris madame et mademoiselle d'Epernon, qui me dirent à peu près ce que la reine d'Angleterre m'avoit dit à Fontainebleau; elles avoient fait habitude particulière avec elle, à cause qu'elles avoient été long-temps dans son pays lorsque M. d'Epernon s'y retira: elles y avoient reçu tous les honneurs possibles de Leurs Majestés Britanniques, quoiqu'elles ne les eussent point vues; de sorte qu'elles furent obligées d'en témoigner tout le ressentiment qu'elles devoient par leurs respects et leurs visites. M. d'Epernon avoit durant son exil assisté le roi d'Angleterre si à propos de son argent, qu'il lui prêta pour la guerre et qui n'est pas encore rendu, que la Reine ne pouvoit pas moins faire que d'en conserver de la reconnoissance. Cela forma l'habitude entre elle et madame et mademoiselle d'Epernon: cette habitude y établit la confiance. Quoique je fusse bien instruite des sentimens de la Reine ma tante, je ne donnai pas plus de croyance à la seconde déclaration qu'elles me firent de ceux du prince de Galles, qu'à la première qui me fut faite par la Reine sa mère. Je ne sais pas, s'il l'eût faite lui-même, quel en eût été le succès; je sais bien

que je ne ferois pas grand compte de ce que l'on me diroit de la part d'un homme qui ne pourroit rien dire lui-même.

Monsieur ne fut qu'un jour à Paris, d'où il alla à Fontainebleau, où je m'étois rendue un jour auparavant. Leurs Majestés furent au devant de lui, et il en fut parfaitement bien reçu. Il est vrai que pour de belles paroles et de bons sentimens dans l'apparence, il n'a point manqué d'en recevoir durant la régence; et comme l'on s'est contenté d'en demeurer là, il ne s'est pas aussi beaucoup empressé pour se faire donner des effets de leur bonne volonté. Il avoit laissé M. le duc d'Enghien à l'armée, pour achever la campagne; il employa glorieusement le temps qu'il y resta: il assiégea Furnes, qu'il prit en peu de jours; il assiégea ensuite Dunkerque. Tant de prospérités et la cour paisible faisoient qu'on se réjouissoit fort à Fontainebleau: les violons et les comédiens y étoient, et l'on en avoit le divertissement presque tous les jours. Il y vint dans ce temps-là (1) un ambassadeur extraordinaire de Pologne, pour demander en mariage la princesse Marie, fille de M. le duc de Nevers depuis duc de Mantoue, qui lui fut accordée très-promptement: ce qui le fit retourner de même, afin que l'on ne perdît point de temps à envoyer ceux qui devoient l'épouser.

La cour n'attendit pas que la campagne fût finie pour retourner à Paris. Lorsqu'elle y arriva, on eut la nouvelle de la prise de Dunkerque; l'aversion que

(1) *Il y vint dans ce temps-là :* Cet événement est de l'année précédente 1645. Marie de Gonzague fut mariée au roi de Pologne Ladislas IV, dans la chapelle du Palais-Royal, le 6 novembre de cette année.

j'avois pour M. le duc d'Enghien m'empêcha d'en avoir de la joie, et je fus fort aise d'une indisposition qui me vint le jour du *Te Deum* que l'on fit chanter en actions de grâces, et qui m'empêcha d'y assister. Il vint, après cette action, passer l'hiver à Paris; il étoit absolument guéri de la blessure qu'il avoit reçue au dernier siége de Mardick : il ne lui en restoit qu'un peu de rougeur au visage, dont il avoit peu d'inquiétude, parce qu'il ne s'étoit jamais flatté de beauté : en récompense, il a fort bonne mine, et tout-à-fait l'air d'un grand prince et d'un grand capitaine.

Il est vrai que l'ambassadeur de Pologne étoit venu à Fontainebleau. Je me suis méprise au temps : ce fut l'année devant cette fameuse campagne que la demande fut faite, et aussi le mariage de la princesse Marie. Je ne laisserai pas d'en parler ici, quoique j'aie déjà parlé de ce qui est arrivé depuis. Cet ambassadeur arriva à Fontainebleau au mois de septembre 1645: il en partit avec une réponse favorable le 27. Vers la fin du mois d'octobre qui suivit, les ambassadeurs députés pour faire le mariage arrivèrent à Paris, où le bruit de leur grand équipage et de leur magnificence les avoit fait attendre de tout le monde avec curiosité. Après avoir passé tout le jour avec impatience de les voir, ils arrivèrent si tard que, joint à cela que l'on n'avoit pas eu la prévoyance de leur donner des flambeaux, l'on ne put discerner leur pompe ni l'ordre de leur marche : de quoi les Polonais de leur côté étoient fâchés. Ils firent demander permission d'aller le lendemain à cheval à l'audience : ce qui leur fut accordé. Ils furent mis dans la cour du Palais-Royal au même ordre qu'ils étoient entrés dans la ville. Il

en a été fait trop de relations pour que je m'amuse au détail d'une description : tout ce que j'en dirai est que la manière de leurs habits, toute différente de la nôtre, nous fit regarder cette cérémonie comme une mascarade fort magnifique. Après qu'ils eurent vu Leurs Majestés, ils rendirent leurs visites aux princesses du sang, et puis allèrent voir celle qui devoit être leur reine. L'affaire ne fut pas long-temps à se conclure, et les noces furent célébrées dans le Palais-Royal. La Reine s'avisa de ne vouloir faire manger personne avec elle, outre la nouvelle reine de Pologne, au dîner qui s'y fit ce jour-là, que M. le duc d'Anjou, M. le duc d'Orléans et les ambassadeurs. Je ne m'y trouvai point, et même je n'y voulus point aller l'après-dînée. Ainsi je n'assistai point à cette cérémonie : il m'auroit déplu d'ailleurs de n'avoir qu'un tabouret devant cette reine d'un jour que j'avois toujours vue au-dessous de moi, quoique ce fût une trop grande délicatesse, puisque la Reine la plaçoit au-dessus d'elle. Cela me fit passer huit jours sans voir la Reine; le cardinal Mazarin me trouva au Luxembourg, et me voulut persuader d'y aller : je m'en excusai. Je ne pouvois assez m'étonner que madame la princesse, glorieuse comme elle étoit, ne bougeât de chez la reine de Pologne, qui la traitoit de haut en bas. La princesse de Carignan ne l'alla point voir; Madame n'y alla point non plus; Monsieur lui rendit visite, où il ne fut pas traité civilement. Il voulut que, pour ôter à la Reine sujet de se fâcher contre moi, je visitasse celle de Pologne au Palais-Royal, et m'assura que la Reine ne me diroit rien. J'y fus, par l'ordre de Son Altesse Royale, un jour qu'il devoit y avoir comédie; j'arrivai, qu'elle étoit

pressée d'y aller. Je n'eus que le loisir de faire mes complimens, et puis je ne la revis plus, parce que la Reine mena avec elle la reine de Pologne dans une tribune. Elle me dit de descendre dans la salle, où je ne trouvai pas à propos de me trouver seule avec toutes les dames, sans aucune princesse en présence de tous ces étrangers: je me retirai chez moi, au lieu d'aller à la comédie. La Reine en fut mal contente, et Monsieur me gronda dès le même soir. Le cardinal Mazarin me raccommoda avec la Reine; et l'abbé de La Rivière, qui se voulut faire de fête en cette occasion, me fit tant valoir le bon office du cardinal qu'il me persuada que je devois l'en remercier, et me mena effectivement pour cela dans sa chambre: c'est la seule visite que je lui aie jamais rendue de mon chef, et encore la fis-je avec assez de regret. Tout cela n'aidoit pas à me faire brûler d'amour pour la reine de Pologne, et ce fut pour moi une espèce de vengeance lorsqu'elle alla dire adieu à Monsieur, où elle reçut quelque embarras dans sa visite. Il arriva malheureusement qu'à l'heure qu'elle y alla Monsieur se faisoit faire la barbe, et ne jugea pas à propos de se pouvoir montrer avec bienséance dans cet état: il fut obligé de la faire attendre; et parce qu'elle n'avoit pas vu Madame, et qu'elle ne faisoit pas état de la voir, le temps lui dura plus qu'elle n'eût voulu: ce que je fus bien aise d'apprendre, et encore plus lorsqu'elle s'en fut allée. Il y avoit assez de gens ennuyés de cette royauté.

Ce n'étoit pas cependant ce qui me tenoit alors le plus à cœur. J'avois trouvé mademoiselle d'Epernon au retour de Fontainebleau dans de si fortes pensées de dévotion, que l'appréhension de la perdre me te-

noit l'esprit dans une inquiétude perpétuelle ; ce qui me déplut et surprit. Je l'avois toujours vue éloignée de l'austérité qu'elle prêchoit à toute heure : elle ne parloit plus que de la mort, du mépris du monde, du bonheur de la vie religieuse, et de semblables propos qui témoignoient des sentimens dont je craignois véritablement l'effet, quand je vis qu'elle étoit bien aise que M. d'Epernon, qui étoit gouverneur de Guienne, l'eût mandée avec sa belle-mère pour aller à Bordeaux, et qu'elle disoit qu'elle feroit là son salut bien mieux qu'à la cour, qu'elle y auroit le loisir de prier Dieu et de se confirmer dans les bonnes inspirations qu'elle avoit : que sans cet éloignement elles pourroient être ou détruites ou au moins altérées. Nous continuâmes à nous entretenir de ces tristes discours jusqu'à la veille de son départ, qui fut le jour de Sainte-Thérèse, qu'elle me vint dire adieu. Elle me trouva au lit, où j'étois demeurée pour quelque indisposition ; elle se mit à genoux devant moi, et me dit que les bontés que j'avois eues pour elle, et la confiance réciproque qui avoit été entre elle et moi, l'obligeoient à me donner part de la résolution où elle étoit de se rendre carmélite, et qu'elle espéroit, de tous les soins qu'elle apporteroit, de s'y entretenir, et d'exécuter sa résolution le plus promptement qu'elle pourroit. Il n'en falloit pas tant pour émouvoir la tendresse que j'avois pour elle : touchée de son dessein, je ne pus en avoir part sans pleurer ; j'employai alors toutes les raisons que je pus pour l'en détourner : je lui reprochai le peu de sentiment qu'elle avoit pour moi ; je lui dis que quand il n'y auroit point de considération qui la regardât, celle de M. d'Epernon de-

voit être puissante pour la retenir, parce que sa malheureuse condition ne pouvoit être adoucie que par sa compagnie; qu'il n'avoit de consolation que celle qu'elle lui donnoit, et qu'elle ne pouvoit peut-être rien faire de plus méritoire que de lui aider à supporter son infortune. Elle avoit déjà formé sa résolution trop fortement pour rien écouter qui la pût changer; elle m'engagea à n'en parler à personne, et s'en alla ainsi cruellement à Bordeaux avec madame d'Epernon, et notre séparation nous coûta bien des larmes.

Après la campagne du second siége de Mardick, Saujon, duquel j'ai déjà parlé, se rendit fort assidu à me faire la cour, et témoigna se vouloir attacher tout-à-fait à mes intérêts; aussi eus-je beaucoup de considération pour les siens. Il perdit son père en ce temps-là, et il avoit deux sœurs; je mis l'aînée fille d'honneur de Madame, qui la trouva fort à son gré: aussi étoit-ce une bonne fille, fort agréable, de jolie taille. En même temps que je l'établis là, je lui donnai beaucoup de marques de mon affection, qui alloit jusqu'à l'instruire de ce qu'elle devoit faire pour sa conduite, et que l'éducation de la province lui faisoit ignorer. La crainte que j'avois qu'elle ne se laissât aller à quelque galanterie m'y fit prendre les précautions que je pus; ce fut inutilement: Monsieur devint amoureux d'elle. Soit l'inclination naturelle, soit la considération de la personne de Monsieur, elle eut trop de complaisance pour ses soins, et aucun égard pour ce que je lui en dis, quoique je l'eusse avertie de prendre garde que l'amitié des personnes comme Monsieur perdoit aisément la réputation d'une fille. Comme elle se contentoit de bien recevoir la peine que je prenois, je me

contentai aussi depuis de la recommander particulièrement à mademoiselle de Fontaine, fille de la dame d'atour de Madame, fort honnête personne, pleine d'esprit et de vertu; je témoignois en toute occasion que ce qui la regardoit me touchoit sensiblement. Lorsque je revins de Picardie, où j'avois suivi la cour, j'appris que mademoiselle de Saujon avoit reçu une lettre de Monsieur lorsqu'il étoit à l'armée; qu'elle avoit demandé à mademoiselle de Fontaine si elle y devoit faire réponse. Elle étoit demeurée mal satisfaite d'elle, à cause qu'elle lui avoit conseillé de ne pas le faire; et depuis ce temps-là elle ne la vit plus, et évita son entretien. Ce procédé me devint suspect, et me fit juger qu'elle n'avoit pas suivi le conseil de mademoiselle de Fontaine; elle ne laissa pas de vivre toujours avec beaucoup de soumission et de respect envers moi, d'un air cependant tout différent qu'elle n'avoit accoutumé.

J'avois toujours dans l'esprit par dessus tout l'éloignement de madame et mademoiselle d'Epernon; et pour ne pas perdre tout-à-fait la douceur de leur compagnie, je leur écrivois et recevois de leurs nouvelles régulièrement deux fois la semaine. Je leur mandois tout ce que je savois du monde, et tout ce que je faisois; je n'avois pas un plus grand plaisir que de les entretenir, de même que si je leur eusse parlé, et j'attendois le jour de l'ordinaire de Bordeaux avec des impatiences incroyables. Les soins mêmes du prince de Galles me faisoient plus penser à elles qu'aux sentimens qu'on vouloit qu'il eût: ce que je remarque, parce qu'elles en avoient été caution, et qu'il arriva que durant leur absence il témoigna de la sujétion

pour moi; nous nous voyions souvent, parce que c'étoit une saison où il y avoit souvent comédie au Palais-Royal. Le prince de Galles ne manquoit point de s'y trouver, et de se mettre toujours auprès de moi; quand j'allois voir la reine d'Angleterre, il me menoit toujours à mon carrosse, et quelque temps qu'il fît, il ne mettoit point son chapeau qu'il ne m'eût quittée; sa civilité paroissoit pour moi jusque dans les moindres choses. Un jour que je devois aller à une assemblée chez madame de Choisy, femme du chancelier de Monsieur, qui m'en donnoit tous les ans, la reine d'Angleterre, qui voulut me faire coiffer et me parer elle-même, vint le soir à mon logis exprès, et prit tous les soins imaginables de m'ajuster. Le prince de Galles cependant tenoit toujours le flambeau autour de moi pour éclairer, et eut ce jour-là une petite oie incarnate, blanche et noire, à cause que la parure des pierreries que j'avois étoit attachée avec des rubans de ces couleurs-là; j'avois aussi une plume de même, et le tout étoit comme la reine d'Angleterre l'avoit ordonné. La Reine, qui savoit de quelle main j'étois parée, me manda de l'aller voir avant que d'aller au bal: ce qu'elle ne manquoit jamais de faire toutes les fois que je devois aller à quelques assemblées, parce qu'elle vouloit voir si j'étois habillée à son gré. Le prince de Galles arriva chez madame de Choisy avant moi, et vint me donner la main à la descente de mon carrosse. Avant que d'entrer dans l'assemblée, je m'arrêtai dans une chambre pour me recoiffer au miroir, et toujours il tint le flambeau; il me suivoit presque pas à pas; et ce qui est de rare, et que je laisse à croire à qui voudra, c'est qu'au dire du prince

Robert son cousin germain et mon proche parent, qui lui servoit d'interprète, il entendoit tout ce que je lui disois, quoiqu'il n'entendît pas le français. Quand, après l'assemblée finie, je me retirai, je fus tout étonnée que lorsque j'arrivai au logis, il m'avoit suivie jusqu'à la porte; et lorsque je fus entrée, il passa son chemin. La galanterie fut poussée si ouvertement, qu'elle fit grand bruit dans le monde : tout l'hiver elle dura de la même force; elle parut encore fortement à une fête célèbre qu'il y eut au Palais-Royal sur la fin de l'hiver, où il y eut une magnifique comédie italienne à machines et en musique, avec un bal ensuite, pour lequel la Reine me voulut parer. L'on fut trois jours entiers à accommoder ma parure; ma robe étoit toute chamarrée de diamans avec des houpes incarnats, blancs et noirs; j'avois sur moi toutes les pierreries de la couronne et de la reine d'Angleterre, qui en avoit encore en ce temps-là quelques-unes de reste. L'on ne peut rien voir de mieux ni de plus magnifiquement paré que je l'étois ce jour-là, et je ne manquai pas de trouver beaucoup de gens qui surent me dire assez à propos que ma belle taille, ma bonne mine, ma blancheur et l'éclat de mes cheveux blonds ne me paroient pas moins que toutes les richesses qui brilloient sur ma personne. Tout contribua ce jour-là à me faire paroître, parce que l'on dansa sur un grand théâtre accommodé tout exprès pour ce sujet, orné et éclairé de flambeaux autant qu'il le pouvoit être : il y avoit au milieu du fond de ce théâtre un trône élevé de trois marches, couvert d'un dais, et tout autour du théâtre des bancs pour les dames qui devoient danser, au pied

desquelles étoient les danseurs; et le reste de la salle étoit en amphithéâtre qui nous avoit pour perspective. Le Roi ni le prince de Galles ne se voulurent point mettre sur ce trône, j'y demeurai seule: de sorte que je vis à mes pieds ces deux princes, et ce qu'il y avoit de princesses de la cour. Je ne me sentis point gênée en cette place, et ceux qui m'avoient flattée lorsque j'allai au bal trouvèrent encore matière le lendemain de le faire. Tout le monde ne manqua pas de me dire que je n'avois jamais paru moins contrainte que sur ce trône, et que comme j'étois de race à l'occuper, lorsque je serois en possession d'un où j'aurois à demeurer plus long-temps qu'au bal, j'y serois encore avec plus de liberté qu'en celui-là. Pendant que j'y étois et que le prince étoit à mes pieds, mon cœur le regardoit du haut en bas aussi bien que mes yeux; j'avois alors dans l'esprit d'épouser l'Empereur: à quoi il y avoit beaucoup d'apparence, si de la part de la cour on eût agi de bonne foi, parce que Mondevergue, qui avoit été envoyé pour faire à l'Empereur, de la part de Leurs Majestés, leurs complimens de condoléance sur la perte de sa femme, avoit rapporté que dans tout le pays et dans la cour de Vienne l'on souhaitoit fort que je fusse impératrice; que même quelques ministres lui avoient dit que la Reine avoit moyen de procurer à l'Empereur toute la consolation qu'il pouvoit trouver. Ce qui me rendoit encore la chose plus présente à l'esprit, c'est que la Reine, en m'habillant ce soir-là, ne m'avoit parlé d'autre chose que de ce mariage, et m'avoit dit qu'elle souhaitoit passionnément cette affaire-là, et qu'elle y feroit tout son possible, persuadée que c'étoit un bonheur con-

sidérable pour sa maison. Ainsi la pensée de l'Empire occupoit si fort mon esprit, que je ne regardois plus le prince de Galles que comme un objet de pitié.

M. le duc d'Enghien n'eut aucune part aux divertissemens de cet hiver-là, parce que dès le commencement M. le prince son père mourut (1), et ce même jour Madame accoucha d'une seconde fille, appelée aujourd'hui mademoiselle d'Alençon, de la naissance de laquelle j'eus encore plus de douleur que de la première. Leurs Majestés visitèrent M. le duc d'Enghien qui depuis a été appelé M. le prince, et M. le prince de Conti, sur leur perte; et j'accompagnai la Reine dans sa visite. Après les complimens reçus de la cour, M. le prince alla passer les premiers mois de son deuil en son gouvernement de Bourgogne, d'où il alla en Catalogne commander l'armée. Je ne veux pas oublier de dire qu'à ce bal, dont je viens de parler, la reine d'Angleterre s'étoit aperçue que j'avois regardé son fils avec dédain; après en avoir découvert la cause, aussitôt que je la vis elle me le reprocha, et même elle disoit toujours depuis que j'avois l'Empereur en tête: dont je me défendis de tout mon pouvoir; j'en eus si peu pour déguiser dans mon visage les sentimens de mon cœur, qu'il ne fut pas difficile de les connoître à me voir. Le cardinal Mazarin me parloit souvent de me faire épouser l'Empereur; et quoiqu'il ne fît rien pour cela, il m'assuroit fort qu'il y travailloit. L'abbé de La Rivière s'en faisoit aussi de fête pour faire sa cour auprès de moi, et m'assuroit qu'il ne négligeoit point d'en parler à Monsieur et au

(1) *M. le prince son père mourut:* Henri de Bourbon, prince de Condé, mourut le 11 décembre 1646.

cardinal. Ce qui depuis m'a fait juger que tout cela n'étoit que pour m'amuser, c'est que Monsieur me dit un jour : « J'ai su que la proposition du mariage « de l'Empereur vous plaît; si cela est, j'y contribue- « rai tout ce que je pourrai. Je suis persuadé que « vous ne serez pas heureuse en ce pays-là ; l'on y « vit à l'espagnole, l'Empereur est plus vieux que « moi : c'est pourquoi je pense que ce n'est point un « avantage pour vous, et que vous ne sauriez être « heureuse qu'en Angleterre, si les affaires se remet- « tent, ou en Savoie. » Je lui répondis que je souhaitois l'Empereur, et que ce choix étoit pour moi-même ; que je le suppliois d'agréer ce que je désirois, que j'en parlois ainsi avec bienséance, que ce n'étoit pas un homme jeune ni galant ; que l'on pouvoit voir par là, comme c'étoit la vérité, que je pensois plus à l'établissement qu'à la personne. Mes désirs néanmoins ne purent émouvoir pas un de ceux qui avoient autorité pour faire réussir l'affaire, et je n'eus de tout cela que le déplaisir d'en entendre parler plus long-temps.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUARANTIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DE MME. DE MOTTEVILLE.

MÉMOIRES DE MLLE. DE MONTPENSIER.

FIN DU TOME QUARANTIÈME.

DATE DUE			

